DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13380 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 4 FÉVRIER 1988

Mme Thatcher et les agriculteurs européens

Réformer les finances de la Communauté européenne, et en premier lieu sa politique agricole, qui absorbe les deux tiers de son budget, pour se donner les moyens de préparer l'échéance de 1992 est décidément tâche bien difficile.

Les discussions engagées depuis des mois entre les Douze, qui n'ont pu aboutir en décembre à Copenhague, ressemblent de plus en plus à une vaste partie de poker menteur. A dix jours du conseil européen de Bruxelles, la question agricole hypothèque toutes les autres, sans que l'on sache encore dans quelle mesure les pays concernés, c'est-à-dire ceux du Nord, sont réellement désireux de parvenir à un accord.

Les Allemands sont-ils prêts à faire des concessions dans dix jours à Bruxelles ? Se sont-ils plutôt déjà accommodés de l'idée de renvoyer l'affaire au sommet européen de Hanovre, au mois de juin ? M. Kohl, quelle que soit l'ardeur de ses convictions européennes, doit compter avec son ministre de l'économie et avec celui de l'agriculture, M. Kiechle, qui représente la CSU bavaroise. Le compromis proposé par ce dernier, et accepté par dix pays membres, préserve largement les intérêts des agriculteurs allemands. Le chancelier, à la veille de deux élections régionales et alors que l'opinion allemande paraît quelque peu « fatiguée de l'Europe », serait-il prêt à l'amender pour rallier les Britanniques à un accord ?

Les intentions françaises ne sont pas vraiment plus claires. Une partie de l'administration et du gouvernement semble pousser dans le sens de la Commission et des Britanniques, vers un assainissement plus rigoureux du marché commun agricole, tandis que l'autre pense plutôt à l'électorat paysan. Le président de la République, en visite à Londres le 29 janvier, a toutefois donné l'impression de ne pas « coller » aux positions allemandes aussi étroitement que l'avait fait à Copenhague la délégation française. A côté d'un électorat paysan, il existe aussi, en France, et de plus en plus, un électorat « pro-européen ». Un nouveau ratage à Bruxelles ne servirait ni M. Chirac ni M. Mitterrand.

Ce ne sont pas les soucis de politique intérieure qui gênent Mme Thatcher. L'intransigeance qu'elle a affichée lors de ses récentes rencontres avec les dirigeants français, puis avec le chancelier Kohl, quant à la nécessité de maîtriser les dépenses agricoles témoigne certes d'une estimable rigueur comptable ; elle participe aussi d'une philosophie assez peu soucieuse des problèmes sociaux. Les optimistes estiment qu'il s'agit là de pure tactique et que la « Dame de fer », en restant ferme sur l'agriculture, veut seulement se donner les moyens de mieux négocier sur la question de la « compensation » britannique. Ils veulent croire aussi que Mme Thatcher, au fond, craint l'isolement et qu'elle ne maintiendra pas seule ses objections au compromis agricole.

Mais où a-t-on vu ces temps-ci qu'elle redoute la solitude ? Ne se montre-t-elle pas, sur d'autres sujets européens, comme la défense, plus royaliste que le roi, plus atlantiste que les Américains eux-mêmes ?

(Lire page 4.)

M 0147 - 0204 0- 4,50 F



La désorganisation des marchés boursiers

• Paris : M. Balladur réclame des contrôles sévères
• New-York : l'informatique est mise en accusation

Le krach du 19 octobre et la multiplication des « affaires » menacent d'écarter de la Bourse de nombreux particuliers. Afin d'éviter une telle fuite, les responsables des marchés veulent les moraliser et en accroître la sécurité. A Paris, évoquant indirectement l'affaire de la COGEMA, M. Edouard Balladur a demandé aux professionnels et aux autorités de marchés de « tirer les leçons des incidents qui sont survenus, pour prévenir la répétition des défauts de surveillance et dissuader toute tentative d'entorse aux règles de déontologie ». A New-York, la Stock Exchange Commission, l'autorité de surveillance de Wall Street, a publié un rapport dénonçant le rôle « négatif » des ordinateurs dans l'effondrement du marché.

NEW-YORK
de notre correspondant

A l'instar des monstres électroniques de l'odyssée de l'an 2000, le « *plus bel outil du siècle* » serait-il en train de trahir son inventeur ? A en juger d'après les rapports qui s'accumulent aux Etats-Unis sur les raisons de l'écroulement boursier d'octobre dernier, l'ordinateur aurait dépassé le rôle que l'homme lui a assigné.

La plus récente étude, celle des autorités boursières de la Stock Exchange Commission (SEC), vient d'être publiée sur neuf cents pages, le mardi 2 février. Ses auteurs affirment, avec une prudence de chat, que « *les stratégies informatiques n'ont pas été la cause du krach du 19 octobre, mais ont néanmoins eu un effet négatif indirect sur le comportement du marché* ».

Désignée le plus souvent sous le terme de Program Trading, la procédure de transactions automatiques repose sur la comparaison, par l'ordinateur, entre le prix d'une valeur sur le marché au comptant de New-York et celui sur le marché à terme de Chicago. Grâce à des ordinateurs très puissants, les charges de courtage peuvent fixer des limites de prix au-delà desquelles elles souhaitent vendre ou acheter. Tous les ordinateurs faisant la même chose au même moment, le procédé provoque des mouvements en lame de fond dans les deux sens.

Le rapport ne demande pas la suppression du Program Trading, mais suggère clairement un aménagement des pratiques actuelles.

CHARLES LESCAUT.

(Lire la suite page 30.)

Engagement naval et dépendance énergétique

Les Américains à la merci du Golfe

par Bruno Dethomas

En 1987, 178 navires ont été touchés dans le golfe Arabo-Persique, contre 80 l'année précédente. Et le nombre de marins civils qui ont été tués a doublé. Si l'on en croit le sénateur démocrate de l'Oklahoma, David L. Boren, les pertes économiques infligées aux armateurs et aux assureurs du fait de la guerre des tankers ont atteint des niveaux proches de ceux des pertes de la marine marchande lors de la seconde guerre mondiale.

Or, phénomène invraisemblable il y a quelques années encore, les effets de ce conflit ne sont guère sensibles en dehors de la zone : le prix du brut est plutôt plus bas aujourd'hui qu'il y a un an. La surcapacité mondiale de tankers et l'excédent de l'offre de pétrole sur la demande n'expliquent pas tout. Si l'on en croit l'ancien président du Conseil national de sécurité des Etats-Unis, Robert McFarlane, invité récemment du Centre de géopolitique de l'université Dauphine pour un colloque sur « *les Etats-Unis face aux incertitudes du Moyen-Orient* », la présence depuis le début de l'été de navires de grands pays industrialisés en serait la cause.

Les défenseurs de cette politique d'intervention notent que, le 26 janvier, le vingt-septième convoi de la marine américaine est entré dans le Golfe et qu'aucun des tankers accompagnés par des navires de guerre occidentaux n'a été attaqué depuis qu'en juillet 1987, lors du premier convoi, le *Bridgeton* a été touché par une mine. Les attaques iraniennes se sont concentrées sur les navires isolés, le plus souvent de petit tonnage. L'ambiguïté de cette intervention n'en demeure pas moins claire, particulièrement lorsqu'on la conjugue à l'absence totale de politique énergétique aux Etats-Unis.

La « liberté de navigation dans les eaux internationales », prétexte invoqué à la présence de navires de guerre des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Italie, est-elle réellement menacée ? On ne saurait mésestimer le fait que l'Iran est le pays le plus soucieux de cette liberté. Jusqu'à présent, Téhéran exporte l'intégralité de son brut *via* le Golfe. Si l'on a parlé un temps d'un éventuel accord avec l'Union soviétique pour livrer le brut iranien par la Russie, s'il est régulièrement question de la construction d'un oléoduc jusqu'à Jask, au sud du détroit d'Ormuz, ou encore d'un pipe-line allant des gisements d'Ahwaz à Iskenderun en Turquie, cela n'a présentement pas été suivi d'effets.

Alors que la capacité d'exportation de l'Irak, tombée à 700 000 barils par jour après la destruction du port pétrolier de Fao, est fortement remontée : l'augmentation de la capacité de l'oléoduc menant à la Turquie, puis la construction d'un second oléoduc parallèle au premier, la mise en place d'une bretelle qui rejoint le pipe-line transsaoudien, donnent déjà à Bagdad une capacité de plus de 2 millions de barils par jour. Le feu vert donné par Ryad, au lendemain des incidents de La Mecque, à l'installation d'un oléoduc de 1,1 million de barils par jour entre l'Irak et la mer Rouge permettra à Bagdad d'exporter, sans passer par le Golfe, autant de brut qu'il en produisait avant le conflit.

On ne saurait mésestimer non plus le fait que le pays du bloc occidental le plus fortement dépendant de cette région du monde pour ses approvisionnements pétroliers, le Japon — qui dispose pourtant d'une soixantaine de dragueurs de mines, — s'est refusé à autre chose qu'un geste financier symbolique. Michel Jobert n'est donc pas le seul à penser que l'intervention navale des Etats-Unis avait pour objectif premier de ne pas laisser le terrain libre aux Soviétiques. Comme le dit l'ancien ministre français des affaires étrangères, « *les grandes puissances se marquent de près* ».

(Lire la suite page 32.)

Une exposition au Musée d'Orsay

Van Gogh le Parisien

Mars 1886 : Van Gogh arrive à Paris, pour y découvrir l'impressionnisme et la couleur. Au Musée d'Orsay une exposition remarquable raconte l'histoire de sa formation.

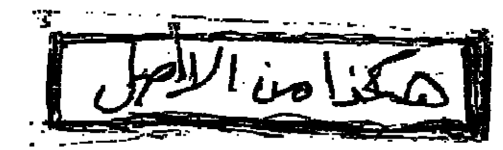
Van Gogh tel quel, Van Gogh sans *vangoghomania* : c'est inespéré. Tout a été fait pour qu'il devienne impossible de regarder simplement une de ses toiles. Il y a eu, et il y a encore, les hagiographes et polygraphes du genre « La vie passionnée de... ». Puis les cinéastes et Kirk Douglas en homme à l'oreille coupée. Il y a même eu des psychanalystes auxquels la mutilation donnait fortement à penser. Pour finir, sont venus les sociologues et les économistes, puisqu'il faut dépenser des milliards de yens et des millions de dollars afin d'expier enfin ce péché : avoir méconnu en son temps Vincent le maudit. De Van Gogh peintre, il est assez peu question dans cette littérature. Et de l'histoire de sa peinture, encore moins, de telle sorte que l'on en arrive à ce paradoxe : l'exposition du Musée d'Orsay est la première qui pose les questions importantes, la première qui fasse l'analyse d'une formation et cesse d'entretenir la légende selon laquelle Van Gogh serait un génie inexplicable, tombé d'on ne sait quel paradis céleste dans l'enfer des hommes. Travail rigoureux, travail démonstratif, ce Van Gogh à Paris inaugure, on veut le croire, le temps d'une histoire mesurée et lucide de l'impressionnisme et du post-impressionnisme. Grâces en soient rendues aux organisatrices, Françoise Cachin et Bogomila Welsh-Ovcharov, qui est l'une des meilleures spécialistes du peintre tel qu'il était — et non tel qu'il a été travesti.

Au début de mars 1886, donc, ou à la fin de février, un nommé Vincent Van Vogh s'établit à Paris, à Montmartre. Il n'a aucune notoriété, sinon celle d'être le frère de Théo Van Gogh, honorablement connu dans la corporation des marchands de tableaux et fort bien introduit dans le milieu des « modernes », peintres impressionnistes ou peintres plus jeunes, élèves des premiers. Vincent, lui, n'a aucun passé d'artiste célèbre ou seulement reconnu. Il dessine et peint depuis longtemps sans doute, mais dans un style peu séduisant, et encore moins novateur, brun, terreux et lourdement rembranesque. Il semble appartenir au parti de l'académisme réaliste. Son premier autoportrait parisien est d'une banalité consternante, bien éloignée d'effrayer qui que ce soit. Et bien incapable de laisser deviner le Van Gogh d'Arles, deux ans plus tard.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 156 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Débats

La France, l'Allemagne et l'alliance

Après le double zéro

Par PETER CORTERIER (*)

LA conception traditionnelle de l'alliance atlantique, qui fait reposer la sécurité de l'Europe occidentale sur une garantie américaine exprimée par la doctrine de la riposte flexible, peut-elle encore avoir cours après les coups de butoir que furent le sommet de Reykjavik en octobre 1986 et la signature, à la fin de l'an dernier, du traité supprimant les missiles nucléaires à moyenne portée en Europe ? Il apparaît nécessaire de réfléchir aux facteurs qui affaiblissent la stratégie de l'OTAN, de manière à faire pièce à une remise en cause radicale de l'alliance.

L'ampleur du déficit budgétaire américain ne peut manquer de faire peser sur les pays européens une pression de plus en plus forte pour qu'ils consacrent un plus important effort à leurs dépenses militaires. Leur contribution au « fardeau » de la défense de l'Europe devrait donc augmenter, et leurs responsabilités en seraient accrues.

Une telle évolution de l'alliance atlantique ne saurait être sans conséquences pour la France et, à l'inverse, elle ne peut se dérouler de manière satisfaisante que si la France est profondément impliquée dans cette réflexion et cette évolution : par son indépendance nucléaire et par son sérieux en termes de dépenses militaires autant que par sa situation géographique, la France est un acteur central dans toute restructuration de l'alliance.

« Plus courte la portée, plus mort l'Allemand... »

Cela est particulièrement vrai au moment où de nombreux Allemands de l'Ouest sont fortement tentés de faire du « double zéro » un « triple zéro » en acceptant la proposition soviétique de liquider les armes nucléaires de théâtre en Europe. Cette élimination serait dangereuse, car elle affaiblirait encore la garantie américaine et la crédibilité de la riposte flexible. Pourtant, beaucoup d'Allemands ont fait leur le slogan : *« Plus courte la portée de l'arme nucléaire, plus mort est l'Allemand. »*

Quoi qu'on puisse penser de cette perception, qui fait de l'arme plutôt que de la tension politique la cause de l'insécurité, force est de constater qu'elle est la chose la mieux partagée dans l'opinion publique en Allemagne. De manière plus significative, une partie non négligeable des forces politiques allemandes évolue vers un consensus sur cette question. Le SPD est depuis longtemps partisan d'une élimination de ces armes, comme de toutes les armes nucléaires, d'un « couloir » centre-européen, et l'évolution récente des événements a donné au SPD l'impression que ses positions devenaient plus crédibles. Pour le gouvernement ouest-allemand, ce désarmement nucléaire doit demeurer lié au désarmement conventionnel et se dérouler en symbiose avec celui-ci. Cependant, les partis gouvernementaux risquent d'être « tirés » par la gauche, sous l'influence d'une opinion de plus en plus impatiente. Ce fait politique a des conséquences beaucoup plus graves que le « neutralisme » dont les milieux politiques parisiens soupçonnent la République fédérale d'éprouver la tentation.

Il paraît donc plus ou moins inévitable que des plafonds de forces de théâtre soient négociés prochainement. Cela constituerait, pour ceux qui continuent — comme l'auteur de ces lignes — à croire à la nécessité du maintien de la dissuasion nucléaire appuyée sur la relation transatlantique, une solution bien plus satisfaisante qu'une troisième option zéro. Un « non » catégorique à une négociation sur les armes nucléaires aurait des effets désastreux pour l'alliance, car les opinions publiques ne le comprendraient pas. La négociation doit pourtant être maintenue dans de strictes limites. Deux conditions sont impératives : il ne doit être question que de plafonner et non de supprimer ces armes : l'option triple zéro est inacceptable. Ces négociations doivent être liées à celles qui se dérouleront dans le domaine des forces conventionnelles : le progrès de ces dernières étant la condition essentielle d'un progrès en ce qui concerne les armes nucléaires à courte portée. La France peut et doit jouer dans cette optique un rôle éminent.

Il est clair, pour qui connaît la vie politique française, que la réintégration de la France dans l'organisation militaire intégrée de l'OTAN n'appartient pas au domaine du possible. Il convient donc de n'y plus penser, quels que puissent être les désirs profonds de nombreux Allemands. Il faut cependant que les dirigeants français s'emploient à fournir le meilleur substitut possible : les Allemands doivent être convaincus que les Français s'engageraient sans réticences dès le début d'un conflit aux frontières orientales de la RFA. Les déclarations récentes de Jacques Chirac vont, à cet égard, dans le bon sens.

Cependant, pour que ces paroles solennelles soient pleinement crédibles, il faut qu'elles soient l'expression d'une réalité : la plus grande égalité possible entre les niveaux de sécurité français et allemand. C'est là, plus que dans l'extension éventuelle du « parapluie nucléaire » français, que réside la plus grande nécessité. Les milieux politiques français ont eu trop tendance à se concentrer sur la possibilité d'une couverture atomique de la RFA par la France dans une hypothèse catastrophique qui ne peut aisément emporter l'adhésion de l'opinion allemande.

Le désarmement conventionnel

Des gestes seraient utiles sur le plan de la planification nucléaire, mais ils sont plutôt de l'ordre de l'information et de la consultation : l'identification des cibles des missiles terrestres français à courte portée constituerait un pas important vers l'établissement d'une confiance totale entre les dirigeants des deux pays.

Les prises de position politiques et les développements dans le secteur des armes conventionnelles vont, pour l'Allemagne, dans une direction favorable. L'insistance mise par la quasi-totalité du monde politique français sur la coopération européenne — et particulièrement franco-allemande — dans le domaine de la sécurité, est appréciée. L'Union de l'Europe occidentale, conçue comme instrument politique d'un pilier européen de l'alliance atlantique, est un instrument utile, sur lequel les deux pays ne diffèrent pas. Le rôle de la France dans la coopération en matière d'armements, en particulier dans le cadre du Groupe européen indépendant de programme (GEIP) de l'alliance atlantique, est aujourd'hui central.

Cependant, il faut aller plus loin sur le plan politique. A un moment où la tendance des relations Est-Ouest est à la réduction des armements, il conviendrait que les alliés occidentaux définissent une position dans ce domaine ou, à tout le moins, une série de points au-delà desquels ils entendent ne pas laisser les Super-Grands s'aventurer. Pour heureuse qu'elle soit, la plate-forme sur les intérêts européens en matière de sécurité adoptée par l'UEO en octobre 1987 n'est pas suffisante. Il est nécessaire de concevoir, en particulier dans le domaine du désarmement conventionnel, une politique de l'alliance qui tienne compte des intérêts spécifiques de ses membres européens.

L'OTAN essayera de définir une position dans ce domaine dans le courant des prochains mois : la participation de la France à cet effort de réflexion serait cruciale, non seulement à cause du caractère central de la position de la France, mais aussi parce que cela permettrait de faire taire ceux qui doutent de l'intérêt de la France pour le désarmement, et de renforcer ainsi la confiance chez ses voisins.

Il n'appartient évidemment pas à un étranger de suggérer à la France ce qu'elle doit faire dans ce domaine, mais il me semble qu'il s'agirait d'un thème utile pour la campagne électorale qui s'ouvre en France, au même titre que la réflexion qui se développe actuellement sur les formes de la coopération européenne et franco-allemande en matière de sécurité.

(*) Secrétaire général de l'assemblée de l'Atlantique nord, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la RFA.

FATIGUE

Le temps des bolides

par DENIS LANGLOIS (*)

J'APPROCHE de la cinquantaine, je ne suis pas tout à fait un croulant ou même un « fatigué », pour reprendre l'expression récemment utilisée par André Fontaine. Je lis, je m'informe, je me secoue et, pourtant, je l'avoue, j'ai l'impression d'être complètement dépassé. Pas tellement par le côté technique de notre société. Depuis le temps que j'en vois passer des machines rutilantes toujours plus performantes que les précédentes, je commence à être blasé ! Je sais bien que toute cette quincaillerie électronique et informatique finira à la ferraille. Le plus dur, comme pour les carcasses de voitures, ce sera de s'en débarrasser.

Non, cela c'est l'écume des jours, l'amusement des hommes, le désir d'aller toujours plus haut, toujours plus loin et de se retrouver finalement sur son derrière. Avec le dérailleur automatique de mon vélo spécial course, j'ai dû être aussi ridicule que le gamin avec son ordinateur dernier cri.

Non, ce qui me gêne, c'est la vitesse et le côté superficiel de notre monde. J'entends déjà les rires : Pépère devient poussif ! Non, moi aussi je suis devenu plus rapide et plus superficiel. Je suis certainement capable de faire beaucoup plus de choses en beaucoup moins de temps.

***

Je dois faire un aveu : quand j'étais jeune je rêvais d'être un grand écrivain. C'est raté, bien sûr. Je fignolais interminablement mes phrases, je cherchais dans mon dictionnaire de synonymes le mot exact, celui qui correspondait le mieux à ma pensée. Je ne concevais guère un livre sans un mitonnage de plusieurs années. Je me répétais la phrase de Jules Vallès rencontrant un auteur prolixe fier de ses trente volumes : *« Pauvre type ! »*. Et puis, j'ai fini par en écrire moi aussi une bonne quinzaine. De plus en plus vite, au fur et à mesure que leur existence dans les vitrines des libraires devenait de plus en plus éphémère.

A quoi bon passer trois ans à concevoir un enfant qui ne vivra que trois semaines ? J'en ai bien sûr été triste, j'aime le travail bien fait. J'ai regretté mon alchimie des mots, mais mes éditeurs la plupart du temps n'en avaient rien à faire, puisque le lecteur de son côté s'en fichait royalement.

***

Je me suis mêlé aussi d'avoir des idées politiques, de participer à des conférences, à des débats. Je prenais peu d'engagements, je préparais mes interventions. Je me disais : il faut respecter celui qui va venir m'écouter. Et puis, j'ai vu de plus en plus de gens arriver les mains dans les poches. Bien sûr ce qu'ils disaient était creux. Mais le public appréciait. Ils faisaient un tabac ! J'ai commencé à arriver moi aussi les mains dans les poches. Je n'ai pas fait de tabac, mais les auditeurs ne m'ont pas semblé remarquer beaucoup de différence. J'ai écouté les discours, les débats des professionnels de la politique. J'y ai trouvé ce clinquant, cette superficialité. Mais les gens disaient : *« Qu'est-ce qu'il cause bien ! Tu as vu comment il lui a rivé son clou ! »*. Bien sûr, il n'avait rien dit d'original, seulement haussé le ton et roulé des yeux, mais cela avait suffi.

***

Alors, j'approche de la cinquantaine et je suis là perplexe. Je me dis : *« Tu commences à être gâteux, tu n'as plus les yeux en face des trous. Le docteur Fontaine a raison, après la fièvre de mai 1968 tu as pris un coup de fatigue. C'est l'époque de la vitesse, du clin d'œil qui suffit à tout faire comprendre, du signe, du symbole. Arrête-toi le long du trottoir et laisse passer. Tu vois bien que tu gênes ! »*

Si les partis politiques n'ont plus de programmes, c'est parce que les électeurs ont tout pigé. Si l'égalité, la justice sont des valeurs dépassées, c'est parce que ça ne marchait pas. Aujourd'hui, il faut suivre la cadence ou se ranger sur le bas-côté. Les honneurs, les louanges, c'est pour ceux qui pètent le feu. Le matin une radio, l'après-midi une conférence de presse, le soir une télé.

Et je regarde autour de moi et j'aperçois de plus en plus de gens dépassés, beaucoup de jeunes, d'ailleurs. Des fignoleurs, des tatillons, des profonds, des sincères, des amoureux du beau boulot. Ils sont là, rangés le long de la route. Ils regardent filer les bolides. Ils n'ont même pas le temps d'applaudir, c'est déjà passé. Ils n'en ont pas le goût non plus. Et ça en fait du monde, à tel point que ça déborde les bas-côtés, ça s'étend dans les champs.

Mais la géographie, c'est têtu. On a beau se pousser, se garer le plus loin possible, on retrouve toujours une autre route. Et l'espace disponible pour les bolides se rétrécit de plus en plus. Juste un petit couloir où passent et repassent toujours les mêmes fringants pilotes. Encore quelques exclus supplémentaires, quelques fatigués, quelques dépassés de plus sur la touche et la belle auto de Tapie ne pourra même plus se frayer un passage. A l'époque de la vitesse, avouez que c'est un peu bête.

(*) Avocat et écrivain.

Au courrier du Monde

EXPIATION

Défense des administrateurs de la coloniale

Votre numéro daté 6-7 décembre a donné asile à un article signé Pierre Georges et intitulé « Le sacre bouffon de Jean Bedel Bokassa ». Je ne m'attarderai pas sur le « contenu profond » de la prose de votre collaborateur, à l'exception du troisième paragraphe, ainsi rédigé :

« C'était le 4 décembre 1977, début de la saison sèche à Bangui, métropole lilliputienne du fin fond de l'Afrique-Equatoriale. Là même où, jadis, les fonctionnaires les plus mal notés de l'administration coloniale allaient expier leur incapacité ou se mijoter un paludisme. »

Je voudrais citer deux minables administrateurs ayant, avant moi, expié :

— Il y a plus de cinquante ans, le nommé Eboué, dit Félix, dont on se souvenait dans le district de Kouango, sur le fleuve Oubangui. Tellement cloche, cet Eboué, qu'il devint gouverneur général, et qu'il a une station de métro pour lui tout seul !

— Il y a plus de trente ans, un certain De Glos Nicolas, compagnon de la Libération, Père jésuite à la retraite et assassiné en la cathédrale de Fort-Lamy — pardon, Djamena — par un fou, a dit alors votre journal. De Glos, un homme d'une noblesse, d'une élévation d'esprit, d'un cœur, comme je n'en ai jamais rencontré de semblable, et dont on se souvient dans le district de Grimari.

Et les autres, tous ceux qui ont donné leur foi, leur enthousiasme, leur jeunesse. Jadis.

JEAN REYNAUD
(Paris.)

TERRITOIRES

Réponse à Marek Halter

Je n'ai pas le cœur, pour ma part, à me pencher sur les états d'âme des bourreaux ni à rentrer dans le débat israélo-israélien développé par M. Halter dans *le Monde* du 22 janvier. Mais qu'au détour de sa tribune M. Halter parle d'Israël comme *« un pays issu de la décolonisation »* est une falsification intolérable.

Assimiler la proclamation par des juifs venus de Pologne, d'Allemagne ou d'ailleurs, de l'Etat d'Israël en 1948, en Palestine, au processus qui a permis l'accès à l'indépendance des peuples arabes, africains ou asiatiques, à l'exception du peuple palestinien, est un outrage à la dignité des peuples anciennement colonisés et une insulte à la « mémoire » si chère à M. Marek Halter.

Je rappellerai seulement que ce qui se déroule aujourd'hui en Cisjordanie et à Gaza ressemble étrangement à une lutte pour l'indépendance contre le dernier colonisateur du vingtième siècle, en l'occurrence Israël.

HAMADI ESSID,
ambassadeur,
directeur de la mission de Paris de la Ligue des Etats arabes.

OMISSION

La BN et la Révolution française

Dans votre numéro du 16 janvier, vous rendez compte de la célébration du bicentenaire de la Révolution, qui fut accompagnée d'un important discours du président de la République. Vous mentionnez le rôle qu'ont joué, au cours de cette célébration, Pergamon Press et la Fondation FNAC. Or, si vous me permettez de relever cette omission de votre part, il conviendrait d'ajouter à ces deux sociétés, et pour une contribution tout à fait égale, la Bibliothèque nationale, qui fut maintes fois évoquée pendant les discours prononcés au cours de cette réunion.

Le million de pages des archives de la Révolution française et le vidéodisque des dizaines de milliers d'estampes relatives à celle-ci proviennent en effet, quant aux documents qui les constituent, des fonds de la Bibliothèque nationale, à 50 % dans le cas des archives, à 100 % en ce qui concerne le vidéodisque. Au cours de la réunion du 15 janvier, tous les intervenants, à commencer bien sûr par le chef de l'Etat, ont pris soin de souligner le rôle capital qu'a tenu en l'occurrence l'établissement que j'ai l'honneur de diriger. La BN participait du reste à égalité avec la FNAC et Pergamon Press à cet événement particulier de l'entreprise du bicentenaire, le 16 janvier. Je suis heureux, en vous écrivant cette lettre, de saluer l'initiative qui fut prise à ce propos voici déjà quelque temps par mon prédécesseur et ami André Miquel.

EMMANUEL LE ROY LADURIE
Professeur au Collège de France, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F.

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

A TRAVERS LE MONDE

URSS

Le discours présumé de M. Eltsine serait « un faux »

Etranger

ARABIE SAOUDITE : un entretien avec le frère du roi Fahd

Les Arabes doivent encourager les Israéliens partisans de la paix,

nous déclare le prince Talal

RYAD
de notre envoyée spéciale

Un bâtiment gris de deux étages, plutôt modeste. C'est là que le prince Talal Bin Abdulaziz, vingt-troisième fils du fondateur du royaume d'Arabie saoudite et frère du roi Fahd, a installé ses bureaux. Connu pour son œuvre humanitaire au service de l'UNICEF puis de l'AGFUND (Programme des Etats du Golfe pour les organisations de développement des Nations unies), qu'il a fondée en 1981, le prince Talal n'en est pas moins un politique qui porte sur l'état du monde arabe et sur son conflit avec Israël un regard lucide et sans complaisanse.

« *Je suis pour la paix avec Israël*, declare-t-il d'emblée, *mais une paix globale entre Israël et tous les États arabes. Le conflit israélo-arabe est notre problème crucial. Nous devons œuvrer à sa solution. Le dernier sommet d'Amman a apporté son soutien à une conférence internationale de paix. Mais, déjà, le sommet de Fès, en 1982, appelait, dans le plan du roi Fahd, à la coexistence pacifique entre tous les Etats de la région. Naturellement, cela concerne Israël.*

» *Maintenant, Israël s'oppose à toute paix possible parce qu'il croit qu'il ne peut vivre en paix avec les Arabes. Bien sûr, c'est faux. Les Israéliens ne comptent que sur leur force militaire. Il y a quelques semaines, le président d'Israël, alors qu'il était en visite à Londres, a dit, à propos des émeutes qui se développent dans les territoires arabes occupés, qu'elles étaient fomentées par des groupes fondamentalistes financés par l'Arabie saoudite. Vous ne pouvez pas imaginer comme j'étais heureux. Je me demande pourquoi nous ne devrions pas soutenir et financer des mouvements musulmans et nationalistes pour combattre la colonisation israélienne.*

» *Israël*, poursuit-il, *est maintenant divisé en deux courants. Nous devons encourager et appuyer ceux qui, en Israël, sont en faveur de la conférence internationale.* »

Sur les divisions du monde arabe, le prince Talal estime qu'il y a plusieurs raisons à cela, mais « *la principale*, dit-il, *est la stupidité de quelques dirigeants du monde arabe. Certains d'entre eux ont la possibilité de faire avancer les choses, mais ils n'agissent pas et ne savent pas s'adapter au monde moderne. Certains disent que si nous sommes divisés et si nous n'avons pas atteint le développement que nous aurions dû avoir, c'est en raison d'interventions extérieures, et notamment de l'Occident qui refuserait que nous progressions.*

» *Je ne peux vraiment pas dire cela. J'ai beaucoup d'amis en Occident. Quand je parle avec eux, il me semble que c'est nous qui sommes responsables. On ne peut pas tout mettre sur le dos de l'Occident. Et, naturellement, je pense que la sollicitude de l'Ouest vis-à-vis d'Israël explique un peu les choses, mais ce n'est pas tout. En réalité, la coopération arabe n'existe pas jusqu'à maintenant. C'est pourtant la seule solution. Si les pays arabes ne coopèrent pas maintenant de façon sérieuse, la situation va s'aggraver et on arrivera à une catastrophe.* »

Mais l'entente et la collaboration ne se décrètent pas, et le prince n'apporte pas de réponse à ce dilemme. « *Certains intellectuels, penseurs, experts arabes estiment quelquefois qu'une révolution est nécessaire*, déclare-t-il. *Je ne suis pas d'accord. Car nous avons l'expérience des coups d'Etat et, réellement, cela a été pire.* »

A propos de la guerre Iran-Irak, dont l'extension menace directement l'Arabie saoudite, le prince Talal est net : « *A long terme, notre problème n'est pas l'Iran. Nous devons penser à coexister, trouver un moyen de parler avec l'Iran pour aboutir à un accord et vivre en paix. Je sais qu'il y a des hommes sages des deux côtés, en Iran et dans le monde arabe. Ils devraient se rencontrer et élaborer une solution.* »

Sur l'imam Khomeiny, le prince Talal reste étonnamment mesuré : « *Khomeiny*, dit-il, *représente une lueur pour les chiites opprimés depuis très longtemps. Les chiites ont eu, tout au long de leur histoire, qu'il soit fondé ou non, un sentiment de persécution. Ils ont toujours eu faim et soif d'un chef jusqu'à l'arrivée de Khomeiny. Cette lueur d'espoir est apparue enfin, et c'est Khomeiny qui la représente.* »

La guerre Iran-Irak peut-elle alors conduire à un conflit sunnito-chiite ? « *Oui*, répond d'emblée le prince Talal, *si la situation n'est pas maîtrisée dans l'immédiat. Si nous ouvrons un dialogue avec le Vatican et le christianisme, pourquoi ne pourrait-on pas le faire entre sunnites et chiites ?* »

« La rue est musulmane »

La montée du fondamentalisme islamique ne doit pas être prise à la légère, selon le prince Talal qui explique : « *La rue est musulmane. Les gens sont en sympathie avec les mouvements fondamentalistes. C'est un sentiment très fort. Malheureusement, beaucoup de ces mouvements travaillent à renverser les gouvernements en place. C'est cela que nous devons éviter. Mais aucun régime arabe ne peut négliger le sentiment populaire. L'Occident doit aussi savoir que ces mouvements ont la rue avec eux. Même si ceux-ci exagèrent, aucun gouvernement ne devrait les ignorer.* »

Le prince reconnaît qu'il rencontre parfois des difficultés à faire admettre que les progrès techniques de la civilisation occidentale n'impliquent pas que l'on adopte tous les aspects de celle-ci, en particulier ce que certains appellent la licence ou la débauche morale.

« *Beaucoup de gens*, affirme le prince, *refusent de voir le reste et les mouvements fondamentalistes entretiennent leur influence à travers ces phénomènes. L'Occident a tort d'avoir peur de ce dialogue nécessaire avec l'islam, parce l'islam est le plus grand rempart contre l'athéisme et le communisme. L'Occident pense-t-il l'islam si puissant qu'il puisse envahir Paris, Londres ou Washington ? C'est du passé. C'est pourquoi nous voulons actuellement ouvrir un dialogue avec l'Occident sur sa peur de l'islam. Le dialogue entre sunnites et chiites, entre l'islam et le christianisme est la seule voie capable de modérer l'islam extrémiste.* »

FRANÇOISE CHIPAUX.

Une nouvelle croisade en faveur des enfants arabes

RYAD
de notre envoyée spéciale

Le prince Talal, président de l'AGFUND, organe de coopération entre tous les Etats du Golfe, qui a contribué au financement de deux cent soixante-douze projets de l'ONU dans cent dix-sept pays aussi divers que la Chine, Cuba, l'Iran ou Haïti, vient de lancer une nouvelle croisade en faveur des enfants arabes.

Le Conseil pour les enfants arabes et leur développement, qui a été mis sur pied en avril dernier à Amman, a déjà trois projets d'envergure d'une valeur de 2 millions de dollars : au Caire, un centre d'information sur l'enfance, en Jordanie un centre de documentaion et de recherche apte à fournir, notamment, des données statistiques — pour l'instant inexistantes — sur la situation de l'enfance, et un centre de puériculture.

« Notre tâche n'est pas facile, affirme le prince Talal. *Il y a 85 à 90 millions d'enfants dans le monde arabe, et le taux de mortalité infantile est encore élevé : environ cent pour mille. J'ai beaucoup d'idées sur ce que l'on devrait faire. Toutefois, il n'est pas aisé de comprendre et d'appréhender tous les besoins. Les musulmans en général ont négligé les soins à l'enfance et nous devons aujourd'hui remédier aux mauvaises situations qui se sont accumulées et ont abouti à la malnutrition, au manque de soins médicaux, aux carences d'éduction.* »

Pour lancer son projet, le prince s'est entouré non seulement des personnalités de circonstance mais aussi, c'est plus rare, d'écrivains et d'artistes.

F. C.

● **Un pétrolier attaqué par l'Iran dans le Golfe.** — Un pétrolier, le *Petrobulk-Ruler*, a été attaqué, le mercredi 3 février, par des vedettes rapides iraniennes, dans le sud du Golfe, indique-t-on de sources maritimes dans la région. Un incendie s'est déclaré à bord du pétrolier, mais a pu être aussitôt maîtrisé. Les membres de l'équipage du navire sont sains et saufs, selon ces sources, qui ont aussi indiqué que le bâtiment battait pavillon norvégien. Le *Petrobulk-Ruler* croisait au large de l'émirat de Sharjah (Emirats arabes unis). — *(AFP.)*

Les affrontements dans les territoires occupés par Israël

Premier « raid punitif » de colons en Cisjordanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début du conflit dans les territoires occupés, une bande de colons israéliens a mené un « raid punitif » dans un village de Cisjordanie. L'opération a d'autant plus frappé ici qu'elle s'est produite à Anabta (au nord-ouest de Naplouse), quelques heures à peine après que deux jeunes Palestiniens (vingt et un ans et dix-sept ans) de cette localité eurent été tués dans un affrontement avec l'armée.

Depuis, une Palestinienne, blessée lors de cet incident, est décédée. Les colons sont arrivés, lundi 1er février, dans la soirée, en convoi d'une vingtaine de voiture, traversant Anabta vers 22 h 30 au rythme de grands coups de klaxon. Ils sont ensuite descendus de leurs véhicules pour aller briser des fenêtres de maisons et des pare-brise de voitures garées dans la rue principale. Quelques instants plus tard, l'armée intervenait et chassait les intrus. Un porte-parole militaire a assuré que l'armée allait porter plainte et exiger que les colons soient traduits en justice. L'affaire est d'autant plus gênante pour l'armée que le village d'Anabta est en principe placé sous couvre-feu et ses accès strictement contrôlés par des barrages de soldats.

Depuis plusieurs semaines, il ne se passe guère de jours sans que les voitures ou les autobus des Israéliens résidant en Cisjordanie soient la cible de jeunes manifestants. Mais, jusqu'à lundi, les colons s'étaient abstenus de toute intervention, comme s'ils s'efforçaient de ne pas envenimer une situation dont ils sont l'un des enjeux.

Mardi, à Tulkarem (Cisjordanie), un jeune Palestinien a été blessé par un tir à balles réelles et un adolescent a perdu un œil après avoir reçu une balle en caoutchouc, selon des sources locales.

D'autre part, le premier ministre, M. Shamir, devait dépêcher à Paris un de ses collaborateurs, M. Eliakim Rubinstein (secrétaire du gouvernement), pour y rencontrer le roi Hussein, en visite en France, et s'entretenir avec le souverain jordanien des idées avancées par les Etats-Unis pour relancer des négociations de paix. Le chef du gouvernement a également envoyé aux Etats-Unis un de ses plus proches conseillers, le député Dan Meridor, cependant qu'on annonçait une prochaine tournée dans la région de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient.

ALAIN FRACHON.

Le président Moubarak regrette l'« immobilisme américain »

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a regretté, mardi 2 février, lors d'un entretien avec le premier ministre français, M. Jacques Chirac, l'« *immobilisme américain* » sur le dossier israélo-palestinien. MM. Chirac et Moubarak, qui se sont rencontrés durant une heure et demie, lors d'un petit déjeuner de travail, ont essentiellement évoqué la situation dans les territoires occupés. M. Moubarak a fait part à M. Chirac des résultats de sa visite à Washington. Il a exprimé sa « *déception* » concernant l'« *absence d'évolution de l'attitude américaine* » et de la « *cordialité des rapports américano-israéliens* ». Il est rentré des Etats-Unis « *convaincu* » qu'il n'y aura pas d'évolution de la position de l'administration de Washington d'ici aux prochaines élections. A ce propos, le président égyptien a déclaré que le veto opposé par Washington au projet de résolution du Conseil de sécurité « *ne contribuerait pas à calmer la situation dans les territoires occupés* ».

Le pessimisme de M. Moubarak au sujet de l'« *immobilisme* » de la politique des Etats-Unis rejoint celui exprimé par le roi Hussein de Jordanie avant son périple européen. Le souverain hachémite, arrivé mardi à Paris, devait s'entretenir, mercredi, avec le président Mitterrand à l'Elysée et rencontrer, jeudi, M. Jacques Chirac. Ce dernier, interrogé sur Antenne 2, n'a pas voulu commenter le veto américain, mais a fait part de sa « *préoccupation* » concernant la situation dans les territoires occupés. « *La France*, a-t-il dit, *n'a pas voté contre Israël* », ajoutant qu'il refusait de porter des « *jugements hâtifs* » concernant les méthodes utilisées par les Israéliens.

LIBAN

Le Français assassiné à Beyrouth était un agent secret

M. Jacques Chirac a réagi, mardi 2 février, à l'assassinat d'un Français, le même jour, dans le secteur chrétien de Beyrouth *(nos dernières éditions du 3 février)*, en exprimant sa « *consternation* » et son « *incompréhension* ». « *Les initiatives prises souvent à l'extérieur du Liban ont sur ce pays des conséquences dramatiques et la solution ne sera pas trouvée exclusivement à l'intérieur du Liban, mais par une maîtrise des forces qui, de l'extérieur, déstabilisent en permanence ce malheureux pays* », a déclaré le premier ministre à Antenne 2.

Selon de bonnes sources, cet assassinat ne serait pas lié à l'affaire des otages. Il s'agit du troisième attentat en trois mois contre des Français dans le secteur chrétien de Beyrouth, où vivent la grande majorité des six mille Français du Liban. Ceux qui demeuraient dans le secteur ouest de Beyrouth l'ont quitté après la vague d'enlèvements visant les étrangers.

Deux gendarmes français avaient été tués et un troisième grièvement blessé le 29 octobre à Dora, dans la banlieue chrétienne au nord de Beyrouth. Le 11 novembre, c'est un ingénieur français, Richard Gimpel, qui avait été blessé dans sa voiture sur une autoroute au nord de Beyrouth. Il est mort des suites de ses blessures le 24 novembre. En outre, le 18 septembre 1986, l'attaché militaire français, le colonel Christian Gouttière, avait été assassiné à l'entrée de l'ambassade de France dans la banlieue de Beyrouth.

BEYROUTH
de notre correspondant

L'assassinat du ressortissant français Jacques Merrin — c'est le nom fourni à Paris, mais le passeport de la victime portait celui de Meurant — perpétré le mardi 2 février dans le secteur chrétien de la capitale libanaise est-il un message politique à la France, — lequel, et de qui ? — ou s'agit-il de la liquidation d'un agent des services secrets ? Les deux possibilités peuvent d'ailleurs fort bien se conjuguer. L'hypothèse du règlement de comptes aux mobiles personnels a été rapidement abandonnée après que Paris eut quasiment reconnu que la victime appartenait à ses services secrets.

L'ambassade de France à Beyrouth souligne pour sa part que Jacques Merrin, vingt-sept ans, était connu de ses services comme « représentant de commerce » en tabac selon les uns, en équipement électronique selon les autres.

Les médias du camp chrétien rapportent que Merrin, quand il a été intercepté devant sa voiture et assassiné, sortait d'un rendez-vous à la sûreté libanaise, où il aurait rencontré soit un commissaire soit même le directeur de cet organisme de sécurité. On confirme de source sûre que l'homme se trouvait en effet à la sûreté sans pour autant se prononcer sur la nature de l'entrevue. Simple formalité — mais aurait-il, dans ce cas, été reçu à ce niveau ? — vente de matériel électronique ou coopération entre services de sécurité ?

Autre thèse des mêmes médias : la voiture des assassins, finalement deux et non trois hommes dans une Peugeot bleue, était arrivée le matin de Beyrouth-Ouest (secteur musulman) par le passage du Musée. Après avoir attendu la victime — ce qui suppose une complicité à l'intérieur de la sécurité, le rendez-vous y ayant été pris quarante-huit heures plus tôt, — et avoir commis leur forfait, ils sont vite repassés de l'autre côté de la ligne de démarcation. Dans un communiqué sur l'attentat, les Forces libanaises (milice chrétienne) soutiennent qu'il a été préparé dans les « *antres du terrorisme dans les régions occupées* » (c'est-à-dire, dans la terminologie des FL, en secteur musulman sous contrôle syrien). Pour la milice chrétienne, le meurtre aurait eu pour objet non seulement d'effrayer la communauté française du Liban et les étrangers en général — repliés en quasi-totalité en secteur chrétien — pour couper ce pays, singulièrement le camp chrétien, de ses amitiés internationales, mais aussi pour « *pour porter atteinte aux services officiels libanais et à la stabilité dans les régions libérées* » (c'est-à-dire dans le réduit chrétien).

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Nord

L'explosion d'un train de munitions en décembre dernier a fait 120 morts

Un train chinois chargé de munitions a explosé en Corée du Nord, non loin de la frontière chinoise, tuant cent vingt personnes et en blessant cinq mille autres, a annoncé, le mardi 2 février, le quotidien de Hongkong *Sing Tao* ; l'information a été confirmée par le général Menetrey, commandant des forces conjointes américano-sud-coréennes. L'explosion — qui n'a pas été annoncée par Pyongyang et a été démentie par Pékin — se serait produite en décembre dernier dans la gare militaire de Kanggye, entièrement détruite, de même que toute construction dans un rayon de plus de 2 kilomètres. On ne sait s'il s'agit d'un accident ou d'un sabotage, mais les autorités chinoises et nord-coréennes ont renforcé leurs mesures de sécurité le long de la frontière. — *(Reuter, AFP.)*

URSS

Le discours présumé de M. Eltsine serait « un faux »

A la suite de la publication par *le Monde* du 2 février du discours présumé de M. Eltsine devant la session plénière du comité central du PC soviétique le 21 octobre dernier, M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a fait savoir que ce texte « *n'est rien de plus qu'un faux* ». « *Boris Eltsine n'a rien dit de pareil au cours du plénum* », rapporte à ce sujet l'agence Tass, qui ajoute : « *Il est bizarre que la rédaction du journal, qui doutait de l'authenticité de ce texte, l'ait publié quand même.* »

[Nous avions en effet pris nos distances vis-à-vis de ce document, mais il faudrait davantage que le démenti de M. Guerassimov pour entraîner les convictions dans un sens ou dans l'autre. Si « fabrication » il y a, elle est visiblement l'œuvre de milieux très familiers de la vie politique à Moscou. Le meilleur moyen de couper court à ces spéculations — et de pratiquer la « glasnost » — ne serait-il pas de publier une version officielle du discours de M. Eltsine, authentifiée par l'auteur ?]

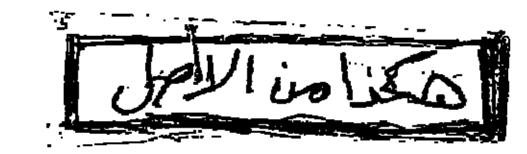
Arrestation d'un militant estonien

Notre confrère Noël Mamère, réalisateur de l'émission « Résistances » sur Antenne 2, nous signale qu'il vient d'apprendre l'arrestation de Heiki Ahonen, militant estonien qui avait osé afficher ses opinions nationales dans l'émission consacrée à l'Union soviétique le 17 décembre dernier.

Avant cette arrestation, l'administration soviétique avait fait subir une série de tracasseries à Ahonen pour lui « faire payer » cette liberté de parole devant une télévision occidentale. Pourtant, sur une interrogation de la presse française, le représentant de l'agence Novosti à Paris avait indiqué que Heiki Ahonen n'était l'objet d'aucune poursuite.

Après cette déclaration, on a proposé à Ahonen l'expulsion pure et simple d'Union soviétique. Il a *refusé*. Aujourd'hui, il est arrêté pour refus d'accomplir une période militaire. Il est passible de sept années d'emprisonnement.

Conscient de la responsabilité de « Résistances » dans cette affaire, Noël Mamère « *appelle tous ceux qui, dans notre pays et dans notre profession, se sentent concernés par les droits de l'homme à soutenir Ahonen dans ce combat pour la liberté* ».



Diplomatie

La préparation du conseil européen des 11 et 12 février

« Des zones importantes de désaccord subsistent »

déclare Mme Thatcher en présence du chancelier Kohl

LONDRES
de notre correspondant

La visite du chancelier Kohl dans la capitale britannique, mardi 2 février, n'a pas permis de surmonter les divergences entre Bonn et Londres, à propos de la politique agricole commune. M. Kohl a tenté, maladroitement, de détendre l'atmosphère en affirmant que *« Margaret avait déployé pour le convaincre tous ses charmes, qui sont considérables »*. L'intéressée a répondu sèchement que le mot *« charmes »* était quelque peu excessif et qu'il valait mieux parler de *« bonne volonté »* de sa part... Elle a révélé que les conversations avaient été *« rudes »*.

Il est de notoriété publique que M. Kohl et Mme Thatcher n'ont pas beaucoup d'atomes crochus. Cette absence réciproque de sympathie n'a pas favorisé le dialogue. Mme Thatcher a déclaré, mardi, lors d'une conférence de presse conjointe avec le chancelier : *« Des zones importantes de désaccord subsistent. »*

Le premier ministre britannique est bien décidé à faire approuver à Bruxelles des mesures contraignantes pour réduire les excédents de céréales et d'oléagineux de la Communauté. Elle souhaite que des pénalités automatiques en matière de prix soient établies. Elle n'est pas entièrement hostile à l'idée de subventions accordées, là où il y a surproduction, aux agriculteurs qui mettraient temporairement leurs champs en jachère, comme le proposent les Allemands de l'Ouest, mais elle ne veut considérer ce mécanisme que comme l'un parmi d'autres, plus importants à ses yeux.

La presse britannique souligne que la Dame de fer maîtrise mieux ces dossiers techniques que le chancelier, ce qui expliquerait la mauvaise humeur de ce dernier. Ce n'est pourtant pas faute de se rencontrer si les deux dirigeants ne parviennent pas à s'entendre ; ils se sont vus au total à cinq reprises au cours de l'année passée.

Le quotidien l'*Independent* donne raison sur les questions agricoles à Mme Thatcher, dont le seul tort serait de se montrer trop dure sur d'autres dossiers, comme l'aide aux régions européennes les moins développées, la formation et la recherche dans les technologies de pointe.

Un avantage acquis

Mme Thatcher a mis en garde son interlocuteur contre la tentation de laisser les choses en l'état en attendant le sommet européen de Hanovre en juin prochain et de faire en quelque sorte l'impasse sur un échec à Bruxelles. *« Ce serait une erreur de penser que l'on gagnerait à repousser la décision »*, a-t-elle déclaré. Le chancelier Kohl a répété, de son côté, que *« toute réforme agricole devrait être socialement acceptable »*, c'est-à-dire, en clair, ne pas trop lasser les agriculteurs allemands, lesquels sont aussi des électeurs...

La Dame de fer ne veut pas en tout cas entendre parler d'un compromis dans lequel serait mis dans la balance le « rabais » consenti chaque année depuis le sommet de Fontainebleau, en 1984, à la Grande-Bretagne sur son apport au budget communautaire. Cette compensation est, selon elle, une question à part et un avantage acquis.

La peur d'être isolée ne joue pas un grand rôle dans l'attitude de Mme Thatcher. Dix pays européens sur douze approuvent le compromis proposé par la RFA : la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas, y sont hostiles. *« Nous avons l'habitude d'être seuls à avoir raison, cela ne nous effraie pas »*, remarquait il y a quelques jours avec une satisfaction évidente un proche conseiller de Mme Thatcher.

D. Dh.

La porte n'est pas fermée au compromis, estime-t-on à Bruxelles

BRUXELLES
de notre correspondant

Le « conclave » que les ministres des affaires étrangères des Douze ont consacré lundi 1er et mardi 2 février à la préparation du conseil européen des 11 et 12 février a permis, de l'avis général, un rapprochement des positions. A l'issue de la réunion, M. Hans Dietrich Genscher, le ministre allemand des affaires étrangères, qui présidait les travaux, a estimé qu'il avait en main des éléments suffisants pour suggérer au chancelier Kohl un projet de compromis comportant un nombre très limité d'options ouvertes. Dans son esprit, il faut éviter qu'une fois de plus les chefs d'Etats et de gouvernements ne s'enlisent dans des débats techniques inextricables. Ce document, qui servira de base aux travaux du conseil européen, sera adressé lundi ou mardi par la présidence allemande aux partenaires.

Assurer la maîtrise de la production

« Les tours de table ont été rapides et utiles. On n'a entendu cette fois aucune de ces déclarations de principe qui foudroient l'adversaire et ferment la porte au compromis », expliquait un diplomate français en concluant que ce « conclave » avait été un exercice sérieux. Sir Geoffrey Howe, le secrétaire au Foreign Office, qui, la semaine précédente, avait attaqué le projet de compromis agricole proposé par la présidence allemande et approuvé par dix pays-membres, a certes réédité ses demandes, mais, a estimé M. Jean-Bernard Raimond, *« avec modération »*. Il est vrai que s'agissant des Britanniques, il y a un problème de double langage qui rend plus difficile l'évaluation de leurs positions. Alors que Sir Geoffrey, à Bruxelles, se montrait conciliant, Mme Margaret Thatcher, à Londres, tenait des propos intransigeants au chancelier Kohl. La nouvelle parvenue mardi soir à Bruxelles, tout en mettant en relief ce que ce conseil européen conservait d'incertitudes, n'a apparemment pas altéré l'optimisme raisonné des participants du conclave.

Le débat agricole porte surtout sur la manière d'assurer la maîtrise de la production et des dépenses des céréales, du colza, du tournesol et du soja, ainsi que sur l'instauration d'un programme limité d'encouragement à la mise en jachère des terres cultivées. Les diplomates et experts, familiers de ce dossier depuis l'été, voient très bien le compromis qui pourrait se dessiner : les Douze retiendraient le projet conçu par la présidence allemande voici dix jours en le rendant plus sévère pour tenir compte des souhaits britanniques et hollandais. Si cette perspective se confirmait, les Douze approuveraient un programme de baisse des prix des céréales de 12 % à 13 % sur quatre ans avec relativement peu d'échappatoires possibles, ainsi qu'un nouvel ajustement assez sévère des prix du colza et du tournesol...

Trois autres dossiers posent encore des problèmes majeurs : celui de l'aide aux régions les moins favorisées, avec les Espagnols essentiellement ; celui de la réforme de l'assiette de la contribution de chaque pays, avec les Italiens surtout ; enfin celui de la « compensation » britannique.

« Je suis de plus en plus convaincu que toutes les délégations ont intérêt à un succès ; qu'un nouveau revers comporterait pour toutes de réels désavantages, a cependant conclu M. Genscher. *La réussite du sommet est réalisable même si elle exige encore des efforts considérables de tous. »* Un langage de logique et de raison.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le chancelier autrichien Franz Vranitzky en visite privée à Paris

Le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, était attendu mercredi 3 février à Paris pour une visite privée de trois jours, à l'invitation de l'Institut français des relations internationales. Il en profitera néanmoins pour rencontrer jeudi le premier ministre, M. Jacques Chirac, et être reçu vendredi à l'Elysée par le président Mitterrand.

Cette visite fait suite à celle qu'avait affectuée en décembre dernier son ministre des affaires étrangères et vice-chancelier, M. Alois Mock, chef du Parti conservateur, avec lequel le Parti social-démocrate du chancelier partage le pouvoir à Vienne. Bien que fortement gênée sur le plan international par les retombées de l'affaire Waldheim, la diplomatie autrichienne est particulièrement active en ce moment pour hâter un rapprochement entre l'Autriche et la Communauté européenne en prévision du grand marché de 1992.

Avant de se rendre à Paris, le chancelier Vranitzky s'est arrêté pendant quarante-huit heures en Suisse pour y confronter son point de vue à ce sujet avec les autorités helvétiques. Il y a confirmé que l'Autriche n'exclut pas de demander à adhérer à la CEE, alors que la Suisse estime une telle démarche incompatible avec sa neutralité.

Amériques

ÉTATS-UNIS : à la veille du vote sur l'aide à la Contra

M. Reagan a fait une concession au Congrès

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président Reagan avait l'intention de lancer un appel solennel *« à la nation »* à la veille d'un vote décisif du Congrès sur l'aide à la Contra du Nicaragua, mais les trois principales chaînes de télévision américaines CBS, ABC et NBC en ont décidé autrement, faisant valoir qu'à leur avis le président n'aurait *« rien de nouveau »* à dire. Seule une chaîne câblée spécialisée dans l'information, CNN, a accepté de diffuser, mardi soir 2 février, le message présidentiel. L'appel de M. Reagan, destiné à faire indirectement pression sur le Congrès, est donc largement tombé dans le vide, confirmant la classe politique dans l'idée qu'on peut désormais sans risque majeur ignorer la volonté du chef de l'exécutif. Au moment où M. Reagan parlait, NBC diffusait une série au titre idoine : « Qui commande, ici ? »

Le discours de M. Reagan n'a pourtant pas été totalement sans surprise. Certes, il a comme prévu exalté, sur un ton presque épique, le rôle *« des courageux combattants de la liberté »* ; certes, il a dénoncé les turpitudes des sandinistes et le danger d'un Nicaragua communiste et surarmé ; certes, il a lancé un solennel avertissement : *« Demain, il sera trop tard... »*

Mais, en dépit de cette vigoureuse rhétorique, M. Reagan a fait une concession de dernière minute : il s'est engagé à consulter le Congrès, et à respecter son avis, avant de débloquer la partie militaire de l'aide qu'il demande pour les « contras » et qui représente 10% de l'ensemble (3,6 millions de dollars, pour un total de 36 millions).

Si, le moment venu (en principe, à la fin du mois de mars), le Congrès adopte une résolution par laquelle il considère que le Nicaragua respecte le plan de paix, et s'il y a accord pour un cessez-le-feu, *« j'honorerai cette résolution et bloquerai les livraisons de munitions »*, a précisé M. Reagan.

Une empoignade

Cela suffira-t-il à convaincre les quelques parlementaires qui hésitaient encore à la veille du vote — une vingtaine — et sont seuls en mesure de faire pencher la balance ? *« C'est trop peu, et c'est trop tard »*, affirmait un responsable démocrate après le discours de M. Reagan. La Maison Blanche veut croire, elle, que l'affaire est encore jouable.

De part et d'autre, la semaine qui vient de s'écouler a été consacrée à un extraordinaire travail de « lobby », tandis que certains représentants n'hésitaient pas à marchander leur voix : un représentant démocrate du Maryland a ainsi carrément déclaré à M. Reagan, que s'il voulait sa voix, il faudrait, en échange, que l'administration renonce à supprimer une unité navale dans sa circonscription. En réalité, les positions sont plus nuancées qu'elles ne le paraissent, et l'affaire de l'aide à la Contra apparaît un peu comme le prétexte à une bataille politique d'envergure, une empoignade pour le prestige.

En effet, l'administration, dans l'espoir de sauver ce qui peut encore l'être, a tant réduit le montant de ses exigences en matière d'aide militaire — 3,6 millions de dollars, bloqués sur un compte — qu'il s'agit désormais surtout pour elle d'une question de principe : montrer aux sandinistes que tout pour eux n'est pas encore gagné, montrer aux « contras » que Washington ne les abandonne pas, et montrer aux Américains que M. Reagan est encore président.

De l'autre côté, l'unité de façade cache de profondes lézardes et un certain malaise : bon nombre de démocrates redoutent de se voir demander des comptes, au cas où M. Ortega oublierait rapidement ses promesses, et ne souhaitent pas donner non plus l'impression qu'ils sacrifient les « contras ». C'est pourquoi les responsables démocrates de la Chambre et du Sénat ont déjà fait savoir que, aussitôt après avoir rejeté les demandes du président, ils proposeraient eux-mêmes un « paquet » pour une aide purement humanitaire, qui permettrait aux combattants anti-sandinistes de survivre.

Enfin, preuve supplémentaire que les avis sont moins tranchés qu'on ne pourrait le supposer, un éditorial publié, mercredi, par le fort libéral *Washington Post* : le quotidien fait une large place aux arguments des démocrates, mais ajoute qu'à son avis les faits prouvent le contraire, et que la politique de la carotte et du bâton a prouvé son efficacité sur les dirigeants sandinistes. Voilà au moins une petite consolation, pour un président qui risque d'en avoir bien besoin.

JAN KRAUZE.

● **SALVADOR : treize personnes exécutées par les « escadrons de la mort ».** — Les corps de treize personnes, poignets attachés, yeux bandés et portant des traces de torture pour la plupart, ont été retrouvés ces deux dernières semaines au Salvador, a annoncé, mardi 2 février, la commission salvadorienne des droits de l'homme, qui a mis en cause les « escadrons de la mort ». — *(AP.)*

● **ÉTATS-UNIS : ouverture du procès de deux membres du Ku Klux Klan.** — Le procès de deux membres du KKK, accusés du meurtre d'un adolescent noir de dix-neuf ans, s'est ouvert mardi 2 février à Mobile (Alabama). Bennie Jack Hays, soixante-douze ans, et son beau-fils, Franck Cox, trente-deux ans, sont accusés de l'assassinat de Michael Donald, retrouvé pendu après avoir été battu à mort, en mars 1981, dans un quartier résidentiel de Mobile. Le fils de Hays, Henry Francis, qui faisait partie des meurtriers, a déjà été condamné à mort et un autre comparse à la prison à vie. — *(AFP.)*

● **Mort de G. Mennen Williams, ancien gouverneur du Michigan.** — G. Mennen « Soapy » Williams, héritier de l'empire des cosmétiques Mennen et surtout gouverneur démocrate du Michigan pour une durée record de six mandats avant d'être élu à la tête de la Cour suprême de l'Etat, est mort, mardi 2 février, d'une hémorragie cérébrale. Célèbre pour ses nœuds de cravates blanches à pois verts, celui qui fut en son temps, un zélote de New Deal, avait été élu gouverneur en 1949, il devait le rester jusqu'en 1960, ne perdant en cinquante ans de carrière qu'une seule élection lorsqu'il voulut se présenter au Sénat en 1966.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : une épreuve de force assez risquée

Mme Thatcher espère diviser les infirmières en grève

Spectacle étonnant, mardi 2 février, devant Maudsley Hospital, un des principaux hôpitaux psychiatriques de Londres : infirmiers, infirmières et personnel de service avaient formé un piquet de grève devant l'entrée de l'hôpital et haranguaient les passants, leur voix souvent couverte par le son tonitruant d'un transistor jouant à pleine puissance de la musique afro-américaine. Certains patients venus pour une consultation de jour et même quelques malades hospitalisés s'étaient joints au groupe.

LONDRES
de notre correspondant

Les infirmières d'une quarantaine d'hôpitaux londoniens ont cessé le travail, mercredi 3 février, pour réclamer des augmentations de salaire. Les moins payées d'entre elles gagnent environ 6 000 F par mois, les surveillantes en fin de carrière par plus de 10 000 F.

La grève est également suivie en province dans des villes telles que York, Leeds, Coventry, Birmingham, Southampton, Sheffield et Nottingham. Des mouvements comparables avaient agité les hôpitaux publics lors de l'hiver 1981-1982, mais c'est la première fois dans l'histoire britannique que des infirmières se déclarent officiellement en grève. A l'hôpital St-Bartholomew de Londres, par exemple, on n'avait jamais vu cela depuis la fondation de l'institution en 1123.

La grève se préparait depuis plusieurs semaines, et les signes avant-coureurs n'avaient pas manqué. Comme elle l'a fait avec les mineurs de charbon en 1984-1985, Mme Thatcher ne semble pas mécontente de croiser le fer avec une catégorie de salariés du secteur public dont elle entend bien briser la détermination. Mme Thatcher avait d'abord adopté un profil bas, laissant se dépêtrer le ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. John Moore, lui-même à peine remis d'une pneumonie qu'il a soignée dans un établissement privé... Le premier ministre s'est saisie du dossier dans les dernières semaines de janvier et semble appliquer la méthode qui lui a si bien réussi avec les mineurs : diviser pour régner.

Tous les quotidiens du mercredi 3 février sont en effet remplis de « fuites » concernant un plan gouvernemental d'augmentations sélectives des employés du Service national de santé. Selon ce projet, les salaires moyens ne s'accroîtraient que de 3 % en 1988 alors qu'une inflation de l'ordre de 4,5 % est prévue. Mais des hausses considérables, parfois supérieures à 10 % seraient accordées aux infirmières de la région londonienne et du sud du pays ainsi qu'au personnel travaillant dans les unités de soins intensifs et les salles de réanimation.

La philosophie qui sous-tend ce projet est que les vocations se font rares à Londres et surtout dans le Sud alors que les infirmières se bousculent à l'embauche en Ecosse et dans le nord de l'Angleterre, en raison de la désindustrialisation et du chômage. Il faut en outre tenir compte du coût de la vie plus élevé dans la capitale et dans le Sud prospère du pays. Le résultat est évidemment de créer des divisions géographiques et catégorielles entre les infirmières. Le secrétaire général du syndicat des employés du Service de santé, M. Hector McKenzie, a déclaré mardi soir que ces révélations équivalaient à *« jeter une allumette dans un réservoir d'essence »*.

La grande misère des hôpitaux publics

Il est plus que probable que ces « fuites » ont été sciemment organisées, et la volonté d'en découdre est évidente aussi bien chez Mme Thatcher que dans l'opposition travailliste, laquelle, M. Neel Kinnock en tête, bat le rappel de ses troupes sur le thème de la grande misère — d'ailleurs indéniable — des hôpitaux publics.

Mme Thatcher n'est pas assurée du même succès qu'avec les mineurs. Les infirmières sont populaires en Grande-Bretagne. Selon un sondage Gallup publié par le *Daily Telegraph*, 92 % des Britanniques estiment que les infirmières devraient obtenir une *« importante augmentation »* de salaire, et 79 % d'entre eux ont de la sympathie pour les grévistes, tandis que 17 % seulement se déclarent hostiles.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Les lords et les homosexuelles

Dans une scène digne de Tarzan, trois militantes homosexuelles ont fait irruption, mardi 2 février, au beau milieu de la Chambre des lords, où les pairs du royaume votaient un projet de loi controversé interdisant aux municipalités d'aider les organisations d'homosexuels.

Avec un style à faire pâlir d'envie les commandos parachutistes de Sa Majesté, les trois jeunes femmes, dont l'une arborait une chevelure rouge vif, se sont lancées, à l'aide de cordes, de la tribune du public pour atterrir dans une cohue indescriptible au milieu des lords aux cris de *« Homos et fières de l'être »*. Elles ont été aussitôt interpellées par les gardes d'honneur et l'huissier de service, tandis qu'une douzaine de leurs consœurs manifestaient bruyamment dans la galerie, lançant moults quolibets à l'adresse des vénérables pairs, ébahis.

Auteur d'un ouvrage sur les anecdotes de la Chambre des lords, l'écrivain Stuart Braham n'en revenait pas lui-même. *« C'est vraiment sans précédent »*, relevait-il, en soulignant que la colère des protestataires n'était pas totalement injustifiée. *« La liste de pairs homosexuels est longue. Ce texte est hypocrite »*, a-t-il estimé. — *(AFP, Reuter.)*

Europe

AUTRICHE

Revirement yougoslave dans l'affaire Waldheim ?

Le suspense sur le télégramme publié lundi par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, d'où il ressortait que M. Kurt Waldheim aurait personnellement ordonné la déportation de quatre mille Yougoslaves en 1942, demeurait entier, mercredi 3 février, après l'échec d'une tentative de l'historien ouest-allemand Manfred Messerschmidt pour en retrouver la trace. Ce dernier a quitté *Zagreb* mardi pour Vienne, après avoir fouillé pendant quatre heures les archives de Croatie. S'il s'y est vu remettre d'autres documents liés à celui du *Spiegel*, il a en revanche indiqué avoir obtenu l'assurance que l'original du télégramme en question ne se trouvait dans aucune des trois grandes archives regroupant les documents de l'ancien « Etat indépendant croate » – créé par les nazis – à Zagreb et à Belgrade.

Le colonel Antun Miletic, directeur des archives militaires de Belgrade, lui aurait fait savoir que cet original se trouve entre des mains privées. Renonçant à rencontrer son confrère yougoslave Dusan Plenca, qui en a fourni copie au *Spiegel*, M. Messerschmidt a estimé que le devoir de ce dernier était maintenant de *« rendre ce document public, s'il sait où il se trouve »*.

BONN
de notre correspondant

L'affaire Waldheim est-elle entrée dans une nouvelle phase ? Si le document publié, lundi 1er février, par le magazine ouest-allemand *Der Spiegel* se révélait authentique, plus aucun doute ne subsisterait sur l'implication directe du lieutenant Waldheim dans les crimes de guerre commis par la Wehrmacht dans les Balkans.

Selon le journaliste de Hambourg chargé de cette affaire par le *Spiegel*, M. Hans Peter Martin, une copie du télégramme lui a été remise par l'historien yougoslave Dusan Plenca, ancien directeur des archives militaires de Belgrade, aujourd'hui retraité. Ce dernier conserve par devers lui l'original, mais a remis au journaliste du *Spiegel* une déclaration sous serment certifiant qu'il s'agit bien d'un document authentique provenant du fonds d'archives de l'Etat croate, transporté après la guerre de Zagreb à Belgrade. La réputation de M. Plenca, historien sérieux et ancien partisan, a convaincu le *Spiegel* qu'il s'agissait bien là d'un document authentique.

Selon certaines sources, la publication de ce télégramme, qui pourrait être suivie de celle d'autres documents allant dans le même sens, serait le signe d'un revirement de l'attitude du gouvernement yougoslave à l'égard de M. Waldheim. Dans cette hypothèse, M. Dusan Plenca ne serait que l'intermédiaire entre le *Spiegel* et une fraction de la direction de la Ligue des communistes de Yougoslavie, qui aurait décidé d'en finir avec le silence observé depuis l'époque de Tito sur le cas Waldheim. La publication de ces informations en première page de *Borba*, organe central de la Ligue des communistes, le mardi 2 février, et le traitement privilégié accordé à ces révélations par l'agence de presse officielle Tanyoug et la télévision yougoslave sont de nature à conforter cette interprétation.

PANCHO

Un signe de « détitoïsation »

D'autres observateurs de la vie politique yougoslave voient même dans cette affaire un signe de la *« détitoïsation »* menée à l'initiative d'anciens partisans qui estiment le moment venu de déboulonner quelque peu l'idole.

Peut-il subsister un doute sur l'authenticité du document et sur le rôle joué par Kurt Waldheim dans le massif de la Kosara ? La présidence autrichienne fait valoir que des documents concernant le passé de M. Waldheim ont été récemment proposés pour des sommes très importantes à des journalistes étrangers. L'appât du gain aurait pu ainsi conduire des personnages sans scrupules à fabriquer habilement des faux rémunérateurs.

Tant que le télégramme, dans sa version originale, n'aura pas été expertisé, un doute peut subsister, même si l'on peut penser qu'un éventuel faussaire n'aurait pas commis d'erreur d'addition dans le nombre total des prisonniers à « transférer » (il y en a vingt de trop entre le chiffre global et celui des prisonniers répartis entre les deux camps).

En revanche, le rôle du lieutenant Waldheim dans l'état-major du « groupe de combat de Bosnie occidentale » est établi avec certitude. Il était, contrairement à ses affirmations, responsable – avec le capitaine Plume, qu'on dit encore vivant en RDA – non seulement de l'approvisionnement des troupes, mais aussi de l'installation des camps de prisonniers et du tri de ces derniers, envoyés soit en Allemagne, soit en Norvège. Cette évidence ressort d'un autre document dont l'authenticité n'a pas été contestée par M. Waldheim, publié le mois dernier par l'hebdomadaire *Stern*, qui décrivait les attributions du département 1 B, dont le capitaine Plume et le lieutenant Waldheim étaient les seuls responsables.

L'affaire Waldheim, d'une confrontation austro-américaine et, accessoirement, austro-israélienne, s'est-elle transformée aujourd'hui en une épreuve de force entre la présidence autrichienne et une partie de la direction yougoslave ? Dans ce contexte, le rapport de la commission des historiens mise en place par le gouvernement de Vienne – qui doit être remis, le 8 février, au chancelier Vranitzky – verrait son importance diminuer. Les membres de cette commission en sont conscients et tentent d'avoir accès aux documents yougoslaves pour ne pas voir leurs conclusions rendues caduques au moment où elles seraient connues. Le président autrichien reste, de son côté, persuadé qu'il est la victime d'un complot à multiples facettes et s'estime persécuté, non plus seulement par *« certains cercles de la côte est des Etats-Unis »* – entendez les milieux juifs américains, – mais également par la vindicte des anciens partisans yougoslaves, désireux de l'abattre.

LUC ROSENZWEIG.

POLOGNE

M. Lech Walesa se dit prêt à prendre la tête de tout mouvement de grève

Varsovie. – Le président du Syndicat dissous Solidarité, Lech Walesa, a haussé le ton mardi 2 février en déclarant que son organisation était prête, à tout moment, à prendre la tête des mouvements de grève qui pourraient se développer en Pologne, après l'entrée en vigueur, lundi, des hausses de prix.

La direction de Solidarité s'est bien gardée, jusqu'à présent, d'appeler à la grève ou à manifester publiquement contre les hausses de prix, consciente apparemment de l'ampleur du mécontentement et soucieuse de ne pas aggraver la situation.

Mais si la contestation se durcit dans les entreprises, Lech Walesa n'hésitera pas à apporter son appui aux ouvriers. *« Qu'une grève éclate n'importe où et j'y vais immédiatement »*, a-t-il déclaré alors qu'il venait de rencontrer le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, en visite en Pologne depuis samedi.

Le Prix Nobel de la paix s'est, par ailleurs, déclaré *« très satisfait »* du comportement des Polonais, qui n'ont pas eu de réaction *« émotionnelle »* mais s'efforcent de réfléchir aux types d'action à entreprendre pour lutter efficacement contre les augmentations des prix.

Ces déclarations du chef de l'opposition polonaise interviennent alors que la situation demeure très tendue dans les grandes entreprises du pays. Un peu partout, a-t-on appris de sources sûres, les ouvriers se sont mobilisés pour obtenir, dans les plus brefs délais, des augmentations de salaires importantes.

Dans les grands centres de production, dont les résultats économiques sont satisfaisants, les autorités sont prêtes à déployer de *« gros efforts »*, tant elles redoutent des *« désordres sociaux »*, a déclaré, de son côté, M. Zbigniew Bujak, un membre de la direction nationale de Solidarité.

Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a, pour sa part, lancé une sévère mise en garde à l'opposition, mardi après-midi, contre toutes les formes de *« provocation »* ou l'organisation de manifestations de rue. Il a, en outre, affirmé que le gouvernement n'accorderait aucune augmentation de salaire qui ne soit liée à une augmentation de la productivité des usines.

A Lodz, cependant, une grève a éclaté mardi à l'usine Skogar (industrie du cuir). Elle n'a duré que cinq heures et s'est terminée après que les ouvriers eurent obtenu une augmentation salariale de leur direction.

Plusieurs centaines de personnes ont, d'autre part, manifesté contre les hausses des prix, mardi soir dans la cité industrielle de Nowa-Huta, près de Cracovie (Sud), avant d'être dispersées par les forces de l'ordre. – *(AFP.)*



RDA

Le chanteur Stephan Krawczyk et son épouse ont été expulsés vers la RFA

BONN
de notre correspondant

Apparemment décidé à mettre un terme à la vague de contestation qui s'est développée en RDA à la suite des arrestations du 17 janvier dernier et des condamnations prononcées contre une douzaine de militants écologistes et de défenseurs des droits de l'homme, le gouvernement est-allemand a autorisé mardi 2 février l'émigration à l'Ouest du chanteur Stefan Krawczyk et de son épouse Freya Klier. Tous deux faisaient l'objet de poursuites pour *« trahison au profit de l'Ouest »*.

Après avoir utilisé la manière forte, tout semble indiquer que le régime de M. Honecker compte aujourd'hui sur la manière douce pour régler la question, espérant ainsi démoraliser et diviser l'opposition. L'avocat de Stephan Krawczyk et de Freya Klier, les deux figures les plus populaires des milieux contestataires est-allemands, a affirmé mardi que ses clients ont émigré en RFA *« à leur demande »*. Aucun des deux n'avaient pourtant, jusque-là, déposé une telle demande. Leur passage à l'Ouest pourrait en outre être suivi d'autres.

L'avocat est-allemand Wolfang Vogel, le négociateur habituel des échanges d'espions et du rachat des prisonniers politiques par la RFA, a estimé que *« les personnes emprisonnées seront libérées avant la fin de la semaine et qu'elles pourront émigrer en République fédérale si elles le désirent »*. Auparavant, il avait rencontré son interlocuteur ouest-allemand habituel, M. Ludwig Rehlinger, secrétaire d'Etat aux affaires interallemandes. Le gouvernement de Bonn, lui-même, avait paru ces derniers temps singulièrement embarrassé par les récents événements de RDA, qui risquaient de l'obliger à durcir son attitude à l'égard de la RDA.

L'annonce du départ vers l'Ouest des Stefan Krawczyk et de Freya Klier a suscité des sentiments mélangés dans les milieux d'opposition est-allemands, qui continuent à se rassembler chaque soir dans diverses églises de la capitale et en province. Le chanteur et son épouse avaient, en effet, jusque-là manifesté leur volonté de rester en RDA malgré les tracasseries de la police.

Depuis plusieurs mois, Stefan Krawczyk était interdit d'apparition publique, et les paroisses qui passeraient outre à cette interdiction étaient elles-mêmes menacées de lourdes amendes. Le départ du chanteur et de son épouse a provoqué un désarroi dans l'esprit de tous ceux qui s'étaient solidarisés avec eux depuis leur arrestation. Ce mouvement avait touché des personnes qui ne participaient pas habituellement aux activités des divers groupes de défense des droits de l'homme actifs de l'autre côté du mur. Les églises où l'on donnait après le culte des informations sur le sort des prisonniers et les actions à venir étaient chaque soir plus pleines.

Face à cette riposte du pouvoir, la contestation devrait marquer le pas et le fossé entre ceux qui se révoltent pour partir le plus vite possible vers l'Ouest et ceux qui se battent pour une transformation des conditions de vie en RDA même risque de s'approfondir.

L. R.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Difficile explication entre Londres et Dublin

Des ministres des gouvernements de Londres et de Dublin se sont rencontrés, le mardi 2 février, pour une première et délicate séance d'explication. Cette réunion faisait suite à la décision du gouvernement britannique, la semaine dernière, de ne pas poursuivre des policiers d'Irlande du Nord accusés d'avoir abattu, en 1982, six *« terroristes républicains »* présumés, ce qui a provoqué une certaine tension entre les deux pays.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Tom King, s'est entretenu pendant plus de cinq heures avec le ministre irlandais de la justice, M. Gerry Collins. Après avoir reconnu que de *« très sérieux et difficiles problèmes avaient été soulevés »*, il a précisé qu'une autre rencontre aurait lieu *« très prochainement »*. L'actuelle détérioration des relations entre la Grande-Bretagne et l'Irlande est la plus grave depuis la signature de l'accord anglo-irlandais sur l'Ulster en 1985. Dublin, qui avait réclamé la réunion de mardi, estime que Londres a failli à son engagement de restaurer la confiance de la communauté catholique d'Irlande du Nord envers la police et la justice britanniques.

Les policiers de la RUC (Royal Ulster Constabulary) sont accusés d'avoir abattu six terroristes présumés alors que ceux-ci étaient désarmés. Jugés et acquittés, les policiers ont ensuite reconnu avoir menti sur ordre de leur supérieur. Le ministre britannique a semblé, mardi, exclure une révision de la décision de justice, soulignant qu'il n'existait pas de précédent.

Dès l'annonce de la décision, Dublin avait, la semaine dernière, manifesté sa colère en annulant une réunion prévue entre les chefs de la RUC et de la Gardai (la police de la République d'Irlande). – *(AFP, Reuter.)*

Afrique

ANGOLA

Pretoria et Washington divergent sur le résultat de la mission Crocker

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a exprimé, le mardi 2 février, l'espoir de prochaines propositions de l'Angola pour un retrait des troupes cubaines en vue d'un règlement des problèmes du sud-ouest de l'Afrique. « Nous attendons *maintenant que les Angolais présentent un programme concret et réaliste pour un retrait progressif des forces cubaines [évaluées à quarante mille hommes], afin que nous puissions communiquer ces propositions aux Sud-Africains* », a déclaré M. Shultz au cours d'une déposition devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Il a qualifié les conversations qu'a eues la semaine dernière à Luanda le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, M. Chester Crocker d'*« évolution importante qui offre la promesse d'un règlement »* des problèmes de la région.

Sur le terrain, les forces armées angolaises ont affirmé, mardi, avoir tué 1763 maquisards de l'UNITA (opposition armée soutenue par Washington et Pretoria) l'année dernière dans la seule province de Moxico. Selon le commissaire (gouverneur) de la province, M. Jaime Baptista Donge, les forces gouvernementales ont capturé également 20 éléments de l'UNITA et saisi 640 armes de guerre et 7 tonnes de munitions diverses au cours de la même période.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Pour M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, l'accord de l'Angola sur le principe d'un retrait total des troupes cubaines n'apporte rien de nouveau. Il a fait remarquer que ce principe était acquis depuis longtemps, même s'il ne s'agissait auparavant que d'un désengagement partiel. Ce qui compte avant tout, a souligné le responsable de la diplomatie de Pretoria, c'est le calendrier, point sur lequel aucun progrès n'a été accompli jusqu'à présent. C'est, selon M. Botha, *« le facteur décisif »*. Il a précisé qu'il ne voyait rien *« de positif ou de constructif »* dans la déclaration américaine, et que tout désengagement des soldats de Fidel Castro n'intervenant qu'après la mise en œuvre de la résolution 435 des Nations unies concernant la Namibie serait *« une violation directe »* de l'accord avec les Etats-Unis à ce sujet.

M. Botha a ironisé sur la visite à Luanda de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, indiquant qu'elle avait été utile, car les autorités angolaises avaient admis pour la première fois qu'il y avait plus de 40000 Cubains sur leur territoire. Il a d'autre part déploré que le gouvernement de Pretoria ne soit pas associé à ces discussions et a fait remarquer qu'aucun règlement ne pourrait voir le jour sans y associer l'UNITA et le gouvernement intérimaire de Namibie mis en place par l'Afrique du Sud.

De leur côté, les autorités angolaises ont, elles aussi, atténué le triomphalisme américain en soulignant qu'elles étaient d'accord, *« dès 1982 »*, sur le principe du retrait et qu'elles ont toujours été prêtes pour la négociation du calendrier. De fait, un plan avait été élaboré dès la fin du mois de novembre 1984, mais il comportait de larges divergences entre Pretoria et Luanda, et devait rester lettre morte.

Seul élément nouveau, comme l'a fait remarquer le département d'Etat, pour la première fois il s'agit d'un retrait total. Auparavant, un contingent de Cubains devait stationner au nord du 16e parallèle pour protéger la capitale et les installations pétrolières de Cabinda. D'autre part, c'est également la première fois que des responsables politiques cubains ont participé aux pourparlers entre M. Crocker et les Angolais, les 28 et 29 janvier à Luanda.

M. B.-R.

GABON : le réaménagement de l'avion du président Bongo

La France règle une addition de 16 millions de francs

La France a versé 16 millions de francs pour l'aménagement intérieur du DC-8 du président gabonais Omar Bongo, affirme, dans sa dernière édition, *le Canard enchaîné*. L'hebdomadaire satirique publie un fac-similé d'un document du comité directeur du Fonds d'aide à la coopération (FAC), présidé par le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, duquel il ressort que cet organisme a donné, le 29 septembre dernier, l'autorisation de débloquer 16 millions de francs pour *« contribuer à la réalisation du nouvel aménagement intérieur du DC-8 de la présidence gabonaise »*. Le Gabon prend à sa charge le reste du financement de cette opération, qui revient au total à 26 millions de francs, selon le document.

Le détail des dépenses donne une idée du luxe de l'avion présidentiel sur lequel travaillent actuellement les techniciens de la compagnie UTA, selon *le Canard* :

– Aménagement des « igloos » (éléments de l'appartement présidentiel), 16,3 millions de francs ;

– Systèmes vidéo et stéréo, 4,2 millions de francs ;

– Aménagement de la zone arrière, 2,3 millions de francs ;

– Etudes, maquettage, certification, documentation, 3,2 millions de francs.

La justification de ces dépenses, selon le document du *Canard*, est ainsi libellée : *« L'aménagement semble être dans un état relativement correct, mais il est certain qu'il est totalement démodé au plan esthétique. »*

[Interrogé, un collaborateur de M. Aurillac ne voit *« rien dans cette affaire de scandaleux »*, et rappelle que le budget de réaménagement *« a été voté à l'unanimité »*, y compris par le représentant socialiste au FAC, M. Jean-Claude Porthesault. *« Les travaux,* ajoute-t-il, *reviendraient de toute façon moins cher que l'achat d'un nouvel appareil ».*]

EN BREF

● **THAÏLANDE : le conflit frontalier avec le Laos.** – L'URSS a officiellement appelé la Thaïlande à négocier son conflit frontalier avec le Laos, a annoncé, mardi 2 février à Moscou, un porte-parole soviétique. Entre-temps, Bangkok a démenti qu'un de ses chasseurs bombardiers ait été abattu, ainsi que l'avait annoncé Vientiane. Les Thaïlandais ont annoncé, en revanche, que leur aviation avait procédé à des bombardements dans la région des Trois-Collines *(le Monde* daté 3-4 janvier) que se disputent les deux pays. – *(AFP, UPI.)*

● **CHINE : l'agence Chine nouvelle inaugure de nouveaux locaux en France.** – L'agence officielle Chine nouvelle a inauguré, mardi 2 février, de nouveaux locaux à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), en présence de l'ambassadeur de Chine en France. Ce bureau servira de relais pour la plupart des postes européens et africains de l'agence.

● **PAKISTAN : exécution publique.** – L'assassin d'un enfant de cinq ans, qui avait commis son crime pour donner une coupe de sang à la femme qu'il aimait, a été pendu en public, le lundi 1er février, à Multan, au Pendjab. Quelque dix mille personnes ont assisté à l'exécution. La province du Pendjab a, en effet, rétabli le principe des exécutions publiques, malgré les protestations de plusieurs partis politiques. – *(Reuter.)*

● **Accord de pêche entre la CEE et le Sénégal.** – Aux termes du nouvel accord de pêche signé entre la CEE et le Sénégal, 66 thoniers et 35 palangriers de la Communauté européenne sont autorisés à pêcher dans les eaux sénégalaises. En contrepartie, la CEE versera 168 millions de francs au Sénégal dont 3,8 millions de francs iront au programme scientifique national et 3,8 millions à des bourses d'études. Le protocole est signé pour une durée de deux ans à partir du 29 février 1988.

هكذا من الأصل

Afrique

ANGOLA

...toria et Washington divergent ...le résultat de la mission Crocker

GABON : le déménagement de l'avion du président Bongo

...France règle une addition de 16 millions de francs

(Publicité)

Enquête

ÉTHIOPIE : les menaces de famine ou les défis de l'agriculture

La tradition contre la révolution

ADDIS-ABEBA
de notre envoyé spécial

LES montagnes aux flancs ridés et les hauts plateaux désertiques se succèdent à l'infini. Sur chaque sommet, loin de tout chemin, même secondaire, cinq ou six huttes défient l'altitude et l'isolement, protégées par ces églises coptes que l'on reconnaît à leur toit galbé. Assurément, Dieu est plus familier aux petits paysans du Tigré que les « trois Grâces » – Marx, Engels, Lénine, – dont les portraits dominent la place de la Révolution, à Addis-Abeba. Vues d'avion, la sécheresse et l'extrême dispersion de l'habitat rural du Nord sautent aux yeux. A la manière de Josué de Castro, qui établissait une « géographie de la faim » en survolant le Maroc des années 50, on peut repérer les formes et les couleurs de la tragédie agricole : tapis ocre et orangé des terres qui ne donnent plus rien ; tâches blanchâtres des sols labourés où la pluie n'est pas tombée ; ombres vertes autour des lieux de prière, traces des derniers arbres que la déforestation a épargnés ; figures géométriques des champs tirés au cordeau, signes d'un labeur humain non récompensé. Et cette érosion lancinante, transformée par le vent en colonnes de poussière, qui arrache bon an mal an 200 tonnes de couverture terrestre.



Quatorze ans après le renversement de l'empereur Haïlé Selassié, la « révolution agraire » du colonel-président Mengistu ne s'est pas acclimatée. Le « nouvel homme éthiopien » que devait incarner le paysan est resté perché comme un aigle, inaccessible, opposant la tradition au changement, et l'individualisme aux formes collectives de l'exploitation. Même la faim souvent ne l'a pas fait se déplacer. En 1984, il a fallu procéder à des largages de nourriture (air dropping) et d'eau potable pour atteindre ces survivants d'un autre monde.

L'agriculture reste pourtant l'activité cardinale de l'économie éthiopienne. Elle occupe près de 90 % de la population et représente environ la moitié du PNB qui, par tête d'habitant, est le plus bas de la planète (110 dollars). Encore embryonnaire – 17 % du PNB, – l'industrie est au mieux un complément du secteur rural qu'elle approvisionne – insuffisamment – en tracteurs ou en engrais. Par les hasards de l'histoire, la paysannerie éthiopienne a fait souche sur les hauts plateaux qui couvrent seulement le cinquième d'un territoire deux fois et demie grand comme la France.

« Visages brûlés »

Situation extraordinaire, 90 % des cultures et les deux tiers du cheptel national (soit 43 millions de têtes) se concentrent sur les sommets de l'ancienne Abyssinie exposés au grand soleil. Les Ethiopiens – de l'expression grecque « visages brûlés » – ont aussi subi comme une fatalité les famines qui frappent la Corne de l'Afrique depuis le neuvième siècle, avec une tendance à l'accélération (1). Ceux qui osent regarder l'horizon 2000 prévoient tous une catastrophe sans précédent si l'agriculture persiste à ne pas remplir sa fonction : assurer la sécurité alimentaire du pays. « *Pour y parvenir, il faudrait que la production augmente chaque année de 9 % jusqu'à la fin du plan décennal 1984-1994. C'est pratiquement impossible* », affirme le représentant de la FAO, M. Loerbroks. « *Moins de quinze pays en développement ont pu, par le passé, atteindre des progressions de récoltes supérieures à 5 % l'an.* » Lorsque le mener et le belg – grandes et petites pluies – respectent le calendrier, la production plafonne à 6 millions de tonnes. Le déficit céréalier chronique est de l'ordre de 350 000 tonnes. En cas de sécheresse, comme cette année, il peut tripler ou quadrupler. D'ici à la fin du siècle, l'« impasse alimentaire » représentera 2 millions de tonnes dans le meilleur des cas, et 7 millions de tonnes au pis... La poussée démographique accentue la menace de famines. Avant le recensement de 1984, les autorités s'attendaient à un chiffre de trente-cinq millions d'habitants. Elles en ont dénombré quarante-deux millions ! Avec une progression de 2,9 % par an – soit 1,35 million de personnes – la population accroît la pression sur les sols (2).

Activité ancestrale, le travail de la terre en Ethiopie est un levier sans point d'appui, bloqué par les incidences du climat, des habitudes et des choix politiques. L'agriculture est totalement pluviale et l'irrigation touche à peine 120 000 hectares sur les 8 millions mis en valeur. A l'est, le plateau de Danakil est l'endroit le plus chaud du globe, 118 mètres sous le niveau de la mer. De façon paradoxale, l'ancien royaume d'Axum passe pour le château d'eau de l'Est africain. Le Nil bleu y prend sa source. Les fleuves qui traversent la Somalie et le Kénya naissent dans un lit éthiopien.

Irriguer supposerait un investissement de 20 000 à 30 000 dollars par hectare, au moins deux fois plus élevé que dans le Sahel. Cette nature dominante enveloppe une paysannerie qui n'a jamais bénéficié d'une stimulation décisive. Au temps de l'empereur Ménélik, puis du régime féodal du Négus, les serfs livraient les trois quarts de leur récolte à la couronne et à l'Eglise (3). Malgré une redistribution des terres aux paysans, la révolution marxiste n'a pas modifié en profondeur leur état d'esprit. Produire davantage et sauvegarder l'environnement sont les mots d'ordre répétés à l'envi, preuve qu'ils restent sans écho.

Le jeu n'en vaut pas la chandelle : les agriculteurs sont tenus de livrer au gouvernement 50 à 75 % de leur récolte pour un prix dérisoire. Une partie du grain est réservée aux trois cent mille hommes de l'armée. Une autre est cédée aux coopératives urbaines qui distribuent ainsi, quasi gratuitement, l'équivalent de deux jours de nourriture par mois aux familles les plus démunies. Quant au reliquat de production qu'il ne consomme pas, l'agriculteur le vend sur le marché libre où il obtient, cette fois, des prix attractifs, compte tenu des besoins des villes.

Le système de quotas sous-payés incite le monde rural à livrer le minimum de marchandises aux citadins. Après la visite récente d'une délégation soviétique, le gouvernement éthiopien a admis qu'un peu de libéralisme serait propice à l'agriculture. Répondant aussi aux exigences posées par la communauté internationale pour engager une aide au développement, il a annoncé une augmentation – modeste – de 8 % des prix céréaliers. De son côté, la Banque mondiale se refuse à tout appui tant que la politique agricole ne sera pas chamboulée. « *Nous n'enregistrons aucun progrès sensible de la production, en particulier dans les régions qui pourraient dégager des surplus* », observe son représentant à Addis-Abeba, Michael Payson.

Muraille de Chine

Depuis 1974, la Banque a consacré 750 millions de dollars à l'Ethiopie. Elle serait prête à dépenser la même somme, dont 400 millions de dollars dans les trois prochaines années, si elle obtenait l'assurance d'une « nouvelle donne ». Benno Haffner, de la CEE, ne tient pas un autre langage. « *La convention de Lomé 3 prévoit 200 millions d'ECU de dons, et 30 millions de crédits à long terme pour le développement agricole. Mais le gouvernement devra s'engager à respecter certaines conditions* ». Parmi celles-ci figurent l'incitation à la production par les paix, l'apport d'intrants (engrais) et l'exploitation des terres à fort potentiel agricole. Fin décembre, les Ethiopiens ont proposé un plan qui va dans ce sens. Conscient du rôle de l'appui international dans son maintien au pouvoir, le président Mengistu semble prêt à composer. De l'avis même des fonctionnaires américains, il peut compter sur une administration efficace, peu corrompue, qui a appris à transmettre rapidement les décisions prises dans la capitale. Mais à l'image de la plupart des nations africaines, l'Ethiopie a trop longtemps négligé son secteur rural. C'est pour avoir feint d'ignorer jusqu'à la famine de ses « sujets », en 1973, que Haïlé Selassié perdit son trône l'année suivante.

« *S'ils restent dans les montagnes, les paysans n'ont aucune chance et ils n'en auront jamais. Il leur faut deux jours de marche pour accéder à une route, et l'isolement renforce leur manque de formation.* « Go west young man », *disaient naguère les Américains. Les Ethiopiens du Nord doivent faire pareil.* » Ces propos inattendus en pays marxiste sont tenus par M. Konopasky, l'ambassadeur de Pologne à Addis-Abeba. La réinstallation des ruraux – *resettlement* – que le président Mengistu considère comme la pierre angulaire de sa stratégie agricole, est aussi la plus contestée. Dès 1950, les Américains avaient suggéré au Négus un plan de déplacement des populations vers l'« eldorado » du Sud. L'idée resurgit en 1984, dans la panique de la famine. Précipitation, brutalités, séparations de familles, « captures » de candidats à la terre promise de Kaffa ou de l'Illubabor ; le *resettlement* évoque aujourd'hui encore le cauchemar.

A la sortie de Makalé, capitale du Tigré, trente-deux mille croix blanches rappellent que, en 1984, la famine a sévi. Au bout d'un terrain vague, deux mille hommes et femmes ont construit à la main un barrage de terre, « muraille de Chine » de 450 mètres de long, sur 10 de haut. Aux petites pluies d'avril, l'eau piégée irriguera 45 hectares de potagers. « *Il y aura des goyaves, des piments et des oranges* », annonce fièrement Afdou, responsable local de la BBC. Près du cimetière, autant d'eucalyptus que de tombes ont été plantés, parce que la vie doit, ici, l'emporter sur le néant. Plus loin, un barrage achevé irrigue une véritable oasis, bordée par un orphelinat de cinq cent soixante-dix enfants, dont les parents ont péri lors de la famine.

Mille deux cents kilomètres au sud, le Kaffa, berceau du café. Sommes-nous encore en Ethiopie ? La savane et les babouins feraient pencher pour le Kénya ; les bananiers et la riche végétation pour la Casamance. Dix mille sept cent cinquante « déplacés » vivent depuis 1985 à Kishé, 75 kilomètres après Jimma. A leur front marqué d'une croix, on reconnaît les enfants du Tigré, poussiéreux mais rayonnants. Pour la première fois cette année, l'association paysanne (4) a produit assez pour se nourrir sur les 1 525 hectares cultivés, malgré la faiblesse des rendements (8 quintaux de maïs à l'hectare). Sur les dix-sept tracteurs fournis par le gouvernement, six sont en état de marche. Les autres attendent une pièce ou une roue de rechange. « *La route est difficile jusqu'à Jimma* », reconnaît un paysan.

La « nursery » de semences est un gage de sécurité, comme les six lieux de stockage gardés par des hommes en armes. Mais un Tigréen peut-il être heureux au Sud ? « *J'ai perdu la beauté de mes plateaux, mais j'aime la beauté de cette nourriture* », confiait récemment l'un d'eux au chanteur de Band Aid, Bob Geldof. En 1986, certains sont pourtant repartis vers le Nord en apprenant qu'il avait plu. Ils ont dû rebrousser chemin au retour de la sécheresse. Inciter les « gens du Nord » à quitter la terre « fraîchement acquise » de leurs ancêtres nécessite une souplesse que le régime n'a jamais démontré dans sa gestion de l'agriculture. Pour le paysan des montagnes, abandonner la porte sous laquelle sont enterrés les cordons ombilicaux des siens est un arrache-cœur.

Nouveaux villages

Le regroupement dans les villages, autre volet de la « révolution rurale » n'a pas non plus sonné l'heure du réveil agricole. Depuis 1974, onze millions de paysans naguère éparpillés ont été installés dans de nouveaux villages. Ils ont troqué leurs huttes pour des baraques en pisé, aux toits en tôle, alignées en rang d'oignons. S'il conservent le plus souvent un statut de producteur individuel, l'apprentissage de la vie en voisinage les indispose. Leur champ est désormais à deux kilomètres de marche, exposé aux prédateurs. Dans les villages, ils n'ont souvent trouvé ni eau, ni école, ni services sanitaires, ni église...

Grâce aux regroupements de population, le parti peut entreprendre sans entrave une « œuvre » d'éducation et d'alphabétisation. Les cinq millions de radios distribuées par la Pologne crachent en continu la pensée du régime et des chants asiatiques, jusque dans les villages les plus reculés. Au nom d'une rationalité agricole, le pouvoir ne manque pas d'affaiblir la rébellion du Tigré et de l'Erythrée, en attirant vers le Sud les sympathisants potentiels des « bandits ». Seule la collectivisation pure, de style kolkhoze, suscite des résistances ouvertes. Les fermes d'Etat rassemblent 1,5 million de paysans et comptent pour 3 % de la production céréalière, outre le café qui demeure la première recette d'exportation (300 millions de dollars par an). A l'automne dernier, les rebelles du Tigré ont confisqué plusieurs véhicules de l'AICF (Association internationale contre la faim). Ils les ont tous rendus, à l'exception du tracteur qui symbolise la collectivisation...

L'ultime écueil de l'agriculture éthiopienne est l'état général de sous-développement du pays (5). Faute de routes et de silos, 12 % de la production céréalière (soit la moitié de l'aide internationale) sont perdus ; deux paysans sur 100 utilisent des semences améliorées, et 7 % ont recours à des engrais. « *Pour 1988, le gouvernement a annulé une commande de 50 000 tonnes de semences car il manquait de devises* », apprend-on à la FAO.

L'actuel plan quinquennal prévoit la constitution d'un stock de sécurité alimentaire offrant trois mois d'autonomie. « *Si les meilleures régions étaient valorisées, on pourrait éviter les grandes famines* », estime le représentant de la Banque mondiale. Mais les paysans conservent un brin de fatalisme. Fidèles aux préceptes orthodoxes, ils jeûnent le mercredi et le vendredi et trente jours par an, avec l'espoir de faire la « soudure ». On ne sait pas ce que demain réserve dans ce pays où, comme le proclame un slogan maladroit de l'office de tourisme, « *le soleil brille pendant treize mois* » (6).

ERIC FOTTORINO.

(1) Au cours des deux derniers siècles et demi, les famines se sont répétées en moyenne tous les onze ans.

(2) Pour maintenir le déficit structurel en l'état, compte tenu de l'évolution démographique, la production annuelle devrait augmenter d'au moins 300 000 tonnes.

(3) L'abolition de l'esclavage en Ethiopie date de 1932.

(4) On dénombre vingt-quatre mille associations paysannes qui regroupent dix-neuf millions de familles et assurent plus de 90 % de la production agricole.

(5) En novembre 1987, l'UNICEF a lancé un appel d'urgence pour collecter 22 millions de dollars d'aide non alimentaire (équipements sanitaires, médicaments). 10 millions de dollars ont été obtenus, essentiellement auprès des gouvernements. Le plus gros programme de l'UNICEF en Afrique pour le développement bénéficie à l'Ethiopie. Il portera sur 45 millions de dollars pour la période 1988. Une aide supplémentaire de 40 millions de dollars a été demandée.

(6) Le calendrier Julien comprend douze mois de trente jours et un de trois.

Survivre dans le nord du Shoa

MEHAL-MEDA
de notre envoyé spécial

CETTE Ethiopie-là culmine à 3 200 mètres. Pour atteindre Mehal-Meda, la capitale du district de Menz, dans le nord du Shoa, il faut emprunter un chemin cahoteux parsemé de pierres et de bosses. Par temps clair, la vue plonge vers de profondes vallées désertiques, aux rares cours d'eau. Mais si le brouillard s'en mêle, l'horizon s'arrête au filet clair que forme l'étroite route de montagne. Sur les bas-côtés, se découpe la haute silhouette des bergers enroulés dans leur shamma, l'habit blanc traditionnel du pays. C'est parmi ces hommes robustes et durs au mal que l'empereur Haïlé Selassié, originaire du Menz, recrutait sa garde.

Depuis la révolution de 1974, le gouvernement s'est peu préoccupé du sort des 280 000 montagnards concentrés sur l'un des plus hauts toits de l'Ethiopie. Il a fallu attendre la famine de 1984-1985, qui n'a pas épargné le nord du Shoa, pour voir naître un projet de développement financé par l'UNICEF, baptisé Cash for food (« de l'argent pour se nourrir »). « *Ce programme permet de compenser les échecs de l'activité agricole* », explique le secrétaire régional du Parti des travailleurs. En 1987, les trois quarts des terres labourées sont en effet restées stériles, à cause de l'absence totale de précipitations.

Au fil des jours, les sillons se sont érodés, laissant apparaître de grosses pierres sur plusieurs centaines d'hectares, au lieu du maïs et du sorgho attendus. Chaque mois, les chefs de famille des onze villages voisins reçoivent un versement en nature de 25 birrs à 120 birrs (1), selon le nombre de personnes à charge. Les plus fortes contributions vont aux paysans à très faibles revenus qui ont perdu des bêtes pendant la sécheresse, aux veuves dont les enfants ont moins de cinq ans. En retour, tous participent à la reforestation des versants montagneux, aux travaux de terrassement, à la mise en valeur de sols alluvionnaires ou encore à l'élevage de montagne. Sur les collines sèches qui dominent Mehal-Meda, 900 000 eucalyptus ont été plantés.

Dans un cirque voisin, une vingtaine de femmes avancent d'un même pas sur un futur champ de patates, cassant les mottes de terre à coups de bâton. En contrebas, le secrétaire du parti, vêtu de son uniforme bleu, creuse un sillon derrière deux bœufs attelés. A son signal, les paysans se regroupent en cercle autour de lui. Il prononce quelques phrases, formule banales d'encouragement, ponctuées de trois séries d'applaudissements. Le parti ne manque pas une occasion de se manifester auprès des anciens « favoris » du négus.

A quelques kilomètres en aval de Mehal-Meda, se dresse une bergerie « pas comme les autres ». Les moutons du cru sont croisés pour la reproduction avec des races australienne et israélienne. Il s'agit du dernier volet du Cash for food. Deux fois par an, la laine est prélevée. Une partie est vendue sur les marchés locaux. L'essentiel de la tonte sert à la fabrication de chaudes couvertures. L'UNICEF considère cette expérience comme une approche indirecte de l'enfant, à travers les moyens de production et le revenu direct donnés à ses parents.

Un fond épais de misère

Mais l'effort est bien dérisoire, comparé à l'adversité naturelle propre à cette partie du Shoa. Depuis 1974, 7 500 montagnards ont été « déplacés » vers le sud, pour « *décongestionner les terres d'ici* », et donner à ceux qui restent quelques chances supplémentaires de survivre. Peine perdue. En octobre, la distribution des biscuits à haute valeur énergétique et de lait a repris. Les enfants ont reçu des vêtements chauds. 65 % des habitants du Menz sont de nouveau dépendants d'une aide alimentaire extérieure.

A Mehal-Meda, la vie reste un défi. Avant la coupure de l'électricité à 22 heures, les hommes se réunissent autour de la radio. Pour la troisième fois en deux semaines, celle-ci retransmet le match victorieux de l'Ethiopie face au Zimbabwe dans la coupe de football d'Afrique de l'Est. « *On aime revivre les bons moments* », explique un officier de l'ancien régime.

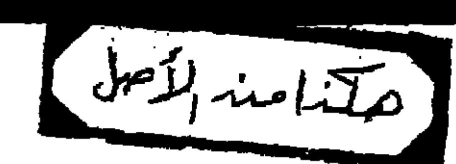
Reste un fond épais de misère, qui perce dans les regards et les silences, ou chez cet homme qui n'a pas revu son fils depuis le « déplacement » de 1984. Le médecin de l'unique centre de santé ne peut dissimuler son désarroi. Seul praticien pour 280 000 habitants, il dispose de deux lits d'accouchement...

Maître d'œuvre du Cash for food et aussi de la « villagisation » du nord du Shoa, le parti exerce de la sorte un contrôle accru sur cette population isolée. Il tente en même temps de maintenir sur leur terre natale des milliers de familles que rebute l'idée d'une réinstallation dans les régions plus accueillantes du pays. Bon gré, mal gré, l'UNICEF est au cœur de cette ambivalence, à hauteur des moyens et du concept (protection maternelle et infantile) qu'elle apporte. Pour les organes des Nations unies comme pour les ONG (organisations non gouvernementales), œuvrer pour le développement en Ethiopie suppose l'acceptation implicite d'une telle situation, au nom de l'homme, qui passe avant le régime. « *Si on critique ouvertement la politique gouvernementale, on ne peut travailler dans ce pays* », explique un représentant de l'UNICEF. Sauver des vies en risquant la complicité : l'équation est complexe. Elle se simplifie pourtant sur les pentes du Shoa. Pendant la grande famine, certains ont vendu la paille de leurs toits pour acheter des céréales. Ils n'ont alors gardé que les murs de leurs huttes, comme rempart contre les bêtes sauvages. Dans ce pays où « *le tef* » (2) *est cher, mais la vie bon marché* », le développement est plus que jamais la forme achevée de l'urgence.

E. F.

(1) 1 birr = 3 francs français.

(2) Céréale locale.



L'élection présidentielle : la primaire au sein de la majorité

M. Barre dans les Yvelines

Sur les traces de Castor et Pollux...

Quel bonheur pour la majorité si tout se passait partout, jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, comme dans ce département des Yvelines, parcouru, le mardi 2 février, par le candidat Raymond Barre, encore implicite pour quelques jours.

Dans cette primaire de rêve, les maires RPR seraient accueillants, comme le sénateur et premier magistrat de Rambouillet, M. Gérard Larcher. M. Barre serrerait, en terre chiraquienne, toutes les mains de commerçants possibles et imaginables, comme il le fit en cette bonne ville, avant de gagner Versailles pour un déjeuner avec les élus au palais des congrès. Les députés RPR l'accueilleraient avec discrétion et amabilité, comme MM. Franck Borotra, Etienne Pinte et Michel Péricard, en la circonstance.

En un mot comme en cent, les semaines qui viennent ne nous feraient pas revivre la douloureuse histoire de Rémus-Barre et de Romulus-Chirac (ou le contraire). Les deux prétendants de la majorité feraient plutôt songer — c'est le maire CDS de Versailles, M. André Damien, qui a osé cette réminiscence aussi audacieuse que lettrée — à Castor et Pollux partis ensemble pour *« l'expédition des Argonautes où ils furent tous les deux vainqueurs, chacun à sa place »*.

M. Barre, pour ce qui le concerne, s'est efforcé de se montrer partout à la sienne, dans ces Yvelines si paisibles aujourd'hui que ravageait, il n'y a pas si longtemps, l'ardeur barriste de sa zélatrice, Mme la députée Christine Boutin.

A sa place, dans ce département qui respire en plus d'une cité l'aisance et la fierté de l'aisance quand ce n'est pas un rien d'arrogance. A sa place encore, sans plus se forcer ni trop s'attarder, devant un parterre d'élus, qu'il a su caresser dans le sens du poil : *« Figurez-vous qu'il y a des plumes* [...] *qui se croient esprits, qui soutiennent qu'il ne faut pas se livrer, à la fin du vingtième siècle, à des contacts de ce genre et que le contact des notables appauvrit la pensée, appauvrit l'action. »*

De là, l'ancien premier ministre s'est glissé sans difficulté à sa place de candidat presque explicite : aux élus locaux, a-t-il fait valoir, il faudra plus tard un statut, c'est *« tout à fait nécessaire »*.

D'autant plus que M. Barre espère *« que la décentralisation, qui a été entreprise, pourra* [...] *s'installer dans des conditions plus efficaces que celles que nous avons rencontrées jusqu'ici »*. Une décentralisation dont il n'est pas *« un adversaire »*, mais qui a été conduite à ses débuts *« à la hussarde »*.

Emboîtant les thèmes les uns dans les autres, à la manière des poupées russes, le député de Lyon a justifié ensuite partiellement cette décentralisation par la nécessité pour la France *« d'un exécutif fort, stable et efficace »*, qui n'est pas possible sans *« soupapes de sûreté »*. La décentralisation, justement, est l'une d'entre elles.

Un mot encore sur le sujet des institutions pour ne pas laisser vide la place de quasi-candidat pugnace : *« M. Mitterrand lui-même, qui avait écrit* le Coup d'Etat permanent *a quotidiennement pratiqué de 1981 à 1986 le coup d'Etat permanent avec la manière impériale dont il a exercé le pouvoir présidentiel. Et qu'il ne vienne pas aujourd'hui avec un certain nombre de thuriféraires nous expliquer que son cœur va à ce qu'on appelle d'une expression assez curieuse la présidence relative. Comme s'il pouvait y avoir une présidence absolue et une présidence relative... Dans la Constitution, il y a la présidence et la présidence tout court. Quand on commence à chercher des adjectifs qualificatifs et que la perversion de l'esprit conduit à accoler « relative » à « présidence », eh bien ! je vous assure que cela signifie que les esprits commencent à battre la campagne. »*

Voilà en tout cas M. Barre bel et bien embarqué — pour qui en aurait encore douté — dans la campagne... présidentielle puisqu'il en vient à décrire *« notre ambition nationale »* : faire de la France *« un vrai pays moderne »* qui trouvera sa place dans *« un type de société ouest-européenne »* qui reste à édifier sur un socle dense fait de *« liberté, d'efficacité, de solidarité et de justice »*.

Solidarité et justice : c'est cette dernière considération qui conduira ensuite M. Barre loin des fastes versaillais dans les Yvelines de la vie ordinaire ou du malheur, des drames individuels ou collectifs. A Meulan, il dialogue attentivement avec une cinquantaine de représentants du monde associatif, écoute les doléances, interrogeant à plusieurs reprises : *« Quelle serait la mesure la plus urgente que vous souhaiteriez voir prendre ? »*

De là, l'ancien premier ministre gagne l'anti-Versailles, Chanteloup-les-Vignes, ex-gros village jeté au début des années 70 dans l'hallucinante aventure de cité-dortoir pour les ouvriers souvent immigrés de Talbot-Poissy. Chanteloup-les-Vignes, frappé ensuite de plein fouet par le chômage, la délinquance, avant d'être menacé de faillite pure et simple.

Dans son plaidoyer pour une *« synthèse entre la liberté et la solidarité »*, M. Barre insiste longuement sur cette seconde valeur dont il fait dépendre la *« cohésion sociale de la France »*. Moins automatique et aveugle, plus personnalisée qu'auparavant : ainsi voit-il cette nouvelle solidarité.

Pour les immigrés, il propose de *« favoriser une insertion en attendant une intégration »*. Et à cette intégration, il assigne trois conditions : une éducation et des conditions de logement adaptées, ainsi que le maintien vigilant *« de notre identité culturelle nationale »*.

Ainsi parla dans les Yvelines, de place en place, M. Raymond Barre ayant, dans les limites au moins de ce département et de cette journée surmonté le péril qui le guettera peut-être au détour de quelque meeting lorsqu'il sera devenu explicite : *« Les périodes électorales sont des périodes superficielles, d'autant plus qu'elles sont hypermédiatiques. »*

MICHEL KAJMAN.

« Ancien président du Conseil »

Recevant à la mairie de Meulan, des mains de Mme Marie-Thérèse Pirolli, le diplôme de « dignitaire » de cette ville, M. Barre a tranquillement signé le registre qui relate, à la date du 2 février 1988, ce petit haut fait. Mais quelle ne fut pas sa stupeur quand lui fut présentée une page antérieure du même registre. Le 3 février 1968, M. François Mitterrand avait subi le même honorable traitement. Un peu interloqué, l'ex-premier ministre a demandé, après avoir lu la page : *« C'est lui qui a écrit cela ? »*

Sous le nom de M. Mitterrand, on pouvait lire cette mention calligraphiée, contre toute vraisemblance historique : « ancien président du conseil ».

Que M. Barre se rassure : ce n'est pas « lui » qui a écrit « cela » : la petite histoire passe parfois d'étranges gamelles, ce qui n'empêche pas toujours ensuite la grande de livrer des plats plus glorieux.

M. K.

Mythe contre bilan

Les Français sont-ils forcément attachés à leur président et celui-ci peut-il être assuré qu'une confiance accordée pendant sept ans sera renouvelée de façon quasi automatique ? L'accession à l'Elysée est-elle une garantie de longévité au-delà d'un septennat pour peu que le chef de l'Etat ait su séduire, voire fasciner, son électorat ?

L'histoire de la Ve République enseigne qu'il n'en fut rien puisque le corps électoral n'a pas renouvelé sa confiance au général de Gaulle, après un deuxième septennat bien commencé en 1965, lorsque la majorité lui a fait défaut au référendum du 27 avril 1969. De même, M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pu en 1981 entamer un deuxième mandat.

Et pourtant, au début de la Ve République, le lien personnel et direct établi entre le président et le peuple grâce à l'élection au suffrage universel semblait devoir créer une allégeance totale du second à l'égard du premier. Dès lors, la réélection du président en place semblait inéluctable.

Cette fatalité avait même été décrite avant la première élection au suffrage universel d'un chef de l'Etat français en 1965 en ces termes empreints d'une amère résignation : *« On aura peut-être persuadé l'opinion que de Gaulle gouverne mal, on ne l'aura pas convaincue qu'il convient de le remplacer. Elle préfère encore le mythe du père (de Gaulle se charge de tout), le mythe du bonheur (de Gaulle conjure les sorts), le mythe du prestige (le monde jalouse la France qui possède de Gaulle), le mythe de la prospérité (grâce à de Gaulle, nous serons bientôt cent millions, le franc vaincra le dollar) à la froide réalité d'un bilan. »*

Ces lignes quelque peu désabusées figurent en conclusion du *Coup d'Etat permanent*, écrit fin 1964 par M. Mitterrand avant de devenir à l'élection du 5 décembre 1965 le concurrent du général de Gaulle et d'obtenir au deuxième tour le 19 décembre 45 % des suffrages contre lui.

A. P.

Portrait d'un « débauché »

« J'ai choisi l'homme... »

Le débauchage, activité florissante en période électorale, s'apprécie en termes qualitatifs et quantitatifs. Pour en juger, il faut prendre en compte les fonctions et titres de ceux qui, dans un camp, en choisissent un autre. Le parlementaire, le président de conseil général ou régional, le maire de grande ville sont des valeurs appréciées. Il faut y ajouter la manière dont ces prises de position sont rendues publiques. L'effet de surprise constitue un ingrédient indispensable.

Au Sénat, le soutien apporté par cinq élus non RPR, dont quatre adhérents à l'intergroupe UDF n'a pas — à proprement parler — surpris (*le Monde* du 30 janvier). Cette première vague pourrait être suivie d'autres prises de position individuelles. Ainsi M. José Balarello, sénateur RI des Alpes-Maritimes, est très tenté de figurer sur la liste du comité départemental de soutien à M. Jacques Chirac, pour des motifs qui tiennent à la situation locale et plus précisément à celle du PR.

La Maronne : voilà la coupable ! Avant d'aller se jeter à flots perdus dans la Dordogne, cette petite rivière à truite sépare Cros-de-Montvert de la Corrèze. Or la Corrèze, c'est M. Jacques Chirac et Cors-de-Montvert, c'est M. Paul Robert. Ce que la géographie offre de commun — fût-ce la frontière — n'est pas suffisant pour rapprocher les hommes. Il y faut un peu d'histoire et un peu de sentiment.

Côté histoire, celle de M. Jacques Chirac, missionnaire du gaullisme en terre radicale, a un revers : celle de M. Paul Robert, apôtre du radicalisme touché par la grâce pompidolienne.

Radical comme son père, décédé en décembre 1954, qui vénérait le patriarche Herriot et son disciple local Paul Bastid, élu du Cantal et ministre de la IIIe République, M. Paul Robert lui succédera en janvier 1955, à la mairie de sa commune natale. Plutôt que de travailler dans la petite entreprise familiale de négoce et de transport, M. Paul Robert avait choisi l'administration de l'enregistrement et des domaines, carrière qu'il achèvera en 1977 avec le grade de directeur départemental des impôts. Avant de prendre sa retraite, M. Paul Robert avait mis le doigt dans l'engrenage de la vie publique.

Au conseil général, élu du canton de Laroquebrou, en 1969, il sera rapporteur du budget puis président de la commission départementale. En 1973, il sera désigné pour siéger au conseil régional d'Auvergne. Sénateur depuis 1980, M. Paul Robert n'étant pas un « cumulard », il laissera à un dauphin son canton en 1982. En mars 1986, il refusera la tête de liste aux élections régionales.

« Question d'affection »

M. Paul Robert n'a pas non plus envie de *« se cramponner »* à son siège de sénateur qu'il abandonnera en 1989 : *« C'est très mauvais qu'un vieux bouche l'horizon des jeunes. »*

Voilà pour l'homme qui allie tolérance et indépendance. Un parti qui ne lui aurait pas assuré son droit à la différence lui aurait fait horreur. C'est pourquoi il se sent si bien au groupe sénatorial de la Gauche démocratique. A l'aise place de Valois, son « indicipline » n'est pas nouvelle. En 1981 déjà, il avait été exclu... pour avoir soutenu M. Jacques Chirac et non M. Valéry Giscard d'Estaing.

De même, comme l'ensemble de sa fédération, il réitère ce choix. *« Sur le fond, Jacques Chirac et Raymond Barre, c'est pareil »*, dit-il. La différence tient aux hommes : *« C'est une question d'affection »*, dit-il. *« Mon tempérament s'accommode très bien de celui de Jacques Chirac chaleureux, plein d'entrain, courageux »* précise-t-il avant de juger M. Raymond Barre *« trop froid, trop abstrait, trop buté ». « J'ai choisi l'homme, pas le RPR ou l'UDF. »*

Parler à M. Paul Robert de « racolage » provoque chez lui un haut-le-cœur. Il n'est qu'un bel exemple du radicalisme corrézo-cantalien-chiraquien, pas un homme qu'on « débauche »...

ANNE CHAUSSEBOURG.

Une rencontre avec M. Giscard d'Estaing

A cinq jours de sa déclaration officielle de candidature, M. Raymond Barre devait rencontrer, ce mercredi 3 février après-midi, M. Valéry Giscard d'Estaing au domicile parisien de l'ancien président de la République, rue Benouville à Paris. Le principe de cette rencontre avait été arrêté la semaine dernière. M. Jacques Chirac avait effectué la même démarche — que l'on peut qualifier de courtoise — le jeudi 14 janvier dernier, deux jours avant qu'il n'annonce de l'hôtel Matignon sa propre candidature.

En revanche, on ignore encore la date de l'entretien attendu entre M. Chirac et M. Barre. Un entretien qui avait été annoncé par M. Chirac au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 31 janvier, mais, fait-on valoir dans l'entourage de l'ancien premier ministre, qui n'avait point été convenu préalablement. Nonobstant ce vice de procédure, les directeurs de cabinet de M. Barre et M. Chirac, M. Philippe Mestre et de M. Maurice Ulrich, sont actuellement en contact. On indique, de part et d'autre, que pour se prémunir contre tout *« effet médiatique »*, la date de cette rencontre ne devrait être connue qu'après qu'elle aura eu lieu.

● **M. Giraud soutient M. Barre.** — Dans un article publié dans *le Figaro* du mardi 2 février, M. André Giraud, ministre de la défense, présente son *« pari couplé : Barre-Chirac »* : *« Je choisis Raymond Barre, explique-t-il, comme mes amis de l'UDF, car il appartient à la famille politique dont je suis le plus proche* [...]. *La fidélité n'est pas la moindre des qualités à cultiver en politique. C'est bien pourquoi d'ailleurs Jacques Chirac sait qu'au lendemain du premier tour, s'il devait être le champion de la majorité, mon soutien sans réserve lui serait acquis. »*

Les dirigeants du CNI faussement « ennuyés » par un impair de M. Mestre...

M. Chirac ou M. Barre ? Le conseil national du CNI (Centre national des indépendants paysans) choisira son candidat à l'élection présidentielle le samedi 6 février, à Paris, au cours d'un vote à bulletin secret.

Officiellement, le choix reste ouvert. *« Le projet politique du RPR et celui de l'UDF sont à nos yeux similaires et nous nous déterminerons essentiellement sur la personnalité de chacun des deux candidats*, souligne le secrétaire général du CNI, M. Yvon Briant, député non inscrit du Val-d'Oise. *Mais nous le ferons aussi par rapport à la volonté de l'un et l'autre de prendre en compte nos propositions, nos valeurs, notre propre projet politique. Car pour nous l'élection présidentielle n'est qu'une étape. Nous avons trop longtemps laissé faire par d'autres ce que nous avions à faire nous-mêmes. Aujourd'hui nous avons l'ambition et la naïveté de croire que nous sommes les mieux placés pour défendre nos propres idées. Concrètement, nous souhaitons souscrire avec la formation dont nous soutiendrons le candidat des accords politiques, aux élections législatives si elles étaient anticipées, aux élections cantonales d'octobre et aux municipales de 1989. »*

Les réponses respectives de M. Chirac et de M. Barre aux préoccupations ainsi exprimées par M. Briant conditionneront donc, en principe, la décision du CNI.

En vérité, le nouvel état-major du Centre national des indépendants et paysans, que préside M. Jacques Féron, député apparenté RPR de Paris, adjoint au maire de la capitale, ne cache pas sa préférence chiraquienne et les jeux paraissent déjà faits.

La cote de M. Barre est d'autant plus en baisse, parmi les dirigeants du CNI, que le directeur de campagne de l'ancien premier ministre, M. Philippe Mestre, vient de commettre un impair qui a été aussitôt relevé par M. Briant. En visite dans le Val-d'Oise, la semaine dernière, le député UDF de la Vendée a manifesté sa sympathie à M. François Froment-Meurice, membre du bureau politique du CDS, rival local de M. Briant, en des termes tellement chaleureux qu'il est allé jusqu'à dire — selon la gazette du Val-d'Oise du 27 janvier — que le secrétaire général du CNI *« n'appartenait pas à la majorité »* et qu'il ne saurait, en conséquence, y avoir d'alliance avec celui-ci.

Occuper plus de terrain

M. Briant en concluait, mardi 2 février, que le directeur de campagne de M. Barre vouait le CNI à l'opposition et il jugeait cette prise de position *« surprenante »* au moment où son parti s'apprête à choisir entre M. Barre et M. Chirac. *« Cela nous ennuie beaucoup*, déclarait-il, *car cela va probablement influencer dans un sens négatif pour M. Raymond Barre un grand nombre de nos mandataires. »* Selon M. Briant la *« maladresse »* de M. Mestre porte à conséquence dans la mesure où elle tend à jeter un doute sur la capacité de M. Barre à rassembler toutes les composantes de la droite au deuxième tour de scrutin si l'ancien premier ministre devançait M. Chirac au premier.

Ainsi M. Mestre a-t-il involontairement fourni aux dirigeants du CNI un prétexte pour exprimer leur inclination pour M. Chirac.

La nouvelle équipe dirigeante du CNI n'entend pas, toutefois, se borner à devenir *« la cinquième roue de la charrette du RPR ou de l'UDF »*. Après avoir mis sur la touche M. Philippe Malaud, M. Briant aspire à occuper de plus en plus de terrain entre un RPR *« qui a tendance à se recentrer sous l'effet de ministres comme Philippe Séguin, Michèle Barzach, Michel Noir, et un Front national qui s'enfonce, au contraire, dans la radicalisation et qui est condamné à la marginalisation. »*

A. R.

PROPOS ET DÉBATS

M. Rocard

ballet

« Le président ira probablement », a déclaré M. Rocard le mardi 2 février, à Charleville-Mézières (Ardennes)... *« Mais on n'en sait rien. »* M. Rocard a une nouvelle fois ironisé sur *« l'étrange ballet à droite entre des candidats que rien ne distingue [...]. »*

M. Fabius

les Français floués

« Le gouvernement actuel est certainement un des plus injustes que nous ayons connus depuis la libération de la France », a déclaré M. Laurent Fabius, le mardi 2 février, à Nantes. *« Beaucoup de Français ont le sentiment d'avoir été trompés, floués par la majorité actuelle*, a-t-il ajouté. *Il ne faut pas croire que la gauche, de retour au pouvoir, résoudrait magiquement les problèmes car il y a eu dégradation profonde du pays. »*

M. Poperen

artichaut

« Jacques Chirac effeuille l'artichaut UDF » a remarqué M. Jean Poperen (PS), le mardi 2 février, à Vierzon (Cher). A propos des candidats de la majorité, M. Poperen a ajouté : *« On peut se demander pourquoi ils sont deux. Ou bien ils disent la même chose et on ne comprend pas. Ou bien ils affichent des différences et l'on s'interroge sur leur union. »*

Lionel Jospin fait son cirque d'hiver...

« Ça, c'est le peloton Jospin qui se déplace ! » Les socialistes parisiens qui participaient, le mardi 2 février, à la Fête de la rose de leur fédération (*le Monde* du 3 février), non dans une salle quelconque, mais — histoire de rajeunir le rituel — au Cirque d'hiver de Paris, ont eu droit à un inattendu morceau de bravoure — parlé et chanté — du premier secrétaire du PS, qui leur a raconté ses souvenirs de régiment.

M. Jospin entendait montrer qu'on peut parfois faire bouger une institution, l'armée en l'occurrence, de l'intérieur : sous-lieutenant dans les blindés, juste après les accords d'Evian de 1962, il devait, comme tout le monde, apprendre à chanter en marchant au pas au peloton qu'il commandait. Le futur secrétaire du PS a enseigné à ses hommes un chant, qui, à lui seul, suffisait à singulariser ledit peloton : *le Chant de Mère Courage*, extrait de la pièce de Bertolt Brecht *Mère courage »*.

Assis dans un sofa noir au milieu de la piste blanche du Cirque d'hiver, avec en arrière-plan un bouquet de roses rouges, M. Jospin, sans doute pris par l'ambiance insolite de ce meeting pas comme les autres, où les prestations d'artistes de variétés se mêlaient aux dialogues politiques, a accepté d'entonner cette marche, dont les paroles ne sont pas précisément *« de la guimauve »*, comme l'a remarqué l'ancien sous-lieutenant (1).

Vivement applaudi pour cette performance accomplie au débotté, sans musique et sans préparation, M. Jospin a confirmé les talents de chanteur classique qu'on lui connaissait, mais qu'il manifeste rarement en public. On devait déjà à M. Jospin une interprétation remarquée des *Feuilles mortes*, le 28 décembre 1984, sur TF 1, lors de l'émission « Carnaval ».

En dépit de la rareté de ses tours de chant, la réputation de chanteur de M. Jospin a dépassé les frontières de l'Hexagone : le 8 avril dernier, lors d'un dîner de responsables de l'Internationale socialiste à Rome, M. Jospin avait été prié de rééditer son succès de télévision...

J.-L. A.

(1) Le couplet chanté par M. Jospin affirme notamment : *« Un boulet dans un ventre vide, mon capitaine, c'est malsain ; quand je leur aurai rempli les tripes, fais-les crever, moi je m'en fous bien ! »*

Politique

Le financement de la vie politique à l'Assemblée nationale

La majorité résignée, les socialistes circonspects, les communistes intransigeants

L'hémicycle était quasiment plein, le mardi 2 février, pour le premier jour de la session extraordinaire consacrée au financement de la vie politique et à la transparence des patrimoines.

Le banc des ministres était également bien garni avec, autour du premier ministre, M. Jacques Chirac, MM. Edouard Balladur, Charles Pasqua, Michel Noir, Pierre Méhaignerie, André Rossinot, Bernard Pons, Gérard Longuet et Jean-Jacques Descamps. Cette première journée a été pour l'essentiel consacrée à la présentation des deux projets de loi et à la discussion des motions de procédures défendues par les groupes du Parti communiste et du Front national.

Les députés n'ont pas manifesté une chaleur excessive dans leurs applaudissements ou dans leur désapprobation. Il régnait dans les couloirs du Palais-Bourbon, un parfum un peu irréel. Comme le disait M. Jacques Toubon, *« cette affaire est avant tout politique et nous la traitons politiquement. »*

Le fond de ces projets apparaissant à beaucoup comme plutôt mince ou inutilement embarrassant.

Chaque groupe semble chercher avant tout à se situer devant l'opinion publique pour pouvoir dénoncer demain le mauvais esprit civique de ses petits camarades.

A la tribune, le premier ministre, M. Chirac, n'a pas caché qu'il avait choisi la prudence en empruntant une voie minimale susceptible de rallier le consensus le plus large. *« Bien sûr que nous aurions pu aller encore plus loin mais je ne crois pas que brûler les étapes soit la méthode adéquate sur un tel sujet. »* M. Chirac préfère donc laisser *« le temps et l'expérience »* produire leurs effets avant de passer à une nouvelle étape de la moralisation de la vie publique. Ces deux projets, a-t-il dit, seront toutefois *« le levain d'une époque nouvelle marquée par davantage de transparence »*.

Le premier ministre s'est défendu de vouloir laisser peser sur la tête des hommes politiques une sorte de soupçon en leur demandant de mettre à plat leur patrimoine. Il s'agit en fait, a-t-il affirmé, *« de mettre fin de manière anticipée à d'éventuelles suspicions »*. *« La classe politique dans son ensemble est consciente qu'il se joue sur ces questions de ressources, de financement, de transparence, quelque chose de très important qui est sa propre crédibilité morale »*, a lancé M. Chirac, lequel, à aucun moment de son intervention, n'a cité le chef de l'Etat à l'origine des projets débattus actuellement devant le Parlement.

Le ministre de l'intérieur, **M. Charles Pasqua**, qui s'apprête à passer de longues heures sur son banc, a présenté par le menu les dispositions de ces deux projets de loi organiques et ordinaires dont l'objectif est triple : mieux apprécier l'évolution de la situation patrimoniale de certains responsables politiques, mieux assurer l'égalité des chances entre les candidats aux élections présidentielles et législatives, aider financièrement les partis politiques en échange de la transparence de leurs comptes.

Le président et rapporteur de la commission des lois, **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie) a emboîté le pas en faisant part de son espoir de voir le débat en séance publique déboucher sur un consensus qui lui avait été refusé par les commissaires socialistes au sein de la commission des lois. La transparence du patrimoine n'est pas destinée, a insisté M. Mazeaud, à étaler sur la place publique, la fortune des hommes politiques — *« ce qui pourrait constituer une atteinte aux libertés individuelles »*, — mais à vérifier qu'un élu ne bénéficie pas d'un enrichissement anormal au cours de son mandat.

Les députés communistes ont, quant à eux, joué les Pères-la-vertu en rejetant dans les ténèbres toutes les autres formations « mouillées », selon eux, dans des affaires. En défendant l'exception d'irrecevabilité, **M. Bernard Deschamps** (Gard) a égréné la litanie des affaires de la V[e] République, de celle des pots-de-vin à l'ORTF, en 1972, à l'assassinat d'Eloi Machoro en Nouvelle-Calédonie en 1985, en passant par la mort de Jean de Broglie et Robert Boulin.

M. VASSEUR : « la samba du PS »

« D'une vague de scandales à l'autre, il apparaît clairement que seul le Parti communiste est resté honnête. » La raison de cette virginité politique ? *« Le PCF est le parti des ouvriers ! »*, a clamé le député communiste. *« La moralité et l'honnêteté politiques conduisent à refuser de débattre de ces textes gravement attentatoires à la démocratie »*, a déclaré, quant à lui **M. François Asensi** (Seine-Saint-Denis).

Au cours d'une longue intervention, **M. Jean-Pierre Delalande** (RPR, Val-d'Oise), auteur, en 1979, d'une proposition de loi sur le sujet, a défendu l'idée selon laquelle les partis politiques français souffrent de ne pas avoir un statut adapté à une démocratie moderne. S'agissant du financement public des partis, le député RPR a estimé que ceux qui n'en voulaient pas cherchaient *« des prétextes »* pour éviter *« le contrôle nécessaire des fonds publics versés »*. Quant à l'argument utilisé notamment par le député RPR des Yvelines, **M. Etienne Pinte**, selon lequel il ne serait pas normal de demander aux Français de financer par l'impôt les partis, M. Delalande le rejette catégoriquement : *« Les Français ne financent pas un parti mais le bon fonctionnement de notre démocratie dans son ensemble en lui en donnant les moyens. »*

Pour l'UDF, **M. Philippe Vasseur**, lui aussi signataire d'une proposition de loi sur la transparence, a ironisé sur *« la samba du PS, un pas en avant, un pas en arrière. Tu veux ou tu veux pas ? Si tu veux, c'est bien, si tu veux pas tant pis. J'en ferai pas une maladie »*, a lancé à la tribune le porte-parole du PR en reprenant la chanson de Zanini. *« Mieux vaut une loi imparfaite que pas de loi du tout »*, a-t-il ajouté.

Un argument qui a fait bondir **M. Bruno Gollnisch** (FN, Rhône), pour qui cette loi sur le financement des partis porte atteinte au principe d'égalité et favorise, selon lui, *« les privilèges de la classe politicienne »*. Il a, en outre, jugé trop court le délai de quinze jours imposé pour la déclaration patrimoniale : *« C'est bien peu quand on pense qu'il a fallu plus d'un mois pour que le garde des sceaux mette au clair ses comptes avec un grand joaillier parisien. »*

Dans la nuit, **M. Pierre Joxe** s'est opposé à la question préalable du député communiste, **M. Georges Hage** (Nord). Le président du groupe socialiste a estimé, en effet, qu'il y avait lieu, tout au contraire, de délibérer d'un tel sujet. Il n'a pas caché sa satisfaction de voir le processus législatif engagé sur ce terrain, *« même si nous ne savons pas très bien ce que veut le gouvernement et la majorité »*. M. Joxe a souligné les divisions de la majorité et au sein de chacune des deux formations qui la composent, notamment sur la question du financement public des partis et sur la publicité politique à la télévision (MM. Delalande et Barrot y sont hostiles). Il a invité le ministre, M. Pasqua, à écouter davantage le rapporteur RPR, M. Mazeaud, dont la sagesse a séduit M. Joxe. Le député RPR manifeste, en effet, dans son rapport une hostilité vive à toute forme d'aides privées assorties d'exonération fiscale.

Le débat devait se poursuivre mercredi matin avec le début de la discussion générale commune des deux projets de loi.

PIERRE SERVENT.

« Monsieur Propre »

« CHIRAC lave plus blanc »... Ce slogan-là n'est pas affiché sur les murs de Paris, mais le premier ministre-candidat l'a clairement suggéré, le mardi 2 février, à l'Assemblée nationale en présentant ses projets sur le financement de la vie politique. En introduisant lui même leur discussion, ce qu'il n'avait fait pour aucun autre des textes présentés par son gouvernement depuis le 16 mars 1986, M. Jacques Chirac en a clairement revendiqué la paternité pleine et entière. Le ton de ses propos, surtout, prouve qu'il fait totalement sien le difficile objectif de moraliser la vie politique française. Il veut, en tout cas, être celui qui aura permis un premier pas dans cette direction ; ses amis, ses alliés, malgré leur manque d'enthousiasme, sont priés de ne pas freiner la démarche.

La partie était mal engagée. Le RPR avait la fâcheuse réputation d'être le parti qui s'était opposé à la première — et timide — tentative de MM. Giscard d'Estaing et Barre en 1978. Les chiraquiens étaient soupçonnés de préférer conserver un voile pudique sur la manière dont ils finançaient leurs formidables campagnes électorales. Tout cela permettait à l'UDF de se draper dans la vertu de ceux qui voulaient rendre transparent le financement de la vie politique.

En envoyant le ballon dans les pieds du premier ministre, le 16 novembre au micro de RTL, le président de la République avait certainement cru le gêner. C'était oublier les qualités de dribbleur du maire de Paris. Digne émule de Platini, il a repris la balle au bond et sans jamais la perdre, a foncé vers le but. Au grand étonnement de ses amis, qui au départ craignaient qu'il ne tombe dans un piège tendu par M. Mitterrand ; au grand désappointement de ses adversaires, qui voient leur échapper un argument de campagne ; à la grande gêne de ses alliés, qui perdent ainsi une splendide occasion de se démarquer. Car la moralisation de la vie politique, tout le monde est pour, mais chacun aurait bien voulu être celui grâce auquel elle progressera.

Alors que les uns et les autres devraient être ravis de voir ce vieux serpent de mer sortir enfin la tête du marécage, chacun fait donc la fine bouche. Et la plupart de ceux qui finiront par approuver les projets gouvernementaux le feront contraints et forcés, et non pas de gaieté de cœur.

La carotte et le bâton

« Monsieur Propre » n'en a cure. Ses amis du groupe RPR de l'Assemblée ont eu beau, lors de leur réunion de mardi matin, réaffirmer des sentiments qui vont de l'hésitation à la contestation, il leur a été clairement expliqué qu'ils étaient priés de soutenir la stratégie de M. Chirac, et non de la contrecarrer. Il leur a même été demandé de faire le nécessaire pour que le premier ministre-candidat puisse se vanter d'avoir obtenu l'adoption de *ses* projets par une majorité dépassant la stricte alliance RPR-UDF... sans, bien entendu, remettre en cause celle-ci.

Les alliés du RPR ne lui ont pas facilité la tâche. La volonté du PR, soutenu par la totalité de la confédération, d'accorder des dégrèvements fiscaux aux particuliers et aux entreprises qui feraient des dons aux candidats et aux partis, est pour les socialistes un *casus belli*. Les chiraquiens ont donc tenté toute la journée de mardi de trouver un compromis, bien que M. Toubon ait proposé un système comparable lors des rencontres des chefs de parti à Matignon.

Ils ont fait valoir que la constitutionalité de cette disposition était douteuse et que les dons politiques pourraient décourager le mécénat et défavoriser les associations (1). Le premier ministre, à Antenne 2, a déclaré mardi qu'il n'est pas « a priori, très favorable » à cette mesure, expliquant que l'on ne pouvait à la fois donner des subventions et permettre des exonérations fiscales.

Une rencontre entre M. Pasqua, ministre de l'intérieur, et M. Gaudin, président du groupe UDF, a permis de trouver un compromis : il y aurait déductibilité pour les dons aux candidats, mais pas pour ceux aux partis. Pour tenter d'amadouer les socialistes, M. Toubon, en accord avec les députés PR, est prêt à plafonner strictement les dons (plus que M. Mazeaud, rapporteur RPR du projet) et même à inclure dans le texte un statut des partis comme le réclame avec insistance le PS.

Le dilemme est sérieux pour les socialistes : peuvent-ils abandonner à la majorité le bénéfice exclusif d'une « moralisation » ? Devront-ils cautionner un financement par les entreprises qu'ils ont toujours combattu ? Prudent, M. Joxe a expliqué que leur position ne serait clarifiée qu'à la fin de la discussion. D'autant que, avec la carotte, la majorité manie le bâton. M. Pierre Messmer a annoncé que ses amis étaient prêts à refuser les subventions aux partis souhaitées par le PS si les socialistes refusaient le reste du texte.

Tout n'est pas encore aplani, non plus, au sein de la majorité. M. Barrot (CDS) a l'intention de demander que ces textes ne soient valables que quatre ans, le temps de voir ce qu'ils donnent dans la pratique et que, en attendant, la publicité politique à la télévision, vieille revendication du RPR, continue à être interdite. Dans ce combat-là, l'UDF recevrait le soutien du PS.

Avant de marquer le but de la victoire, M. Chirac doit encore éviter quelques croche-pieds.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Fiscalement, ces dons seraient assimilables au mécénat et aux aides aux associations.

Au Sénat le 11 février

Au Sénat, la session extraordinaire s'est ouverte, le mardi 2 février, par une courte séance formelle en fin d'après-midi. La conférence des présidents qui l'a précédée a décidé d'inscrire à l'ordre du jour des travaux les deux textes sur le financement des activités politiques, le jeudi 11 et le vendredi 12 février. Toutefois, la conférence des présidents se réunira de nouveau mardi 9 février pour confirmer ce calendrier en fonction de la date à laquelle l'Assemblée nationale aura terminé la première lecture des projets.

Aux incertitudes sur l'emploi du temps s'ajoutent celles sur la version des textes qui sortira de l'Assemblée nationale. Les sénateurs communistes et socialistes campent sur des positions identiques à celles de leurs collègues députés. M. André Méric, président du groupe socialiste, a demandé que le Sénat ne siège en séance publique que le mardi 16 février. M[me] Hélène Luc, président du groupe communiste, en a tiré la conclusion que les socialistes et la majorité avaient besoin de ce délai pour établir un consensus.

Dans la majorité, la décision du gouvernement de ne pas déclarer l'urgence sur ces textes a quelque peu apaisé les esprits. Mais, lors de la réunion du groupe des Républicains indépendants, mardi, plusieurs sénateurs ont annoncé qu'ils voteraient contre cette disposition ou, au mieux, qu'ils ne participeraient pas au vote.

Le FLNKS boycottera les élections en Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou veut « mettre le paquet »

Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a confirmé, le dimanche 31 janvier, à Nouméa, que le mouvement indépendantiste de Nouvelle-Calédonie boycottera les élections régionales et le premier tour de l'élection présidentielle prévues le même jour — le 24 avril — sur le territoire. *« Nous ne voulons plus participer aux élections françaises parce qu'à chaque fois on s'est fait rouler »*, a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion à Maré (îles Loyauté) du comité directeur de l'Union calédonienne.

M. Tjibaou s'est refusé à préciser la teneur de la motion adoptée par son parti qui appelle les militants indépendantistes à *« organiser par tous les moyens la résistance à l'entreprise d'élimination du peuple canaque »*. *« L'Union calédonienne fera des propositions d'action pour les régionales à ses partenaires lors du congrès du FLNKS prévu fin février, mais celles-ci ne seront divulguées qu'en temps opportun »*, a souligné le chef du FLNKS.

« On va mettre le paquet pour gagner et on ne va pas traîner comme la dernière fois, en 1984-1985, a-t-il ajouté. *On prépare la prochaine étape. C'est une étape néfaste. Mais personne n'a envie de cyclones tout le temps : on rêve de jours meilleurs et d'institutions stabilisées. L'impact de ce que nous ferons concernera directement les présidentiables et le nouveau président. Le nouveau président devra savoir qu'il n'y aura pas d'institutions viables, définitives et stables dans ce pays sans la participation du peuple canaque. »*

EN BREF

● **M. Marchais s'intéresse aux électeurs de M. Juquin.** — *L'Humanité* du 3 février publie une longue *« déclaration »* de M[me] Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du PCF, consacrée à la prestation télévisée de M. Pierre Juquin, le 1[er] février à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, et titrée « L'heure de la calomnie ». M[me] Moreau rapporte que M. Marchais aurait dit récemment, à propos des électeurs de M. Juquin : *« ne les prenons pas à rebrousse-poil car ce sont des électeurs proches de nous »*. Soit ils pensent *« honnêtement »* voter communiste en le choisissant, soit ils *« ne savent pas encore que Juquin n'est pas le candidat du Parti »*, aurait ajouté le secrétaire général.

● **M. Mitterrand « meilleur économiste de France ».** — M. François Mitterrand est jugé plus apte à gérer l'économie que MM. Jacques Chirac et Raymond Barre, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le mercredi 3 février, dans *la Tribune de l'Expansion*. S'il est placé en concurrence avec M. Chirac, 47 % des 1 000 personnes interrogées du 22 au 26 janvier estiment que le président de la République est le plus capable dans ce domaine, tandis que 35 % lui préfèrent le premier ministre. Opposé sur ce thème à M. Barre, M. Mitterrand bénéficie de la confiance de 46 % des Français, tandis que 40 % lui préfèrent M. Barre.

● **Le MPPT se déclare victime d'une conspiration du silence.** — M. Pierre Boussel-Lambert, candidat du Mouvement pour un parti des travailleurs à l'élection présidentielle, a protesté, le lundi 1[er] février, contre *« la conspiration du silence établie en haut lieu »* dont il s'estime victime. N'ayant, selon lui, pas reçu de réponse aux lettres que le MPPT avait adressées à MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, à la CNCL et aux présidents des chaînes de télévision et de radio, M. Boussel-Lambert a protesté contre *« la mise en scène des institutionnels pour cacher aux travailleurs du pays les véritables enjeux »* de l'élection présidentielle.

Education

Le congrès de la FEN à La Rochelle

Un syndicalisme nouveau pour « l'école de l'an 2000 »

LA ROCHELLE
de notre envoyé spécial

Bâtir *« l'école de l'an 2000 »*, mais aussi *« le syndicalisme de l'an 2000 »* : les objectifs que se sont donnés les quelque mille délégués des 49 syndicats de la FEN réunis en congrès depuis lundi ne sont pas minces. Passée la tempête suscitée, dès le coup d'envoi de ces assises, par la « sortie » inattendue du secrétaire général, M. Yannick Simbron, contre l'école catholique (*le Monde* du 2 février), dont les retombées médiatiques ont laissé pantois les dirigeants de la FEN, les militants ont commencé, mardi 2 février, à entrer dans le vif du sujet.

Deux thèmes très vastes vont dominer les débats : le profil de l'enseignant du futur et le nouveau visage de la FEN. Mais la grande fédération, où cohabitent toutes les familles de la gauche et de l'extrême gauche enseignantes n'a pu trancher ces questions de fond sans mettre à nu les traditionnels clivages corporatifs et politiques.

Le contexte récent rend pourtant, cette année, les enjeux considérables. La poussée sociale en faveur d'un allongement de la scolarité conduit la FEN à restructurer son projet éducatif de référence (qui marquait jusqu'à présent une coupure entre le collège, ouvert à tous, et le lycée, réservé à une minorité d'élèves) et à redéfinir les contours du métier d'enseignant et des formations qui y mènent. Simultanément, la révélation de la profonde crise de recrutement des enseignants a rendu l'opinion très réceptive à l'idée d'une amélioration de leurs rémunérations.

Pour accompagner l'arrivée des flots nouveaux de lycéens, dont près de 80 % devraient accéder au niveau des bacs (général, technique et professionnel) en l'an 2000, la majorité de la FEN (proche du Parti socialiste), prône une refonte des pratiques pédagogiques et des contenus d'enseignement, fondée, sur une plus grandes diversité des voies de réussite, sur une souplesse accrue dans l'organisation des classes et des établissements, et sur l'adaptation des rythmes scolaires. Les enseignants, répète aussi M. Simbron, devront *« apprendre à travailler autrement »*, (*le Monde* du 30 janvier), c'est-à-dire en équipe et selon des modes d'organisation plus adaptés, mais sans que leur charge de travail soit globalement accrue.

Ces évolutions s'accompagneraient d'une unification des statuts de tous les enseignants, de la maternelle au lycée, et d'une revalorisation de leur traitement. M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, premier syndicat de la FEN, devait ainsi, le 3 février, révéler une partie de la nouvelle ligne revendicative : recrutement au niveau de la licence, puis formation en deux ans — soit bac plus 5 pour tous les enseignants (contre bac plus 4 pour les instituteurs actuellement) — et surtout création d'un corps unique pour tous doté d'une échelle de rémunération plus favorable auquel les enseignants, déjà en fonction, pourraient accéder progressivement.

« Travailler autrement » ou « travailler plus » ?

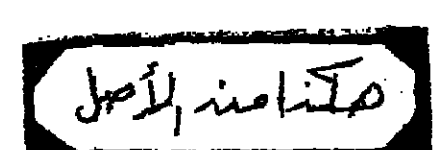
Mais la seconde tendance de la FEN (*« Unité et action »*), où militent les communistes et quelques socialistes, qui dirige le SNES, syndicat du secondaire, est bien décidée à peser de tout son poids pour faire échouer ce projet qu'elle juge modulé en fonction des seuls intérêts des instituteurs et propre à abaisser la qualité de l'enseignement dans les lycées. Le SNES croit, d'autre part, discerner dans le *« travailler autrement »* de M. Simbron, et en dépit de ses dénégations, un *« travailler plus »* qui le fait enrager : *« C'est un coup bas à l'ensemble de la profession enseignante*, a tonné M[me] Monique Vuailat, secrétaire générale du SNES. *Les professeurs n'ont pas attendu M. Simbron pour travailler autrement et améliorer leurs pratiques. »*

Le SNES, dont l'inlassable politique de défense des enseignants de haut de gamme (certifiés et agrégés) s'est révélée particulièrement payante lors des dernières élections professionnelles, défend, au nom de la qualité, le principe des hauts niveaux de recrutement et des réductions du temps de travail devant les élèves, au risque de se voir traiter de *« ringard et d'élitiste »* par la direction de la FEN.

Derrière ces querelles quasi théologiques, se profile une autre controverse sur l'avenir des structures de la FEN et du rôle des syndicats dans la société. En se faisant l'apôtre de propositions concrètes, en souhaitant dépasser *« la vision sclérosée et stérile »* d'une FEN réduite à s'exprimer par la grève et la manifestation, M. Simbron a piqué au vif les minorités. Le SNES l'accuse de vouloir imposer *« un syndicalisme d'intégration sociale »* qui ferait *« l'impasse sur les revendications »* ; l'offensive sur la laïcité du secrétaire général serait même, selon le SNES, un moyen de masquer son refus de s'engager sur le terrain à la veille de l'élection présidentielle.

Mais, plus profondément, le SNES redoute le projet de recomposition syndicale, qui, officiellement, n'est pas à l'ordre du jour, mais permettrait, à terme, à la majorité socialiste de noyer les communistes et l'extrême gauche dans une fédération « sociale-démocrate », élargie à d'autres secteurs de la fonction publique. Deux orientations de ce congrès de la FEN pourraient bien préparer le terrain dans ce sens : l'insistance sur la nécessité d'unifier les statuts de tous les enseignants et la volonté d'effacer les bannières des syndicats, derrière celle de la fédération, au grand dam des minoritaires.

PHILIPPE BERNARD.



Société

REPÈRES

Informatique

Le trafic ferroviaire sous l'œil d'Astrée

La Compagnie internationale de services en informatique et la société Technicatome, filiales du Commissariat à l'énergie atomique, viennent de se voir confier par la SNCF une étude d'une dizaine de millions de francs portant sur la conception d'un calculateur embarqué et de son logiciel destiné à assurer une meilleure gestion du trafic ferroviaire. Au terme de huit mois d'étude préliminaire, un second contrat d'environ dix millions de francs sera passé par la SNCF pour la réalisation de deux calculateurs prototypes à livrer d'ici à trois ans.

Ce projet révolutionnaire, connu sous le nom d'Astrée (*le Monde* du 5 mars 1986), devrait conduire, dans les années 1990, à l'installation de calculateurs de ce type sur chaque locomotive, permettant de connaître l'identité du train, sa vitesse et sa position, toutes données en temps réel, et qui seraient recueillies par un centre de contrôle régional pouvant gérer avec une sûreté accrue plus de *deux cents trains en même temps.*

Nucléaire

Contrôle de la cuve de Superphénix en mai

Le chef de la centrale surgénératrice de Creys-Malville (Isère), M. Pierre Schmitt, a démenti, lundi 1er février, l'existence d'une quelconque fissure dans la cuve principale du réacteur Superphénix. Rien ne permet actuellement de penser en effet que cette pièce présente les mêmes défauts que le barillet de la centrale (*le Monde* du 2 février) car l'acier et les normes de construction retenus pour sa fabrication *sont différents.* De plus, l'appareil à ultrasons qui doit permettre — ce qui était programmé de longue date — de contrôler la cuve principale ne peut avoir mis en évidence quelque fissure que ce soit sur le surgénérateur dans la mesure où il est toujours en essai au centre d'études *nucléaires* de Saclay (Essonne). Il n'arrive, en effet, à Creys-Malville qu'au début du mois de mai.

Pollution

« Chalutage » de la marée noire à Ouessant

La *préfecture maritime* de Brest *va* déclencher le plan POLMAR « mer » afin de réquisitionner des bateaux de pêche civils pour « chaluter » le fioul lourd échappé d'une soute du pétrolier italien *l'Amazzone* (*le Monde* du 3 février). Les préfectures de Quimper et Saint-Brieuc, pour leur part, ont déclenché le plan POLMAR « terre » le 2 février afin de parer à toute éventualité.

La « marée noire » — quelque 3 000 tonnes de brut étirées sur plu*sieurs dizaines de kilomètres* — est maintenant fractionnée en de multiples paquets visqueux qui se déposent sur le littoral et forment des « bouses de vache » qui devront être *enlevées à la pelle.*

Le fichier du « Monde » à la Bibliothèque de documentation internationale

Jusqu'à son informatisation, le 1er janvier 1987, le principal outil de documentation du *Monde* a été un fichier, biographique et thématique, qui recense l'ensemble des articles parus dans le journal depuis 1944, de la plus petite « brève » à la grande enquête. *Le Monde* ayant réalisé le microfilmage de ces quelques centaines de milliers de références a décidé de déposer l'original de ce fichier à *la* Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) afin de le mettre à *la disposition des chercheurs et* du public *(voir dans notre supplément* Campus).

Les archives de presse constituent, en effet, un patrimoine d'informations très riche et un efficace outil d'analyse de l'histoire contemporaine. Or, du fait de leur coût d'exploitation ou des restructurations de la presse écrite, elles sont bien souvent menacées de disparition ou de dispersion. L'initiative du *Monde*, officiellement annoncée le 1er février par notre directeur, André Fontaine, devrait contribuer à sensibiliser la *presse, ainsi que les pouvoirs* publics, à la préservation de ce patrimoine souvent exceptionnel.

★ BDIC, centre universitaire, 92001 Nanterre, Cedex. Tél. : 47-21-40-22.

Au tribunal de Paris

Rita et des gardiens de la paix « trop libres » ou la « grosse bêtise »

« Vous trouvez normal que des policiers chargés de faire respecter l'ordre partout en France en viennent à se comporter comme les pires voyous ? » La voix étranglée par l'indignation, Mme Jacqueline Clavery, présidente de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, ne parvient pas à concevoir l'attitude des cinq gardiens de la paix qui comparaissent devant elle à l'audience du *2 février pour répondre du délit de « violences et voies de fait avec préméditation, commises par des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ».*

Le 30 décembre 1987, vers 4 heures du matin, le car de police-secours du *dix-neuvième* arrondissement revient de l'Hôtel-Dieu lorsqu'un gardien de la paix suggère de passer par la rue Saint-Denis *« qu'il ne connaît pas ».* ». Croisant une prostituée, les policiers décident de la contrôler, la font monter dans le car et lui proposent de lui *« faire l'amour ».* Rita, originaire du Ghana, refuse malgré l'insistance de l'un de ces étranges « clients », qui la menace de la renvoyer en Afrique si elle ne s'exécute pas. Pendant la discussion le car a continué sa route pour s'arrêter sur les berges du canal de l'Ourcq, aux limites de Pantin et du dix-neuvième arrondissement, dans une zone totalement déserte. Trois gardiens de la paix s'emparent de Rita et font mine de vouloir la jeter à l'eau, sans que la prostituée les prenne au sérieux. Dépités, les agents la ramènent dans le car, la couchent sur une banquette et se contentent de lui imposer quelques gestes de palpation avant de l'abandonner non sans lui avoir baissé son short et son collant sur les chevilles.

Revenue en taxi rue Saint-Denis, Rita s'est confiée à des fonctionnaires du deuxième arrondissement. Mais la chose paraissait si impossible qu'on lui a fait subir... un examen psychiatrique. Pourtant, l'enquête conduite par l'Inspection *générale des services* (IGS) permettra bien d'identifier le car de police-secours du dix-neuvième qui avait observé un silence radio suspect pendant près d'une heure.

Bienveillance procédurale

« Vous êtes normalement destinés à assurer la sécurité des citoyens », insiste la présidente. Alignés dans le prétoire, les cinq jeunes policiers — le plus âgé a ving-six ans — baissent la tête, gardent les mains derrière le dos comme des garnements subissant une punition. Selon leur brigadier, il s'agit bien de cela. Retenu au commissariat par la rédaction *d'un rapport, il n' apu être présent* dans le car pour cette mission à l'Hôtel-Dieu. Reconnaissant qu'il est volontiers autoritaire, le gradé explique cette *« grosse bêtise »* par son absence. *« Il se sont sentis libres »,* a-t-il dit en le déplorant. Il a toutefois souligné le sang-froid dont ces hommes ont fait preuve à plusieurs reprises dans des circonstances graves.

Le substitut du procureur de la République, M. Philippe Bilger, s'est montré sévère envers ces *« pauvres types »* ayant fait l'objet d'une *« bienveillance procédurale ». En effet, le parquet n'a pas* jugé opportune d'ouvrir une information chez un juge d'instruction qui aurait pu prononcer des inculpations autrement plus lourdes. Aussi les cinq policiers ont été renvoyés, libres, devant le tribunal, uniquement par la procédure du « rendez-vous judiciaire » réservée en général aux auteurs de petits larcins. Toutefois, le magistrat a fait une nuance entre *« le troupeau actif »* — les gardiens Dominique Bignon, Paul Sileci et Stéphane Nafre — contre lequel il a demandé une forte peine avec sursis, et ceux ayant seulement laissé faire ; Alain Dru et Freddy Monel qui peuvent, à son avis, bénéficier d'une relaxe purement juridique.

Les avocats n'ont pas suivi la défense maladroite adoptée par leurs clients qui prétendaient que Rita leur aurait fait un « bras d'honneur » ou un sourire trop engageant. Tous ont stigmatisé *leur* attitude contestant *seulement* la préméditation. Si pour Me Laurice Bruniaux-Chevalier il s'agit d'une *« pulsion »,* Me Gérard Cauchy a *minimisé* le comportement des jeunes policiers *« livrés à eux-mêmes pour la première fois ».*

Pour Me Henri-René Garaud, ces policiers, aux états de service au demeurant brillants, *« sont dignes de rester dans la police ».* Seul Me Gilles Dussert a paru s'étonner en constatant que si l'affaire était *« choquante et lamentable »,* c'était uniquement *« parce qu'il s'agit de fonctionnaires de police ».*

Jugement le 23 février.

MAURICE PEYROT.

La plainte des douanes contre la Société nationale des poudres

Le parquet ouvre une information judiciaire

Le parquet de Paris a ouvert, mardi 2 février, une information judiciaire contre l'ancien PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), M. Guy Bernardy, et trois de ses anciens collaborateurs, pour *« infraction à la législation et à la réglementation sur la vente et l'exportation de poudres et explosifs, faux et usage de faux, contrebande de marchandises prohibées sous le couvert de fausses déclarations, complicité de ces délits, intéressement à la fraude ».* Cette information, confiée au juge Edith Boizette, intervient après la plainte déposée le 19 janvier par l'administration des douanes contre les dirigeants de la SNPE à la suite de livraisons frauduleuses de poudres et explosifs dont l'Iran aurait été le destinataire final.

L'enquête des douanes, menée dans la foulée de l'affaire *Luchaire*, avait montré que la SNPE, société contrôlée par l'Etat, avait, sous le couvert de diverses filières, livré à l'Iran des explosifs soumis à embargo. Le 15 décembre, M. Guy Bernardy avait été contraint à la démission par M. André Giraud.

Lors du dépôt de sa plainte, l'administration des douanes avait affirmé que les livraisons visées avaient été faites entre octobre 1985 et février 1986. *« Après des vérifications exhaustives,* avait ajouté un porte-parole du ministre du budget, *aucun détournement postérieur n'a été établi et les livraisons ont été interrompues sans que tous les contrats de la SNPE aient été antérieurement soldés. »*

A la cour d'appel de Rouen

La quatrième comparution en justice d'un objecteur de conscience

ROUEN
de notre correspondant

Michel Fache, objecteur de conscience, un veau d'une vingtaine de jours, matricule 456, prêt à renverser un missile en carton : *des pacifistes ont donné des* allures inhabituelles, mardi après-midi, à la majestueuse cour du palais de justice de Rouen. Ils attendaient, détendus, l'arrêt que la cour d'appel devait rendre après la condamnation, en première instance, de leur ami Michel Fache, objecteur insoumis, à douze mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Rouen.

L'animal a porté chance à l'objecteur de conscience, vétérinaire de trente ans, qui répondait pour la quatrième fois devant la justice de son refus d'accomplir un service civil de vingt-quatre mois, réclamant en outre le droit d'effectuer un *service* de défense passive.

Il avait déjà été condamné, en 1983 à Evreux, à dix-huit mois de prison pour n'avoir pas rejoint l'Office national des forêts, peine ramenée en appel à trois mois avec sursis. Il avait, par la suite, refusé une affectation du ministère des affaires sociales dans une association de protection de l'environnement à Caen (Calvados), d'où *une condamnation* en septembre 1987 à douze mois de prison ferme avec révocation du sursis en cours.

Suivant les conclusions de Me Philippe Lecesne, avocat de Michel Fache, la cour a estimé que l'ordre de route remis à l'objecteur de conscience le 2 novembre 1983 était entaché de nullité, la personne qui a signé le document n'étant pas habilitée à le faire.

L'affaire a donc été renvoyée devant le tribunal administratif de Rouen. Au cas où ce dernier *rendrait un avis défavorable,* la peine prononcée par le tribunal correctionnel serait confirmée.

Selon l'avocat, tous les ordres de route signés par la personne qui a paraphé le document remis à Michel Fache peuvent être, eux aussi, considérés comme nuls. D'autres objecteurs de conscience *pourraient ainsi tirer avantage de* l'arrêt de la cour d'appel. Ils sont, semble-t-il, nombreux et certains d'entre eux ont déjà purgé des peines de prison.

ÉTIENNE BANZET.

Tentative d'immigration clandestine dans le Nord

Vingt-cinq Thaïlandais sont reconduits à la frontière belge

LILLE
de notre correspondant

Un camion bâché stationné dans une rue de Roubaix avec, à l'intérieur, vingt-cinq personnes d'origine asiatique, dont plusieurs femmes et un bébé : c'est ce que découvraient dans la nuit du 25 au 26 janvier, vers 2 heures, des policiers en patrouille.

Affirmant, dans un premier temps, être des Cambodgiens dans le vain espoir de se faire passer pour des réfugiés politiques, les passagers ainsi surpris étaient, en fait, porteurs de passeports thaïlandais. Les explications fournies par l'une des passagères, s'exprimant difficilement en anglais, permirent d'établir qu'elle-même et ses compagnons arrivaient de Bangkok *via* Moscou et Bruxelles, munis d'un visa *réglementaire* pour le Benelux mais d'aucun document pour entrer en France. *Il semble qu'ils aient franchi la frontière séparément* avant de se retrouver dans le véhicule qui devait les transporter vers une destination qui demeure encore inconnue.

Dès le lendemain, ils étaient reconduits à la frontière belge tandis qu'un homme de nationalité belge, M. Jacques Brulez, trente-neuf ans, sans profession, était arrêté et inculpé par Mme Sylvie Petitberghien, juge d'instruction à Lille, pour *« aide à immigration clandestine ».* Il a été écroué à la maison d'arrêt de Loos, près de Lille.

Cette affaire est à rapprocher de l'arrestation, le 8 janvier, d'un Roubaisien, M. Francis Plouvier, et de son inculpation, pour le même motif que M. Brulez, par M. Daniel Warin, *juge d'instruction* à Charleville-Mézières. M. Plouvier est, depuis, détenu à la maison d'arrêt de Reims.

Il semble que les deux hommes se connaissent. C'est d'ailleurs dans le quartier où habite M. Plouvier que le camion a été découvert dans la nuit du 25 au 26 janvier. L'un de ses proches a, en outre, *été entendu* dans le cours de l'enquête sur cette affaire. A la fin de l'année 1987, trois ateliers de confection clandestins avaient été découverts et fermés à Roubaix et à Tourcoing.

JEAN-RENÉ LORE.

L'enquête sur le meurtre d'un policier toulonnais

Les otages n'ont pas reconnu le suspect

Les recherches menées par la police suisse pour retrouver le meurtrier de l'inspecteur toulonnnais Michel Morandin ont abouti à l'arrestation, mardi 2 février dans l'après-midi, à Zurich, d'un déserteur de la Légion étrangère, Andréas Kolbe, âgé de vingt-quatre ans. L'homme, qui n'était pas armé, n'a opposé aucune résistance. Conduit à Berne, où des policiers français étaient attendus, il a *été* confronté, sans résultat, à plusieurs témoins dans la nuit de mardi à mercredi. Mme Françoise Wannaz, la jeune institutrice vaudoise prise en otage près de Lutry par l'homme recherché (*le Monde* du 3 février), a affirmé qu'elle n'avait pas reconnu son agresseur. D'autres otages auraient eu la même réaction.

D'autre part, le pistolet Manurhin 9 mm trouvé par la police suisse dans l'Alfa-Romeo abandonnée, samedi près de Lausanne, par le meurtrier présumé de l'inspecteur Morandin, a été formellement iden*tifié comme l'arme de service* d'un policier de Chambéry tué le 3 avril 1987 à Tresserve, en Savoie. Ce jour-là, le brigadier André Castillo, trente-huit ans, était découvert, vers 6 heures, sur la chaussée à 300 mètres de son domicile, tué d'une balle de 22 long rifle. Sa voiture se trouvait en travers de la rue, portières ouvertes. L'arme du policier avait disparu. C'est celle-ci qui vient d'être retrouvée en Suisse.

L'« ouvrier modèle » ne sera pas expulsé

M. Moustapha Bardi, vingt-sept ans, un ouvrier marocain employé dans une petite entreprise de Roche-lez-Beaupré (Doubs), séjournait illégalement en France et devait être expulsé, mardi 2 février, à la suite d'une décision de la direction du travail départemental invoquant le *fort* taux de chômage dans le département.

Estimant que la direction départementale n'était pas compétente, M. Bardi, aidé de son patron, M. Jean-Claude Jollissin, s'est adressé à celle du Jura, où se trouve son domicile. Cette dernière leur a donné satisfaction. La préfecture vient de délivrer à M. Bardi une carte de séjour pour dix ans. Mardi, M. Jollissin déclarait : *« J'étais prêt à payer les 4 260 francs que me réclamait l'Office national d'immigration pour régulariser sa situation car, de mes huit ouvriers, c'est celui qui a la formation théorique la plus poussée. »*

● **RECTIFICATIF.** — Plusieurs lecteurs se sont émus de ce que nous ayons fait figurer Marie Besnard au beau milieu d'une liste de criminels dans un article titré « De Thierry Paulin à Yves Dandonneau — Assassins *sans mémoire* » et *publié le 26 janvier*. Dont acte. Celle qui fut qualifiée d'*« empoisonneuse »* mena de 1949 à 1961 un long combat contre la police, la justice et ses experts avant *d'être déclarée non coupable et* acquittée, comme nous le rapporte Me Jacqueline Favreau-Colombier qui la défendit dès le premier jour.

SPORTS

FOOTBALL : la victoire de la France sur la Suisse (2-1)

Un quart d'heure pour rêver

L'équipe de France a renoué avec la victoire en battant la Suisse, mardi 2 février à Toulouse, par 2 à 1, en demi-finale du tournoi France 88. Dans l'autre demi-finale, le Maroc a dominé l'Autriche par 3 à 1 et sera l'adversaire de la France en finale, vendredi 5 février à Monaco.

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Décidément, il n'y a plus de petite *équipe*. Les Suisses *ont pu le vérifier* mardi soir au Stadium de Toulouse. Cette équipe de France, que les derniers résultats avaient fait l'égale de la Norvège, de l'Islande et d'Israël, leur a donné du fil à retordre. Néanmoins, *« Nous avons souffert mille morts »,* reconnaissait Henri Michel, le sélectionneur national, en s'étonnant de la « rapide baisse de pied » de ses troupes après un pre*mier quart d'heure à faire se lever* les affamés de football français.

Pouvait-on rêver d'une meilleure entrée en matière ? Dès la 6e minute, le Toulousain Gérald Passi remerciait à sa manière son public. Il reprenait des vingt mètres une balle mollement repoussée par la défense suisse et la logeait sous la transversale. Trois minutes plus tard, après une intelligente action *entre Manuel Amoros et Sylvain* Kastendeuch, le Bordelais Philippe Fargeon contrôlait sur le point de penalty *le* centre du *nouveau libero* français et aggravait la marque d'un tir croisé.

Ce ne fut qu'une flambée, mais elle a réchauffé le cœur d'Henri Michel, après une série de matches sans victoires. Alors que, G.O. de bonne volonté, il avait espéré rame*ner de son voyage en Israël un* groupe soudé et motivé, l'ambiance n'avait fait que se détériorer à l'approche de France-Suisse.

La victoire de mardi aplanira-t-elle tous ces problèmes ? Dans la mesure où Henri Michel a toujours dit que la confiance viendrait avec les résultats et que la manière, c'est-à-dire la qualité du spectacle fourni, *dépendrait du degré de confiance* des joueurs, on peut estimer qu'un petit pas a été fait dans la bonne direction. *« Un deuxième succès, vendredi 5 février, face au Maroc, permettrait de bâtir sur du solide »,* considère le sélectionneur national, conscient des lacunes montrées en seconde mi-temps à Toulouse.

Malgré les prestations individuelles honorables de Passi et de Ferreri, le milieu du terrain n'a toujours pas trouvé son équilibre. Quant à la défense, elle s'est encore montrée fébrile et tardive.

Une défaite, voire un résultat nul, aurait rendu la situation irrespirable au sein de l'équipe de France. Ce petit succès a au moins le mérite de redonner au tournoi France 88 sa *véritable signification : une simple* préparation pour les éliminatoires à la Coupe du monde de 1990, qui débuteront dans huit mois. L'état d'urgence est levé.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

SKI ALPIN

Les dix-huit Français sélectionnés pour les Jeux olympiques d'hiver

LES ORRES
de notre envoyé spécial

Profitant de la première journée des championnats nationaux de ski alpin qui ont lieu jusqu'au dimanche 7 février aux Orres (Hautes-Alpes), Jean-Pierre Puthot, le directeur technique national de la Fédération française de ski, a fait connaître, le 2 février, la liste des dix-huit skieurs qui défendront les couleurs françaises aux J.O. de Calgary. Une liste *établie en fonction des résultats des* coureurs lors des épreuves de la Coupe du monde qui ont déjà eu lieu ou des meilleurs résultats obtenus en Coupe d'Europe.

Pour les hommes : Frank Piccard (deuxième au super-géant de Val-d'Isère), Christophe Plé (trois fois sixième en descente), Philippe Verneret, Didier Bouvet, Yves Tavernier, Christian Gaidet, Jean-Luc Cretier, *Luc Alphand* et un petit nouveau, Alain Feutrier, composeront l'équipe.

Chez les dames, Catherine Quittet (première à Piancavallo et championne de France du slalom géant, mardi 2 février, Carole Merle, *Christelle Guignard,* Patricia Chauvet, les sœurs Dorota et Margozata Morgore, Claudine Emmonet, Cathy Chedal et Pascaline Freiher défendront les couleurs françaises.

Une sélection significative du renouveau du ski français puisque, *ainsi que le soulignait* le directeur technique national, des athlètes se sont trouvés écartés. C'est le cas de Daniel Mougel, un vétéran de trente et un ans, ou de Florence Masnada, dont les larmes ont troublé cette soirée de fête.

Tristesse de certains, joie des élus. La surprise d'Alain Feutrier à l'énoncé de son nom témoigne de l'envie des jeunes skieurs de se lancer dans le combat au sommet. *« J'aurai vingt ans à Calgary »,* explique ce jeune garçon de Valloire, spécialiste du slalom et du géant. Rayonnant, le dernier nommé de la *sélection française* assure qu'il peut améliorer sa meilleure performance, une place de vingt-deuxième réalisée lors des dernières épreuves de la Coupe du monde à Schlad*ming* (Autriche).

S. B.



Médecine

Le dépistage du SIDA dans les professions à haute responsabilité

La polémique sur le dépistage de la contamination par le virus du SIDA vient de prendre une nouvelle dimension après la déclaration du professeur Michel Boiron, spécialiste de cancérologie (hôpital Saint-Louis, Paris) réclamant ce dépistage pour certaines professions à responsabilité comme les pilotes de ligne ou les conducteurs de train (*le Monde* du 3 février).

L'argumentation du professeur Boiron se fonde pour l'essentiel sur une étude américaine faisant état de troubles psychologiques et neurologiques chez les personnes séropositives. Il ne s'agit donc plus aujourd'hui d'un dépistage systématique réclamé pour contrôler l'extension de l'épidémie, mais d'un dépistage « ciblé » ne concernant que quelques catégories socio-professionnelles et visant à prévenir des accidents ou des catastrophes d'origine humaine.

Le problème du dépistage du SIDA est évoqué depuis plusieurs mois déjà, dans les milieux professionnels de l'aéronautique française. Aucun dépistage systématique n'est toutefois encore officiellement mis en œuvre de manière obligatoire dans les différentes compagnies françaises. A l'étranger, plusieurs compagnies comme British Airways ou Lufthansa ont adopté une position différente.

Au-delà des risques éventuels liés à la séropositivité des pilotes de ligne et des conducteurs de train, le problème posé est celui des risques éventuels liés à la contamination par le virus du SIDA de l'ensemble des professions à haute responsabilité.

Pour le Syndicat national des pilotes de ligne, si un dépistage est imposé à ses adhérents, *« il faudra aussi tester les médecins et bien d'autres professions »*. Pour le Père Patrick Verspieren, membre de la commission consultative de réflexion sur le SIDA, *« il faut bien tenir compte de l'état de santé des gens et donc les exclure au besoin de certains postes. Il faut cependant un fondement à ces exclusions »*.

Controverse sur les troubles psychiques des séropositifs

Comment et pourquoi l'infection de l'organisme par le virus du SIDA peut-elle être à l'origine de troubles neurologiques ? On sait que cette maladie est due à une altération profonde du système immunitaire, qui peut prendre diverses formes cliniques. Depuis la fin de 1984, il est établi que, dans un nombre important de cas, l'infection par le virus du SIDA peut concerner directement le système nerveux central. Il s'agit alors de lésions de certaines cellules cérébrales qui doivent être différenciées des localisations cérébrales d'infections opportunistes (toxoplasmose notamment), conséquence secondaire de l'altération des défenses immunitaires. Le virus du SIDA semble, en d'autres termes, avoir une « attirance » (un tropisme) pour le système nerveux central.

« Le phénomène était prévisible, explique le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), *dès lors qu'on avait établi qu'il s'agissait d'un virus de la famille des lentivirus. On sait en effet que chez l'animal, le mouton ou la chèvre par exemple, des lentivirus sont responsables d'encéphalites. »* C'est ce « neurotropisme » du virus du SIDA pour le cerveau humain qui est avancé pour expliquer la grande fréquence des troubles psychiques (de la conscience, de la vigilance, de la mémoire psychiatriques (états de démence) ou neurologiques (encéphalites, phénomènes paralytiques) qui peuvent être observés à un stade avancé de l'évolution de la maladie. On sait aussi que ces mêmes phénomènes peuvent, sur un mode mineur et transitoire, être observés lors de la primo-infection de l'organisme par le virus du SIDA.

Diverses études ont permis de retrouver des disséminations importantes du virus au sein du tissu cérébral. Plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer de quelle manière cette infection virale des structures nerveuses peut provoquer des troubles de nature neuro-psychiatrique (action sur les substances qui assurent la transmission de l'influx nerveux, sur certaines hormones cérébrales, etc.). L'examen par la résonance magnétique nucléaire permet d'autre part de retrouver une série de lésions comparables, sur certains points, à celles observées dans la sclérose en plaques (démyélinisation).

Ces phénomènes pathologiques sont constatés dans une proportion importante de cas à un stade évolué de la maladie. Peut-on supposer qu'ils peuvent être rencontrés sous une forme mineure dès que l'organisme est infecté par le virus ? Les personnes séropositives peuvent-elles, en d'autres termes, souffrir d'altérations discrètes de leurs fonctions psychiques et cérébrales ? Plusieurs travaux sont en cours sur ce thème. C'est en se fondant sur les conclusions de l'un d'entre eux, publiées dans une revue spécialisée américaine (1), que le professeur Michel Boiron a soulevé la question du dépistage systématique dans les professions à haute responsabilité.

Le travail américain a consisté en une série de tests neuropsychologiques effectués sur cinquante-cinq homosexuels masculins, contaminés ou non par le virus du SIDA. Des examens par appareils à résonance magnétique nucléaire ont été pratiqués. Selon les spécialistes américains, les résultats obtenus laissent penser que le système nerveux peut être atteint de manière très précoce après l'infection de l'organisme par le virus du SIDA. Certains spécialistes mettent en cause la méthodologie de cette étude et la dramatisation qui suit les diverses extrapolations qui peuvent en être faites

« Cette étude ne permet nullement à elle seule de conclure, estime le docteur Daniel Nollet, neuropsychiatre attaché à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris). *Il est possible que l'infection par le virus du SIDA soit à l'origine de troubles de l'attention, de la mémoire ou de la psychomotricité, mais cela reste à démontrer par des études rigoureuses, contrôlées et prospectives. Ces études ne sont malheureusement pas mises en œuvre en France, ce sujet semblant n'intéresser ni les responsables du financement de la recherche en psychiatrie, ni les psychiatres hospitalo-universitaires. »*

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

(1) Il s'agit d'un travail d'un groupe de médecins californiens publié dans *Annals of Internal Medicine*, 1987, nº 107 : pages 828 à 836. On pourra également se reporter à « Pathologie psychiatrique du SIDA », du docteur Daniel Nollet, à paraître dans la revue *Neuro-Psy*.

Les tests clandestins de la mairie de Paris

La mairie de Paris fait-elle subir à certains de ses agents — et à leur insu — le test du SIDA ? En cas de séropositivité refuse-t-elle de titulariser les stagiaires ou vacataires ? Oui, répond à ces deux questions, le député PS Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris.

Lors de la dernière réunion du Conseil de Paris, le 25 janvier, M. Sarre avait interrogé le maire de la capitale sur l'existence de directives officielles entraînant la détection clandestine de la séropositivité. Le député socialiste citait le cas d'un maître nageur stagiaire. Sur le point d'être titularisé, cet agent a dû subir un examen médical, auquel a été ajouté le test LAV. Après quoi, il a reçu un avis non motivé d'inaptitude physique. C'est plus tard, au vu du dossier, que son médecin traitant a découvert que le jeune maître nageur était séropositif.

M. Georges Sarre fait état d'un deuxième cas, que nous avons vérifié auprès de l'intéressé. C'est celui d'un photographe stagiaire de vingt-huit ans. Ce dernier savait qu'il est séropositif. Même scénario. Après avoir ouvert la lettre cachetée destinée au laboratoire, il découvre que le médecin-chef du cabinet médical de la Ville de Paris a prescrit le test LAV, sans l'en informer. Quelques semaines plus tard, le médecin-chef le convoque et lui annonce sa séropositivité. Le jeune homme apprendra par la suite qu'à cause d'une inaptitude physique il ne sera pas titularisé. En dépit de son insistance, il n'obtiendra aucune précision et se verra refuser par les services administratifs une confirmation écrite.

L'administration de la Ville de Paris nie avoir donné des directives de dépistage du SIDA et assure que, en tout état de cause, la séropositivité n'entraînerait ni licenciement ni refus de titularisation. Alors que se passe-t-il ? Les services médicaux de la Ville de Paris — au mépris des instructions de Mme Barzach : *« Le test du SIDA doit être volontaire... pas de dépistage systématique »* — auraient-ils seuls décidé qu'un séropositif ne peut être photographe ni maître nageur.

CHARLES VIAL.

● **Le docteur Bachelot accuse Mme Barzach de « complicité de génocide ».** — Le docteur François Bachelot, médecin cancérologue et député de Seine-Saint-Denis (FN), a accusé le mardi 2 février le ministre RPR de la santé, Mme Michèle Barzach, de *« complicité de génocide »* à propos du SIDA. *« Chaque jour supplémentaire où Mme Barzach reste ministre de la santé, ce sont des séropositifs supplémentaires »*, a affirmé M. Bachelot, lors d'une conférence de presse. Se prononçant, une nouvelle fois, pour un *« dépistage systématique, national et anonyme »* du SIDA, M. Bachelot — dont un ouvrage, *Sidatorium*, doit être prochainement publié, — a aussi lancé un appel *« aux femmes et aux mères »*, pour qu'elles réclament aux gouvernements *« la mise en œuvre d'une prévention efficace »*.

Les milieux de l'aéronautique ont alerté les pouvoirs publics

Le gouvernement *« agit, mais ne réagit pas »*. Officiellement, la position des autorités françaises ne varie pas : hostiles au dépistage systématique du SIDA, elles sont favorables à un dépistage plus fréquent, anonyme et librement consenti. Seule exception notable : les militaires basés hors de la métropole pour qui le dépistage est déjà systématique et obligatoire. Interrogés sur les risques éventuels liés à la séropositivité dans les professions dites à responsabilité (pilotes d'avion, conducteurs de train ou de bus, travailleurs du nucléaire, chirurgiens, etc.), les services de Mme Barzach considèrent que ce n'est pas à eux, mais aux comités médicaux placés auprès des différentes compagnies et entreprises, de mettre au point, de manière spécifique, une politique de dépistage du SIDA. A condition, précise-t-on, de ne jamais faire de tests systématiques à l'insu des personnes concernées. Jusqu'à présent, ajoute-t-on, on n'a jamais pu apporter la preuve de l'existence de signes classiques aigus apparus brutalement chez une personne séropositive et ayant mis en péril le bon déroulement d'un vol aérien.

Le suivi médical régulier de ces *« professionnels à haute responsabilité »* et la propositiion qui peut leur être faite d'un dépistage du SIDA ne doivent pas avoir pour conséquence une *« sanction sociale »*.

En d'autres termes, on ne peut licencier ou refuser une embauche pour cause de séropositivité. *« On ne peut pas,* précise-t-on au ministère de la santé, *promouvoir le dépistage et, dans le même temps, exclure les personnes séropositives de la société. »*

Les compagnies aériennes françaises sont les premières à avoir attiré l'attention des autorités sanitaires sur ce sujet qu'elles estiment *« préoccupant »*. Ce sont, en effet, les milieux de l'aéronautique qui, les premiers, se sont inquiétés des risques éventuels liés à la séropositivité et au SIDA. Plusieurs compagnies aériennes, dès le début de l'épidémie, ont été concernées par cette maladie à cause notamment de plusieurs cas de SIDA diagnostiqués chez certaines catégories de personnels de cabine, à cause aussi de risques sanitaires inhérents aux voyages internationaux. D'autre part, l'attention des responsables médicaux de plusieurs compagnies aériennes françaises ou étrangères a été alertée par plusieurs cas d'*« entrée brutale »* dans la maladie à partir de symptômes neuro-psychiatriques.

Les compagnies aériennes françaises (Air France, Air Inter, UTA, et la TAT) s'en tiennent toutefois aux principes définis au ministère de la santé. Tout indique pourtant qu'elles ne s'en satisfont pas et qu'elles réclament, de la part du ministère, de nouvelles directives plus précises.

Après avis du conseil médical de l'aviation civile, la direction de l'aviation civile a saisi Mme Barzach du problème il y a plusieurs mois.

L'exemple des compagnies étrangères

Au Royaume-Uni et en RFA, les compagnies aériennes British Airways et Lufthansa ont pour leur part décidé de mettre en place un dépistage systématique à l'embauche des pilotes. En RFA, Lufthansa impose depuis près d'un an ce test pour les nouvelles recrues du personnel volant. Une mesure qui n'a pas provoqué de protestation et qui, selon un porte-parole, a été décidée en raison *« des dangers auxquels se trouvent confrontés ces employés à se rendre dans les pays subtropicaux particulièrement exposés »*. Chez British Airways on précise que le test de dépistage du SIDA a été ajouté aux différents tests médicaux subis par les pilotes souhaitant être embauchés. Les pilotes *« doivent être en excellente condition physique »*, a précisé le porte-parole de la compagnie aérienne britannique.

Aux Etats-Unis, l'Air Transport Association ne pratique aucun dépistage systématique à l'embauche des pilotes. En revanche, l'ensemble du personnel militaire est soumis à un test de dépistage systématique. En Belgique, aucun dépistage systématique n'a été jusqu'à présent mis en œuvre pour des professions ou des entreprises spécifiques. En France enfin, ni la SNCF, ni le Commissariat à l'énergie atomique ne pratiquent de dépistage systématique du SIDA.

J.-Y. N. et F.N.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« La vie est un long fleuve tranquille », d'Etienne Chatiliez

L'inné narrable

Enfin un film français drôle et personnel. C'est le premier long métrage d'un wonder-boy de la publicité, Etienne Chatiliez, trente-quatre ans, une grande farce morale sur l'inné et l'acquis. Décapant.

CHEZ les Le Quesnoy, tout est nickel. Chez les Groseille, tout est bordel. Etienne Chatiliez, dans un mouvement de balancier implacable, propose à notre perplexité réjouie le portrait sans retouches de deux familles nombreuses du nord de la France, là où les murs sont de brique rouge et le plafond de nuages gris. Deux familles normales, blanches, qu'il croque ou, plutôt, dévore sans prendre parti, avec un appétit dévastateur, virant peu à peu de la charge burlesque au reportage ethnographique.

Que peuvent avoir en commun ces gens-là, on s'interroge. Les Le Quesnoy sont bourgeois, riches, chrétiens, industrieux. Chez eux, *« le lundi, c'est raviolis »*. Les Groseille sont prolos, chômeurs, athées, cossards et carburent à la Valstar. Sous les frondaisons de l'avenue du Général-Leclerc s'épanouissent cinq enfants bien élevés. Dans la HLM du Moulin-de-la-Vierge grouillent cinq moutards dessalés. Aucune chance qu'ils se rencontrent jamais. Tout les sépare, et même davantage. Leurs destins pourtant vont se trouver mêlés. Et même sacrément emmêlés. A cause d'une déesse *ex machina* d'une pernicieuse médiocrité, une petite femme frisottée et frustrée, assistante et maîtresse du médecin accoucheur local. Et qui, pour se venger de n'être pas celle qu'on épouse, va révéler à tous les intéressés un taraudant secret vieux de douze ans. Un soir de particulière exaspération, à la maternité, elle a échangé deux nouveau-nés. Momo, le plus hirsute des Groseille, est en fait un Le Quesnoy ; Bernadette, la plus coquette des Le Quesnoy, est en fait une Groseille.

Dès ce coup de théâtre porteur de désastres désirés, le premier film d'Etienne Chatiliez prend toute sa force corrosive, devient une grande farce décapante sur l'inné et l'acquis, n'épargne rien mais respecte tout le monde, laissant entendre et voir que le vice n'est pas exempt de vertu et *vice versa*. « Vendu » à ses parents d'origine pour 20 000 francs, Momo, devenu Maurice, s'empresse de leur piquer les salières en argent, puis, tel un virus costaud insensible à tous les antibiotiques de l'éducation, contamine peu à peu sa nouvelle famille : la force est de son côté, et l'amour de la vie et, qui sait, la moralité. On rit d'abord, on pense après, chronologie idéale pour une comédie réussie.

Imparfait, sans doute, n'osant pas prendre le temps de respirer, d'installer un silence, de laisser souffler un personnage, un peu répétitif parfois, et insistant, *La vie est un long fleuve tranquille* n'en est pas moins une divine surprise. Restant fermement du bon côté de la frontière qui sépare la grossièreté (tonique) de la vulgarité (sinistre), Etienne Chatiliez démontre d'un seul coup qu'il n'est pas qu'un « fils de pub » surdoué, mais un auteur de films, un vrai. Et qu'il sait s'entourer. D'un décorateur inspiré, Geoffroy Larcher (ah ! le papier peint des Groseille, leur toile cirée...) ; d'un chef opérateur subtil, Pascal Lebègue, qui a su donner à son image la fausse discrétion de la vie provinciale, d'une distribution exceptionnelle, enfin, composée de comédiens inconnus au cinéma (excepté Daniel Gélin, grandiose gynéco mondain), mais dont certains sont des stars à la scène (Hélène Vincent, notamment).

Talentueux, cabochard, iconoclaste, soit. Mais quelle étiquette accrocher au cou d'Etienne Chatiliez ? Dans quelle « famille » l'intégrer ? Est-il né de l'humour café-théâtre ou est-il un rejeton de l'humour BD ? Ni l'un ni l'autre. Il laboure plutôt à nouveau le sillon du cinéma français d'avant-guerre, un cinéma de caractère (s), de seconds rôles impériaux, d'irrévérence foncière. Et s'il devait être un héritier, ce serait moins celui des *Bronzés* que celui du *Drôle de drame* de Prévert et Carné.

Etienne, Etienne, Etienne, laisse-nous prophétiser, tu iras loin mon petit et ta vie promet désormais d'être un long fleuve agité par le plus mérité des succès.

D. H.



En haut : Benoit Magimel, Tara Romer et Sylvie Cubertafon.



A droite : Etienne Chatiliez et Ismaël Bouraba.

Un entretien avec le réalisateur

« Le rire des autres, c'est une drogue »

NÉ à Roubaix d'un père assureur et d'une mère professeur, Vicomte d'Eram (« Il faudrait être fou pour dépenser plus », c'est lui), Duc de Lustucru (les premiers petits hommes verts, les très méchants, c'est lui), Chevalier de Chamallow (les jolies dames la bouche bien pleine, c'est lui), Etienne Chatiliez, trente-quatre ans, est le plus médaillé des jeunes anciens combattants de la publicité. Les récompenses, il les a toutes obtenues. Après douze années de bons et brillants services, selon l'adage qui peut le moins peut le plus, il passe sans transition du spot de 30 secondes au long métrage de 1 h 30. En compagnie de sa co scénariste, co-dialoguiste, et productrice exécutive, Florence Quentin, dite Cuicui, il explique comment.

« Je sais, cela peut paraître très antipathique, très décevant, mais je n'ai jamais rencontré beaucoup de difficultés. Je suis entré très jeune, presque à la sortie du lycée, dans le monde de la pub, qu'on dit cruel. Mais comme je n'ai jamais voulu accéder au pouvoir, j'ai évité la cruauté. Ayant eu la chance d'arriver tout de suite dans une agence dirigée par un homme intelligent, Philippe Michel, j'y suis resté. Douze ans. D'abord rédacteur-concepteur, j'ai commencé à réaliser des films parce qu'on me l'a demandé. Un jour j'ai dit : « D'accord, le prochain, je le fais. » *C'est comme à la piscine quand on est enfant et que, pour faire le malin, on monte sur le grand plongeoir. Il faut bien sauter... Mon premier spot, c'était un fromage, le Samos 99, un enfant sur un skateboard tenait un Samos qui se transformait en verre de lait, et l'enfant était bien plus embêté avec un verre de lait qu'avec un Samos... Je n'ai jamais été un forçat de la pub, dix spots par an maximum. Ni cherché à atteindre les budgets de 2 à 3 millions de francs qui sont assez courants. Pas de Grande Muraille de Chine pour moi : j'ai dû voyager deux fois au cours de ma carrière...*

» La publicité est-elle vraiment une bonne école de cinéma ? Cette question n'est pas dénuée de réalité pour Jean-Jacques Annaud, dont tout le monde a oublié qu'il a été un virtuose du genre. On dit que Beineix a commencé par là, ce qui est archi faux. Tout simplement, il a un œil, un look qui appartient à la pub. Quant à l'école anglaise, Alan Parker, Ridley Scott, ce sont des cinéastes que je respecte, mais leur style n'est pas ce qui me plaît le plus, leur hérédité pub concerne essentiellement le décor, la forme. Moi, ce qui m'intéresse davantage, c'est ce qu'on raconte, et le ton qu'on emploie.

» Au cinéma, quels sont mes dieux ? J'ai toujours aimé Truffaut pour sa pudeur et sa justesse de ton, même s'il paraît faux. J'ai toujours aimé Godard, même si j'ai pas tout compris. C'est le seul cinéaste qui ne raconte pas d'histoire et qui ne m'ennuie pas. Un défricheur extraordinaire, il arrive avec son coupe-coupe dans la savane, et, après, le chemin est ouvert. Et puis, pêle-mêle, hétéroclite, j'aime aussi Johnny Guitar, *Blake Edwards, Commencini...*

» Bien sûr, j'aurais pu clipper Eram jusqu'à la fin de mes jours, mais, une fois de plus, mes amis, mes proches, ont commencé à me pousser. Pourquoi ne ferais-je pas un film, un grand ? J'ai su immédiatement que ne je l'écrirai pas tout seul. Si on recherche un travail solitaire, il vaut mieux être peintre, écrivain ou faire du macramé dans la Creuse. Alors, j'ai demandé à Florence Quentin, qui avait été l'assistante de Pialat sur A nos amours, *si elle était d'accord, si elle voulait bien s'y mettre avec moi. La demande a eu lieu dans un ascenseur. Elle était d'accord.*

» Nous sommes partis de l'envie d'être mal élevés. On s'est dit, y en a marre de l'esprit positif des années 80, y en a marre que tout le monde aide quelqu'un pour se donner bonne conscience et se faire pardonner de n'aimer personne. On est submergé de Band Aids, de Zebruge Aids, de n'importe quoi Aids. Coluche ? On s'en souvient comme Thérèse de Lisieux et pas du tout comme un mec drôle qui y allait avec la kalachnikov et qui faisait peur au bourgeois... Le mauvais esprit, ça réveille, ça soigne. Tout de même, des gens comme Reiser, comme Coluche, ils ont fait plein de bien.

» Après, on s'est évidemment demandé ce qu'on voulait raconter. On savait plutôt ce qu'on ne voulait pas, pas de polars, de trucs comme ça. Mais la province, dont nous venions tous les deux, elle de Compiègne, moi de Roubaix, et le mystère des vies parallèles. Moi, j'ai appris à vingt ans que la femme de ménage qui était chez mes parents et chez mon oncle en même temps était la maîtresse dudit oncle, depuis toujours...

» L'histoire s'est précisée autour du caractère d'une figurante que nous connaissions. Elle avait tourné dans quelques pubs, et arrivait toujours avec ses enfants. La fille de la cantine se fâchait : « Vous ne pourriez pas lui dire d'arrêter de piquer les poulets. » *Et la figurante engueulait son aîné :* « Tu ne peux pas faire comme ton frère, t'as rien trouvé toi, t'as pas de poulet, tu vois ton frère il a un poulet. » La vie est un long fleuve tranquille *est donc parti de là. On s'est dit, on va faire rire avec des choses horribles. Puis, lorsque le déclic essentiel de l'échange des bébés s'est produit, nous sommes passés à la phase des repérages.*

» Psychologiques surtout. Nous, bourgeois d'origine, nous voulions voir si ces gens existaient bien encore, ailleurs que dans notre souvenir. Ils étaient bien là. Nous les avons trouvés dans les églises, à Vaucresson. On avait l'air de deux feddayins, tout le monde nous repérait. D'autant plus que la messe, elle, a changé. Ça, j'avais pas suivi ; tout à coup, le voisin vous attrape la main, on s'embrasse, on se donne la paix. Quand on prend l'hostie et qu'on dit « Ceci efface le péché du monde », *c'est comme Ariel qui efface les taches du linge. Hallucinant !*

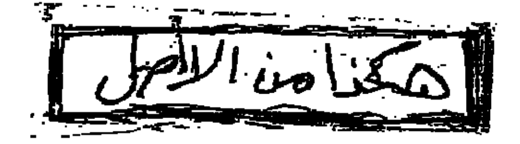
» Chez les Groseille, c'est pas pareil. Ce qui nous plaisait de montrer, c'est que l'amour, s'il n'est pas inscrit dans le décor, les attitudes, le vocabulaire, il y en a tout de même dans le cœur. Les Groseille, c'est tout le contraire de Sabatier, le sourieur de la télé. Sous leur rudesse apparente, même s'ils se parlent comme des charretiers, ils s'aiment, les Groseille...

» La distribution ? Elle est ce qu'elle est parce que notre producteur, Charles Gassot, nous a donné la liberté inespérée de faire le film sans abonnés du box office. Cela a permis au responsable du casting, Romain Brémond, de sortir de ses manches des gens de théâtre, des acteurs merveilleux. Parce que nous, chaque fois que nous citions un nom en référence c'était celui d'un comédien d'une autre génération. On cherchait une Madeleine Robinson jeune, un Pierre Brasseur...

» Le seul rôle qu'on a distribué dès le début à quelqu'un de connu est celui du docteur. Nous avons pensé à Jean Yanne, à Maurice Pialat, à Michel Serrault. C'est Gélin, et il est formidable.

» Au moment où sort La vie est un long fleuve tranquille, *nous sommes confiants. Sûrs de ne pas plaire à tout le monde, ce qui serait vexant. Mais Rika Zaraï et Michèle Torr ont raison, le public est roi... A défaut d'être moi-même en scène — je n'en ai pas les capacités, mais j'aurais adoré être quelqu'un comme Desproges, ou mieux Zouc, — je recueille donc avec bonheur, avec reconnaissance le rire au second degré. Et si j'ai voulu faire un long métrage, c'est finalement parce que les gens, lorsqu'ils voyaient mes spots de pub, ne riaient pas assez longtemps. Le rire des autres, c'est comme une drogue. Le jour est venu où j'ai eu envie d'une dose plus forte. »*

Propos recueillis par DANIÈLE HEYMANN.



EXPOSITIONS

Au Musée d'Orsay

Deux ans dans la vie de Vincent Van Gogh

(Suite de la première page.)

Sa métamorphose, qui forme le sujet majeur de l'exposition, ne va ni sans peines ni sans ratages. Les premiers paysages de la Butte, mi-Sisley mi-Pissarro, ne témoignent que d'une admirable bonne volonté. Van Gogh étudie la peinture moderne avec autant de zèle et d'application qu'il en mettait jadis à imiter Anton Mauve. Il copie tout, les procédés comme les sujets, avec une innocence de néophyte, et sans s'inquiéter de son effarant éclectisme de pasticheur de tous ses contemporains. Comme les Van Gogh de ces mois d'apprentissage ont été accrochés à côté de leurs modèles, la démonstration ne laisse aucun doute. Etape après étape, Vincent s'efforce de comprendre les modernes, en commençant par Monet et Pissarro. Il retient d'eux le goût des paysages panoramiques et la nécessité de la couleur vue en pleine lumière formulée par une touche distincte. Non sans hésitations, le peintre du clair-obscur se risque dans un premier temps jusqu'aux blancs et aux gris. C'est encore trop peu. Van Gogh rehausse alors ses œuvres du rouge d'un toit ou du vert d'un jardin ou d'une prairie.

Viennent les néo-impressionnistes, Seurat, Signac ou Luce. Van Gogh, qui les fréquente grâce à Théo, se convainc qu'il doit à son tour diviser touches et tons. Après avoir d'abord édulcoré le procédé « scientifique » de Seurat, il le généralise et finit par l'outrer. Le contraste simultané et la loi des complémentaires le lassent vite, comme l'ennuie la morne mécanique qui oblige le peintre à poser proprement et régulièrement ses petits points colorés à l'intérieur d'un dessin préconçu.

Alors, inspiré par Toulouse-Lautrec et Anquetin, japonisants enragés comme lui, et comme lui convaincus de la vanité des théories de Seurat, Van Gogh dessine directement avec la couleur, sur la toile comme sur le papier. Le trait s'étire, le geste devient plus visible, et le graphisme indique les formes à l'aide de faisceaux vivement colorés. A la fin de 1887, Van Gogh a trouvé une manière, par synthèse plus que par révélation. Les ultimes autoportraits, le portrait du *Père Tanguy*, marchand de couleurs et d'estampes, et la belle *Corbeille de pommes* dédiée à Pissarro illustrent l'ampleur du progrès accompli. C'est, systématisée, élevée au rang de principe technique, l'alliance de la touche appuyée et *« individualisée » à la Monet – et* à la Renoir – et d'un chromatisme enivré par le Japon.

« De la peinture de fou »

Mais Van Gogh n'est pas encore pour autant celui dont Cézanne aurait jugé qu'il faisait de la *« peinture de fou »*. Il demeure un post-impressionniste parisien. C'est-à-dire un peintre de la ville, des banlieues, des manufactures et des quais, comme tous ses contemporains. Là encore, la démonstration est éclatante et l'analyse iconographique pertinente. Quand voisinent sur un mur cinq vues d'usines à hautes cheminées et toits noirs, un Guillaumin, un Pissarro, un Seurat, un Luce et, au centre, un Van Gogh, on ne saurait nier parenté et influence. Le même comparatisme s'applique à d'autres motifs, pont de chemin de fer, « fortifs », Montmartre ou Clichy. Ainsi se trouvent confirmés les souvenirs de Signac : *« J'ai connu van Gogh chez le père Tanguy* racontait-il. *Je le rencontrais souvent à Asnières ou à Saint-Ouen ; on peignait sur les berges, on déjeunait à la guinguette et, quelquefois, on revenait à pied à Paris* (...) ».

Il n'est pas jusqu'aux objets des natures mortes que Van Gogh n'ait en commun avec d'autres, les pommes avec Cézanne et les oignons avec Renoir. Il adopte si complètement modèles et manies qu'il semble littéralement émaner du groupe impressionniste et recevoir de lui avec docilité la grâce du moderne. L'ex-condisciple de Lautrec à l'atelier Cormon n'a plus rien d'hollandais ou de rembranesque. Pour un peu, on le confondrait avec un Angrand, bon peintre assurément, mais passablement négligé par la postérité. Son histoire se confond avec celle du mouvement avant-gardiste. Sur un croquis de Pissarro, Van Gogh discute avec Fénéon, le critique ami de Seurat : il est bien de la famille désormais, en dépit de ses origines néerlandaises et de sa conversion tardive. Il est si bien de la famille que l'exposition *actuelle prend parfois des airs de* panorama du post-impressionnisme tout entier, et ce n'est pas là le moindre de ses mérites.

Reste que Van Gogh n'a pas développé par la suite l'œuvre régulière et sereine de Signac, encore moins celle, épicurienne et facile, de Renoir, mais un expressionnisme dramatique qui rompt progressivement avec les motifs parisiens et exaspère les effets de style. Reste donc la question de sa singularité, si discrète tout au long du séjour parisien et si violemment proclamée tout au long de l'épisode d'Arles, contre tous et contre Gauguin, ce maître qui se dérobe. Un fait peut aider à l'analyser : pendant les deux années de sa formation impressionniste, Van Gogh exécute très peu de portraits d'amis mais plus de vingt-cinq autoportraits. Et des autoportraits de plus en plus saisissants, où s'impose jusqu'à l'exhibitionnisme la physionomie « barbare » d'un peintre aux yeux ourlés de vert et à la peau striée de bleu et d'orange.

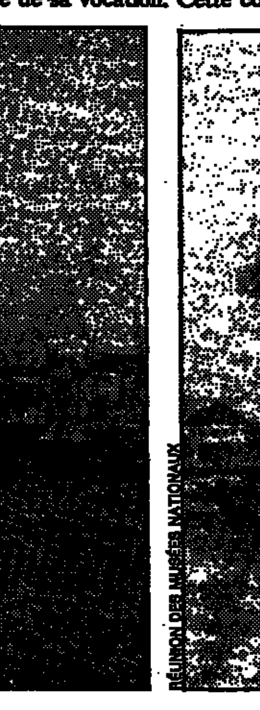
Van Gogh existe en somme d'autant plus sûrement qu'il se représente et qu'il donne cours à un sentiment tragique qu'il ne peut exprimer ni dans le paysage ni dans la nature morte. Ces deux genres ne lui suffisent pas, qui semblent suffire aux autres peintres. Mais quelle tragédie ? A la lumière de l'exposition elle-même, on pourrait croire qu'il s'agit de celle d'un peintre menacé en permanence par le doute et par la crainte de ne point accomplir son ambition. *D'un* peintre qui, né dans un milieu réformé peu enclin à accepter son art et brutalement transporté dans un monde où la peinture est la chose la plus naturelle et la plus nécessaire, aurait ressenti jusqu'au désespoir l'inacceptable contradiction qui opposait son incertitude profonde d'artiste en proie à toutes les influences à la certitude messianique de sa vocation. Cette contradiction, il a cru la résoudre en faisant de sa vocation le sujet de ses autoportraits, et de son œuvre le récit de ses tourments. Ce qu'il en est advenu ensuite, chacun le sait.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée d'Orsay, jusqu'au 15 mai. Ouvert tous les soirs, sauf lundi et week-end, jusqu'à 22 heures.

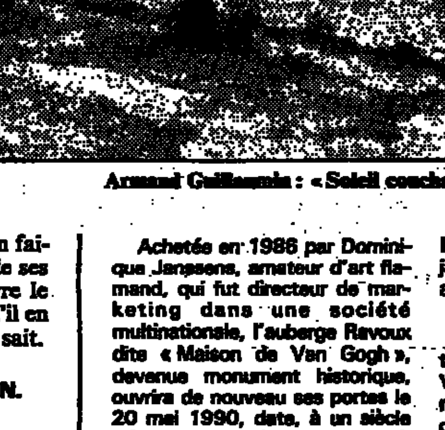
L'exposition a donné lieu à un passionnant catalogue scientifique qui fera date dans les études consacrées au post-impressionnisme (408 pages, illustrations, 220 F). Elle a été réalisée avec le concours financier du Crédit agricole d'Ile-de-France.

Au même moment (27 janvier-4 avril), une exposition regroupe à Rome, à la Galerie nationale d'art moderne, une rétrospective « classique » de quatre vingts toiles et dessins de Van Gogh.



THE SAINT-LOUIS ART MUSEUM

Vincent Van Gogh. « Usines à Asnières »



Armand Guillaumin : « Soleil couchant à Ivry »

Tourisme et patrimoine

LE 10 juin 1889, Vincent Van Gogh écrivait à son frère Théo : *« Un jour ou un autre, je crois que je trouverai moyen de faire une exposition à moi dans un café. »* Il habitait alors une petite chambre de l'auberge Ravoux, à Auvers-sur-Oise. Avant lui, d'autres artistes comme Daubigny, Corot, Daumier et Cézanne s'étaient installés dans cette localité des bords de l'Oise, à une trentaine de kilomètres de Paris, que le peintre hollandais avait, à son arrivée, décrite par ses mots : *« C'est gravement beau »*

Un siècle après sa mort, son souhait sera exaucé puisque, en 1990, cent ans après son suicide, quinze de ses toiles orneront les murs de l'auberge Ravoux. Elles proviendront de collections privées : la Fondation Gachet au Musée d'Orsay n'autorise aucune sortie, sinon pour la Hollande, qui fêtera de manière grandiose cet anniversaire.

Achetée en 1986 par Dominique Janssens, amateur d'art flamand, qui fut directeur de marketing dans une société multinationale, l'auberge Ravoux dite « Maison de Van Gogh », devenue monument historique, ouvrira de nouveau ses portes le 20 mai 1990, date, à un siècle près, de l'arrivée du peintre à Auvers-sur-Oise. Ce sera le siège du futur institut Van-Gogh, créé sur le papier le 25 juin 1987, par M. Janssens.

On y trouvera un centre de documentation informatisé sur la vie de Van Gogh et les caractéristiques de son œuvre. Symposiums, conférences, projections de films devraient assurer une animation permanente. L'exposition sera organisée par le professeur Ronald Pickvance, responsable des récentes manifestations consacrées au peintre par le Metropolitan Museum de New-York. Elle durera soixante-dix jours, le temps exact passé par Van Gogh à Auvers-sur-Oise.

Au-delà de cette célébration, la Maison de Van Gogh entend devenir un pôle culturel international. Cinquante mille visiteurs lui rendaient jusqu'alors visite. Dominique Janssens en attend quatre cent mille en 1990. Un chiffre à la hauteur de ses investissements. Après avoir acheté l'auberge 3 millions de francs, il prévoit 15 millions pour l'exécution des travaux et 40 millions de francs pour la réalisation de son institut.

D'où son appel pressant au mécénat : 500 000 F ont déjà été versés par la société ICI-Valentine. Cette somme a permis le bâchage de l'auberge, et l'exécution sur sa façade du dernier autoportrait de l'artiste, réalisé sur 50 mètres carrés par Pierre Manguin. Les autres mécènes, japonais, américains et ouest-allemands, se font tirer l'oreille.

L'Association pour la célébration du centenaire de la mort de Vincent Van Gogh prépare notamment un Festival de musique dans l'église d'Auvers, la remise en valeur des jardins et un circuit des lieux qui l'ont inspiré. Le département du Val-d'Oise, à la faveur d'une donation, a acheté le château d'Auvers pour 6,5 millions de francs, avec l'intention d'en faire un musée de l'impressionnisme et du post-impressionnisme. Un nouvel hôtel et des logements vont être mis en chantier pour l'occasion. Van Gogh ne se doutait pas qu'il serait le promoteur touristique d'Auvers-sur-Oise.

JACQUELINE MEILLON.

PHOTO

Sudek au Musée

Le poète

Les objets simples, fenêtres de son atelier, jardins déserts et hêtres morts, fondent l'univers clos, fragile et romantique, d'un artiste tchèque captivé par la transparence de la lumière et l'amour de la ville.

JOSEF SUDEK naît le 17 mars 1886, à Kolin-sur-Elbe, en Bohême. Orphelin à trois ans, il est élevé par sa mère dans la passion de la musique et vient à Prague en 1910 pour étudier la reliure d'art afin, croit-il, de pouvoir lire gratuitement. Très vite, il s'intéresse à la photographie en amateur, mais il est mobilisé dans l'armée austro-hongroise en 1915.

Sur le front italien, il apprend la saleté et la mort. Grièvement blessé par une grenade, il est amputé du bras droit. *« Je me consolais en me disant que je n'avais pas perdu la tête »*, écrit-il. Il a vingt et un ans, séjourne trois années à l'hôpital et renonce, par incapacité physique, au métier de relieur. C'est au cours de voyages entrepris pour aller voir sa mère qu'il revient à la photo et l'étudie à l'école des arts graphiques.

Devenu professionnel, il gagne modestement sa vie en couvrant les mariages ou les anniversaires. Il photographie aussi des écrivains, quelques paysages et des objets fonctionnels pour la publicité. Influencé par la peinture, il a une vue impressionniste de la réalité. Il nimbe d'une atmosphère romantique les rues embrumées de Prague et les scènes de campagne, le dimanche, à Kolin. Il tire également le portrait des vétérans de la guerre, qui seront les derniers hommes à figurer dans ses images.

Bien connu des Praguois qui l'appellent « le poète de l'objectif », il promène partout sa silhouette de clown impotent qu'illumine une trogne à la Cendrars. En 1928, il découvre ce qui va devenir son atelier : une cabane en bois située au cœur de la vieille ville, cernée d'immeubles, dans une sinistre cour, mais ouvrant sur un jardinet. A la fois laboratoire et oasis – mais aussi point de réunion de toute la bohème praguoise – il y invente et rebâtit le monde, quasi sans bouger, avec pour seule richesse ses négatifs et ses piles de disques, de Vivaldi à Stockhausen. Cette même année, il édite son premier livre : *« Saint Vitus »*. Comme une revanche sur l'abandon de la reliure, il en publiera beaucoup, parmi les plus beaux de l'histoire de son art.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

...urisme et patrimoine

EXPOSITIONS

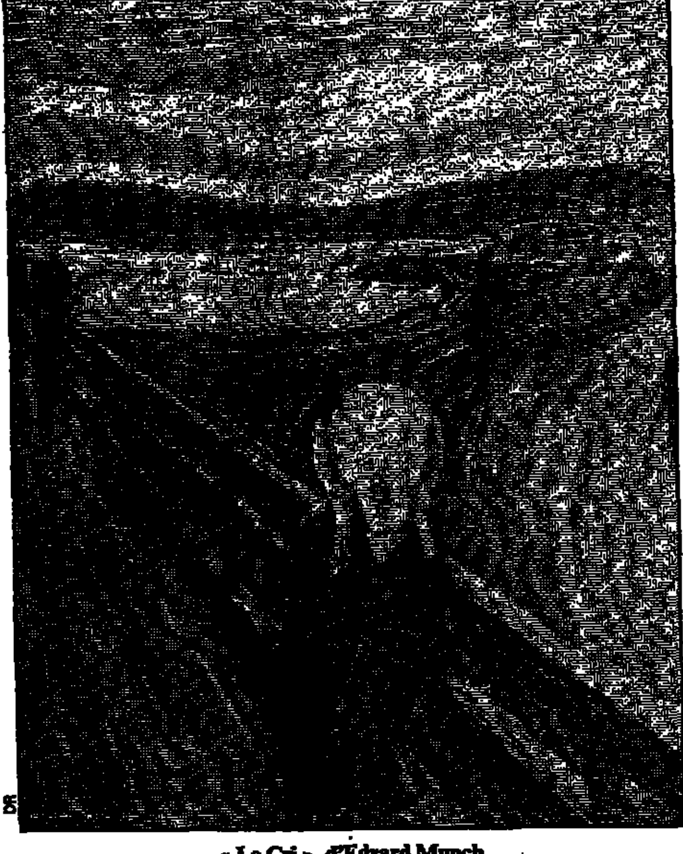
Au Kunsthaus de Zurich

L'autre Munch et le même

On n'a pas fini d'explorer l'œuvre multiforme du grand peintre scandinave. La rétrospective organisée à Zurich permet de pousser cette reconnaissance à travers des collections privées peu accessibles.

ET si Edvard Munch n'était pas *« le peintre ésotérique de l'amour, de la jalousie, de la mort et de la tristesse »* dont son ami et voisin de palier en matière de misogynie, August Strindberg, s'est complu un jour de 1896, à décrire, dans la *Revue blanche*, la thématique fin de siècle du *Baiser* : *« Fusion de deux êtres dont le moindre, à forme de carpe, paraît engloutir le plus grand, d'après l'habitude de la vermine, des microbes, des vampires et des femmes »*, au *Cri* : *« Cri d'épouvante devant la nature rougissante de colère et qui se prépare à parler pour la tempête et le tonnerre aux petits étourdis s'imaginant être dieux sans en avoir l'air. »*

Et si Munch n'était pas réductible, comme on tend souvent à le croire, à quelques œuvres, sinon à une seule, justement à ce *Cri* de peur, d'angoisse absolue lancé d'un pont dont le parapet ne fait nullement office de garde-fou, dont la perspective accélérée précipite la fusion de l'être fantomatique hurlant-les-mains-sur-les-oreilles et du ciel et de la mer qui l'enveloppent de méandres de couleurs stridentes.



« Le Cri », d'Edvard Munch.

Sans aller jusqu'à gommer l'image convenue du peintre ressassant la thématique obsessionnelle de sa « frise de la vie », l'exposition zurichoise (1) tente d'en proposer une autre, autrement complète et complexe. En ne gommant ni l'œuvre de jeunesse – peinte à Oslo sous la coupe du naturaliste Krohg, lequel en ces temps de puritanisme étouffant faisait scandale – ni les longues années qui ont suivi la dépression nerveuse de 1908, et qui s'achèvent en des autoportraits de vieillard attendant la mort – elle viendra seulement en 1944 – entre lit et pendule, le visage rose d'un masque à la Ensor.

Le parcours en cent treize peintures – et sans gravure, l'aspect supposé le mieux connu de l'œuvre de Munch – propose un découpage à la fois thématique et chronologique en huit chapitres également réglés par les nombreuses allées et venues du peintre entre Oslo, Paris et Berlin. Il est aussi ponctué par quantité d'autoportraits et de portraits, des portraits en pied, grandeur nature et de forte présence, où le peintre a excellé, qui pourraient presque passer pour des œuvres mondaines, s'il n'y avait dans les premiers ce climat d'ombres lugubres d'où se détachent les visages pâles et les mains et les bouches aux lèvres trop rouges, et dans les derniers, ces traits de couleur (à la Van Gogh) distribués comme des coups de fouet ou de griffes, malmenant les apparences pour mieux cerner l'image du stress.

Dans ces œuvres peu connues, souvent sorties de collections privées allemandes et suisses, où l'œuvre de Munch, peintre « dégénéré » a trouvé refuge (2), la facture libre étonne par sa richesse et des subtilités délibérément sacrifiées ailleurs, dans la précipitation des visions de cauchemar. On y mesure aussi l'immense capacité du peintre à assimiler les « modernes » en général, Manet en particulier.

En promenant sa névrose à travers l'Europe symboliste, Munch, à l'évidence, ne se nourrissait pas que de littérature décadente et ésotérique. Il engrangeait pour son huis clos, en se mettant tout particulièrement à l'écoute de peintres qui *« ne négligeaient pas les émotions picturales »* comme Thadée Natanson lui reprochait de le faire *« pour n'exprimer surtout que celles qui sont humaines »*. Un point de vue à la française ! Qui explicite l'intérêt fort relatif de Paris pour le peintre malgré les liens flagrants qu'il entretint de près ou de loin avec ses artistes. Et pas seulement Van Gogh, Gauguin, et les Nabis qu'il a pu en retour marquer, et bien au-delà de l'épisode néo-impressionniste et du tableau de la *Rue La Fayette*, dont la vue d'un balcon vient tout droit de Caillebotte. Là, l'influence est évidente.

Plus tard, les leçons parisiennes de lumière iront se perdre dans les grandes synthèses d'images d'un autre monde, où la nature scandinave, physique et psychique, reprend ses droits, où les fjords, les crépuscules interminables, les clairs de lune et les rivages forment le cadre romantique – mystérieux et visqueux des paysages, – états d'âme, cernant l'impossible relation de l'homme désespéré de solitude et de la femme dans tous ses états : vierge ou vampire, mère ou putain, jeune ou vieille, blanche ou rouge, réduite parfois à une chevelure de pieuvre sur un bocal de sang en des œuvres qui aujourd'hui font un peu sourire. Tel face à face, lui, vert cadavre, elle, joufflue, la peau gonflée de veines, tout de même !

Le Munch symboliste n'est pas toujours à la hauteur de sa *Madonna* lascive, une Salomé gitane, dont le torse esquisse un mouvement de danse baudelairien, ni de son adolescente pudique et transie de *Puberté* (dont la pose vient de Rops illustrant les *Diaboliques*), ni de la femme cuvant vin et amour allongée sur le lit, un bras pendant, dans *Lendemain*. Trois œuvres somme toute naturalistes.

Le Munch d'après la grande crise de 1908, dont aujourd'hui on voudrait nous dire qu'elle ne fut pas dans son histoire picturale, pourtant si résolument autobiographique, une vraie rupture, n'est pas non plus toujours à la hauteur. Le peintre, capable de s'enfoncer dans la nuit de ses gravures, bois et lithographies, où il n'en finit pas de réduire splendidement son iconographie messalinienne à la plus simple expression du noir et du blanc, se redonne à la peinture, autrement. Tout ce qui pourrait sembler menacer son équilibre fragile reconquis, il l'évite désormais, comme s'il obéissait à quelque ordonnance médicale. Il écarte les symboles, cesse de cultiver ses anges noirs, paraît presque oublier les souvenirs de son enfance marquée par la maladie, la mort (de sa mère, de sa sœur, tuberculeuses), la folie (de son père, médecin des pauvres, sujet aux crises de mysticisme). Il largue bains et touches d'hémoglobine et redonne à ses rouges et à ses verts une odeur de peinture. La passion de la couleur se serait substituée à celle des ombres.

Munch vieillissant se sédentarise, vit près d'Oslo où il est comblé d'honneur et reçoit la commande de grandes décorations, il s'extrait de lui-même dans ses paysages hivernaux, mais encore plus dans ses scènes de travailleurs affrontant la neige, qui ont tout du « réalisme social ». Et s'il flirte encore avec les mauvais souvenirs, la chambre n'est pas tant le lieu du rendez-vous avec la mort que celui du peintre avec son modèle entouré de tentures, coussins et tapis à la Matisse. Plus qu'il ne se penche sur son passé, le peintre médite sur la peinture, au présent, un présent qui depuis le tournant du siècle a changé. C'est bien de le découvrir, même si le fruit de ces méditations relève d'un expressionnisme ordinaire, qui n'a pas la verdeur des propos tenus par la génération montante, celle des peintres de la « Brucke » berlinoise dont Munch justement est un des pères spirituels.

Et si Munch, malgré l'exposition de Zurich, restait le grand peintre de Strindberg ?

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Edvard Munch (1863-1944). Kunsthaus, Zurich. Jusqu'au 14 février.

(2) La Kunsthaus de Zurich en possède une dizaine.

PATRIMOINE

A la galerie du Parc des Princes

Sport en vitrine

Le mercredi 3 février, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Christian Bergelin, ont inauguré la première « galerie nationale » du Musée du sport français, dont les futures antennes doivent être disséminées à travers les régions françaises.

EN attendant de savoir ou sera implanté dans la région parisienne le Musée du sport français, la première « galerie nationale » – 1 200 mètres carrés sur trois niveaux, – préfiguration du futur établissement, a été inaugurée officiellement. L'architecte Roger Taillibert l'a casée, sans mal, dans un repli de son Parc des Princes. Un lieu tout indiqué pour célébrer les dieux du stade. Les supporters feront-ils le détour ? Ici, les autels sont des vitrines. Le gazon des pelouses est remplacé par de la moquette verte. Les visiteurs nostalgiques des exploits d'antan seront-ils les seuls à la fouler. Les héros que l'on célèbre : Petitbreton, Garrin, dit « le ramoneur », Rigoulot, « l'homme le plus fort du monde », les « 4 mousquetaires » du tennis français, s'estompent dans les mémoires. Les dérisoires instruments du culte – chaufferette de Suzanne Lenglen, maillot de Jean Bouin, dossard numéro 13 d'Alain Mimoun ou radio d'Eric Tabarly – suffiront-ils à faire accourir les fidèles ? Il est à craindre que ces reliques ne soient jamais destinées qu'aux anciens combattants du stade et à leurs petits-enfants, traînés ici, bâillant d'ennui, les dimanches pluvieux.

Sport et société

S'il en était ainsi, la partie engagée depuis vingt-cinq ans par Jean Durry, le responsable du musée, serait perdue : *« Notre but est de montrer l'insertion du phénomène sportif dans la société française »*, explique-t-il. Mais cette histoire est particulièrement difficile à évoquer – de façon vivante – puisque cette suite d'événements, inséparable du mouvement, est intimement liée à une émotion particulièrement difficile à retransmettre. Seul le cinéma peut nous restituer – en partie – ces tranches d'engouements collectifs. Or le département audiovisuel de la « galerie » a besoin de s'étoffer considérablement, même si plus de deux cents films ont déjà été réunis – *le Miles de Jules Ladoumègue* vu par Jean Lods, *l'Olympia 52* de Chris Marker, ou *Pour un maillot jaune*, de Claude Lelouch – sans parler des reportages d'actualités, à commencer par les images du championnat du monde de boxe poids lourd disputé en 1897 par Corbett et Fitzimmons.

Les archives papier sont plus abondantes : huit mille livres, dont certains du seizième siècle, huit cents titres de périodiques – les plus anciens sont datés de 1870, – des programmes de compétitions depuis 1893, des livres d'or de champions, des autographes – Montherlant, Zola..., – des affiches – Toulouse-Lautrec, Chéret, Cappielo, Cassandre, Colin... Les œuvres d'art rassemblées par Jean Durry sont d'un intérêt inégal. Mais pouvait-il en être autrement ? On y trouve *les Joueuses de tennis*, de Maurice Denis, un cabinet de gravures légué par Dunoyer de Segonzac, une tapisserie de Lapicque, des toiles de Cueco ou de Messagier et des statuettes d'un kitsch débridé.

La « galerie » doit donner un aperçu des richesses du futur musée tout en déroulant la saga de la France sportive depuis les premières années du dix-neuvième siècle. Sans oublier son propos pédagogique initial : la fameuse insertion du phénomène sportif dans notre société. Un pari trop ambitieux ? Difficile à tenir en tout cas. Un flot de documents manuscrits ou imprimés noie les débuts de l'histoire du sport – même s'ils sont parfois savoureux comme ce traité d'Eugène Chapus où l'auteur affirme que pour pratiquer convenablement un sport il faut au minimum *« la jouissance paisible et continue de ses prérogatives aristocratiques »*. A côté des trop nombreux brevets et médailles, une belle maquette pourtant : celle d'un gymnase pour jeunes filles de l'hôpital des Enfants-Malades exécutée en 1857.

A l'aube de la IIIe République s'affirme la nouvelle vocation du sport : « rebronzer la jeunesse française » pour la préparer à la Revanche, en utilisant d'ailleurs des méthodes qui avaient fait leurs preuves outre-Rhin. La devise des sociétés de gymnastique est *« ludus pro patria »*.

Un musée éclaté

A côté de ce programme martial, on assiste à l'apparition des sports collectifs : football et rugby. En 1893, nous rappelle une affiche, une foule énorme se presse dans la galerie des Machines, sur le Champ-de-Mars, pour assister au duel cycliste Terront-Core qui se déroule sans interruption pendant quarante-huit heures – 1 000 kilomètres seront couverts. Les curieux sont surtout là, nous dit la presse, pour voir *« le truc de Charlie »*, ou comment le champion peut satisfaire ses besoins naturels sans descendre de sa machine ni offenser la pudeur. C'est aussi le début de l'olympisme. Un portrait du jeune Coubertin, âgé de vingt-neuf ans, la moustache conquérante, trône dans une vitrine. Nous sommes en 1892, il va lancer l'idée des Jeux olympiques dont le premier acte se déroulera quatre ans plus tard à Athènes. La seule médaille d'or française y sera gagnée par un étudiant de passage en Grèce, Eugène Gravelotte. Son adresse au fleuret lui valut un saladier en métal argenté lui aussi exposé.

Tout au long du parcours qui s'achève avec le vélo de Jeannie Longo, on n'échappe pas à l'accumulation des torches olympiques – inventées par les Allemands pour les Jeux de Berlin en 1936, – des trophées, des vêtements et des accessoires sportifs quelques peu raccornis. L'absence de support véritablement « parlant » est flagrant. On le voit, *a contrario* lorsqu'on examine la section consacrée à l'évolution du cycle.

Sa réussite tient aux « documents » réels qui sont présentés, de la draisine à la bicyclette futuriste au guidon surbaissé en passant par le « grand bi ».

La magie de l'image qui bouge, inséparable des grandes messes sportives, manque cruellement. Mais, soyons patients, la galerie du Parc des Princes n'est qu'une préfiguration du futur musée qui sera « éclaté » à travers toute la France. Une première antenne doit ouvrir cette année au bord d'une autoroute non loin de Saint-Etienne : 1 000 mètres carrés seront consacrés au sport des armes – l'escrime en particulier – aux loisirs sportifs de plein air et à la place des grandes villes voisines – Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand – dans l'histoire du sport. Après la construction du Musée du sport à Paris – la maison mère en quelque sorte, – l'espace du Parc des Princes sera dévolu au football et au rugby. Caen devrait accueillir la voile de compétition. D'autres établissements de ce type pousseront çà et là, au cours des prochaines années, si les disponibilités financières du secrétariat à la jeunesse et aux sports le permettent : en 1987, le budget de fonctionnement et d'acquisition de la galerie du Parc des Princes s'est élevé à 1,2 million de francs. De quoi enchanter les vingt-deux millions de français qui se livrent régulièrement, dit-on, à une activité sportive. En France, on n'a pas beaucoup de champions, mais on a des musées.

EMMANUEL DE ROUX.

PHOTO

Sudek au ... Georges-Pompidou

Le poète de Prague

Mais il ne quitte plus son antre. Glacial en hiver, chauffé au charbon, il n'a qu'une chaise pour que les visiteurs s'en aillent vite. Tel un moine, il vit en semi hibernation, au rythme des saisons, dont il guette la venue. La photographie est pour lui une aventure immobile.

Mais cette raréfaction de l'espace est compensée par l'enchantement de la lumière. Elle est avec Prague sa seule source d'inspiration. Dès 1924, elle perce divinement de ses rais la solennité de la cathédrale Saint-Guy alors en réfection. A la fois spirituelle et intérieure, elle permet de cerner l'aura du réel dans ses habits les plus humbles. Hanté par l'apurement des formes, il porte à leur quintessence l'attente et la contemplation en posant un regard dépassionné sur les objets les plus simples. D'un verre, d'un œuf ou d'un galet, il donne *« un portrait exact, mais ayant le reflet du dessin »*, comme le réclamait Baudelaire à propos du visage de sa mère.

La seconde guerre mondiale est aussi cruciale pour lui que la première. Il se terre dans son studio et se concentre sur son environnement familier. Procédant par cycles, il explore de nouveaux thèmes : « Fenêtre de mon atelier », « Promenade dans mon jardin », « Nature morte simple ».

De ce poste d'observation, il happe du dedans le spectacle inanimé du dehors. De sa fenêtre, brouillée de givre ou de rosée, cadre autant qu'encadrement, il épie un oiseau perché sur sa branche, conte l'éclosion ou l'agonie d'une rose. Surtout il cristallise l'âme des choses dont il dégage la poésie, traquant leur monde secret en d'infinies variations comme le fit aussi Kertesz, sur la fin, face à Washington Square.

La chambre noire est son second lieu de création. D'une main, il tire sans les agrandir ses contacts cernés de larges marges noires. Graduée en demi-teintes, la splendeur du tirage reflète et concrétise sa passion de la lumière. Il en joue comme d'une partition. Et ne cesse pas pour autant de fêter Prague. Il erre solitaire dans ses parcs et ses squares déserts. Portant son lourd matériel sur le dos comme Atget, avec une vieille chambre Kodak en bois de 1894, il étire la ville en panoramique, au format 10 × 30. Ce qui meurt l'enchante. Charmé par les décors d'hiver, il se projette dans la fascination des vieux arbres mutilés, amputés de leurs branches. Et offre du jardin de l'architecte Otto Rothmayer une vision magique, irréelle, presque surnaturelle, habitée par des ombres. Joseph Sudek meurt le 15 septembre 1976, à l'âge de quatre-vingts ans. Il laisse près de 400 000 négatifs. Une œuvre splendide, universelle, singulière et sans concession. On n'y sent ni l'influence de la « nouvelle vision » ni celle du reportage ou du surréalisme, hormis dans « Labyrinthe » (1960) où son esprit baroque s'avère plus résolument bizarre et provocant. Il doit à l'historienne tchèque Anna Farova, qui est sa légataire, d'avoir eu de son vivant une renommée internationale.



COLLECTION MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

Paysage de neige (1950).

Complétée par ses rares nus, d'éblouissantes vues nocturnes à mi-chemin de Magritte et Brassaï, et le portrait de son ami le peintre Vaclav Sivko dessinant, l'ensemble exposé au Musée d'art moderne se compose de 140 tirages originaux, venus surtout du Musée des arts décoratifs de Prague. Conçu sans chronologie par Alain Sayag, l'absence de catalogue est d'autant plus regrettable qu'il n'existe aucune monographie en français, mais il s'agit d'un bel et rigoureux hommage à l'absolue pureté de la photographie.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Josef Sudek : Prague », présenté par le Musée national d'art moderne, Centre Pompidou, galerie du Forum, rez-de-chaussée, jusqu'au 13 mars.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

JOSEF SUDEK : PRAGUE. Galerie du Forum. Jusqu'au 13 mars.

ZORAN MUSIC : L'ŒUVRE SUR PAPIER. Jusqu'au 20 mars.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du Centre d'information du CCI. Jusqu'au 28 mars.

Musées

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'au 11 avril.

TRÉSORS DES PRINCES CELTES. Grand Palais. Galeries nationales. Avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 février.

XXXIXe SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais. Avenue Winston-Churchill (42-56-45-06). Tous les jours, de 10 h à 19 h 30 ; nocturnes les mercredis 3, 10, 17 février, jusqu'à 21 h. Jusqu'au 21 février.

MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle. Jusqu'au 14 février ; **DONALD JUDD. 1960-1987.** ARC. Jusqu'au 7 février ; **L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER.** Jusqu'au 14 février. Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS.** Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h 15 à 22 h ; les samedis et dimanches de 9 h 15 à 17 h 15. Entrée : 31 F ; le dimanche : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

VAN GOGH A PARIS. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 21 h 15 ; les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F ; le dimanche : 20 F. Du 5 février au 15 mai.

LE CHANT DU MONDE, DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; Samedi : 16 F. Jusqu'au 24 avril.

QUATRE SIÈCLES DE CHANCE. Hôtel de la Monnaie, 11 quai de Conti. Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

LE PALAIS-ROYAL. Musée Carnavalet, 23 rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 18 avril.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les peintres de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre. 1, rue Ronsard (46-06-08-21). Jusqu'au 23 mai.

ANDRÉ KERTESZ, Photographe. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

DONATION DUHEM. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14).

ANDRÉ NAGGAR. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert. Espace de la photographie, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

GASTON CHERAU. Romancier de la province française. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully (42-77-44-21). Sauf dimanche, de 13 h à 18 h. Du 5 février au 9 avril.

MODE ET CINÉMA. Musée de la mode et du costume. Palais Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

L'HISTOIRE AU FIL DU LAIT. Musée des arts décoratifs, 111, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf les lundis et mardis, de 12 h 30 à 18 h. Du 5 au 14 février.

L'EMPREINTE DD, CENT ANS DE COMMUNICATION. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

CITÉS-CINÉS. Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 février.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 15 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

PAROLES DE DEVIN. La fonte à cire perdue chez les Senoufo (Côte-d'Ivoire). Musée national des arts africains et océaniens. 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'au 9 mai.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février ; **JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

FERIT ISCAN : PEINTURES ET DESSINS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février.

S. BOSSU ; Y. BROCHARD ; C. DARRAS ; V. JOUMARD ; M. NEGRO ; V. VERSTRAETE. Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 28 février.

EUGENE LABICHE. L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE. Mairie du IXe, 6, rue Drouot. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

LES INSTRUMENTISTES ET LUTHIERS PARISIENS DU XVIIe AU XIXe SIÈCLES. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Du 4 février au 27 mars.

IB BRAASE ; JENS BIRKEMOSE. Maison du Danemark. 142, avenue des Champs-Elysées. Tous les jours, de 13 h à 19 h. Dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

MONDES INTÉRIEURS AU FÉMININ ; CASA DE CITAS. PHOTOGRAPHIES D'UN BORDEL DE MEXICO AU DÉBUT DU SIÈCLE. Jusqu'au 27 février. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h.

SILVIE ET CHERIF DEFRAOUI. Œuvres récentes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 28 février.

L'IMAGE DU VOISIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.

LOU LAURIN LAM. Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Jusqu'au 21 février.

LE PAYSAGE HOLLANDAIS VU PAR DIX DESSINATEURS. Jusqu'au 14 février ; **LE MONDE BLANC DE JAN SCHOONHOVEN.** Jusqu'au 28 février. Institut Néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

PARIS ET SES ROIS. Hôtel-de-Ville. Salle Saint-Jean. Jusqu'au 25 février.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

DIETER JUNG. Hologrammes, dessins, peintures. Paris Art Center, 36 rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février ; Carré des Arts. Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Galeries

PAYSAGES, PAYSAGES, Galerie Jacqueline Felman. 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

MÉMOIRE DE LA BEAUTÉ. PARURE ET TOILETTE, DE L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE AUX MÉROVINGIENS. A la Reine Margot, 7, quai de Conti (43-26-62-50). Jusqu'au 25 février.

SAMUEL BECKETT ; BRAM VAN VELDE. Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

JEAN-GABRIEL COIGNET : STEPHEN BAMES O'REILLY. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Fg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 20 février.

J. GONZALÈS ; D. SMITH ; R. STANKIEWIVCZ ; J. TINGUELY. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 février.

CALDER ; CHAGALL ; DELVAUX ; GIACOMETTI ; MAGRITTE ; MIRO ; MORE ; PICASSO. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 20 février.

CHARLES ROUSSELIN ET FRANÇOIS HIS. Galerie Nikki Diana Marquardt. 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 11 février.

CAMUS ; DUMITRESCO ; GEZA SZOBEL... Jusqu'au 27 février ; **HUGUES SAILLARD ; designer.** Jusqu'au 27 février. Galerie Praz/Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60).

PRIMARY STRUCTURES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 8 mars.

ABSTRAITS BELGES, 1930-1950. Galerie Callu, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Du 4 au 24 février.

UN REGARD AUTRE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 12 mars.

NORMAN BLUHM ; JEAN-PAUL HUFTIER : GERALD THUPINIER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 27 février.

LUCETTE HERZOG ; GERARD VOISIN. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 27 février.

JEAN ANGUERA. Sculptures. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Du 9 février au 4 mars.

ARMAN. Galerie Beaubourg 1, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février.

ARSLAN. Autoartures. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 27 février.

BASQUIAT. Galerie Beaubourg 2, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février ; Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 10 février.

VINCENT BIOULES. Galeri Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

BOYLE FAMILY. Galerie Lelong. 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

BOZZOLINI. Galerie Bellint, 28, bis boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 février.

THIERREY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 26 février.

RICHARD CONTE. Hybrides (46-33-52-45).

CHARLELIE COUTURE. Album imaginaire. FNAC Etoile, 26, avenue de Wagram. Jusqu'au 27 février.

MARTIN DISLER. Galerie Crousel-Robelin. 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 février.

JOE DOWNING. 40 ans de peinture. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 27 février.

DUBUFFET. Sols et terrains. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 5 mars.

ESCARO 87. Galerie d'art satirique Martine Moisan, 5, rue de la Banque (42-97-46-65). Jusqu'au 28 février.

ALBERTE GARIBBO. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 10 mars.

ISA GENZKEN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes. Jusqu'au 10 février.

VINCENT GAGLIARDI. Le Haut-Pavé-Galerie d'essai, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 13 février.

PATRICE GIORDA. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

KAREN HANSEN. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 février.

WIN KNOWLTON. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 4 au 27 février.

BOGDAN-KORCZOWSKI. Galerie Aline Vidal, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 février

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 14 février.

LAURA LAMIEL. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 13 février.

PATRICIA LOPEZ-MERINO. 55-57, rue du Montparnasse (42-74-22-02). Du 3 au 27 février.

ALLAN MC COLLUM. Galerie Yvon Lambert. 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 février.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3, bis rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 20 février.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 13 février.

ALEX MYLONA. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 février.

A.R. PENK. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

PICASSO. Série complète de 347 gravures. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (42-66-60-32). Jusqu'au 15 février.

KAREL PRASEK. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 17 février.

WILLY RONIS. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 février.

CLEMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

FRED SANDBAC. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert (42-77-63-60). Du 6 février au 12 mars.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J. Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

GRAHAM SUTHERLAND. Galerie Patrice Trigano, 4, bis rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 13 février.

BARBARA THADEN. Galerie Antoine-Candau, 15-17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 2 mars.

PIERRE TILMAN. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.

GÉRARD TRAQUANDI. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 13 février.

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 février.

REUVEN ZAHAVI. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 12 février.

ZWING. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 20 février.

En région parisienne

CERGY. Dani Karavan. L'axe majeur. Lycée de Cergy-Saint-Christophe, 1, avenue du Jour. Jusqu'au 29 février.

CORBEIL-ESSONNES. Haute Tension. (Dan Flavin, François Morellet, etc.) Centre d'art contemporain Pablo Neruda. 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 24 février.

CRÉTEIL. Colette Deblé. Glisse Pacifique. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'au 31 mars.

LA DÉFENSE. Le Masque et les cinq mondes. Art 4. 15, place de la Défense. La Défense 4. (47-96-25-49). Jusqu'au 4 avril.

ECOUEN. 10e anniversaire du Musée national de la Renaissance : enrichissement des collections. Château d'Ecouen. Jusqu'au 11 avril.

GARCHES. Les Impressionnistes d'Auvers-sur-Oise. Hall de l'Hôtel de Ville, 2, av. du Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 24 février.

GENNEVILLIERS. Degottex. Galerie Edouard-Manet. 3, place J.-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 12 février.

HERBLAY. Anne Peace ; Lazar Cuckovic. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent (39-78-93-83). Jusqu'au 12 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Ateliers en liberté (L. Fanlon ; C. Lucas ; F. Mendras...). Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 21 février.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au 14 février.

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour. 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février ; Où voir les vues de Pontoise peintes par Camille Pissarro. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

En province

ANGERS. Dix artistes plasticiens contemporains en Anjou. Musée, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 28 février.

BORDEAUX. Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des Echevins, 13, rue Edouard-Branly (48-57-81-18).

CAEN. Jacques Deschamps. Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1950 à 1987. Musée des beaux-arts. Château (31-85-28-63). Jusqu'au 8 février. Anger Jorn. Galerie de l'Artothèque. Théâtre municipal. 135, boulevard Maréchal-Leclerc (31-86-12-79). Jusqu'au 21 février.

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CANNES. Hommage au peintre Jean Hélion. La Malmaison. 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

CHARTRES. Thierry Delaroyère. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 15 février.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée du Ranquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-63). Jusqu'au 14 mars.

DIJON. Alphonse Legros. Musée des beaux-arts. Place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 15 février.

DOUAI. Le paysage français du XIXe siècle. Musée de la Chartreuse, 130, rue des Chartreux. Jusqu'au 15 février.

DUNKERQUE. Dessins du Musée des beaux-arts. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril.

DUNKERQUE. Sabine Weiss. Photographies ; H. Weiss. Peintures. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

GAUCHY. Isabelle Waldberg. Sculptures. Galerie de la Maison de la culture. Rue Gabriel-Péri (23-08-66-96). Jusqu'au 4 mars.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 14 février. Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LABEGE INNOPOLE. Zush. Labège-Innopole (61-80-18-21). Jusqu'au 3 mars.

LILLE. L'art de la marqueterie du XIXe siècle à nos jours à Sorrente. Musée de l'Hospice Comtesse. 32, rue de la Monnaie (20-51-02-62). Jusqu'au 14 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadeï de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

LONS-LE-SAUNIER. Michel Bouvet. Le langage de l'affichiste. Musée. Hôtel de Ville. Place Perraud (84-47-26-93). Jusqu'au 14 mars.

LYON. Alain Pouillet. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 29 février.

MACON. Richard Deacon. Ecole des Beaux-Arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 19 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février ; Germination IV. Salle du FRAC, jusqu'au 31 janvier. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; Gérard Traquandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 31 janvier. 400 millions d'années d'histoire de la Provence. Musée d'histoire. 3, rue Colbert (91-90-32-71). Jusqu'au 26 mars.

MORLAIX. Jean Le Gac. Musée des Jacobins. Rue des Vignes (98-88-68-88). Jusqu'au 22 février.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. L'amour de l'estampe. Musée des beaux-arts. 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Du 4 février au 12 mars.

NANTES. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig Aix-la-Chapelle. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 13 mars.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIORT. Jean Hélion. Le Moulin du Roc. Centre d'action culturelle, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 21 février.

ORLÉANS. Petter Briggs. Dix ans de sculpture. Centre d'art contemporain. Carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Du 5 février au 5 mars.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Jusqu'au 29 février ; TAL COAT. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier. Jusqu'au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85).

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. Jean Raine. Rétrospective 1944-1986. Centre culturel Théo-Argence. Place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Du 9 février au 1er avril.

STRASBOURG. Hommage à Robert Heitz. Palais Rohan. Salle des Conférences, 2, place du Château. Jusqu'au 13 mars ; Gérard Haug. Rétrospective. Ancienne boucherie. 3, place de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 21 février ; Présences. Ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. Jusqu'au 28 février.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc. Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. 9 artistes français. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 7 février.

TOURCOING. Josef Albers. Musée des beaux-arts. 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 3 avril.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Étienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.

L'OUVERTURE DE LA VIDÉOTHÈQUE DE PARIS



La mémoire vivante d'une mégalopole

C'EST en pensant à deux vers nostalgiques de Baudelaire : *« Le vieux Paris n'est plus. La forme d'une ville change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel »*, que Pierre Emmanuel imagina, dès 1980, la Vidéothèque de Paris, qui ouvre ses portes au public le 7 février. L'académicien la voulait *« mémoire vivante »*, comme il se plaisait à dire. Une mémoire vivante qui, grâce à l'image animée, devait capter *« l'évolution des lieux et des populations »*, non seulement en collationnant les trésors du passé, mais en filmant jour après jour les événements du présent. Pierre Emmanuel voulait qu'à tous fût proposé *« un moyen plus concret et plus vivant que le dossier ou même le livre de saisir sur le vif, en l'an 2020, par exemple, ce que fut à Paris le monde des gens et des formes en 1960 ou en 1980 »*...

Poète, il était convaincu qu'il y avait quelque chose d'intime entre la croissance des mégalopoles et le foisonnement de l'image. Premier président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), il avait souffert de n'en pouvoir mettre les richesses à la disposition du public. Gaulliste – il fut délégué national du RPR à la culture, – il sut faire partager son intuition au maire de la capitale. Jacques Chirac, dès lors, pesa de tout son poids pour que la Vidéothèque de Paris devienne un nouvel instrument d'animation culturelle de la Ville. Il fallait de la conviction pour arbitrer en ce sens, avant même que notre paysage audiovisuel n'existe, avant même que ne prenne corps, avec le câble, notre univers d'images. Quatre mille mètres carrés abandonnés gratuitement par la Ville, 20 millions de francs d'investissements techniques, 30 millions annuels de subvention d'équilibre (l'équivalent de ce que donne la mairie au Théâtre de la Ville), la Vidéothèque était un vrai pari.

Au pied de Saint-Eustache, en plein cœur du Forum des Halles, la Vidéothèque de Paris, qui s'ouvre le 7 février, recourt aux techniques audiovisuelles les plus modernes pour exaucer les vœux d'un poète.


PHOTOS CATHERINE BIBOLLET/TOP

Située au pied du chevet de Saint-Eustache – l'une des plus belles églises gothiques, – à l'emplacement même des anciennes halles de Baltard, juxtaposée à ce forum souterrain où palpite un nouveau cœur commerçant de la capitale, la Vidéothèque de Paris est déjà, par son implantation même, ce témoignage du passé et cette illustration du présent que Pierre Emmanuel voulait qu'elle soit. Mais cette première mondiale, ce *« premier outil culturel destiné à la diffusion de la mémoire audiovisuelle et non à sa conservation »*, comme le note son directeur délégué, Véronique Cayla, doit encore rencontrer son public.

Rendez-vous de tous ceux qui s'intéressent à l'audiovisuel et aux documentaires ayant Paris comme sujet ou comme décor, la Vidéothèque appartiendra, selon le vœu de Jacques Chirac, *« aux Parisiens, aux écoliers des arrondissements comme aux promeneurs du monde entier »*. Professionnels de la communication, architectes, urbanistes, documentalistes et historiens, cinéastes et scolaires, y trouveront bien sûr un matériau exceptionnel pour leurs travaux : 1 200 heures de documentaires ou de fictions, 2 500 titres, leur sont déjà proposés. Deux cents heures viendront s'y ajouter chaque année. Souvent achetées, elles seront parfois produites par la Vidéothèque elle-même, pour qu'aucun des événements d'aujourd'hui n'échappe aux archives de demain. Plus un quartier, par exemple, n'est maintenant rénové sans que son passé soit fixé sur une pellicule.

Mais, par-delà les professionnels, la Vidéothèque espère aussi gagner un public curieux, badaud, autodidacte ou soucieux de distraction. *« L'originalité de son fonctionnement est là*, souligne Véronique Cayla. *Dans cette priorité donnée à la consommation individuelle, réflexive et volontaire. »* Alors que livres et disques se prêtent depuis toujours à cette démarche, l'audiovisuel – à l'exception limitée du vidéo-club – est resté jusqu'ici un média de masse. A la Vidéothèque, chaque consultant pourra, en langage courant, se confectionner lui-même son festin télévisuel, sélectionner ses séquences et pratiquer l'arrêt sur image. Bref, choisir, comparer, réfléchir. Le visiteur échoué là par hasard en sortira-t-il le même ?

Dans l'immédiat, en tout cas, il demeurera un « privilégié ». Des sept cents personnes que la Vidéothèque peut accueillir à tout instant, trente seulement disposeront de l'indispensable clavier-écran permettant cette découverte individuelle. C'est peu. Et s'il est un reproche à faire à cette initiative de prestige, c'est celui-là. Beaubourg est là pour rappeler que, souvent, la foule sait investir de nouveaux lieux. Les responsables de la Vidéothèque en sont conscients, qui lorgnent déjà sur de nouveaux locaux pour s'agrandir. Mais ils rappellent, pour se défendre, le retard pris par le câblage de la capitale (il en est de même au plan national !), indispensable pourtant à la complète réussite du projet.

C'est dans un Paris presque entièrement câblé en fibre optique qu'aurait dû naître la Vidéothèque. Son directeur général, José Frèches, était, avant qu'il ne gagne Matignon, chargé aussi du dossier câble à l'Hôtel de Ville. Les richesses accumulées au cœur des Halles auraient alors été entièrement consultables à distance. Le réseau est balbutiant et ses capacités techniques réduites. Courant 1988 pourtant, ses quelques milliers d'abonnés pourront déjà, sans sortir de chez eux, explorer les trésors de la Vidéothèque. Les élèves du lycée Turgot bénéficieront aussi de facilités expérimentales, avant qu'enfin la Vidéothèque de Paris ne s'ouvre au monde. France-Télécom propose ainsi de la relier à un centre technique – le SERT – captant et envoyant des images dans le monde entier.

Peut-être alors la Vidéothèque de Paris constituera-t-elle, avec des émules à New-York, Londres, Rome, Le Caire ou Tokyo, *« un ensemble d'archives recueillant dans l'univers entier des témoignages »* sur les mégalopoles, comme le rêvait Pierre Emmanuel. *« Ensemble*, ajoutait-il, *qui n'a jamais encore été envisagé et qui serait l'une des plus frappantes illustrations que le vingtième siècle finissant pourrait léguer de lui-même au siècle à venir. »* Les vœux du poète seraient alors totalement exaucés.

PIERRE-ANGEL GAY.

Mode d'emploi pour les « chineurs » de l'image

Dix-huit francs et un peu de patience sont les seuls « Sésame » de la nouvelle caverne aux images. En marge des projections thématiques, les « chineurs » de l'image trouveront leur bonheur à l'aide d'un simple clavier de minitel.

IMAGINONS que vous êtes un amoureux fou des jardins, des parcs, des espaces verts... que vous vouliez savoir tout ce que la Vidéothèque possède comme fictions cinématographiques, actualités, reportages divers, publicités ou documentaires sur le sujet. Vous avez payé 18 F à l'entrée (à moins que vous ne soyez abonné), vous vous dirigez vers la salle Pierre-Emmanuel, la salle de consultation au décor très nouveau *design*, tons gris et noirs, quelques touches rouges, trente sièges équipés de la même manière. Pas de fil, mais des bas-parleurs, sortes d'oreillettes légèrement écartées pour ne pas toucher vos oreilles (question d'hygiène). Devant chaque fauteuil, un écran vidéo (la recherche documentaire et le visionnage se font sur le même écran), un clavier et une télécommande.

Vous êtes assis et vous lancez votre première question. De la manière la plus simple (vous avez le droit de faire quelques fautes d'orthographe). *« Avez-vous des films sur les jardins ? »*, ou plus rapide, et mieux : *« Jardins »*, puis vous appuyez sur la touche *« Envoi »*. Vous lisez sur l'écran : *« Trente-trois réponses »*. Arrivé à cette étape, vous avez le choix entre deux démarches. Soit vous voulez connaître la liste exhaustive de tous ces trésors inconnus et vous appuyez de nouveau sur la touche *« Envoi »* (rassurez-vous, tout ce que vous devez faire est indiqué au fur et à mesure au bas de l'écran). Vous voyez apparaître les titres des films avec le nom de l'auteur, le genre, l'année... Par exemple *la Mort en ce jardin*, de Luis Bunuel, une série intitulée *l'Age heureux* des films sur le Luxembourg ou le Palais-Royal, ou l'étonnant documentaire *Querelle de jardins*, de Raul Ruiz !

Soit vous précisez votre question, car, en y réfléchissant, vous ne voulez voir que les documentaires concernant votre arrondissement. Vous tapez alors *« Jardins, documentaires, 15e arrondissement »* Très simple ! Il se peut que l'un des titres donnés ne vous dise rien. Tapez le numéro de ce document mystérieux (et de nouveau la touche *« Envoi »*), vous lisez sur l'écran le résumé du film. Il ne vous reste plus qu'à le voir, vous appuyez sur la touche *« Visionnage »*, une minute plus tard (maximum), votre projection personnelle commence sans que vous ayez à vous déplacer.

Il se peut aussi que le film ne vous intéresse pas, vous appuyez alors sur la touche *« Fin de visionnage »* et demandez autre chose. De la même manière, vous pouvez accélérer l'image, revenir en arrière, faire une pause, exactement comme vous le feriez avec un magnétoscope. Si vous êtes perdu, il y a une touche *« Hôtesse »* (elle... arrive), si votre recherche est un peu pointue, difficile, vous bénéficierez des conseils d'une documentaliste, et si vous venez sans trop savoir ce que vous voulez – pour connaître justement ce que possède la Vidéothèque – vous n'avez qu'à taper le mot *« Guide »*, vous aurez toutes les explications qui se trouvent dans le catalogue des 1 200 heures (1). Comment interroger le fonds : par thèmes (bals, adolescence, transports...), par lieux (Montparnasse, 18e arrondissement...), par périodes (1900, guerre de 1914-1918, entre-deux-guerres...), par personnalités (Maupassant, Edith Piaf, Gabin, Chirac...), etc.

Bistrot ou café ?

On s'est amusé évidemment à pianoter pendant plus d'une heure, lançant tout un tas de questions, affinant. A *« 17e arrondissement »*, on a trouvé sept titres, dont un reportage de « Cinq colonnes à la Une », un autre sur le couturier Jean-Paul Gaultier, deux films de fiction (*le Petit Vieux des Batignolles* et *Laisse béton*), un tour de chant de Sylvie Vartan et un document intitulé *Comité Giscard*, réalisé par le collectif Cinélutte. A *« Immigration »*, on a quarante et un titres, mais à *« Immigration 18e arrondissement »*, on n'en a plus que trois. A *« Transports »*, on a soixante-cinq réponses, mais à *« Transports automobiles »*, il en reste quatre. A *« Chirac »*, on a quarante-trois réponses (toutes les conférences de presse du maire de Paris sont systématiquement enregistrées) mais à *« François Mitterrand »*, il n'y en a que deux (il n'y pas le film réalisé par Serge Moati sur la cérémonie au Panthéon).

On peut avoir des surprises. Si vous demandez *« Murs peints »*, vous découvrez qu'il n'y a qu'un titre sur le sujet, mais au mot *« Peintures »*, il y a soixante-quinze réponses, parmi lesquelles des documents qui vous intéressent. Insistez, cherchez un mot équivalent, plus large, ou plus précis, un synonyme... Etes-vous bien sûr de votre mot, d'ailleurs ?

Est-ce bien *« Emeutes »* que vous vouliez (neuf réponses) et non *« Manifestations »* (cinquante et une) ? *« Catastrophes »* (trois réponses, il s'agit de trois fictions), tandis que si vous aviez demandé *« Crues de Seine »*, vous auriez eu le bonheur de voir apparaître six titres, dont cinq Actualités Gaumont !

Il y a comme ça de petites bizarreries ou des lacunes, la Vidéothèque promet de les rectifier au fur et à mesure – elle le fait – et sollicite même les remarques. On fait donc remarquer qu'à *« Zola »* on trouve huit réponses dont plusieurs documents formidables, le film *l'Argent* de Marcel L'Herbier, *Nana* de Jean Renoir, *Emile Zola ou la conscience humaine*, mais, hélas, pas le feuilleton de Maurice Cazeneuve, récemment diffusé à la télévision. Pour des questions de droits ? On ne sait pas. Au mot *« Bistrots »*, on a dix titres, mais à *« Cafés »*, on en a trente ! Il y a certes une nuance, mais le simple utilisateur va-t-il faire cette distinction ? Pas évident.

Voilà, vous avez deux heures et demie, pour fureter, visionner. Si vous avez un minitel et que vous vouliez gagner du temps, sachez que vous pouvez faire votre recherche à l'avance, à partir de chez vous (3615, code VDP 15). Si vous êtes abonné (400 F par individu par an, 200 F si vous avez moins de vingt-cinq ans), vous pouvez en plus réserver votre place par minitel (jour et heure, 3614 code VDP 14). Enfin, si vous êtes enseignant, vous pouvez profiter des mêmes services, clavier de recherche, télécommande, mais en emmenant vos élèves que vous installerez dans une petite salle de projection (vingt et quarante places). L'écran est un peu plus grand.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Vous pouvez aussi l'acheter.

L'arsenal des nouvelles techniques

Derrière l'écran de consultation, des batteries de magnétoscopes et de vidéodisques, vingt ordinateurs, un robot et des kilomètres de câbles.

INSTALLEZ-VOUS dans votre fauteuil, pianotez sur le clavier en face de vous pour choisir l'image de vos rêves, validez, et, moins d'une minute après, cette image s'anime sur votre écran, alors que le son qui l'accompagne vous environne grâce aux « bas-parleurs » qui encadrent le fauteuil et suppriment ainsi les câbles encombrants des casques d'écoute traditionnels.

La Vidéothèque de Paris, c'est d'abord cette liberté individuelle. Mais, pour en arriver à cette apparente simplicité, il a fallu mettre au point des équipements nouveaux, qui permettent aussi d'ouvrir sur l'extérieur la Vidéothèque, grâce aux réseaux câblés et au minitel.

Reprenons donc la consultation : charmé par les toits de Paris, vous souhaitez contempler ceux qui ont été filmés parmi les quelque 1 200 heures de programmes stockés sur plus de 4 000 cassettes à la Vidéothèque. Posez votre question en langage libre, le logiciel documentaire de CTL doit vous aiguiller vers celles des 3 000 fiches qui y correspondent.

Commandez une cassette, Magnus est là pour vous l'apporter. Magnus, qui doit son nom à ses trois bras, comme le héros de Gaston Leroux, est un robot. Il circule sur 14 mètres de rails, à la vitesse de 2 mètres par seconde, entre le magasin de cassettes (1 500 alvéoles contenant 4 cassettes chacun) et la batterie de 30 magnétoscopes-lecteurs. Sur chaque cassette, une piste supplémentaire permet un codage temporel des séquences, et donc une recherche accélérée, directement à la « bonne adresse ».

Encore faut-il que l'image et le son parviennent du magnétoscope au moniteur vidéo individuel : c'est le rôle de la grille de commutation audio-vidéo, avec ses 120 entrées et ses 128 sorties. Véritable cœur du système, cette grille autorise toutes les combinaisons possibles d'images et tous les modes de consultation présents et à venir. Grâce à 12 kilomètres de câbles (la moitié en coaxial, la moitié en fibre optique), ce commutateur géant s'alimente aux sources les plus diverses : un magnétoscope ; un des deux studios d'enregistrement (dans lesquels seront réalisées des émissions en public), un vidéodisque, une caméra ou une image fixe ; des chaînes de télévision par satellite, hertziennes ou par câble.

Car la Vidéothèque n'est pas coupée de l'extérieur : elle est notamment reliée à la tête du réseau câblé de Paris ; à terme, les abonnés de ce réseau pourront consulter sur minitel les fiches des programmes stockés, et consulter ces programmes à domicile, *via* le canal Vidéothèque prévu dès cette année sur le réseau.

Même si le spectateur individuel y est privilégié, la Vidéothèque et ses matériels s'adressent aussi aux groupes ; 22 moniteurs dispersés dans le bâtiment les informent ; et 5 salles équipées de vidéoprojecteurs les attendent. Avec 300, 100, 40 et 30 places, les quatre premières sont aussi équipées de projecteurs de films, qui respecteront pour les cinéphiles et les cadences et les formats dans lesquels les œuvres projetées ont été tournées. Quant à la dernière salle, elle accueille les activités d'animation ou pédagogiques.

Pour gérer tous ces outils, 20 ordinateurs reliés par 7,5 kilomètres de câbles sont nécessaires. Et il faudra 50 personnes pour les faire fonctionner, soit un budget proche de 30 millions de francs annuels. Mais avec cet arsenal de nouvelles technologies, la Vidéothèque est un prototype en elle-même. Et les industriels qui ont collaboré à sa création (comme la CISI, Velec ou CTL) espèrent bien en tirer les enseignements pour le futur... et pour l'exportation. Mais ce sera d'abord au public de tirer le maximum de l'outil, quitte à lui inventer de nouvelles fonctions : c'est pour cela que ses concepteurs ont essayé de conserver le maximum de souplesse à l'ensemble.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Paris réel, Paris rêvé

Les trésors cinématographiques engrangés par la Vidéothèque de Paris recompose l'image de la capitale à travers l'Histoire. Quand le documentaire déclare forfait, le regard des grands réalisateurs prend le relais et au Paris réel se superpose le Paris rêvé.

UN samedi du début mars 1974, Henri Langlois avait organisé, au Palais des Congrès, la Journée mondiale de la Cinémathèque. Au cours de cette folle journée où des films du cinéma international étaient projetés dans tout le bâtiment, un montage d'une vingtaine d'heures sur Paris passait dans la grande salle. Images d'actualité, images de fiction, prises de vues de diverses époques composant un immense « collage » : Paris y prenait un caractère magique.

Aujourd'hui, on pourrait, ainsi, puiser au catalogue de la Vidéothèque, emprunter à ses 2 500 documents audiovisuels pour se faire, soi-même, sur un minitel de la salle de consultation, son propre montage. Affaire de choix, affaire de goût. A consulter ce catalogue, on en retire une telle impression de richesse qu'on en a la tête tournée. Impossible de tout passer en revue, bien sûr. Mais on peut donner quelques impressions. Il existe un Paris rêvé, d'avant la photographie, d'avant le cinéma, un Paris de studio réinventé par les décorateurs, les directeurs de la photographie, les réalisateurs. Voulez-vous vous promener dans le Paris des riches et des pauvres, juste avant la Révolution de 1789 ? Voyez *les Deux Orphelines* de Maurice Tourneur (1932). Voulez-vous retrouver le Paris de Balzac ? Il y a celui de la Restauration dans *la Duchesse de Langeais* (Jean de Baroncelli, 1941), même si c'est en toiles peintes, *le Père Goriot*, de Guy Jorré, tourné en 1972 pour la télévision, et les deux grandes séries de Maurice Cazenave, *Illusions perdues* (1966), *Splendeurs et misères des courtisanes* (1975), qu'on peut bien assimiler à du cinéma, la télévision de l'époque étant encore à la création. Vous trouverez le Paris de Louis-Philippe dans les deux versions à épisodes des *Misérables*, de Victor Hugo, celle de Henri Fescourt (1925), celle de Raymond Bernard (1933). Paris romantique, Paris du boulevard du Temple, des théâtres, du mélodrame, du mime, des bas-fonds et des salons, est plus rêvé encore dans *les Enfants du paradis*, de Marcel Carné (1944-1945). On y entre carrément les yeux fermés sur les pas de Garance-Arletty. Et si la photographie existait sous le second Empire, le vingtième siècle peut bien s'en inspirer avec Jean Renoir et sa *Nana* de 1926, avec René Clément et sa *Gervaise* de 1955, issue de *l'Assommoir*, d'autant qu'il y a une parenté entre les deux héroïnes de Zola. J'allais oublier que Renoir avait exploré l'année 1792 à Paris avec sa *Marseillaise* de 1937.

Rêver sur les monuments, rêver sur les jardins, on le peut en consultant bien des documentaires du catalogue. Visiter *le Cimetière du Père-Lachaise* avec Sarah Maldoror (1988), aller *Du côté d'Aligre*, avec Anne-Marie Lallement (1985), passer par l'Opéra avec *l'Empire Garnier* (Richard Martin Jordan, 1977) est sûrement aussi dépaysant que de se balader dans *l'Exposition 1900* reconstituée en 1966 et en quatorze minutes par Marc Allégret. Tiens, à propos, la Vidéothèque possède l'admirable montage *Paris 1900* de Nicole Vedrès réalisé en 1946-47. Et, là, on est en pleine réalité d'autrefois, comme avec ce prodigieux fonds des Actualités Gaumont, qui, de 1910 à 1975, traverse plus de soixante ans d'histoire.

Rêve, réalité, témoignages. Roberto Rossellini mêlait tout, selon sa propre inspiration, dans ce « documentaire », *le Centre Georges-Pompidou* (1977) qui est resté inachevé mais dont on ne peut pas se passer. D'un événement terrible et sur lequel il n'existe aucun document sauf une photographie, la rafle du Vel'd'Hiv' (des juifs étrangers) à Paris, en juillet 1941, Michel Mitrani, d'après un livre de Roger Boussinot, a retrouvé la vérité du témoignage, plus la réflexion historique dans *les Guichets du Louvre* (1974). Mais c'est aux entretiens recueillis et aux documents divers que Jean-Marie Drot et Charles Chaboud doivent d'avoir recréé *les Heures chaudes de Montparnasse*, dans une suite de chroniques réalisées en 1963 pour la télévision. Exemple d'une politique audiovisuelle véritablement culturelle.

Jean Renoir tournait volontiers en décors réels. D'où ces aspects de Paris qui passent dans *la Chienne* (1931), *Boudu sauvé des eaux* (1932), *le Crime de Monsieur Lange* (1935) avec la vie de ce temps-là. Julien Duvivier dans *la Belle Equipe* (1936) a capté un peu, beaucoup, du Paris des chômeurs et de l'esprit du Front populaire. Plus tard, en 1956, Jean-Pierre Melville fait respirer une tout autre atmosphère parisienne dans *Bob le flambeur*, et un Paris moderne et très surprenant surgit dans *Ascenseur pour l'échafaud* de Louis Malle, en 1957. La nouvelle vague s'annonce plus ou moins dans l'admiration, l'exemple de Jean Renoir (pour certaines méthodes de tournage) d'ailleurs. La traversée de Paris que l'on fait avec Belmondo dans *A bout de souffle* (1959) grâce à Jean-Luc Godard, reste, à bon droit, célèbre.


CINESTAR
La légende de la Butte.

La ville en ce temps-là révèle sa réalité : c'est l'été 59 du *Signe du lion* d'Eric Rohmer. En 1965, Godard métamorphose Paris en l'inquiétante *Alphaville*, mégalope future où enquête Eddie Constantine. Et la même année, il participe à *Paris vu par...*, avec Jean Douchet, Jean Rouch, Jean-Daniel Pollet, Eric Rohmer et Claude Chabrol. En 1984, il y aura *Paris vu par... vingt ans après*, de Chantal Ackerman, Bernard Dubois, Philippe Garrel, Frédéric Mitterrand, Vincent Nordon, Philippe Venault. Une autre génération et une ville transformée. Voyez et comparez. Dommage qu'il n'y ait pas – pas encore ? – de films de François Truffaut à la Vidéothèque. Il avait l'amour de certains quartiers de Paris. On se console avec les Godard. Tiens, *la Chinoise*... Comme document, c'est fabuleux.

Autres visions personnelles de Paris, qui touchent au rêve : *les Belles Manières* de Jean-Claude Guiguet (1977) et *Corps à cœur* de Paul Vecchiali (1978). Idées, sentiments, fantasmes, le cinéma d'auteurs est alors en mutation, en fait il vit ses dernières belles années malgré les difficultés. En 1983, *la Java des ombres* de Romain Goupil et *Laisse béton* de Serge Le Péron s'assombrissent dans le réalisme et la poésie. On est déjà passé par la violence désespérée de *Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel*, reportage et plus que cela, tourné en 1978 par Jean Schmidt. Il y a de belles évasions possibles dans le rétro des années 30-40 de Claude Lelouch *(le Bon et les Méchants*, 1975) ou années folles de Francis Girod *(la Banquière*, 1980). Et tant qu'à faire, autant remonter au superbe *l'Argent* de Marcel L'Herbier et à sa modernité de 1928 : les séances enfiévrées de la Bourse de Paris et la robe argentée de Brigitte Helm. De nouveau, c'est le rêve.

JACQUES SICLIER.

La chasse aux images

Depuis quatre ans, une petite équipe de cinq personnes traque toutes les images de Paris. Elle fouille les fonds des cinémathèques, les archives de la télévision et de la publicité, ne néglige ni les documents d'amateurs ni les films d'entreprises.

IL y a d'abord l'énorme fonds que constituent les Actualités Gaumont. Les premières images documentaires sur Paris remontent à 1910. De l'aviation à la mode, de la musique au sport en passant par la guerre, les fêtes du 14 Juillet, les discours de de Gaulle, les Actualités Gaumont constituent un formidable trésor, une mine *« d'une richesse inouïe »*, dit Véronique Cayla, directeur délégué de la Vidéothèque, *« mais inaccessible jusque-là aux individus »*. Trop cher ! La Vidéothèque a signé avec Gaumont un accord-cadre qui lui a permis d'avoir accès à toutes les archives. Elle n'a gardé – et acheté – que ce qui concernait Paris et la proche banlieue. Cent vingt heures pour un prix jugé avantageux (il s'agit des droits non commerciaux), mais la Vidéothèque a pris en charge les frais de laboratoire.

Une trentaine d'heures viennent des cinémathèques de Pathé et d'Albert Kahn. La société Pathé ne donne pratiquement jamais accès à ses images brutes, elle fabrique elle-même ses documentaires à partir de ses propres archives. La Vidéothèque de Paris en a acquis quelques-uns, dont ceux de Henri de Turenne, par exemple. Avec Albert Kahn, elle a adopté une autre formule. La « maison », qui a un fonds de photos très important sur l'étranger, possède peu de films en revanche sur Paris, mais ce qu'elle a de très intéressant, c'est un « regard » sur la vie quotidienne à Paris, sur la rue. La Vidéothèque a coproduit avec Albert Kahn un document d'une demi-heure sur le Paris 1903-1931, à partir d'archives qui datent du début du siècle. Précieux témoignage.

La disparition des magazines télévisés

Jusqu'en 1975, les archives de Gaumont, de Pathé, d'Albert Kahn ont à peu près suffi pour assurer le suivi des actualités parisiennes, événementielles ou non, politiques ou culturelles. Mais à partir de la disparition de ces fameuses Actualités au cinéma, la Vidéothèque a dû se tourner vers le deuxième grand fonds audiovisuel, les archives de la télévision. Elle a signé avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA) un accord-cadre, renouvelé chaque année depuis quatre ans. *« On a beaucoup pioché dans les magazines tant qu'il y en a eu*, explique Véronique Cayla. *Sans « Dim dam dom », « Cinq colonnes à la une », « Panorama », « Les femmes aussi » et récemment « Moi je », mais la disparition progressive des magazines, remplacés maintenant par des talk-shows, nous rend le travail beaucoup plus difficile. On ne peut pas utiliser les journaux télévisés. Comment reprendre un reportage qui dure quinze secondes, dont le commentaire souvent commence avant l'image ?*

Les actualités sont le point faible de la Vidéothèque, elle en a conscience. Quand un événement est jugé très important, elle passe un accord avec une chaîne de télévision et garde systématiquement tous les journaux du week-end par exemple. C'est ce qu'elle a fait avec l'attentat de la rue de Rennes. Elle a également envisagé de récupérer les « chutes » des reportages, – ce qui n'a pas été diffusé à l'écran, – mais l'INA ne les conserve pas.

Antre difficulté rencontrée avec la télévision depuis cinq ans. *« Huit fois sur dix, le droit non commercial n'est pas prévu. »* Quand il y a un seul détenteur, c'est relativement simple, mais quand il y en a plusieurs, la Vidéothèque est renvoyée de l'un à l'autre. La jeune directrice attend beaucoup des chaînes privées qui intègrent davantage selon elle la recherche de la rentabilisation après diffusion. *« La notion de commercialisation commence à être prise en considération, la motivation capitalistique fait que l'ensemble des droits est couvert. »*

Ce n'est pas le cas de la publicité en tout cas. Un secteur vierge un no man's land, reconnaît Véronique Cayla. Pour utiliser des spots publicitaires autrement que dans leur destination première, il faudrait négocier avec tous les partenaires... Du coup, la Vidéothèque a procédé par accord-cadre de donation. S'il y a un problème, elle rend tout simplement le film. Elle a ainsi acquis 1 200 spots qui sont mis à la disposition du public.

La Vidéothèque, qui a acheté un certain nombre de documents auprès des entreprises, des associations, des partis ou des syndicats, a découvert des petites merveilles réalisées par des amateurs. C'est le cas de Joseph Morder, qui depuis vingt ans filme toutes les manifestations du 1er Mai à Paris. *« Autant un seul défilé ne présente pas grand intérêt pour nous, autant vingt, c'est une histoire du syndicalisme qui apparaît ! »*

La Vidéothèque est friande de ce type de films. Elle voudrait renouveler l'expérience de « La vie filmée », une émission de télévision réalisée en 1977 par Jean Baronnet et Jean-Pierre Alessandri, à partir de petits films envoyés par des amateurs.

Quand elle ne trouve pas les documents qu'elle veut acheter, la Vidéothèque se résout à produire. Ce n'est que contrainte et forcée qu'elle se lance dans cette activité, très chère pour elle. La Vidéothèque suit avec attention tous les chantiers de la capitale (le Louvre, La Villette, Bercy, l'Institut du monde arabe, la Défense...) depuis les tout débuts, – le concours des architectes, les différents projets, – jusqu'à l'inauguration finale. Elle tourne systématiquement tout ce qui modifie le paysage, y compris les petits chantiers, une ZUP à Belleville, ou les modifications de la population dans un quartier, le Chinatown dans le treizième arrondissement. Les opérations culturelles également, tout ce qui témoigne de la créativité foisonnante de la capitale, les pochoirs, l'emballage du Pont-Neuf par Christo ou la plantation de semis à Saint-Germain. La Vidéothèque de Paris produit environ une quarantaine d'heures par an, soit cent-vingt heures au total dans quatre ans.

C. H.

Le programme des projections

Paris en chantant

● Mardi 9 février

14 h 30 : Paris-Rengaine – « A la Varenne » (1933), de J. Dréville, « Paris-Béguin » (1931), d'A. Génina ; 17 heures : Show-Biz – « 33 tours et puis s'en vont » (1955), de H. Champetier, « Tout le monde il est beau... » (1972), de J. Yanne ; 18 heures : Montand de tous temps – « Montand de mon temps » (1974), de J.-C. Averty, « La solitude du chanteur de fond » (1974), de C. Marker ; 20 heures : Souvenirs, souvenirs – « Johnny Hallyday : vingt ans de rock » (1980), « Souvenirs, souvenirs » (1986), d'A. Zeïtoun ; 21 heures : Yé-Yé – « Actualités Gaumont », « Le tour de chant de Sylvie Vartan » (1983), « Scopitone Hallyday », « Paris, Jeunesse et Rock'n Roll » (1966), « Cherchez l'idole » (1963), de M. Boisrond.

● Mercredi 10 février

12 h 30 : Pot-Pourri – « Publicité », « Claude Nougaro » (1983), « Sapho, chanteuse de rock » (1984), « Scopitones », « Bandes-annonces films » ; 14 h 30 : Spécial scolaires – « Le voleur de paratonnerres » (1945), de Grimault, « Garoû-Garou, le passe-muraille » (1951), de Boyer ; 17 heures : Rétrospectives – « Actualités Gaumont 1910-1911 » ; 18 heures : Rock – « Groupe de rock Rita Mitsouko » (1984), « Alain Bashung » (1984), « Dahomd » (1986), « Parking » (1985), de J. Demy ; 20 heures : Nuit de gala – « La plus belle nuit » (1963), de R. Alexandre, « Griseries » (1955), de J. Cromwell ; 21 heures : Caf'Conc' – « Actualités Gaumont », « Un roi du caf'conc : voilà Fragson » (1969), de J.-C. Averty.

● Jeudi 11 février

14 h 30 : Variations – « Actualités Gaumont » (1961), « Maurice Chevalier » (1966), « La rue de la Gaîté » (1963), de Drot, « Edith Piaf, quatre ans déjà » (1961) de Blistène ; 17 heures : Yé-Yé – « Actualités Gaumont », « Le tour de chant de Sylvie Vartan) (1983), « Scopitone Hallyday », « Paris, Jeunesse et Rock'n roll » (1966), « Cherchez l'idole » (1963), de M. Boisrond ; 18 heures : Baker-Solo – « Actualités Gaumont 1934 et 1936 », « Joséphine Baker », « Zouzou » (1934), de M. Allégret ; 20 heures : Concerto – « Bande-annonce : Parking » (1985), « Les demoiselles de Rochefort » (1967), de J. Demy ; 21 heures : Cinéma muet – « Actualités Gaumont » (1927), « Yvette » (1927), de Cavalcanti.

● Vendredi 12 février

14 h 30 : Music-Hall – « Actualités Eclair 1932 », « Dernier récital Frères Jacques » (1979), « La crise est finie » (1934), de R. Siodmak ; 17 heures : Cabaret – « La nuit des cabarets » (1951), de R. Alexandre, « Clémentine Tango » (1981), de C. Roboh ; 18 heures Show-biz – « 33 tours et puis s'en vont » (1955), de H. Champetier, « Tout le monde il est beau... » (1972), de J. Yanne ; 20 heures : Baker-Solo – « Actualités Gaumont 1934 et 1936 », « Joséphine Baker », « Zouzou » (1934), de M. Allégret ; 21 heures : Souvenirs, souvenirs – « Johnny Hallyday : vingt ans de rock » (1980) ; « Souvenirs, souvenirs » (1986), d'A. Zeïtoun.

● Samedi 13 février

13 h 30 : Rétrospective, « Actualités Gaumont 1910-1911 » ; 14 h 30 : Diva, « Leçon des ténèbres » (1985), de D. Delouche ; « La dame de Monte-Carlo » (1980), de D. Delouche ; « Divine » (1975), de D. Delouche ; 17 heures : Mélodie, « Paris la Belle » (1959), de P. Prévert ; « French Line » (1954), de Lloyd Bacon ; 18 heures : Cabaret, « La nuit des cabarets » (1951), de R. Alexandre, « Clémentine Tango » (1981), de C. Roboh ; 20 heures : Musiques d'ailleurs, « Karim Kacel du Blues » (1983), de B. Godard, « Afrique-en-Seine » (1984), de F. Hauser, « Vive la Concorde » (1985), de A. Perrisson ; 21 heures : Chansonnette, « Le mal de Paris » (1985), de P. Zeyen, « Bande annonce : « Faubourg Montmartre » (1931), « Rigolboche » (1936), de C. Jacque.

● Dimanche 14 février

14 h 30 : Can-Can, « Bande annonce : la vie parisienne » (1977), « La valse de Paris » (1949), de M. Achard ; 17 heures : Romance, « Les Paris du cœur » (1986), de J. Richard, « Romance de Paris » (1941), de J. Boyer ; 18 heures : Soupir, « Publicités », « Michel Jonasz » (1983), « Golden Eighties » (1986), de C. Akerman ; 20 heures : Ballade, « Montmartre nocturne » (1954), de J.-C. Bernard, « Le chanteur de Mexico » (1956), de R. Pottier ; 21 heures : Duo, « Bande-annonce : « Masculin-Féminin » (1966), « L'une chante, l'autre pas » (1979), d'A. Varda.

Les prochains thèmes

DE FÉVRIER A MAI 1988

Mois de février : du 9 au 14, du 16 au 21, du 22 au 28 : Paris, en chantant.

Mois de mars : du 1 au 6 : Paris sur Seine ; du 8 au 13 : Anticipation ; du 15 au 20 : Cafés, cafés ; du 22 au 27 : La Troisième République à Paris.

Mois d'avril : du 29 mars au 3 avril, du 5 au 10 : La Troisième République à Paris ; du 12 au 17 : Paris la nuit ; du 19 au 24 : Paris-Banlieue ; du 26 au 30 : Paris qui danse.

Mois de mai : du 3 au 7, du 10 au 15, du 17 au 22, du 24 au 28 : Paris, mai 68.

La journée « portes ouvertes » du 7 février

● Salle 300

12 h 30 : Paris sur Seine. – « Actualités Gaumont 1923 » ; « Paris au fil de l'eau » (doc. 1932), de J.-C. Bernard ; « Boudu sauvé des eaux » (fiction 1932), de J. Renoir.

14 h 30 : Paris-banlieue. – « Bande-annonce « Interdit au moins de treize ans » ; « L'amour existe » (doc. 1961), de M. Pialat ; « les Cœurs verts » (fiction 1966), de E. Luntz.

16 h 30 : Anticipation. – « Actua-tilt » (Doc. 1960), de J. Herman ; « Alphaville » (fiction 1965), de J.-L. Godard.

18 h 30 : Paris la nuit. – « Gala » (Fiction 1965), de J.-D. Pollet ; « bande-annonce : « Clémentine Tango » ; « Passage secret » (fiction 1985) de L. Perrin.

● Salle 100

12 h 30 : Paris en chantant. – « Actualités Gaumont 1934 et 1936 » ; « Joséphine Baker » (doc. 1967), de J. Favre ; « Zouzou » (fiction 1934), de M. Allégret.

14 h 30 : Anticipation. – « 2084 » (Doc. 1984), de C. Marker pour la CFDT ; bande-annonce « Alphaville » (pub. 1965) ; « le Couple témoin » (fiction 1975), de W. Klein.

16 h 30 : Paris la nuit, – « Montmartre nocturne » (doc. 1954) de J.-C. Bernard ; « Touchez pas au grisbi » (fiction 1953), de J. Becker.

18 h 30 : Paris, mai 68. – « Que s'est-il passé en mai ? » (doc. 1968), de J.-P. Savignac ; « Grands soirs et petits matins » (doc. 1978), de W. Klein.

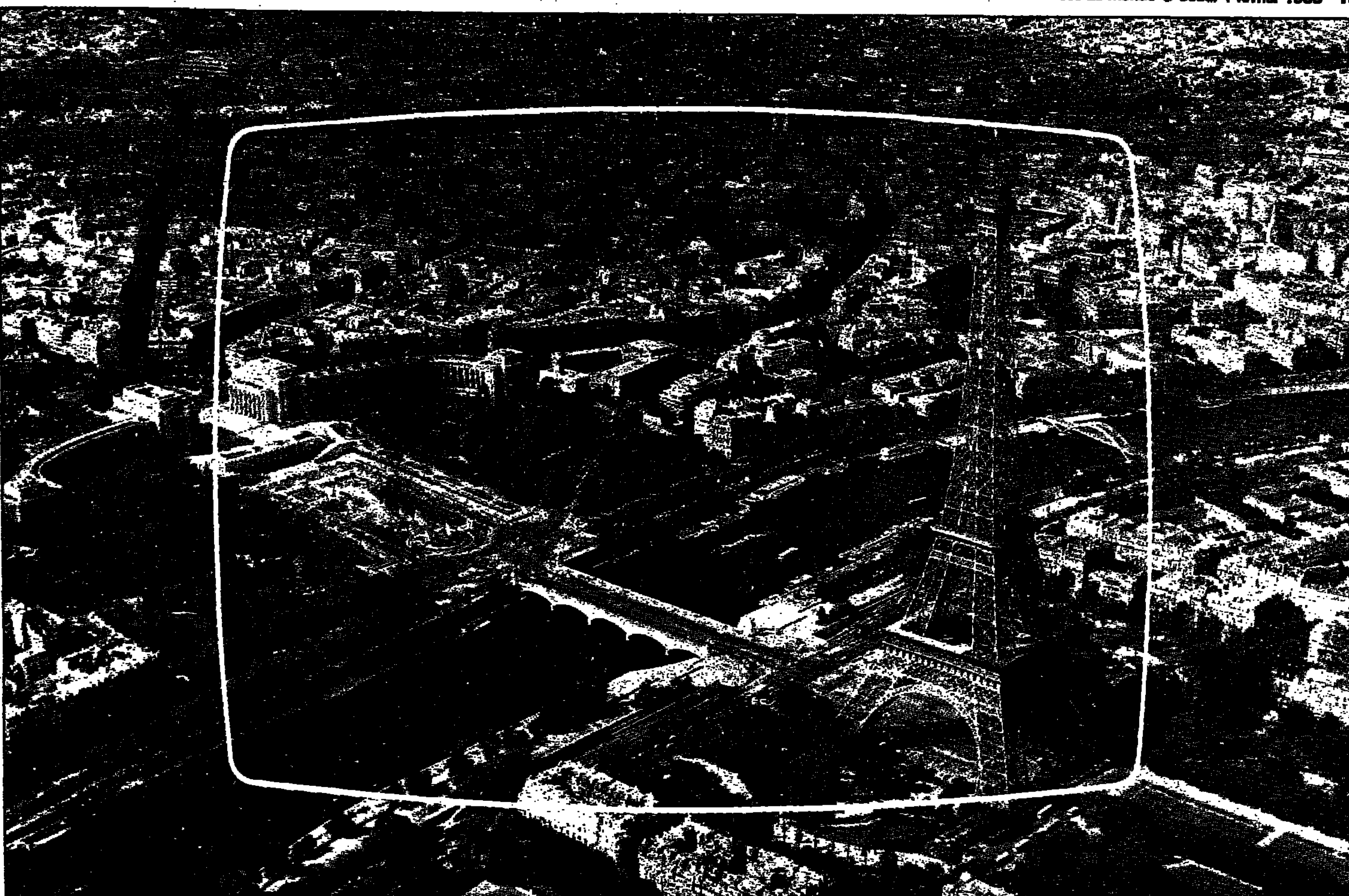
● Salle 30

12 h 30 : Cafés, cafés. – « Sous la Coupole » (1985), de M.-A. Poyer ; « La Coupole a 50 ans » (doc. 1978), de B. Queysanne ; « Café de Paris » (fiction 1938), de Y. Mirande.

14 h 30 : La IIIe République à Paris. – « Un honnête homme » (fiction 1963), de A. Kyrou ; « Quelle belle époque » (doc. 1980), de S. Choko ; « Un roi du caf'conc', voilà Fragson » (var. 1969), de J.-C. Averty.

16 h 30 : Paris-banlieue. – « Enfants des courants d'air » (1959), de E. Luntz ; bande-annonce « Un gosse de la Butte » ; « Nous les gosses » (fiction 1941), de L. Daquin.

18 h 30 : Paris en chantant. – « Les Paris du cœur » (doc. 1968), de J. Richard ; bande-annonce « Diva » (1981) ; « Tout le monde il est beau... » (fiction 1972), de J. Yanne.



OPUS HINTZY

CERTAINS RÊVENT DE METTRE PARIS DANS UNE BOUTEILLE. NOUS LE METTONS DANS VOTRE TÉLÉVISEUR.

La mémoire vivante de Paris. Toute la mémoire audiovisuelle de la capitale, réunie et disponible, c'est cela la Vidéothèque de Paris. Et cela se trouve, c'est normal, au cœur de la ville, à l'emplacement des anciennes Halles.

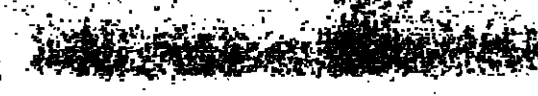
Mais nous, France Télécom, ce trésor inépuisable d'images, nous le transportons chez vous. Comment? Grâce au réseau câblé.

Voilà: vous êtes raccordé au réseau câblé. A partir de votre téléphone vous consultez le catalogue de la Vidéothèque sur minitel. Vous choisissez le titre du document audiovisuel que vous voulez. Et vous demandez sa programmation sur votre écran de télévision, le jour et l'heure qui vous plaisent. Tout Paris est à vous, chez vous. C'est parce que France Télécom est le maître d'ouvrage du réseau câblé de Paris, parce qu'il est aussi un transporteur d'images que vous allez bientôt vivre Paris à domicile.*

La télévision à la carte est née.



UN AVENIR D'AVANCE

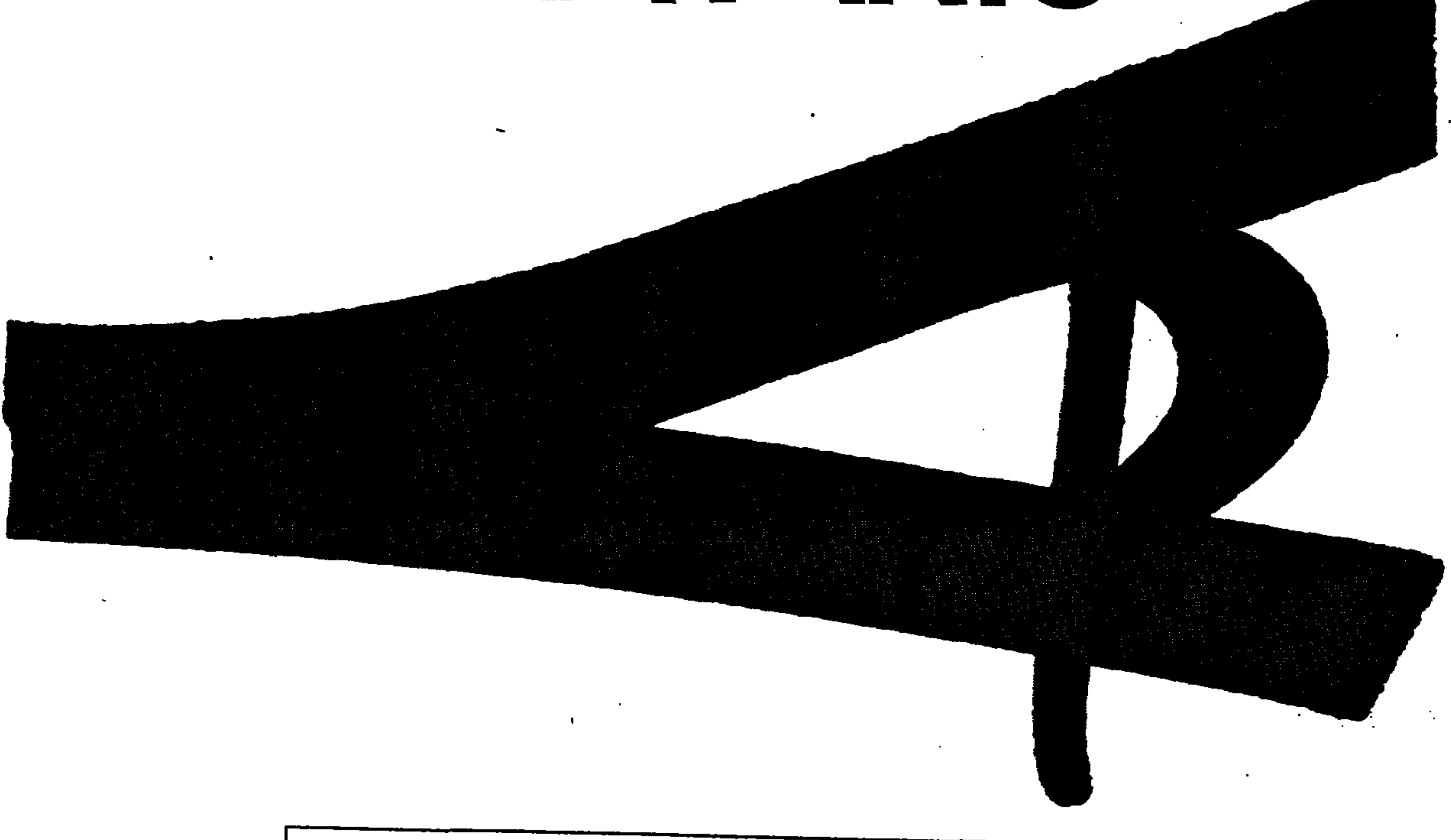


**Service progressivement disponible courant 1988.*

MAIRIE DE PARIS



VIDÉOTHÈQUE DE PARIS



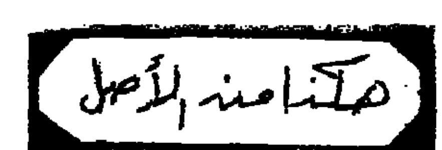
Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue au cœur de la mémoire audiovisuelle de Paris.
La Vidéothèque de Paris est ouverte à tous les parisiens du monde !

JACQUES CHIRAC

"tout Paris au bout des doigts"

OUVERTURE AU PUBLIC LE 9 FÉVRIER 1988

2, GRANDE GALERIE • PORTE St-EUSTACHE • 75001 PARIS • TÉL. (1) 40 26 30 60 • INFORMATIONS : (1) 40 26 34 30



THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.

AMES NUES. Théâtre Essaïon (42-78-46-42), dim. soir, lun. 18 h 30 ; dim. 15 h (3).

LE ROI LEAR. Théâtre du Lierre (45-86-55-83), dim. soir, lun., mar., merc., jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; dim. 15 h (3).

UN OUVRAGE DE DAMES. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), dim. 22 h 30 (3).

LE CHANT PROFOND DU YIDDISHLAND. Café de la danse (43-57-05-35), jeu., vend., sam. à 23 h 15 ; dim. à 17 h (dern.) (4).

DES SENTIMENTS SOUDAINS. Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50) dim soir, lun. 20 h 45 ; sam. et dim., 16 h. (4).

BACCHUS, de Jean Cocteau. Théâtre des Bouffes-Parisiens (42-96-97-03). Lun. à 20 h 30 ; sam. à 18 h et 21 h 30 ; dim. à 15 h 30 (5).

MCHOUGA MABOUL. Espace Kiron (43-73-50-25), lun. 21 h ; dim. 16 h ; (5).

SHOW CHICHE. Les blancs jouent et gagnent. Palais des Glaces (48-87-90-67). 20 h 30 (8).

LE MALADE IMAGINAIRE. Arts-Hébertot (43-87-23-23). 21 h (9).

HORS PARIS

BOULOGNE-SUR-MER. Je t'aime toujours... plus ou moins ! Mise en scène Moni Grégo. Centre de développement culturel, 26, rue Ernest-Hamy (21-30-28-01). Les 5 et 6 à 20 h 30 ; dimanche à 17 h.

MARSEILLE. L'Ecole des Femmes. Mise en scène Marcel Maréchal. Théâtre national de Marseille (91-54-74-54). Du 9 au 20 février. 20 h 30. Les 10 et 17 à 19 h ; le 13 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 14 à 15 h ; le 18 à 14 h 30.

BRUXELLES. Il y a parfois des tempêtes. Mise en scène de Xavier Lukomski. Théâtre des Deux-Eaux, salle Lumen. Chée de Boondael, 34, place Flagey. (02) 649-59-65). Du 6 au 27 février, à 20 h 30, dim. et lun.

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ▷ Coup de chapeau : mar. 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ▷ Le Malade imaginaire : mar. 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ▷ Bacchus : ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h 30 et 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ Le Chant profond du Yiddishland : jeu., ven., sam. 23 h 15, dim. (dernière) 17 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam., mar. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Anomique II : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-12-33). ▷ Une longue journée de silence : lun. 19 h. In Vino Veritas (dans le cadre de l'année France-Danemark) : lun. 21 h.

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). ▷ Femmes de cirque : ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. mer., jeu., lun., mar.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45, sam. 17 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. ◇ La Dernière Bande : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Mon Faust : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 14 h, sam., mar. 20 h 30. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30 (Ven., dim.). ▷ La Poudre aux yeux : jeu., lun. 20 h 30, dim. 14 h. Monsieur de Pourceaugnac : jeu., lun. 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ▷ Le Vent coulis : mar. 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ▷ Mchouga Maboul : ven., sam., mar. 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ▷ Voie sans issue et la déchirure : ven., sam., dim. (dernière) 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ◇ le Prince des rats : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ Crime et Châtiment : 20 h 30 (Jeu. dernière).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Je cherche un être à envahir : 19 h (Jeu., ven., sam. dernière). La Colombe + Aux abysses : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ La Chanson du mal-aimé : mar. 19 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ L'Etonnante Famille Brontë : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière). Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Lectures-Conférences : Pierre Seghers poète Laisse en toi l'univers venir : jeu. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Lina ou le premier : 20 h 30. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h, dim. 14 h 30. Rel. lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30. Rel. lun. ▷ Collège de théâtre : lun. 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ▷ La Fille du régiment : jeu., sam., lun. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Tempe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Madame de la Carlière : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30. Rel. lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). ▷ Des sentiments soudains : jeu., ven., sam., mar. 20 h 45, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Quinceaux : 10 h, jeu. 10 h. Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Rel. dim., lun. Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ▷ Jango Edwards : mar. 20 h 30.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). ◇ Haute Surveillance : 22 h 15 (Jeu., ven.).

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ◇ Suzanna Andler : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Le Fauteuil à bascule : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◇ Kes : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Eomme des jours : jeu., ven. 20 h 30 ; sam. 22 h, dim. 17 h. Pinpin point Monroë : mar. 22 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ▷ Le Pont des soupirs : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

Région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ◇ La Chasse aux corbeaux : 21 h (Jeu.).

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR HUGO) (46-63-10-54). ◇ Les Précieuses ridicules : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Le Cid : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ◇ La Folle de Chaillot : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.

CLICHY (THÉATRE RUTEBŒUF) (47-39-28-58). ▷ Michel Boujenah (L'Ange gardien) : jeu. 21 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. Mercier et Camier : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

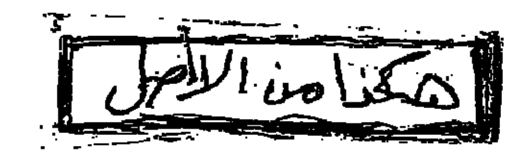
FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES BREL) (48-75-44-88). ◇ Piaf ou la fleur à la manche : 20 h 30 (Jeu.).

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). ◇ The Changelling, le Changeon : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS DE MARNE) (43-24-54-28). ▷ Interdit au public : dim. 15 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). L'Amante anglaise : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h 45. Rel. dim., lun., mar.



THEATRE

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Jonatan, le mat : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE DE NEUILLY) (47-45-75-80). ▷ Knock : jeu. 14 h 30.

PALAISEAU (M.J.C.) (60-14-29-32). ▷ C'était le mois le plus beau : jeu. 21 h, ven. 15 h.

RIS ORANGIS (MAISON DES JEUNES) (69-06-30-95). ▷ Dix leçons pour mourir de rire : sam. 20 h 45.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Les Fourberies de Scapin : mar. 15 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ▷ Répertoire : mar. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45. Grand Théâtre. Le Misanthrope : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Une heure avec : Andromaque : 21 h, dim. 19 h. Rel. sam., lun.

• TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Rel. dim., lun. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. La maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun.

Les ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Arcor. Jusqu'au 10 févr. 22 h, ven., sam., dim., mar. « L'Enfer », chor. de C. Gérard. 80 F, 60 F. Compagnie Claudia Moore, jusqu'au 4 février, 22 h mer., jeu. (dernière) (Canada), chor. de C. Moore. 80 F, 60 F. Compagnie Arcor. Jusqu'au 10 févr. 20 h, ven., sam., dim., mar. « D'un territoire inconnu », chor. de C. Gérard. 80 F, 60 F.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Christine Burgos. Jusqu'au 7 févr. 20 h 30, jeu., ven., sam., lun., mar ; 16 h, dim. (dernière). « Une nuit avec les chevaux ». Compagnie Fabrice Dugied. « l'Elégance des poissons » et « le Retour de Tintin ». Compagnie Hervé Jordet, « Averse d'octobre ».

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 20 h 30, Annie Rumani, « Il n'y a rien à dire », création de A. Rumani. Mer., jeu., ven., sam.

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Hommage à Serge Lifar. Jusqu'au 29 févr., 19 h 30, mar. « Défilé », mus. de Berlioz ; « Suite en blanc », mus. de Lalo ; « Icare », mus. de Szyfer ; « les Mirages », mus. de Sanguel. De 300 F à 30 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Béjart Ballet Lausanne, jusqu'au 21 février. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 15 h, dim. « Fiche signalétique », chor. Béjart Ballet Lausanne. « Trois pas de deux », chor. de M. Béjart, mus. de Debussy, Ravel et traditionnelle juive. « Souvenir de Leningrad », chor. de M. Béjart, mus. de Tchaïkovski et The Residents. De 250 F à 70 F. Sur place + agences.

THEATRE 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). Red Notes - Andrew Degroat, Michael O'Rourke. Jusqu'au 7 févr. 20 h 45, mer., jeu., ven., sam. ; 17 h, dim. (dernière). Avec Wilfride Piollet et Jean Guizerix. « La Belle et la Bête », chor. de A. Degroat. « Naibbe », chor. de A. Degroat. « Desert Dance », chor. de M. O'Rourke. « Second Skin », chor. de M. O'Rourke. 90 F, 60 F.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Duo Anne Koren et François Verret. Jusqu'au 10 févr. 21 h, sam., lun., mar. ; 17 h, dim. « L'Horloge en folie », chor. de F. Verret. 80 F, 60 F ; adh. : 48 F. Compagnie La Liseuse, jusqu'au 6 févr. 19 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « L'Arrière-Salle », chor. de Georges Appaix. 80 F, 60 F ; adh. : 48 F.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). Ballade de Zabeta. Jusqu'au 10 févr. 21 h, sam., lun., mar. ; 17 h, dim., chor. de H. Hoffmann.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois. Jusqu'au 6 février. 20 h 45, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « Docteur Labus », chor. de J.-Cl. Gallotta, de 150 F à 52 F.

MUSIQUE

Les opéras

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). La Fille du régiment, jusqu'au 15 février. 19 h 30, jeu., sam., lun. Opéra-comique en deux actes de Gaetano Donizetti, livret de J.-H. Vernoy de Saint-Georges et J.-F. Alfred Bayard, dir. mus. de J. Burdekin, chor. de J.-M. Foret, mise en scène de B. Stefano. 280 F à 20 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Répertoire. Jusqu'au 12 février. 18 h 30, mar. (première). De Mauricio Kagel, morceaux de concert scénique 1970, musique, mise en scène et lumière de M. Kagel, avec Mauricio Kagel. 137 F, 100 F, 44 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs. Jusqu'à fin février. 15 h 30, dim ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Les concerts

ÉGLISE DES BILLETTES (entrée libre). Michèle Leclerc, 10 h, dim. (orgue). Œuvres de Bach et de Schumann.

ÉGLISE SAINT-GERVAIS (entrée libre). Daniel Matrone, 16 h 30, sam. (orgue). Œuvres de Couperin, Nivers, Pachelbel et Walter.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. La philarmonie de Chambre, 20 h 30, mer. Dir. par Douatte, avec C. Schneider (mandoline). « Les Quatre Saisons », de Vivaldi. 90 F, 80 F et 55 F.

ÉGLISE SAINT-MERRI (entrée libre). Christophe Simonet et Marie Boyer, 21 h, sam. (duo piano-chant). Œuvres de Schubert, Schumann et Debussy. — Martine André, 16 h, dim. (violon). Œuvres de Purcell, Bach, Dvorak et Brahms.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le groupe Avanos, 18 h 30, vend. (Turquie). 40 F. — Mevlana, 18 h 30, sam. (Turquie), 40 F.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Orchestre national de France, 20 h 30, jeu. Dir. par N. Järvi, avec M. Boussinot (viol.) et M. Maisky (cello). Œuvres de Chostakovitch, Sibelius et Brahms. — Concert-lecture, 18 h 30, mar. Alain Bancquart (micro-intervalles et claviers), avec S. Billier, G. Frémy, B. Greyer, M. Joste et J.-F. Heisser (piano), dir. par G. Nopre. Œuvres de Wychnegradsky, Fischer, Banquart, Halm. Entrée libre. — Odile Pierre, 20 h 30, mar. (orgue). Œuvres de Vierne, Duruflé et Ton That Tiet. Entrée libre. — Roland Pidoux et Jean-Claude Pennetier, 22 h 30, mar. (violoncelle et piano). Œuvres de Bréval, Beethoven et Franck. Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS (entrée libre). Olivier Vernet, 17 h 45, dim. (Vichy) à l'orgue. Œuvres de Bach, Reger, Darasse et Granewald.

RADIO 3, Auditorium. Rudolph Bautz et Anette Yasmine Glaser, 20 h 30, jeu. (basse et soprano), avec A. Hoshii (p.). Œuvres de Lœwe, Schubert, Brahms, Strauss, Mahler, Mozart et Puccini. 60 F à 120 F.

SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE (Basilique), (entrée libre). Gillian Weir, 17 h, dim. (orgue).

SALLE CORTOT (78, rue Cardinet, 75017 Paris). Récital de piano exceptionnel au profit d'Amesty international. 20 h 30, mer., dir. Francis Bardot, Aleksander Woronicki, avec la participation de la Maîtrise des Hauts-de-Seine. Œuvres de Moussorgsky, Chopin, Bach. 80 F et 50 F.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Orchestre du conservatoire, 20 h 30, mer. Dir. par M. Kataev. Œuvres de Chostakovitch. 80 F à 150 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Concert Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. par V. Ghiaurov, avec A. Brussilovsky (viol.). Œuvres de Tchaïkovski. 45 F à 125 F. — Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, sam. Dir. par A. Jordan, avec Anne-Sofi von Otter (mezzo-soprano). Œuvres de Ravel, Schmitt et Berlioz. — Orchestre de Paris, 20 h 30, jeu., ven. Dir. par P.-M. Durand, avec H. Grimaud (p.). Œuvres de Berlioz, Liszt et Bartok. 45 F à 180 F. — Orchestre de Paris, 15 h, ven. Avec S. Dusseau-Brunier (viol.), F. Douchet (alto), G. Besnard (cello), M. Delannoy (cb.) et M. Benet (hb.). Œuvres de Vanhal, Beethoven, D. Martino et Mozart (salle Chopin-Pleyel). 70 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86), Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, 20 h 30, jeu. Dir. par Marek Janowski, avec A. Murray (mezzo-soprano). Œuvres de Schubert, Webern, Sommerwind et Berg. 44 F à 265 F. — Parsifal, jusqu'au 5 février, 18 h, ven. (dernière). De Wagner, version concert, festival scénique sacré en trois actes, dir. mus. de M. Janowski, la Maîtrise de Radio-France, chef M. Lasserre de Rozel, chœurs de Radio-France, chef de chœur : M. Tranchant, avec J. Brocheler, G. Scheder, T. Adam, E. Brüchner, H. Bischof, G. Schnaut, Ph. Doghan, J.-M. Fremeau, J. Chamonin, A. Schauer, Ph. Salmon et J.-M. Salzmann. De 49 F à 357 F.

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Le Franz Quartet Schubert, 17 h, dim. Œuvres de Schubert et Mozart. 120 F, 80 F et 50 F.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Quatuor Ridge de New-York, 11 h, dim. Œuvres de Haydn et Mendelssohn. 70 F.

Rock

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Sally Station, 23 h, lun., « Soul rockers ».

CITHEA (43-57-35-13) : Maripol, 20 h 30, sam., Opéra-rock.

CITY ROCK (43-59-52-09) : Dixie Stompers, 22 h 30, mer. ; Look de Paris, 22 h 30, ven., sam. ; Freddy Meyer Surprise, 22 h 30, jeu. ; Studs, 22 h 30, dim. ; Allan Adote, 22 h 30, lun. ; Vincent Abail, 22 h 30, mar.

DUNOIS (45-84-72-00) : Concert rock présenté par Sortie de garage, 19 h, dim.

EXCALIBUR (48-04-74-92) : Chance Orchestra R'n'B, 23 h 30, mer.

GIBUS (47-00-78-88) : Hémisphère Nord 70's - Douce Absinthe, 23 h, mer. ; Marvin Sugar R'n'B, 23 h, jeu ; Milk Plus (London) - Les Heroics, 23 h, ven., sam. ; Sortie Place des Lyres + mer. 10 févr., 23 h, mars.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37) : World Service Incorporated (G.B), 1 h, mer., jeu. ; Waren Zevon (USA), 1 h, ven. ; Latin Lovers (France), 1 h, sam. ; Festival rock belge, 1 h, mar. Avec Split-Second et Poésie noire.

PALACE (42-46-10-87) : Soirée French Kiss, 1 h mer.

REX CLUB (42-36-83-98) : Died Pretty, 20 h, lun. ; Dazibao + Nox + Maldoror K, 20 h, mer. ; Soirée d'école « Mission impossible », 21 h, mar. ; Soirée Cour des Miracles, 23 h 30, jeu ; Soirée Beat Box, 23 h 30, ven. ; Nuit câline : Fanfant, 22 h 30, sam. Soirée carnaval ; Gay Tea Dance, 17 h, dim.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Marcelo Ferreira, jusqu'au 14 février, 23 h mar. (première). Et ses musiciens : Idrissa Diop, jusqu'au 7 février, 23 h., mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Avec P. Ripert (g.), S. Wade (g. et chant) et G. Folfart (basse).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Doudelle jazz orchestra, jusqu'au 9 février, 21 h 30, lun., mar. (dernière) ; François Guin Swing Quintet, jusqu'au 7 février, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : le groupe Kilimandjaro, jusqu'au 6 février, 22 h 30, jeu., ven., sam. (dernière) (Congo)

DUNOIS (45-84-72-00) : Assiette anglaise : Didier Goret, 20 h 30, jeu., ven. M. Delakian, G. Bodet (tp.), D. Verhaerde (b.), M. Steckar (tuba), P. Portejoie (sax. alto), J. Etève (sax alto + clar.), X. Cobo (sax. ténor + fl.), P. Chaieb (basse), T. Chauvet (batt.), F. Verly (perc.) et D. Goret (clav. + dir.) ; Los Cabales, flamenco, 20 h 30, sam. Avec L. Sotomajor, Cécilia Pablito (danse), El Pijayo (chant) et Herbita (g.).

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Jean-Loup Longnon Sextet, jusqu'au 6 févr., 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière). Avec J.-L. Longnon (tp.), T. Nash (sax.), A. Villeger (sax.), H. Sellin (p.), G. Naturel (cb.) et U. Pagnini (batt.) ; Dany Revel, tlj sf dim., 18 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar., piano de 18 h à 22 h, animation Christian Donnadieu ; Stéphane Guérault Quintet, Jusqu'au 13 février, 22 h, lun., mar. Avec S. Guérault (clav., sax., chant), A. Faugeret (p.), M. Benois (basse), V. Cordelette (batt.) et B. Vasseur (tb.).

LE LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h, mer., mar. ; Gilbert Leroux, 21 h, jeu. ; Clarinet Connection, 21 h, ven. ; Bob Vatel et Michael Silva, 21 h, sam. ; Jazz Gombo, 21 h, lun.

NEW MORNING (45-23-51-41) : Enrico Pieranunzi en trio, 21 h 30 mer., avec R. del Fra (cb.) et E. Dervieu (batt.). ; Jacques Vidal, 21 h 30, ven. (cb), Frédéric Sylvestre (g.) et Stéphane Huchard (batt.) ; carnaval brésilien, 22 h, sam. Lolawa et son groupe Braz Brasil.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Triologie, 21 h 30, sam. Ludovic de Preissac invite T. Rossu et S. Bœuf ; Claude Bolling et J.-P. Rampal, 21 h 30, ven. (flûte), avec P.-Y. Sorin (basse) et V. Cordelette (batt.) ; Maxime Leforestier et le Big-Band de Yvan Jullien, 21 h 30, lun. ; Memphis Slim, 21 h 30, mar. ; Eddy Louiss, jusq'au 4 février, 21 h 30, mar., jeu. (dernière).

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Maxim Saury Sextet, 21 h 30, mer ; Orpheon Celesta, 21 h 30, jeu ; Metropolitan Jazz Band, 21 h 30, ven. ; Jacques Caroff Jazz Band, 21 h 30, sam. ; Jean-Pierre Gelineau, 21 h 30, lun ; Marcel Zanini Quintet, 21 h 30, mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Peter King, jusqu'au 9 févr., 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) (sax.), A. Jean-Marie (p.), R. Del Fra (cb.) et C. Bellonzi (batt.).

SUNSET (40-26-46-60). Quartet de Yoschko Seffer et de Siegfried Kessler, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Avec F. Mechali (cb.) et P. Gritz (batt.) ; Quintet de Deborah Seffer, 23 h, lun., mar. (violon).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Bal Tango, tls dim., 17 h dim. ; Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 24 h, ven., sam. (dernière). Avec O. « Choco » Ruiz (g.), M. Filippini (guitarron) et L. Almada (harpe). Opus cuatro (jusqu'au 27 février), 22 h, mar. (première).

Music-Hall

AU GRAND REX (42-21-11-11) : Julien Clerc jusqu'au 28 fév., 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, dim.

BOUFFES DU NORD (42.39.34.50) : Zizi Jeanmaire jusqu'au 28 fév., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, dim., spectacle récital.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16) : Kivits « Presque rien », 20 h 30, jeu., ven. Avec Martine Kivits (voix), A. Gilbert (clavier et perc.), J.-L. Falchamps (p.) et Ph. Tasquin (synth.).

CRYPTE SAINTE-AGNES (42-33-31-39) : Si Paris m'était chanté jusqu'au 15 mars. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Adaptation et mise en scène de J.-P. Queret, mus. de Fafa Sadessi, avec F. Darrot, G. Léger, H. Heven, J.-P. Queret et H. Caradec.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50) : Lionel Rocheman, 20 h 30, ven., sam., lun., mar., 15 h, dim. « Schlomo ».

LE MONTANA (45-48-93-08) : Grain de folie, jusqu'au 6 févr. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

OLYMPIA (42-61-82-25) : Philippe Lavil jusqu'au 7 fév. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., 17 h, dim. (dernière).

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) : Pierre Meige jusqu'au 20 fév. Relâche dim., lun., 22 h mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Véronique Gain (en première partie).

THEATRE ARCANE (43-38-19-70) : Suzanne Lacroix et José Fa, 20 h 30, jeu.

THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Salif Keita (Mali), jusqu'au 6 fév., 18 h 30, ven., sam.

TINTAMARRE (48-87-33-82) : Claude Lemesle, jusqu'à fin février. 21 h, lun.

ZENITH (42-08-60-00) : Walt Disney World On Ice, jusqu'au 14 février. 14 h, 17 h 30, 20 h 30.

هكذا من الأصل

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

L'Enfant de Paris (1913), de Léonce Perret, 16 h ; Numéro deux (1975), de Jean-Luc Godard, 19 h ; le Village dans la jungle (1979, v.o.s.t.f.), de Lester James Peries et Sumitra Peries, 21 h.

JEUDI

La Tour (1928), de René Clair, 16 h ; la Cité foudroyée (1924), de Luitz-Morat, 16 h ; Au bord de la rivière (1980, v.o.), de Sumitra Peries, 19 h ; la Ligne du destin (1956, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

VENDREDI

Crainquebille (1922), de Jacques Feyder, 16 h ; Paris qui dort (1923), de René Clair, 16 h ; les Filles (1978, v.o.), de Sumitra Peries, 19 h ; les Silences du cœur (1958, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

SAMEDI

Rien que les heures (1926), d'Alberto Cavalcanti, 15 h ; la Zone (1928), de Georges Lacombe, 15 h ; le Métro (1934), de Georges Franju et Henri Langlois, 17 h ; Paris la belle (1928-1959), de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, 17 h ; Toute la mémoire du monde (1956), d'Alain Resnais, 17 h ; la Seine a rencontré Paris (1957), de Joris Ivens, 17 h ; Opéra mouffe (1958), d'Agnès Varda, 17 h ; les Amis (1982, v.o.), de Sumitra Peries, 19 h ; Cinq arpents de terre (1969, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

DIMANCHE

Hello Actors Studio (1987, v.o.s.t.f.), de Annie Tresgot, 15 h ; l'Illusion (1984, v.o.), de Sumitra Peries, 19 h ; la Robe jaune safran (1967, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

LUNDI

Un enfant de Calabre (1987, v.o.s.t.f.), de Luigi Comencini, 20 h 30.

MARDI

La Chienne (1931), de Jean Renoir, 16 h ; Pinhamy (1979, v.o.), de Lester James Peries, 19 h ; l'Ile enchantée (v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

La Brigade des cow-boys (1968, v.o.s.t.f.), de William Hale, 15 h ; le Bagne des filles perdues (1951, v.o.s.t.f.), de Miguel M. Delgado, 17 h ; la Saison des monstres (1987, v.o.s.t.f.), de Miklos Jancso, 19 h.

JEUDI

Les Neiges du Kilimandjaro (1952, v.o.), de Henry King, 15 h ; Eugénie Grandet (1952, v.o.), de Emilio Gomez Muriel, 17 h 15 ; l'Ambitieuse , v.f.), de Yves Allegret, 19 h.

VENDREDI

Tam-Tam sur l'Amazone , v.f.), de John H. Auer, 15 h ; la Escondida (1956, v.o.s.t.f.), de Roberto Cavaldon, 17 h ; la Garçonne (1957), de Jacqueline Audry, 19 h.

SAMEDI

Les Aventuriers du Kilimandjaro (1959, v.o.s.t.f.), de Richard Thorpe, 15 h ; les Hauts de Hurlevent (195, v.o.), de Luis Bunuel, 17 h ; Sait-on jamais (1957), de Roger Vadim, 19 h ; les Dragueurs (1959), de Jean-Pierre Mocky, 21 h.

DIMANCHE

Frontier Marshall (1939, v.o.s.t.f.), de Allan Dwan, 15 h : Que viva Mexico ! (1931), de S.M. Eisenstein, 17 h ; la Chatte (1958), de Henri Decoin, 19 h ; la Bataille du rail (1945), de René Clément, 21 h.

LUNDI

Les Trois Stooges contre Hercule (1962, v.o.s.t.f.), de Edward Bernds, 15 h ; El cofre del pirata (1958, v.o.), de Fernando Mendez, 17 h ; Bonsoir Paris, bonsoir l'amour (1956), de Ralph Baum, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Veillée (1983, v.o.), de J.M. Martin Sarmiento, 14 h 30 ; la Charge des brigands (1963, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; la Vieja Memoria (1977, v.o.), de Jaime Camino, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Mambru se fue a la guerra (1980, v.o.), de Fernando Fernan Gomez, 14 h 30 ; Nueve cartas a berta (1965, v.o.), de Basilio Martin Patino, 17 h 30 ; Madrid (1986, v.o.), de Basilio Martin Patino, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Muchacha de las bragas de oro (1980, v.o.), de Vicente Aranda, 14 h 30 ; la Cour de pharaon (1985, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 17 h 30 ; la Colmena (1983, v.o.), de Mario Camus, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : l'Autre Moitié du ciel (1986, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 14 h 30 ; El Crimen de Cuenca (1979, v.o.), de Pilar Miro, 17 h 30 ; Maman a cent ans (1979, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Se infiel y no mires con quien (1985), de Fernando Trueba, 14 h 30 ; El Pisito (1958, v.o.), de Marco Ferreri, 17 h 30 ; Démons dans le jardin (1982, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : les Saints Innocents (1984, v.o.), de Mario Camus, 14 h 30 ; Pascual Duarte (1975, v.o.), de Ricardo Franco, 17 h 30 ; Tasio (1984, v.o.), de Montxo Armandariz, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE (40-26-34-30)

MERCREDI

Relâche.

JEUDI

Relâche.

VENDREDI

Relâche.

SAMEDI

Relâche.

DIMANCHE

Relâche.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris-Rengaine, 14 h 30 ; A la Varenne (1933), 14 h 30 ; Paris-Béguin (1931), 14 h 30 ; Show-biz, 17 h ; 33 tours et puis s'en vont (1955), de H. Champetier, 17 h ; Tout le monde il est beau... (1972), de Jean Yanne, 17 h ; Montand de tous temps, 18 h ; Montand de mon temps (1974), de Jean-Christophe Averty, 18 h ; la Solitude du chanteur de fond (1974), de Chris Marker, 18 h ; Souvenirs, souvenirs, 20 h : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), 20 h ; Souvenirs, souvenirs (1986), de Ariel Zeitoun, 20 h ; Yé-Yé, 21 h ; Actualités Gaumont, 21 h ; le Tour de chant de Sylvie Vartan (1983), 21 h ; Scopitone Halliday, 21 h ; Paris, jeunesse et rock'n roll (1966), 21 h ; Cherchez l'idole (1963), de M. Boisrond, 21 h.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts 1, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

L'ILE AUX OISEAUX (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).





CINEMA

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES KEUFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) , Denfert, 14e (43-21-41-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) , Images, 18e (45-22-47-94).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES DE CHATRAN. Film japonais de Masanori Hata, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE. Film américain de Joe Camp, v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW. Film français de Marc Huraux, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

EN TOUTE INNOCENCE. Film français d'Alain Jessua : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES. Film américain de David Mamet, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD NIGHT, MOTHER. Film américain de Tom Moore, v.o. : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LÉGENDE DE L'AMOUR. Film soviétique de Takhir Sabirov, v.f. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA MAISON ASSASSINÉE. Film français de Georges Lautner : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PRINCESS ACADEMY. Film franco-yougoslave de Bruce Block, v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UN AMOUR A PARIS. Film français de Merzak Allouache : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES AMANTS (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ANGES DU MAL (**) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLASFIGHTER L'EXÉCUTEUR (*) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DE SANG FROID (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LE DROIT DE TUER (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ET VOGUE LE NAVIRE (Fr.-It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

FANTASIA (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

GLORIA (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

ORDET (Dan., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LA PETITE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RÉPÉTITION D'ORCHESTRE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). La Cinquième Colonne, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeune et Innocent, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Mr. and Mrs Smith, ven., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Trente-Neuf Marches, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Une femme disparaît, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Soupçons, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Ombre d'un doute, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CHARLES CHAPLIN, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Monsieur Verdoux, mer., ven., mar. 18 h ; Un roi à New York, jeu., lun. 18 h ; les Temps modernes, ven., mar. 16 h ; le Kid, mer., sam., lun. 14 h ; la Ruée vers l'or, mer., lun. 16 h ; le Pèlerin, Charlot soldat, ven., dim., mar. 14 h.

ERIC ROHMER, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, lun. 12 h ; Perceval le Gallois, lun. 14 h ; la Marquise d'O, mar. 12 h.

ERNST LUBITSCH (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Sérénade à trois, mer., dim., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 10 mn après ; le Ciel peut attendre, jeu., mar., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 10 mn après ; The Shop around the corner, ven., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 10 mn après ; la Folle Ingénue, sam., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 10 mn après ; la Dame au manteau d'hermine, lun., séances à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 10 film 10 mn après.

HOMMAGE A MARCEL L'HERBIER, Studio 43, 9e (47-70-63-40). L'Inhumaine, tlj à 20 h ; l'Argent, sam., dim. 16 h.

JAMES BOND (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). James Bond 007 contre Dr. No, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Bons Baisers de Russie, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Goldfinger, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; On ne vit que deux fois, sam. à 14 h 05, 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05 ; Opération Tonnerre, dim. à 14 h, 16 h 0, 19 h, 21 h 0 ; Tuer n'est pas jouer, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Diamants sont éternels, mar. à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Jamais plus jamais, jeu. 19 h 45.

LES CLASSICS DU MAC-MAHON : HITCHCOCK (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Mais qui a tué Harry ?, ven. à 20 h et 22 h ; l'Homme qui en savait trop, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sueurs froides, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Fenêtre sur cour, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, mer. à 13 h 30, 15 h 15 ; les Hommes préfèrent les blondes, lun. à 13 h 30, 15 h 15 ; Sept Ans de réflexion, ven., mar. à 13 h, 15 h ; Comment épouser un millionnaire, jeu. à 13 h 30, 15 h 15 ; Niagara, sam. à 13 h, 15 h ; le Milliardaire, dim. à 12 h 40, 14 h 50.

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.), Saint-Michel, 5e (43-26-79-17). Octobre, tlj à 14 h ; Alexandre Nevski, tlj à 20 h 50 ; Ivan le Terrible, tlj à 17 h 30 ; le Cuirassé Potemkine, tlj à 16 h 05, 22 h 50 + sam. 0 h 35.

SIX CONTES MORAUX, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Le Genou de Claire, ven., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; l'Amour l'après-midi, dim., mar., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, jeu., film à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; la Collectionneuse, séances mer., sam. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 février

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Enrico Macias, Catherine Lara, Kassav, les Max Valentin, Pierre Cosso, Off, Simon et les Modanais. **22.40 Magazine : Destins.** De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. Marlène Dietrich. **23.40 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

▶ **20.30 Le grand échiquier.** Emission de Jacques Chancel. Jérôme Savary ou l'irrésistible ascension d'un magicien.



Invités : Gabriel Bacquier, Jacqueline Danno, Janet Aldrich, Michel Galabru, Michèle Lagrange, Eddy Mitchell, Claude-Michel Schoenberg, Pascal Moïat, Jacques Weber, l'orchestre des Concerts Colonne, Maurice Béjart, Christophe Malavoy, Jack Lantier, Patrice Fantanarosa, Dee Dee Bridgewater. Hommages à Gene Kelly, Fred Astaire, Georges Guétary, Lisa Minnelli, Luis Mariano, Bourvil, Fernandel. Des extraits de *Magic Circus, la Veuve joyeuse, le Bourgeois gentilhomme, Cabaret, le Comte Ory, Don Giovanni, la Vie parisienne.* **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Danse : Gala du Théâtre des Champs-Elysées. Première partie : Déserts d'amour, de Mozart, par la compagnie Dominique Bagouet ; Salomé, de Varese, par Patrick Dupond et le Ballet de Nancy ; Duo d'Eden, de Maguy Marin, Yves Bouche, Pierre Colmer, par Maguy Marin ; le Fantôme de l'Opéra, de Landowski, par Roland Petit et le Ballet de Marseille. Deuxième partie ; Mamma Synday, Monday are always, de Bach, par le Lyon Opéra Ballet, Density 11'5, de Carolyn Carlson, par Carolyn Carlson ; Paquita, de Minkus, par le Ballet national de l'Opéra de Paris. **22.40 Journal.**

▶ **23.00 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould : Fragments d'un portrait. **0.00 Musiques, musique.** Quintette en mi bémol n° 3, d'Ignaz Pleyel, par Secolo Barocco.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Terminus □ Film français de Pierre-Richard Glenn (1986). Avec Johnny Hallyday, Karen Allen, Jürgen Prochnow. **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : Sale destin** ■■ Film français de Sylvain Madigan (1986). Avec Victor Lanoux, Pauline Lafont, Marie Laforêt. **0.25 Cinéma : My Beautiful Laundrette** ■ Film britannique de Stephen Frears (1985). Avec Gordon Warnecke, Rosgan Seth, Daniel Day Levis, Saeed Jaffrey (v.o.).

LA 5

20.30 Téléfilm : Terreur froide. 22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.05 Série : Mission impossible. 23.55 Série : Matthew Star. 0.45 Série : Au cœur du temps. 1.35 Série : Shérif, fais-moi peur. 2.25 Aria de rêves. Concert de musique classique.

M 6

20.50 Série : Falcon Crest. 21.40 Magazine : Libre et change. Emission de Michel Polac. Sur le thème « Quelle vie ! » Pour évoquer quelques biographies de Chamfort, de Céline, de Labiche et de Kafka ; sont invités Pierre Desproges, Michel Cournot, Bruno de Cessole, Alexandre Jardin. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (11e épisode). **23.25 Journal et météo. 23.40 Magazine : Club 6. 0.25 Le mystère de la civilisation perdue de l'ocre rouge. 1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Le roman des Antillais à Londres. **21.30 Correspondances. 22.00 Communautés des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Promenons-nous dans les bois. 2. Les animaux de la forêt. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 janvier en l'église de la Madeleine) : Cantique de Jean Racine pour chœur et orgue op. 11 ; Ecce Fidelis Servus pour chœur et orgue op. 54, de Fauré ; Mein Gott, warum hast du mich verlassen, pour solistes et double chœur et op. 78 n° 3. Hymne « Hor mein Bitten » pour soprano solo, chœur et orgue, de Mendelssohn ; Requiem pour soprano, baryton, chœur, orchestre et orgue op. 48 de Fauré, par l'Ensemble vocal de la Chapelle royale, l'ensemble Musique vivante, dir. Philippe Herreweghe, et les Petits Chanteurs de Saint-Louis ; François-Henri Houbart, orgue. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste Peter King.

Jeudi 4 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.35 Quarté à Cagnes. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Série : Médecins des hommes.** Liban : Le pays du miel et de l'encens, de Maroun Bagdadi. Avec Robin Renucci, Richard Bohringer. **22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.00 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Thème « Les Yuppies ». **23.30 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Cyclisme.** Les Six Jours de Paris, en direct de Bercy. **0.20 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

13.45 Feuilleton : Princesse Daisy. 14.45 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Chansons françaises. **16.45 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : le Mors aux dents** ■■ Film français de Laurent Heymann (1979). Avec Jacques Dutronc, Michel Piccoli, Michel Galabru, Charles Gérard, Nicole Garcia. **22.10 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème « Les Libanais ». **23.05 Histoires courtes.** Spécial Festival de Clermont-Ferrand. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Thalassa. 14.30 Magazine : Montagne. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu. 18.00 Série : Traquenards. 18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe. 20.25 INC.** ▶ **20.30 Téléfilm : L'amoureuse.** De Jacques Doillon, avec Catherine Bidaut, Eva Ionesco, Marianne Cuau. **22.10 Journal. 22.30 Magazine : Océaniques.** Pygmées Aka : Le peuple de la forêt. **23.25 Musiques, musique.** Duo concertant, de Louis Spohr, par Itzhak Perlman et Pinchas Zuckerman.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : My Beautiful Laundrette ■ Film britannique de Stephen Frears (1985). Avec Gordon Warnecke, Roshan Seth, Daniel Day Lewis, Saeed Jaffrey (v.o.). **16.05 Cinéma : le Beauf** ■ Film français d'Yves Amoureux (1987). Avec Gérard Jugnot, Marianne Basler, Gérard Darmon, Zabou. **17.45 Cadou cadin. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. **20.30 Cinéma : Cross** ■ Film français de Philippe Setbon (1987). Avec Michel Sardou, Roland Giraud, Patrick Bauchau, Marie-Anne Chazel. **21.55 Flash d'informations. 22.10 Basket-Ball : Championnat d'Europe : France-URSS. 23.35 Cinéma : Meurtres en trois dimensions** □ Film américain de Steve Miner (1982). Avec Richard Brooker, Dana Kimmel, Paul Kratka. **1.10 Documentaire : l'ABC de la 3D.**

LA 5

13.35 Série : Maigret. 15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : la Vie de château** ■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1965). Avec Catherine Deneuve, Philippe Noiret, Pierre Brasseur, Henri Garcin. **22.15 Série : Capitaine Furillo. 22.55 Série : Mission impossible. 23.50 Série : Maigret. 1.35 Série : La grande vallée. 2.45 Aria de rêves.**

M 6

13.00 Feuilleton : La maison Deschênes. 13.30 Feuilleton : Ardéchois Cœur fidèle. 14.30 Feuilleton : L'homme de Picardie. 15.00 Feuilleton : Nous le berger. 15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection. 21.45 Magazine : M 6 aime le cinéma. De Martine Jouando. Sommaire : *les Amis,* de Patrick Mimouni ; *Fatal attraction,* de Adrian Lyne ; *Lost Boys (Génération perdue),* de Joël Schumacher ; *Sexe Garage,* film américain des années 70 ; *le Dernier Cri,* de Bernard Dubois. **22.10 Journal et météo. 22.30 Cinéma : Jerk à Istanbul** □ Film français de Francis Rigaud (1968). Avec Michel Constantin, Anny Duperey, Pierre Richard. **0.00 Magazine : Club 6. 0.35 Documentaire : Où sont allés les Dorsetiens. 1.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : La brinsbarionne, de Pierre-Robert Leclercq. **21.30 Profils perdus.** Pascal Pia. **22.40 Nuits magnétiques.** Promenons-nous dans les bois. 3. Les hommes dans la forêt. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en mi bémol majeur op. 107 de Chostakovitch ; Symphonie n° 7 en ut majeur op. 105, de Sibelius ; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op. 102 de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Neeve Jarui. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Vitrail de Tanguy ; Gran Torso de Lachenmann ; T. Tauri, Imac de Durville. **0.30 Rome à Paris.** Marc-Antoine Charpentier.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 FÉVRIER

« Le Musée d'Orsay et les impressionnistes », 9 h 45, 1, rue de Bellechasse, devant le rhinocéros (Academia).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La collection de Mirimonde », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore, côté quai des Tuileries (Cercle culturel parisien).

« Synagogues du quartier des Rosiers », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« De Renoir à Picasso, *Nymphéas*, de Monet », 14 h 30, Orangerie, place de la Concorde (Approche de l'art).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h 30, dans le hall (Didier Bouchard).

« Collection Bouvier au Musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

« Cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Newsky », 14 h 45, 12, rue Daru.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac puis de Gambetta », 15 heures, 14, rue Gambetta, à Sèvres.

« Les Invalides et leur apothicairerie », 15 h 30, cour d'honneur, sous la statue de Napoléon (Monuments historiques).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (Isabelle Haulier).

« Victor Hugo en sa maison », 15 heures, 6, place des Vosges (Anne Ferrand).

« L'assassinat de Jaurès », 15 heures, 146, rue Montmartre (Paris et son histoire).

« La Coupole et les années folles de Montparnasse », 15 h 30, 102, boulevard du Montparnasse (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Pétra et Néguev nabatéen » (Odette Boucher).



Communication

Redistribution des cartes dans la radio

Le temps des réseaux

Elle s'appelait Pétronille. Pétronille comme la comtesse bigourdane du Moyen Age aux cinq maris et au fort tempérament. Nichée dans un village des Pyrénées, entre Lourdes et Tarbes, elle diffusait depuis 1982 des programmes joyeux et variés ; et pour tout le monde c'était la radio du coin. Autour d'elle, les radios affrontaient des tempêtes : l'une s'arrêtait, l'autre se vendait, une autre agonisait, étouffée par un réseau et cumulant les dettes. Mais la directrice de Radio-Pétronille veillait au grain : *« S'il n'en reste qu'une,* disait-elle fermement, *ce sera Pétronille. »* Début novembre 1987, pourtant, Pétronille, la belle, s'est abonnée au satellite pour recevoir le programme FUN.

Elles sont des dizaines à être tombées ainsi, brutalement, dans l'escarcelle d'un réseau : Radio-Neptune est devenue NRJ, Radio-Corsaire s'appelle Nostalgie. Ainsi vit la FM ! Elle grouille, elle mue, elle se transforme. Au point que les étrangers, de passage au Mip-Radio de Cannes, écarquillaient les yeux, subjugués par les cartes de France où quelques grands réseaux avaient dessiné leurs drapeaux. *« Mais que se passe-t-il chez vous ?*, demandait un producteur américain. *J'avoue m'y perdre un peu. »*

Un peu ? La plupart n'y comprennent rien du tout. Et ce n'est pas l'imbroglio juridique inouï provoqué par le retard de la CNCL à donner ses autorisations qui peut arranger les choses.

Une véritable tornade s'est abattue sur la FM et a tout transformé : ses programmes, ses animateurs, ses entrepreneurs et même... ses auditeurs. Difficile, en vérité, de s'y retrouver, et la CNCL elle-même manque des données les plus élémentaires.

D'abord combien sont-elles aujourd'hui, ces stations auxquelles la Haute Autorité avait au total distribué mille trois cent cinquante fréquences ? Neuf cents comme le prétendent les pessimistes qui font état de faillites en cascade et de désertions sur le front ? Mille neuf cents comme l'estiment ceux qui en comptent une vingtaine par département. Plus sûrement mille six cent cinquante tranchent ceux qui, pour des raisons d'affaires, essaient de tenir à jour un fichier qui prend en compte les cessations d'activité comme la réapparition massive de pirates.

Mille deux cents radios seulement ont en tout cas acquitté les droits d'auteur auprès de la SACEM. Mais quelle réalité recouvrent aujourd'hui les chiffres ? Un éclatement des radios, un émiettement de l'audience sur l'ensemble du territoire ? Allons donc ! En un rien de temps, le satellite a changé le marché, permettant la diffusion d'un programme sur tout le territoire pourvu que des stations se dotent d'une parabole et réémettent le son venu droit de Paris. Un vaste mouvement de concentration et de recentralisation est aujourd'hui en cours, au désespoir de centaines de jeunes animateurs (de nombreux TUC...) qui perdent tour à tour leur travail au profit des voix parisiennes.

« Laissez-nous vivre ! » s'écriait, au Festival des radios leaders de Sète, le patron de la petite Radio-Orthez 2001 en direction des réseaux. *« Ne nous faites pas retourner dans l'Antiquité ! Laissez s'exprimer les régions et donnez une chance à tous nos jeunes de faire de la radio. »* Il ne se passe pas de semaine en effet sans qu'une radio locale, asphyxiée, endettée, dépose à son tour les armes et se loue, se vende, ou s'associe avec un réseau national.

« Il faut rester lucide, et savoir jusqu'où résister, explique Françoise di Constanzo, la directrice de FUN-Tarbes, ex-Radio-Pétronille. *Beaucoup se sont lancés dans la radio de façon si candide ! Ils rêvaient de faire des émissions et ils se retrouvaient soudain à la tête d'une petite entreprise, sans rien connaître de la gestion, de la comptabilité, du système de TVA et du droit du travail. »*

Il y a ceux qui ont su s'adapter et composer avec le système, ceux qui se sont battus, retournant à l'école suivre des cours de gestion et s'entourant de bons professionnels. Et ceux qui ont coulé, essayant de sauver quelques meubles en négociant à bon prix la vente de leur fréquence, ou la reprise de leur passif.

Des centaines de radios ont donc changé de mains, les nouveaux propriétaires (qui cumulent souvent l'exploitation de plusieurs fréquences) et d'anciens directeurs fatigués ayant désormais recours à la technique du « franchisage ». Un procédé très simple, apparemment avantageux pour les deux parties : le « franchisé » licencie ses animateurs et ne garde qu'un technicien et un cadre commercial afin de démarcher la publicité locale ; quant au « franchiseur », il augmente la liste de ses implantations en région et renforce aux yeux des annonceurs nationaux sa stature nationale.

Les vertus de la franchise

Car l'année 1987 a été incontestablement celle des réseaux. Entre septembre et décembre dernier, ceux-ci ont « franchisé » à tour de bras et avec frénésie, engagés dans une course contre la montre, à la suite de NRJ, partie à l'avant-garde, et peu soucieux parfois des qualités des stations rapidement démarchées. Huit réseaux revendiquent ainsi aujourd'hui une couverture nationale, cinq cents stations s'en prétendent les maillons. Mais que de différences entre les démarches de NRJ, Kiss ou Pacific !

NRJ fait désormais partie des radios nationales. Son directeur le proclame ; sa structure et son audience l'attestent : soixante-dix-sept points d'émission, dont vingt-trois filiales installées dans les grandes villes pour solidifier le réseau ; 10,9 % en décembre de part d'audience de la radio (9,6 % Europe 1). Un chiffre d'affaires global de 170 millions de francs pour un bénéfice net de 33 millions de francs. Un résultat exceptionnel mais dû entièrement à la tête de pont parisienne et à la publicité nationale, l'activité province se révélant encore légèrement déficitaire.

« Le marché est difficile en province, concède Jean-Paul Baudecroux, le PDG de NRJ. *Pour une poignée de villes juteuses, capables de générer de la publicité locale (1 million de francs de bénéfice annuel pour NRJ Toulouse), il y en a des dizaines d'autres qui ne permettent pas l'exploitation rentable d'une bonne radio. Fût-elle en tête des sondages. »* D'où la décision récente de fermer – *« mettre en sommeil »*, dit-on pudiquement – plusieurs de ces radios (Rouen, Le Havre, Strasbourg, Tarbes), d'en licencier le personnel (une vingtaine de personnes) et de limiter la station à un réémetteur du signal satellite actionné depuis Paris. L'obligation de diffuser partout 20 % de programmes locaux ? *« Archaïque !* dit M. Baudecroux. *C'est une source de dépense que rien ne vient compenser. L'obligation de réaliser un programme propre devrait être liée à la faculté de percevoir des recettes de publicité locale. »*

Astucieux, admettent certains membres de la CNCL, où le quota obligatoire de programmes va faire l'objet d'un débat. NRJ affiche néanmoins plus que jamais sa volonté d'extension et s'apprête à exprimer partout des demandes de fréquence. *« Comme pour la Cinq et M6 : au nom d'une vocation nationale. »* Ce qui fait hurler les radios indépendantes de province.

Mais les candidats à la franchise se bousculent au portillon : Des candidats institutionnels, enracinés localement, si possible des notables, insistent les responsables de NRJ, qui ironisent sur les réseaux *« qui recrutent leurs franchisés sur la foi d'une carte postale ».*

Car ne devient pas NRJ qui veut. Il faut d'abord acquitter un droit d'entrée fixé entre 100 000 et 150 000 F (*« excellent pour tester la motivation »*, explique Alain Weill, le directeur du réseau) ; il faut ensuite faire preuve de discipline, de dynamisme et d'un bon sens des affaires. *« Des qualités qu'on trouve plus facilement dans les milieux extérieurs à la radio »*, continue Alain Weill en citant les cas du concessionnaire Renault de Reims, aujourd'hui leader avec sa station NRJ ; de cet agent immobilier de Quimper ou de cet investisseur de Troyes qui cumule la franchise Midas et la franchise NRJ. On est bien loin des joyeux rêveurs des premiers étés de la FM ! *« On leur apporte notre programme et la quasi-certitude d'être prochainement leader. A eux de se démener sur le terrain et de démarcher la publicité locale, qui leur revient intégralement. »* L'autre, la « nationale », la régie intégrée de NRJ s'en occupe. Première radio de France pour les 15-34 ans, deuxième radio pour les moins de 50 ans... les slogans ne manquent pas pour vendre la station, laquelle, avec un taux de pénétration aujourd'hui similaire à celui d'Europe 1 enregistre quand même un chiffre d'affaires publicitaire cinq fois moins élevé.

Météo locale : temps couvert encore aujourd'hui. Maintenant revenons sur Paris.

« Des partenaires, pas des gardiens de phare ! »

Kiss FM relève d'une autre démarche et d'une autre philosophie. La personnalité et les origines provinciales de son patron – Georges Polinski – y sont pour beaucoup. *« On n'a pas le droit de limiter la France à Paris ; de tuer les radios de province pour laisser s'installer de simples réémetteurs de programmes parisiens. C'est en région que se fait encore la radio, et c'est la publicité locale qui fournit les principales ressources de la FM ! »*

Alors pourquoi avoir adopté à son tour la politique du réseau ? *« Parce que le satellite a précipité la FM dans une logique infernale,* répond M. Polinski. *Isolées, les radios strictement indépendantes risquent d'être laminées. Kiss se donne pour objectif de rassembler celles qui adhèrent à notre projet éditoriale sans pour autant devoir abandonner leur personnalité. »*

Une formule à la carte permet aux abonnés de Kiss qui acquittent une redevance (de 8 000 à 11 000 francs selon la taille de la ville) de s'approvisionner comme ils l'entendent auprès du satellite, à condition toutefois de diffuser le programme de base, et notamment ces capsules sonores qui rythment la journée et identifient Kiss. Les radios de montagne donnent, quand elles le souhaitent, les informations d'enneigement ; les radios urbaines diffusent leurs bulletins d'informations locales ; les radios rurales, les matches de foot inter-cantons...

« On cherche de vrais partenaires, et pas des gardiens de phare, déclare Georges Polinski. *On n'a que faire de ceux qui se tournent vers un réseau comme vers une bouée de sauvetage en attendant que la manne tombe désormais du ciel. »*

Soixante stations ont donc opté pour Kiss, qui couvre aujourd'hui 75 % des métropoles de plus de 100 000 habitants. Soixante stations parmi lesquelles une poignée de grosses radios séduites par le format Kiss (informations, spectacle, chroniques...), son refus de positionnement parisien, l'importance de ses moyens de promotion (près de 30 millions de francs de budget de lancement) et la perspective d'une synergie avec Canal Plus (actionnaire à 34 % du réseau). *« Kiss est un label avant d'être un réseau,* explique Polinski, *et il aura autant de Kiss que de régions. »*

Deux réseaux ; deux démarches ; deux stratégies différentes, desquelles se rapprochent plus ou moins les autres réseaux de la FM. Nationales, Nostalgie, Skyrock et RFM entendent l'être au même titre que NRJ ; les deux premières en franchisant des stations de province sans grand souci de programme propre. La troisième, en s'implantant sans la moindre structure sur des fréquences d'attente – d'autres disent « pirates » – en se contentant de retransmettre la totalité du programme satellite. Une formule bien peu coûteuse. L'obligation de faire 20 % de programmes locaux ? *« Pardon,* rectifie Jacques Dèze, directeur du réseau. *La loi parle de programmes* « propres » *et non* « locaux ». *Comme nous exploitons nous-mêmes la plupart de nos fréquences de province, le programme diffusé est proposé à 100 %. »* La lettre de la loi. Peut-être pas l'esprit. Mais qui parle encore de loi ?

La démarche de FUN et de Pacific est plus proche des choix de Kiss. *« Nous tenons à un ancrage local, notamment l'information,* explique Pierre Latès, directeur de FUN. *Faire l'impasse totale du local serait prendre un gros risque à moyen et long terme. »* Même discours à Pacific – seul réseau thématique axé sur le rêve et les voyages – et qui revendique le titre de *« réseaux des indépendantes »*. Les décrochages régionaux y sont encouragés plus que tolérés, étant entendu qu'un franchisé doit quand même diffuser au moins dix-neuf heures par jour du programme Pacific.

Reste Europe 2, programmes « music et news », fabriqué par Europe 1 et diffusé par quatre-vingts stations, y compris d'ici peu la station Hit FM sur Paris. Prière ici de prêter attention au vocabulaire. On parle bien de *« programmes »* et non pas de *« réseaux »*, d'*« abonnés »* et non de *« franchisés »*, de *« tranches nationales »* et non de *« décrochages locaux »*. L'idée étant que ce programme Europe 2 n'est autre qu'un service fourni à des stations locales indépendantes les unes des autres moyennant un abonnement mensuel.

La nuance, demandez-vous, entre Kiss, Pacific et Europe 2 ? Essentiellement dans le vocabulaire, et dans l'attention particulière que la CNCL porte au bébé d'Europe 1. Un enjeu de taille pour la station de la rue François-Iᵉʳ, qui y a beaucoup investi et qui compte atteindre par Europe 2 les auditeurs qui lui ont fait faux bond sur Europe 1. Une question de principe pour la CNCL, qui, au nom du dispositif anticoncentration, leur a refusé une fréquence sur Paris.

Voilà donc, à grands traits, le puzzle des réseaux nationaux en FM tels qu'ils se mettent en place. Nationaux et multirégionaux, ciblés, thématiques ou plus généralistes. Trop nombreux bien sûr pour le nombre de places, et très inégalement structurés. L'année 1988 sera donc l'année-test. Celle qui dira lesquels pourront survivre, lequel va manger l'autre ; s'ils ont tous eu raison de parier sur le satellite. Ou s'il existe encore une place dans l'oreille des auditeurs, et dans le portefeuille des publicitaires pour les radios vraiment locales.

ANNICK COJEAN.

(Demain : « La résistance de la province »)

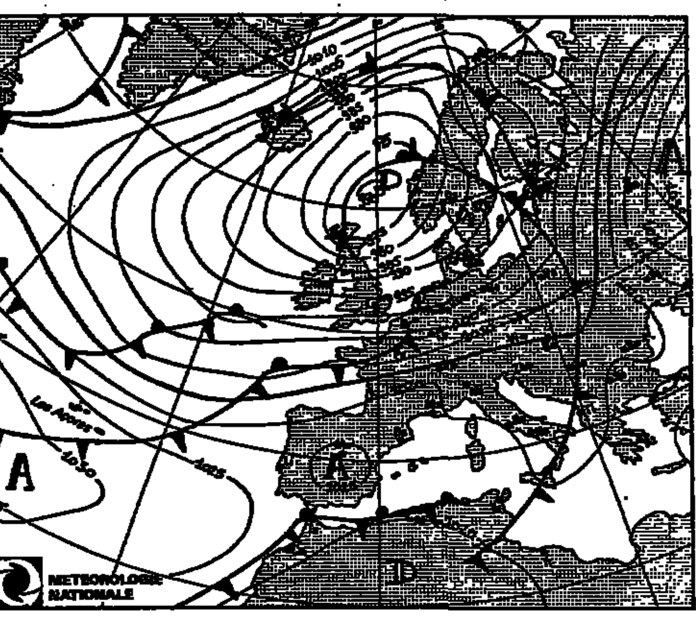
Huit groupes FM d'envergure nationale

	NRJ	NOSTALGIE	FUN	SKYROCK	KISS FM	EUROPE 2*	PACIFIC	RFM
Nombre de stations	77 (dont 23 filiales)	139 (dont 24 filiales)	97 (dont 12 filiales)	37 (pas de filiale)	60 (dont 14 filiales)	80 (pas de filiale)	53 (pas de filiale)	40 (dont 30 filiales)
Implantations dans les villes de plus de 200 000 habitants	23	24	20	11	12	23	13	17
Implantations dans les villes de moins de 50 000 habitants	12	74	42	4	24	14	21	–
Cœur de cible	15-34 ans	25-50 ans	15-35 ans	15-34 ans	25-49 ans	25-40 ans	25-45 ans	25-40 ans
Conditions de franchise (Abonnement mensuel) Selon le bassin de population	10 000 à 15 000 F ou droit d'entrée de 150 000 F	8 000 à 50 000 F	3 000 à 15 000 F + 5 % du CA brut	13 000 à 30 000 F	8 000 à 11 000 F + 5 % du CA brut	2 500 F	4 500 à 13 500 F	10 000 F + 5 % du CA brut

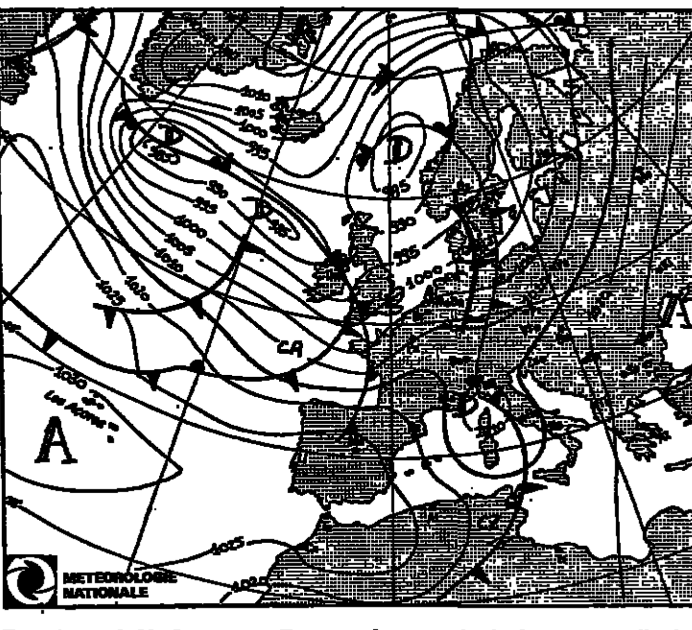
* « Fournisseur de programmes ».

Météorologie

SITUATION LE 3 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 février à 0 h TU et le jeudi 4 février à 24 h TU.

La France reste soumise à un régime océanique relativement doux et humide. Plusieurs perturbations traverseront le pays d'ouest en est au cours des prochaines 48 heures en donnant des pluies modérées.

Jeudi : un passage pluvieux balaie la France. – Des Pyrénées au Massif Central à l'Alsace, au nord et au Bassin Parisien, la matinée sera pluvieuse et ventée. L'après-midi s'annonce plus agréable, généralement ensoleillée. Seule l'Alsace, la Lorraine et la Champagne garderont un ciel très nuageux avec quelques averses. Il neigera sur les Vosges.

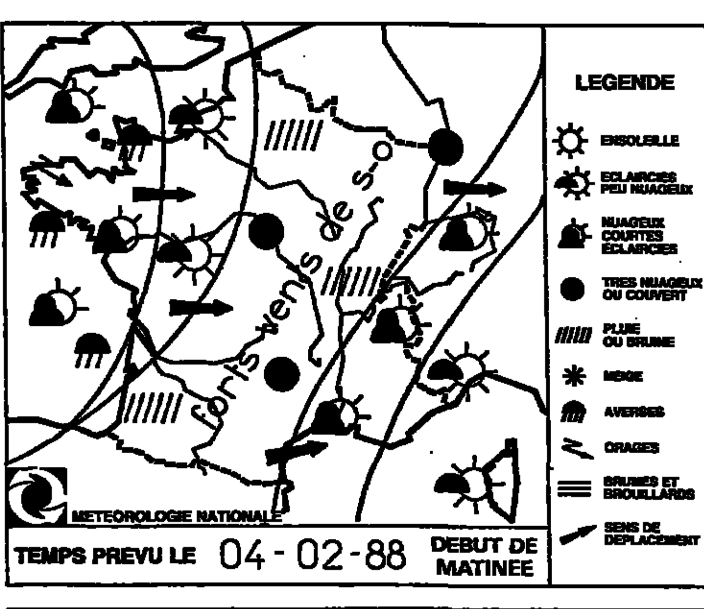
Du Poitou-Charentes à la Normandie et à la Bretagne, averses et timides éclaircies se disputeront le ciel jusqu'en début d'après-midi. Les éclaircies prendront ensuite le dessus, avant l'arrivée en soirée de nuages élevés en Betagne.

Du Golfe du Lion et de la Corse aux Alpes et au Jura : les nuages abondants du matin annonceront la pluie pour l'après-midi et la soirée. Le mistral se lèvera en cours d'après-midi, dégageant le ciel des Bouches-du-Rhône.

Les températures minimales varieront entre 4 et 7 degrés sur la plus grande partie du pays, entre 1 et 3 degrés de la Provence aux Alpes.

Les températures maximales, toujours élevées pour la saison, avoisineront 8 à 10 degrés sur la moitié nord de la France et sur Rhône-Alpes, 11 à 15 degrés du nord au sud sur le reste du pays.

Le vent sera généralement assez fort de secteur sud-ouest à sud, excepté près de la Méditerranée où un mistral assez fort s'établira dans l'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-02-1988 à 6 heures TU et le 3-02-1988 à 6 heures TU — le 3-02-1988

FRANCE			
AJACCIO	15	6	C
BIARRITZ	15	8	D
BORDEAUX	13	7	A
BOURGES	10	7	P
BREST	8	6	A
CAEN	8	5	A
CHERBOURG	6	4	A
CLERMONT-FERR.	10	7	A
DIJON	10	6	A
GRENOBLE St-M-H	11	1	C
LILLE	8	4	P
LIMOGES	8	4	P
LYON	12	7	C
MARSEILLE-MAR.	13	3	D
NANCY	9	5	A
NANTES	12	6	N
NICE	17	5	D
PARIS-MONTS.	10	6	D
PAU	14	1	D
PERPIGNAN	17	2	N
RENNES	10	5	D
ST-ÉTIENNE	10	6	D
STRASBOURG	9	6	A
TOURS	11	6	A
TOULOUSE	14	0	D
POINTE-A-PITRE	30	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	12	P
AMSTERDAM	9	2	O
ATHÈNES	10	6	C
BANGKOK	34	24	C
BARCELONE	17	3	N
BELGRADE	7	1	B
BERLIN	9	4	A
BRUXELLES	9	4	A
LE CAIRE	15	10	D
COPENHAGUE	7	2	A
DAKAR	24	15	D
DELHI	25	10	D
DJERBA	21	13	A
GENÈVE	9	5	C
HONGKONG	21	15	P
ISTANBUL	4	-1	C
JÉRUSALEM	6	2	P
LISBONNE	15	6	D
LONDRES	8	2	D
LOS ANGELES	16	9	D
LUXEMBOURG	7	2	A
MADRID	11	-2	D
MARRAKECH	14	10	C
MEXICO	26	9	B
MILAN	6	-2	B
MONTRÉAL	-4	-16	D
MOSCOU	-9	-10	C
NAIROBI	30	17	P
NEW-YORK	17	2	*
OSLO	3	2	P
PALMA-DE-MAL.	15	5	C
PÉKIN	-4	-12	D
RIO-DE-JANEIRO	26	25	P
ROME	15	2	D
SINGAPOUR	29	24	N
STOCKHOLM	2	2	P
SYDNEY	27	16	D
TOKYO	15	2	D
TUNIS	17	11	P
VARSOVIE	4	2	P
VENISE	8	4	C
VIENNE	5	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

DIRECTEUR DE LA STRATÉGIE DU MARKETING

MAXWELL COMMUNICATION CORPORATION Plc

Robert Maxwell crée, au niveau du Groupe Maxwell Communication, un poste de responsable de la coordination des opérations de marketing pour l'ensemble de ses activités de communication.

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie des médias et du secteur de la communication sur le plan international, ainsi qu'une bonne expérience dans la mise en place de stratégies de marketing, dans leur suivi et leur coordination au niveau des unités opérationnelles.

Il est indispensable que les candidats possèdent une excellente connaissance de l'anglais et d'au moins une seconde langue européenne, de préférence le français.

Le candidat retenu sera sous l'autorité directe du Conseil d'Administration de Maxwell Communication Corporation Plc.

Le poste sera basé à Londres.

Le salaire et les avantages sont en rapport avec la fonction.

Les demandes doivent être adressées sous la mention "Confidentiel/GMS" à :

M. Robert Maxwell, Chairman
Maxwell Communication Corporation Plc
P.O. Box 283, 33 Holborn Circus
LONDON EC1N 2NE - G.B.



PROGRAMMES DE STANDING

Des maisons et des appartements proches des centres ville, d'architecture personnalisée, déjà conçus pour l'an 2000.

Des idées simples mais qui orchestrées par de vrais professionnels de l'immobilier mènent à un succès grandissant (49 nouveaux programmes en 87, 81 nouveaux programmes en 88) que nous voulons intensifier en créant le poste de

DIRECTEUR FONCIER
- PARIS -

Rattaché au Directeur Général, ce grand spécialiste du foncier en région parisienne intervient très en avant des opérations de grande envergure qu'il apporte. Il en assure le montage avant d'en confier la réalisation aux directions régionales concernées, ou les négocie éventuellement auprès de partenaires extérieurs.

Merci d'adresser candidature manuscrite à notre Conseil AXIAL (sous référence 6511), 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui garantit la plus totale discrétion.

AXIAL

Marignan Immobilier
GROUPE MAISON FAMILIALE

Un puissant groupe bancaire international

souhaite associer à son développement en Europe, un

DIRECTEUR DE LA TRESORERIE

VOUS AVEZ :
- une large expérience des Opérations de Change,
- une connaissance approfondie des nouveaux instruments financiers qui fait de vous un intervenant reconnu,
- des qualités de Manager et d'Animateur appréciées de votre Equipe,
- une bonne perception des formes de relations dans un Groupe International.

VOUS SOUHAITEZ :
- contribuer à son développement,
- participer à l'élaboration de sa stratégie,
- faire partager vos acquis.

NOUS OFFRONS :
indépendamment de larges possibilités d'évolutions de carrière, une rémunération particulièrement attractive.
Poste basé à Paris.

Votre dossier de candidature qui sera traité en toute confidentialité est à adresser s/réf. 10250, à PIERRE LICHAU - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.



MACRO ET MICRO ECONOMISTES,
vous connaissez les techniques de planification et de financement du développement, la programmation et la budgétisation des investissements publics, les méthodes d'évaluation des projets

EXPERTS EN FINANCES PUBLIQUES,
vous savez définir le rôle, les attributions, l'organisation et le fonctionnement des administrations financières. Vous construisez des solutions compatibles avec les qualifications des agents

CONSULTANTS EN MANAGEMENT PUBLIC,
vous précisez les missions d'un ministère, aidez ses responsables à définir objectifs et stratégie, bâtissez structure, organisation et procédures. Vous êtes en mesure d'appliquer votre savoir-faire aux administrations les plus diverses

Nous sommes un cabinet français de management de renommée internationale, qui assiste les administrations et les entreprises. Nous recherchons, pour travailler et résider dans des pays francophones, en des missions variant de quelques semaines à plusieurs années, des

CONSULTANTS

Nous souhaitons que les candidats, tous diplômés d'enseignement supérieur, ayant le goût de l'organisation et des systèmes, aptes aussi bien à travailler seuls qu'à intégrer des équipes pluridisciplinaires, justifient d'une ou plusieurs expériences réussies, en France et dans des pays en développement. Tous pratiquent l'informatique, au moins comme utilisateurs, ou sont prêts à s'y initier

CONSULTANTS POUR LE SECTEUR PARAPUBLIC,
vous travaillez à la lisière des entreprises et des administrations. Centrales de bilans et d'information, tutelle, contrats de programme, études globales et sectorielles, plans de restructuration, privatisation, liquidation, redressement

SPECIALISTES DE LA FONCTION PUBLIQUE,
vous cherchez l'équilibre entre les impératifs budgétaires et la qualité du service public. Vous connaissez les enjeux d'un recensement et d'une bonne programmation des effectifs. Vous savez refondre les systèmes de gestion administrative, juridique et financière des agents de l'Etat

CONSEILLERS D'ENTREPRISE TRADITIONNELS,
vous possédez à fond une ou plusieurs fonctions de l'entreprise (direction, finances, contrôle de gestion, personnel, production, logistique, marché...) et avez acquis votre expérience dans une ou plusieurs branches (industrie, transports, agriculture, etc...)

Rémunération et avantages liés à l'éloignement.

Ecrire à PUBLIVAL/2010, 27 route des Gardes, 92190 MEUDON. Adressez lettre manuscrite, CV et prétentions, en précisant le ou les domaines qui vous intéressent. Discrétion assurée.

A candidats ambitieux et à fort potentiel, notre groupe AGRO-ALIMENTAIRE propose en AFRIQUE NOIRE

■ ***Direction Commerciale***	*Réf. 300/M*
■ ***Direction Commerciale adjointe***	*Réf. 301/M*
■ ***Postes de Cadres Commerciaux***	*Réf. 302/M*

- Diplômés ESSEC, Sup de Co ou ESCAE.
- Expérience de plusieurs années dans la distribution des produits de grande consommation et études de marchés.
- Encadrement, animation et formation de la force de vente.
- Evolution possible à l'intérieur du groupe.
- Connaissances informatiques souhaitées.
- Statut expatrié, logement et voiture.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la référence choisie à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra.

Membre du BNPAC

A.C.O.R.D.

Un consortium international d'organisations non gouvernementales qui travaille dans le développement rural en Afrique recherche :

REPRÉSENTANT
KIGALI, RWANDA

RESPONSABILITÉ : appui et suivi de nos programmes et identification, liaison au niveau gouvernemental et avec d'autres ONG local.

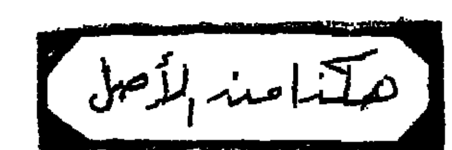
REQUIS : 5 ans minimum d'expérience de gestion de programmes multisectoriels de développement en Afrique, de préférence au Sahel. Expérience au niveau non gouvernemental essentielle.

DISPONIBILITÉ : AVRIL 1988,

Contrat de 2 ans, renouvelable et bonnes conditions professionnelles.

La représentation féminine étant faible à ce niveau, les candidatures féminines seront particulièrement bienvenues.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à : PO BOX A25. A.C.O.R.D., Francis House, Francis Street, LONDON SW1P 1DQ.



هكذا من الاصل

Le Monde INTERNATIONAL

Eine weltweit tätige, führende internationale Unternehmensgruppe sucht für eine seiner Firmen in Deutschland einen

CONTROLLER

Nach einer Einarbeitungsperiode von etwa 3 Monaten in Paris erfolgt eine Einstellung als Controller in West Deutschland.

Der Bewerber, etwa 30 Jahre alt, ist Dipl. Kaufmann. Er verfügt über ausreichende Berufspraxis in einem industriellen Unternehmen, hat gute Englischkenntnisse und E.D.V. Erfahrungen.

Nationale und wenn möglich internationale Mobilität ergibt weitere Aussichten auf eine attraktive Karriere innerhalb unserer Gruppe.

Ihre Bewerbung mit beruflichen Zeugnissen, Lichtbild sowie Angaben über Gehaltswünsche und frühestmögliche Verfügbarkeit erbitten wir an AD'COM unter Nr. 5303
32, rue Pierret – 92200 Neuilly

AD'COM

CADRE COMMERCIAL (AFRIQUE DE L'OUEST)

Important groupe français recrute pour ses installations en Afrique, un DIPLOMÉ D'ÉCOLE DE COMMERCE ayant l'expérience du COMMERCE INTERNAT. (parlant anglais courant) salaire important + avantages expatriés + déplacements Europe et Amérique.

Téléphoner au 83-35-42-63 ou écrire sous réf. 841 au CABINET BLIQUE B.P. 3097 54013 NANCY CEDEX.

Société française implantée à MADAGASCAR recrute

SON DIRECTEUR D'EXPLOITATION

35 ans minimum. Expérience de gestion minière et agricole exigée. Ecr. PIM, 106 *bis*, rue de Rennes, 75006 PARIS.

Groupe International, spécialisé dans l'importation et la commercialisation de matériel industriel, recherche pour sa filiale du Cameroun

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous l'autorité du Directeur de cette filiale, qu'il remplacera en son absence, il est responsable de la Comptabilité, de la Trésorerie et du Contrôle de Gestion dans son ensemble.
Il collabore à l'élaboration du budget annuel, établit les prévisions de charges et en suit la réalisation.
Il est chargé de la gestion administrative pour tout ce qui concerne la fiscalité, le contentieux, les déclarations sociales.
Le candidat recherché possède une formation supérieure comptable, une expérience similaire en Afrique, depuis plusieurs années. La connaissance de l'outil informatique est indispensable.

Adresser C.V., lettre manuscrite, rémunération souhaitée ss réf. 34815 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

MANAGEMENT CONSULTANT TRAINEES

WE ARE a world wide organisation with over 30 years of proven success enabling major international companies to improve their effectiveness in a wide variety of fields.

YOU ARE young, success orientated, possessing excellent communication and interpersonal skills. You have probably graduated and gained relevant work experience.

We provide :
Exciting and rewarding career development.
High earnings potential.
Extensive training.

In addition we have immediate vacancies for persons with previous consultancy experience.

If you are interested in furthering your development send your C.V. in English to :

Peter LLOYD - Link Engineering Ltd.
Post Office Box 527, ST. HELIER, JERSEY (Channel Islands).
Or phone Peter Lloyd ou Paris : 39-88-00-22
ou Thursday 4 th February.

A MAJOR GROWING INDUSTRIAL GROUP IN JEDDAH, SAUDI ARABIA HAS THE FOLLOWING KEY POSITIONS

DIRECTOR, FINANCE & PLANNING
Holder of MBA and CPA or Chartered Accountant, plus 10 years of progressive financial experience as CFO of a major multi-plant manufacturer. Right person will have experience in all facets of Finance and Accounting with emphasis on establishing financial systems/controls in the change over from manual to automated as well as all forms of financial analysis and reporting. Familiarity with international finance, banks, internal auditing, cost accounting, capital financing, treasury function and dedication to cost control a must.

ADMINISTRATIVE ASSISTANT TO THE PRES/CEO
BA or equivalent with minimum of 3 years experience in a similar capacity. Armed with sophisticated administrative skills, will assume responsibility of managing the office of the President/CEO. Self-driven organizer, very dynamic with excellent communication skills.

Both positions require fluency in Arabic and English.

Attractive package including incentive offered. Please write to:
DIRECTOR, HUMAN RESOURCES
P. O. BOX 8281, JEDDAH 21482
SAUDI ARABIA

Côte d'Ivoire
RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES ET DE METHODES

Basée à Abidjan, notre entreprise d'ingénierie et de mise au point de technologie agro-alimentaire, conçoit, réalise et commercialise des équipements industriels et des usines destinés à la transformation de produits agro-alimentaires.

Nous recherchons notre Responsable du Bureau d'Etudes et des méthodes. Sous l'autorité du Directeur de la Recherche et du Développement, il détermine les process de transformation des produits, puis conçoit les équipements et lignes industrielles correspondants, en établit les plans de réalisation et en suit la réalisation, tout en ayant à l'esprit le sens des réalités économiques des technologies mises au point. Ce Responsable peut compter sur l'appui de deux Ingénieurs et de cinq Dessinateurs qu'il anime.

Nous cherchons un Ingénieur (AM, INSA, ENI...) qui possède environ 10 années d'expérience similaire acquise dans une entreprise industrielle ou dans une entreprise d'ingénierie réalisant des équipements industriels spécifiques.

Nous proposons un statut d'expatrié, avec les avantages, qui lui sont liés (salaire, logement, véhicule) de nature à intéresser un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 21/2530 A à :

EGOR RHONE ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 03

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR L'INDUSTRIE (SGI)
Consulting Engineers
71, av. Louis-Casaï, CH-1216 COINTRIN-GENEVA
SWITZERLAND

wish to hire

SEVERAL ENGINEERS AND ARCHITECTS

for the site supervision of the construction of a new community in Saudi Arabia.

Personnel needed : 6
- 1 Scheduling Engineer
- 1 Road and Network Engineer
- 1 Architect
- 1 HACV Engineer
- 1 Electrical Engineer (Power and Telecom)
- 1 Civil Engineer

Minimum length of contract : 1 year with possibility of extension.
Bachelor status with leave every 3 months.
Starting date immediately or as convenient.

English language and overseas experience (if possible in the Middle East) absolutely necessary. Only French and Belgian nationals (for visa reason).
Please send your detailed curriculum vitae with photo to Mr J.C. Bermond, Personnel Manager.

HUMAN RIGHTS IN LATIN AMERICA

Amnesty International needs a researcher to work on a one year fixed term contract (1 September 1988 - 31 August 1989) to work on several countries in the American region including Nicaragua, Honduras and Mexico. She will document cases, prepare reports and advise on initiatives to be taken by Amnesty International particularly in relation to prisoners of conscience, trial procedures, treatment of prisoners and executions.
Candidates must have specialist knowledge of the region, proven research skills, sound and impartial political judgment and the ability to work in a team often under pressure. S/he muste have excellent oral and written English and Spanish.
SALARY Strating at £ 12 525 pa rising to £ 15 487 pa (under review) (index-linked, annual increments).

CLOSING DATE FOR RECEIPT OF COMPLETED APPLICATION FORMS 31 MARCH 1988.

INTERVIEWS SCHEDULED FOR LATE APRIL 1988.

For further information and an application form, please contact Personnel Office, Amnesty International, International Secretariat, 1 Easton street, LONDON WC1X 8DJ, United Kingdom.
Tel : (01) 837 3805 (24 hr ansaphone).



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde CADRES

Sté transports, rech. pour banlieue Nord-Est Paris

COMPTABLE CONFIRMÉ(E)

pour animer équipe 3 personnes. Niveau BP. Connaissances comptabilité anglo-saxonne exigée. 5 ans expérience mini. Rémunération 150 KF an. Ecrire avec c.v. CAUSSE-WALON-PARIS Z.I. du Moulin-à-Vent avenue du 8-Mai-1945, 77290 MITRY-MORY.

Dans le cadre du développement de ses activités de contrôle dans le domaine du commerce international, importante société de taille internationale recherche au sein de son département analyse des prix :

UN RESPONSABLE DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Ce poste localisé à CERGY-PONTOISE nécessite une expérience de plusieurs années dans le secteur agro-alimentaire au niveau international, avec la connaissance des marchés et de la négociation de contrats.

Anglais exigé. Espagnol souhaité.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite + photo sous nº 8 393 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

URGENT ORG. DE FORMAT. CHERCHE PROFESSEURS D'ANGLAIS POUR LE 93 ET 95. TÉL. : 42-28-52-30.

URGENT
Studio PARIS-2e recherche
MAQUETTISTE/EXE
Bonnes connaissances illustration/aéro.
Tél : 45-08-00-63.

UNAPEI
recherche
JURISTE

de formation sup. pour études, analyses, synthèses et rédaction de documents juridiques.

Excellente connaissance du secteur sanitaire et social exigée.

Env. c.v., photo et lettre à UNAPEI, 15, r. Coysevox, 75018 PARIS.

Organismes publics situés en région parisienne
RECHERCHENT
INGÉNIEURS INFORMATICIENS

pour s'intégrer dans un service d'informatique de gestion en pleine évolution.
– Expériences de l'univers BULL (DPS7 et 6) indispensables et connaissances dans le domaine des SGBD souhaitées pour un poste situé à Versailles.
– Expériences de mini-systèmes appréciées (UNIX, SGBD sous UNIX, langage C) pour un poste situé à Créteil.
Envoyer c.v. et prétentions

à M. N'GUYEN THAN RECTORAL DE VERSAILLES ESPLANADE GD-SIÈCLE 78000 VERSAILLES.

ou M. LEVY, RECTORAL DE CRÉTEIL, 4, R. GEORGES-ENESCO, 94000 CRÉTEIL.

ASSOCIATION CULT. en cours professionnalisation cherche
COLLABORATEUR
compét. pr programmation spectacles et administrat. d'un gros projet pour 1989. Env. c.v. et réf. à ATD, 3, av. A.-Briand, 39100 Dole.

FOCEL cherche formateur(trice) pour stage jeunes 18-25 ans, préqualif. Vente, à Roissy-en-Brie, du 8-02 au 11-08. Exp. souhaitée, niv. Bac+2.
Tél. : 64-37-13-80.

secrétaires

ÉTS SANITAIRE DANS PARIS
RECHERCHE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
– BTS exigé.
– Exp. en milieu hospitalier souhaitée.

Envoyer c.v., lettre manuscrite + photo sous nº 8 392 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Me LEMOGNE, notaire recherche
SECRÉTAIRE QUALIFIÉE
dynamique, exp. 5 à 10 ans. Téléphone : 43-71-75-55.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. 40 a., secrétaire sténo, notions anglais, dynamique, sens des responsabilités, organisée, souhaite poste collaboration motivant. Région Nord, Seine-et-Marne. Tél. 64-34-22-17 le matin.

J.H. 22 ans, libéré O.M. possédant
DUT TRANSPORT-LOGISTIQUE
+ BAC G2
cherche emploi
LOGISTICIEN
Jean-Claude DECLERCQ 37, rue Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN. Tél. : 48-45-14-82.

Electro-érodeur 35 ans, formation sur machines conventionnelles et Roboform, charmille cherche emploi stable région Est ou près Paris. Tél. 43-08-04-83, à partir de 20 heures.

SECRÉTAIRE COMMERCIALE DIPLOMÉE, 20 a. expér., esprit d'initiat., d'équipe, contacts téléph. aisés, rech. poste PARIS ou rég. paris. Écr. nº 9 995 à PARFRANCE 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui tr.

Ing. méthode et qualité, diplômé A.M., 30 ans, célibataire, 7 ans expérience direction technique, disponible, recherche poste à responsabilités Fr./étranger. Tél. (16) 27-90-34-75.

L'AGENDA

Artisan

Artisan téléphonie privée cherche travaux installations en sous-traitance, 23 ans d'expérience dans la téléphonie privée. Ecrire M. ATAYI, 4, chemin d'Accès-aux-Abbesses, 93220 GAGNY. Tél. : 43-08-00-58.

Bijoux

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et rares. Bagues romantiques – 20 % ESCOMPTE ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris, 43-54-00-83. Un plaisir, un placement.

Cinéma

Recherche ARCHIVES FILMOGRAPHIQUES sur PÉRIODE COLONIALE en COTE-D'IVOIRE. Tél. : 45-55-49-19.

Cours

A.D.E.L.E. ANGLAIS RAPIDE ET EFFICACE
COURS INTENSIFS (1 à 8 semaines)
COURS MIDI/SOIR
espagnol, allemand, italien
1, rue de la Pépinière, 75008 PARIS, face gare Saint-Lazare, 45-22-51-18.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

BX 19 TRD, jui. 87, m. 88, gris métal. verni, int. tweed, glac. élec., dir. ass., es.-gl. ar., 12 000 km. 83 000 F. MARIE. Tél. : 30-32-09-29 (après 20 heures).

VDS CX 25 TRD TURBO 7 CV, année 1984, 106 000 km, sable vernis, toutes options, très bon état, 49 000 F.
Tél. : H.B. 42-47-98-70 ; 30-36-38-81, ap. 19 h.

Instruments de musique

A saisir, parfait état clavier d'orgue italien Electronis Organs 2 000 F à débattre sans ampli. Tél. 45-56-12-66 bureau.

Vacances Tourisme

MANDELIEU LA NAPOULE
300 m de la mer, piscine privée, part. loue dans résidence standing, studio tt confort, avec terrasse. JUILLET-AOUT : 6 000 F. Tél. : 39-61-84-63. M. CHARLES TREVENEC.

VOUS POUVEZ ENCORE PARTIR SKIER PENDANT LES VAC. SCOL. DE FÉV., A GRACHEN, STATION-VILLAGE en Suisse, pour 2 430 F la sem. en pension complète dans hôtels près des pistes. Appelez vite le 05-15-41-02 (appel grat.).

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)
Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 personnes maxi.) dans une ancienne ferme du XVIIIe siècle confortablement rénovée. Chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F pers./semaine, selon période. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

Location disponible FÉVRIER ZONE 1 JURA
3 h 15 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt cft 4 pers, sur pistes de fond. Tél. pr autres périodes disp. et conditions : 16 (81) 49-00-72.

Particulier loue BERGERIE dans le LUBÉRON (84), commune de St-Martin-de-Castillon, 160 m². 4 pièces, s.d.bain, Mach. à laver, cuisines int. et ext., tout confort. Convient pour 2 couples. Piscine privée 8 X 12. Tél. : 91-41-35-43.

L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

1er arrdt

JARDINS HALLES (Près)
Luxueux appart. 80 m², 1 ou 2 chambres. 42-72-40-19.

4e arrdt

MARAIS magnifique 5 p. cuis. à l'américaine, 2 bns, 2 w.-c., 153 m², charme, 3 200 000, 43-35-18-36.

PL. VOSGES ORIGINAL, Duplex, séj. avec mezzanine, 2 chbres, bains, w.c., cuis. équipée, park. 3.450.000 F. 43-36-33-62.

6e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
ST-GERMAIN-DES-PRÉS stu. 4e ét. s/c. de imm. p. de t., 18 m², 380 000 ; 25 m², 810 000, 42-33-12-29.

RUE GUENEGAUD
Bel imm. ancien petit 3 p. réaménagement à prévoir. 1.280.000 F.

R. CHERCHE-MIDI
Imm. pierre de t., stand., asc., 100 m², très beau séjour, chambre, bureau, état exceptionnel, parking poss., profess. libér. autor.

F. FAURE - 45-67-96-17, 11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

7e arrdt

Part. vd appart. 2 pces + petite cuisine amén., petite baign., cave. Rue VANEAU, voisin hôtel Matignon. S/cour classée, soleil, 5e ét., sans asc., w.c. s/palier. 475.000 F. 45-56-10-63.

RUE DE VERNEUIL
Imm. rénové, charme, soleil, verdure, 2e ét., gd studio entièrement équipé. 990.000 F.

ÉCOLE MILITAIRE
2/3 p. en duplex + cour privative. 890.000 F.

F. FAURE, 45-67-96-17, 11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

8e arrdt

RUE DE BERRY
3 p. 72 m², living, 2 ch., 2e ét. s/jdin, parking. 47-20-10-72.

RUE DE PENTHIÈVRE
4 p., 85 m², 4e ét., s/cour, clair, chf. ind. gaz, ravalem. est voté, 47-20-10-72.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouvelle agence est à votre disposition au 45, AV. GEORGE-V 8e, 47-20-10-72.

9e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
R. BERGÈRE, imm. 1930, p. de t., 4 p. 100 m², 2e ét. sans asc., parking + cave, poss. prof. lib., 1 850 000. Tél. : 42-33-12-29.

11e arrdt

BASTILLE LAPPE
A neuf, charme, caractère, 2/3 p., kitch. équip., soleil. 670.000 F. 43-80-45-62.

OPÉRA BASTILLE
LOFT
Imm. récent, stand. en duplex 150 m² + terrasses, dernier ét., 8 m au plafond. 43-59-60-70, 42-78-88-56.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
Square ST-CHARLES, imm. récent, 50 m² + 30 m² terrasse + 8 m² jard. d'hiver, 7e ét., asc., parking + cave. 1.350.000 F. 42-33-12-29.

13e arrdt

GOBELINS
MAISON
DE CAMPAGNE A PARIS
130 m², b. ét., 43-59-60-70.

SÉLECTION DOLÉAC
R. BOBILLOT imm. récent 80 m², double living 35 m² + 2 chbres tt cft, 7e ét., asc., balcon, parfait état, 1 400 000 F. 42-33-12-29.

PLACE D'ITALIE (près). Récent, étage élevé, dble living, 3 chbres, cuisine, 2 bains, 90 m², balcon, box. 2 000 000, 43-35-18-36.

14e arrdt

PERNETY. Bon imm. 2 p. entrée, cuis., bains. 40 m², plein de charme, calme, charges mini. 595 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

ALÉSIA imm. briques, magnifique salon, 2 chbres, entrée, cuis., bains marbre, w.-c. séparé, 80 m², décoration luxueuse, jouissance terrasse 45 m². 2 200 000 F. A voir absol., 43-35-18-36.

15e arrdt

COMMERCE imm. stdg. vue tour Eiffel, beau studio, entrée, cuis., bains, w-c, 29 m², gd balc., très calme, 660 000 F, 43-35-18-36.

LABROUSTE récent, étage élevé, 2 ch., cuis., bns, w-c, dressing, 72 m², balcon 20 m², plein soleil, parking. 1 680 000F, 43-35-18-36.

MONTPARNASSE
ATELIER D'ARTISTE
7 M. sous verrière double, exposition. 1.200.000 F. CROSIMMO, 45-67-88-22.

16e arrdt

RUE POUSSIN
Imm. p. de t., 90 m² refait neuf, double living, 1 chbre, 4e étage, asc. + chbre de service. 47-20-10-72.

MOZART A RÉNOVER
Dble liv., 2 ch., imm. p. de t., 4e ét., asc., 47-20-10-72.

AUTEUIL 100 m²
Vue sur VILLA MONTMORENCY, pierre de t., 4e, asc., service. ÉTAT EXCEPTION. FRANCE CONSEIL, 48-28-00-75.

RUE LA FONTAINE
90 m² + balcon, VUE DÉGAGÉE, beau dble liv. 40 m², 2 chbres, gde cuis. TRÈS BON PLAN, 5e asc. FRANCE CONSEIL, 48-28-00-75.

PASSY-KENNEDY
Imm. p. de t., très gd stand., 105 m², PARFAIT ÉTAT, dble liv. 40 m², 2 ch. FRANCE CONSEIL, 48-28-00-75.

17e arrdt

IMM. PIERRE DE TAILLE
DUPLEX
85 m² +
TERRASSE
60 m² 6e ét., poss. parkg. 47-20-10-72.

Particulier vd 3 pces. 1.500.000 F. Entrée, séj., 2 chbres, cuis., s.d.b., cave, 2e étage, refait neuf, sur cour et jardin. Tél. : 45-51-88-47. Mo Porte Maillot.

Mo ROME
– (80 m²) entrée, 3 pièces, cuis., s.d.b., w.c., terrasse, asc., 5e ét. + box.
– R. DES DAMES (110 m²), 5 p., cuis., s.d.b., w.c., 4e ét. sans asc., chff. ctr., p.d.t., sol. 1.595.000 F.
Créd. personn. 100 % poss.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles. 75017.

AVENUE MAC-MAHON
B. 140 m² + serv., 3e, asc., RÉCEPTION 55 m² + 3 ch. FRANCE CONSEIL, 48-28-00-75.

EMMANUEL THISSE CONSEIL

NIEL/WAGRAM
2-3 P. DUPLEX - CHARME GD SÉJ., CHBRE, 6e ASC. 12 m², 2 terr. 1.765.000 F.

LEVIS/LEGENDRE
2-3 p. refait neuf, 61 m² SÉJ. 34 m². 1.100.000 F.

TERNES/NIEL
3-4 P. 2.100.000 F. Cuis. améric., poutres, balc., 2 ch., 6e asc., expo sud.

NEUILLY/ST-JAMES 250 m² A SAISIR
Salon, s. à manger, 4 chbres, 4 bains, très gde cuis., lingerie. 2 PARK. SERVICE. VUE.

LEVALLOIS A SAISIR
IMM. RÉC. RAVALÉ. JARD.
3 P. 78 m². 1.380.000 F. 2 balc., park., aucuns travx.

IDÉAL P.-A-TERRE
CHAMPERRET/TERNES
38 m² studio. 720.000 F. P. DE T., ASC., CLAIR.

17e ST-FERDINAND
Studio 30 m². 550.000 F. Imm. 1930, asc., stand.

SQUARE DES BATIGNOLLES
Petit loft, différents niveaux, courette privative arborée 55 m². 850.000 F.

BEAUBOURG CENTRE
GD STUDIO - MEZZANINE
S/toit, charme, équipé.

CLICHY/LA FOURCHE
SURFACE - TRAVX
85 m². 850.000 F.

42-27-49-36
EMMANUEL THISSE CONSEIL C'EST AUSSI L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE.

20e arrdt

Mo BUZENVAL, imm. 1974, 105 m² stand., dble liv. 31 m², 3 ch., 2e ét., asc. + box, cave. 1.850.000. Doléac, 42-33-12-29.

78-Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY (78) Parc Montaigne, piscine, tennis, appt 97 m² + loggia 10 m², séjour double, 3 ch., 2 salles de bns, cave, parking, exp. sud-est, très bon état, verdure. Prix : 800.000 F. Tél. : 34-60-32-93.

POUR INVESTISSEURS VERSAILLES
SNCF INVALIDES, petit imm. de rapport, 3 STUDIOS RÉNOVÉS, clefs en mains. Livraison JUILLET 1988. Px : 4,5 MF + FRAIS. Rapport locatif 6 % hors charges. Gestion éventuellement assurée. VIMO (Marchand de biens).
(1) 39-51-32-70.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY - 715.000 F 10 min. Paris/R.E.R., 5 p. tt cft, 100 m² + loggia + balc. ÉTUDE M.G., 43-27-55-18.

BOIS-COLOMBES
standing-verdure secteur résidentiel
5 PIÈCES, 147 m²
livraison été 1988.
Tél. : (1) 60-75-36-41.

NEUILLY-SUR-SEINE
Immeuble pierre de taille, stdg. superbe rénovation, 3 pièces, 5e ét., asc., possible parking, 47-20-10-72.

SÉLECTION DOLÉAC
ASNIÈRES, carrefour 4-Routes, imm. récent, 5 p. dble-liv., 3 chbres, 98 m², tt cft, 13e ét., asc., impec., park. + cave, 850 000 F. Tél. : 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
10' Mo Pte-de-Clichy, appt 83 m², imm. 1976, liv., 2 chbres tt cft, 3e ét., asc., park. + cave, 650 000 F. Tél. : 42-33-12-29.

NEUILLY
HAMEAU DE CHEZY
Imm. récent, stand., 3e ét., asc., très beau 2 p., tt cft, petite cuis. équipée + balc. 10 m² sur jardin.
Tél. : 42-25-67-02.

NEUILLY-ST-JAMES
Sur jard. privatif 50 m², gd 2 p. tt cft 60 m² + park. + cave. 1.950.000 F. Tél. : 42-25-67-02.

SÉLECTION DOLÉAC
10' RER RUEIL-MALMAISON Appt 92 m² + 30 m² loggia, imm. récent, 2e ét., asc., gd liv., 2 ch., tt cft, park. + cave, jard. 1.100.000 F. 42-33-12-29.

Province

Part. vend, NICE Cimiez, 2 p. luxueux, récent, calme, exp. sud., cuis. équip., park., cave, très bon stand. 670.000 F. 93-53-13-88 h. repas.

SUPER-BESSE
AU CŒUR DE L'AUVERGNE
Ski, chasse et pêche. Vds appt tt cft 30 m². Tél. : 73-37-35-36.

MONTGENÈVRE
300 j. de soleil par an. Enneigement exceptionnel, T.G.V. Paris-Modane direct. Appt standing sur pistes hiver, sur golf été. Appt plein sud 4-6 pers. A partir de 265.000 F. Tél. : 91-22-14-14.

appartements achats

SERGE KAYSER
43-29-60-60
RECHERCHE APPTS ORIGINAUX MAISONS - ESPACES PARIS RIVE GAUCHE.

Rech. 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

CABINET DOLÉAC
Rech. pour client. de qualité s/PARIS et proche BANL. STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 PCES avec ou sans cft expertise gratuite, réalisation rapide. TÉL. : 42-33-12-29.

ÉTUDE M.G.
38, AVENUE RENÉ-COTY 74014 PARIS
SPÉCIALISTE DES APPTS DE STANDING S/PARIS
Rech. pour sa clientèle appts à partir de 140 m² et au-delà, expert. grat. sur dem. dans certains cas, nous ACHETONS DIRECTEMENT.
N'hésitez pas à nous CONTACTER
L'IMMOBILIER EST UNE AFF. DE PROFESSIONN.
nous sommes là pour VOUS CONSEILLER
recherchons également à acquérir en totalité, imm. Paris et proche banlieue.
TÉL. : 43-27-55-18.

maisons individuelles

Entre LOT et DORDOGNE, 10 km de SARLAT, 1 km Domme-Cenac. Part. vend maison en pierres du pays. Sous/sol total avec cuis. ; 1er ét., salon, salle à manger, 2 ch., s. bains, w.-c. ; 2e ét., chambre aménagée, grenier. Garage ind. 3 voit., s. terr. 2 600 m² clos tuyas. Ag. s'abst. Prix : 750 000 F. Tél. : (16) 53-28-30-34.

PROVENCE
Côte d'Azur
Part. vd à 32 km de St-Tropez et de Ste-Maxime petite maison de village ancienne, entièrement restaurée, rustique, poutres, chem., sur 2 niv., 80 m² hab., cuis. équip., s. d'eau + w.c. séparés, placard, cellier + terrasse, belle vue dans pays provençal, tous comm., école, PTT. Px 290.000 F. TÉL. : 94-60-00-56.

propriétés

(86) POITOU, région Roche-Posay, petit château XVe, remanié XVIIIe + grandes dépendances + 10 ha bois et prés attenants, travx à prévoir, 47-20-10-72.

VAUCRESSON
Très résidentiel RAVISSANTE MAISON, 3 récept., 5 ch., GD JARD. + SERRE. DORESSAY, 45-48-43-94.

LUBERON - MENERBES
Part. vd maison de village 3 niv. avec comm. idéal pour galerie ou antiquaire. Bon état gal. Px 800.000 F. Tél. : 90-75-88-99.

GORDES VAUCLUSE
Mas en pierres, 164 m² hab., terr. 6.000 m², face Luberon, valeur 1.400.000, cédé 880.000. Tél. : 90-76-08-22.

locations non meublées offres

Paris

LATOUR-MAUBOURG, R. E.-Psichari, de imm. 1930, 2e ét., asc., gd 2 p. cft, parf. état, 6 000 F + ch. 950 F. T. mat. SEGECO 45-22-69-92.

BD MALESHERBES de bât. s/cour 2e ét., gd STUDIO, s. d'eau, w.-c., cuis. éq. + 1 petite ch., 6 500 F/m. Tél. mat. SEGECO 45-22-69-92.

SÉLECTION DOLÉAC
LES VIGNES de MONTMARTRE superbe 2 p. 40 m² tt cft, libre de suite, 5 000 F + ch., réf. demandées, 42-33-12-29.

Parf. loue porte Molitor, Paris-16e, 2 pièces, cuis., s. de bns, w.c., 52 m², refait neuf. 3 700 F/mois + C. Tél. : 48-76-77-67.

Paris, 6e arrdt. Duplex de caractère près Luxembourg. 6.000 F, charges comprises. Tél. de 18 h à 21 h au 43-54-53-11.

Administrateur de biens loue 2 pièces. Rue Guy-Moquet. Loyer 2.950 F + charges. Tél. : 45-53-88-68.

Administrateur de biens loue 2 pces, 60 m². Rue Carpeaux. Loyer 4.000 F + charges. Tél. : 45-53-88-68.

Région parisienne

SÉLECTION DOLÉAC
Boulogne 5' Mo Pt-Sèvres imm. récent, 3 p. tt cft, 70 m², ét. él., 2e ét., asc., 5 000 F + ch., parkg, réf. demandées, 42-33-12-29.

NEUILLY-SAUSSAYE, pr V.-Hugo, récent, refait neuf, très beau 3 p., cuis. équipée, bains + douche, balcons 13 m², 9.000 F + charges. Tél. : 47-63-36-67.

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. VIDES OU MEUBLÉS ou à l'achat pr sté et banques APPTS ET VILLAS. Tr. gd stand., quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

villas

MAISONS-ALFORT
Bord de Marne, villa neuve, liv. 45 m² + 3 chbres, gd cft, ss-sol, terrasse, jard., rare. 1.650.000 F. Micot, 43-44-43-87.

PR. Mo FACE BOIS VINCENNES, CHARENTON, pav. 6 p., cuis., tt cft, jard., ss-sol, gran. 2.525.000. MAS IMMOBILIER. 43-45-88-53.

terrains

URGENT PROMOTEUR
CHERCHE PARIS et 94 terrains pour collectifs. PAIEMENT COMPTANT.
48-83-12-11

viagers

LIBRE DE SUITE
Studio tt cft, imm. moderne. Mo Glacière. 90.000 F cpt + 2.500/mois. Fme 68 ans. Viagers F. CRUZ, 42-66-19-00.

bureaux

Locations

DOMICILIAT. CCIALE 8e bureaux, secrét., télex, télécopie/trait. textes.
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerc. ou
SIÈGE SOCIAL
burx, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

New Centre d'Affaires
MONTPARNASSE TOUR CIT
Secrét., tél., tlx, fax, please contact : Canal 75.
33 (1) 45-38-70-90

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

Domiciliat. depuis 80 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constit. SARL 1.500 F HT. INTER DOM - 43-40-31-45.

LYON GARE PART-DIEU
Burx équipés, salles de réunion. Standing toutes durées. Antennes ociales. Permanence téléphonique.
A à Z
(16) 72-33-00-29.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Claudette ROZIER,
Alain JAMBRIN
et Ulrich Jr.
ont le très grand bonheur de faire part de la naissance de leur petit garçon et petit frère,

Alexis JAMBRIN-ROZIER,

le 26 janvier, à Paris.

« Immense est ton royaume, à toi d'en trouver les clés. »

14, avenue des Arts, Le Parc,
94100 Saint-Maur.

Décès

– Mme Georges Feintuch,
Isabelle et Astrid Feintuch,
Christine et Gilles Boissaye
et Adrien,
Laurence et Christophe Talon
et Olivier,
Mme Annie Feintuch,
Mme Jacques Lefranc,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Georges FEINTUCH.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 2 février 1988.

50, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– La marquise de Lastic,
Anne-Françoise de Lastic,
Mme Patry,
Mme Henry Gotlin,
M. et Mme Philippe Daudy,
Mathilde et Clément Daudy,
ont la douleur de faire part du décès du

marquis de LASTIC,

survenu le 30 janvier 1988.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Une messe sera dite ultérieurement.

– Alain et Brigitte Monteagle
et leurs enfants,
Mme Jacqueline Monteagle,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise MONTEAGLE,

survenu le 31 janvier 1988,

et rappellent le souvenir de son mari

Henry MONTEAGLE,
ancien conseiller culturel,

décédé le 10 mai 1987,

et celui de sa fille

Catherine MONTEAGLE,

décédée le 2 juin 1969.

M. et Mme Alain Monteagle,
6, rue Taclet,
75020 Paris.

– Gabrielle Mozet,
Nicole, Renaud, Lucile Mozet,
Monique Jean,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

Michel MOZET,
inspecteur d'académie IPR,

survenue subitement à Paris, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu le mercredi 3 février, à 16 h 30, au cimetière communal de Pantin (Seine-Saint-Denis), rue des Pommiers, où l'on se réunira.

79, rue de la République,
92190 Meudon.
58, rue d'Aboukir,
75002 Paris.

– M. Claude Delhaye,
Et ses enfants,
La famille,
Ses amis proches,
ont la douleur de faire part du décès le 31 janvier 1988, à Lille, de

Yvette SAMYN.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue du Docteur-Ménard,
59160 Lomme.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

Avis de messes

– Le 5 février 1987, disparaissaient

Michel BAROIN,
Jacques CELERIER,
Rémy DESIREST,
Georges GAVARRY,
Frédéric JOFFRE,
Pierre LEREBOURS,
Jean-Jacques MARECHAL,
Erik VILLERS,
Robert WEINSTEIN,

Le 5 février 1988, nous serons nombreux à prier pour eux et à nous souvenir, tous rassemblés, parents et amis de nos chers disparus, à Saint-Louis des Invalides, à 18 h 30.

Messes anniversaires

– Il y a dix ans le

Père Albert Marie BESNARD,
dominicain,

nous quittait.

La messe de 12 h 20 du couvent Saint-Dominique, 29 boulevard Latour-Maubourg, Paris-7e, sera célébrée le 6 février 1988, à sa mémoire.

Communications diverses

– M. Francis Blanchard, directeur général du Bureau international du travail, donnera une conférence sur « L'avenir de la coopération multilatérale », le jeudi 4 février, à 18 heures, à l'Académie diplomatique internationale, 4 *bis*, avenue Hoche, Paris-8e.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le samedi 13 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Philippe Soulez : « Bergson : le philosophe et l'homme politique ».

– Université Paris-IV, le vendredi 19 février, à 14 h 15, amphithéâtre Est, Grand Palais, M. Claude Miquet : « *Le Mercure allemand* de Christoph Martin Wieland (1773-1789) ».

– Université Paris-IV, le samedi 20 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. André Laks : « Loi et persuasion. Recherche sur la structure de la pensée politique platonicienne ».

– Université Paris-IV, le samedi 20 février, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Maria Rivas-Esquivel, née Aranda : « Recherches sur la dramaturgie de Lope de Vega ».

– Université Paris-IV, le lundi 22 février, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, Mme Gwendolyne Chabrier, née Simpson : « William Faulkner et la famille sudiste ».

– Université Paris-IV, le mardi 23 février, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Bernard Vernières : « L'existence humaine entre le mal et la grâce dans « Sous le soleil de Satan » de Bernanos ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4672

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV					■	■			■
V				■				■	
VI			■				■		
VII									■
VIII									
IX		■					■		
X				■				■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Une bombe qui fait un peu bidon. – II. Un homme prêt à tout quitter. – III. Qui peuvent donc circuler. Fleuve. – IV. Aime les crêpes. Interjection. – V. Qui peut mettre dans la gêne. Opération postale. – VI. Dans la mélasse. Une grosse tranche. Plus près de trois que de quatre. – VII. Un bon bourgeois. – VIII. Un homme qui aime bien entendre le son du canon. – IX. Traité comme un hareng. Dieu. – X. Roi. Peut faire une chute. – XI. Pas innocents. Gris, pour un cap.

VERTICALEMENT

1. Instruments à vent. – 2. Un homme qui ne fait que passer. Une base d'accord. – 3. Un mal auquel on prête parfois l'oreille. Est bon pour la corde. – 4. Est taquinée par des gens généralement inoffensifs. Fume en Sicile. – 5. Une vieille colère. Très recherchés. – 6. Placés. Fit du propre. – 7. Un peu d'espoir. Animal. Interjection. Mieux que rien. – 8. Etat d'Amérique. Peut devenir bleue en grandissant. – 9. Ne doit pas avoir la gorge fragile. Cri d'horreur. L'air de la montagne.

Solution du problème no 4671

Horizontalement

I. Papillons. – II. Obole. Ru. – III. Sélénites. – IV. Tri. Toise. – V. Chêne. – VI. Liée. Spa. – VII. Le. Blé. As. – VIII. Ondée. Il. – IX. Naître. Eu. – X. Menteur. – XI. Pesée. Ré.

Verticalement

1. Postillons. – 2. Aber. Iéna. – 3. Police. Dîme. – 4. Ile. Hébétés. – 5. Lente. Lerne. – 6. Ion. Eté. – 7. Orties. – 8. Nues. Pâleur. – 9. Semas. Ure.

GUY BROUTY.

RESULTATS COMPLETS
LOTO SPORTIF

[illegible]	1	1 332 880,00 F
[illegible]	—	—
[illegible]	38	41 569,00 F
[illegible]	675	2 319,00 F
[illegible]	5 991	261,00 F
[illegible]	36 066	33,00 F
[illegible]	97	30,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du dimanche 31 janv. 1988 : [illegible]

Circulation

Le bilan de la sécurité routière

1 106 tués de moins sur les routes françaises en 1987

Le bilan définitif de la sécurité routière pour l'année 1987 est meilleur que les précédents. Pour la première fois depuis 1961, le nombre des tués est inférieur à 10 000 par an, en dépit d'une circulation multipliée par 3,5. On a relevé 9 855 morts (– 1 106 par rapport à 1986, soit – 10,1 %) et 237 638 blessés (– 21 371, soit – 8,3 %) dans 170 994 accidents (– 13 362, soit – 7,4 %). Les motocyclistes seuls voient le nombre des morts (+ 0,4 %) et des blessés (+ 1,4 %) augmenter. On note également une recrudescence des accidents mortels sur les autoroutes (+ 2,7 %).

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, qui commentait ce bilan le 3 février, après avoir visité les grands blessés de la route à l'hôpital de Garches (Hauts-de-Seine) considère que 1987 est *« une année-phare par les résultats très probants qui ont été enregistrés »*. Selon lui, cette amélioration a été provoquée par la campagne de communication globale décidée par le gouvernement et suivie par une intensification des contrôles de police. *« Ces contrôles ont eu pour effet d'inciter les automobilistes à porter plus souvent la ceinture de sécurité,* a-t-il déclaré. *En ville, le taux de port est passé de 29 % à 53 % et même à 62 % à Paris. Sur autoroute, nous sommes arrivés à 89 %. La moitié des 1 100 vies épargnées est due à ce meilleur respect de la loi. »*

Le phénomène a été identique en matière de conduite en état d'ivresse : l'affaire Cellier, du nom de cette jeune femme tuée par un automobiliste ayant abusé de l'alcool, la suspension d'urgence du permis de conduire pour les conducteurs ivres, l'aggravation des peines prononcées par les tribunaux et les dépistages supplémentaires (+ 20 %) pratiqués par les forces de police ont combiné leurs effets.

Le point faible du dispositif gouvernemental reste le non-respect de la limitation de vitesse, les infractions constatées augmentant de 3,1 %. M. Méhaignerie fait remarquer à ce sujet que la sanction de ces contraventions est encore mal acceptée par l'opinion publique et que la solution – pragmatique – semble avoir été trouvée par les procureurs de la République. Ceux-ci réservent leurs foudres aux infractions graves, *« plus de 30 kilomètres à l'heure au-dessus de la vitesse limite ».*

Le ministre de l'équipement pense que deux progrès significatifs devraient intervenir en 1988 en matière de sécurité routière. D'abord il appelle de ses vœux un contrôle périodique des véhicules, avec obligation de réparer les organes mécaniques vitaux. Il souhaite aussi amorcer une réflexion sur les peines à infliger aux délinquants du volant : *« La prison ne leur sert à rien,* dit-il. *Elle les traumatise sans les corriger. Je verrais plutôt l'institution de peines comportant des travaux d'intérêt général (TIG), par exemple dans les hôpitaux où sont accueillis les accidentés de la route. »*

AL. F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 février 1988 :

DES DÉCRETS

● No 88-110 du 28 janvier 1988 portant création de la réserve naturelle du Tanet-Gazon-du-Faing (Vosges) ;

● No 88-111 du 28 janvier 1988 portant création de la réserve naturelle de la Tourbière de Machais (Vosges).

UNE CIRCULAIRE

● Du 2 février 1988 relative à la mise en œuvre par les centres de formalités des entreprises des dispositions du décret no 87-970 du 3 décembre 1987 portant simplification de diverses formalités incombant aux entreprises.

Le Monde

EMPLOI

L'inquiétante baisse de la démographie

Les entreprises allemandes se concurrencent pour embaucher

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

Pour l'emploi, un autre monde commence outre-Rhin. Les directeurs du personnel des entreprises allemandes le disent : une lutte féroce est engagée, en Allemagne fédérale, pour s'approprier des cadres de haut niveau. On essaie de séduire, on mise sur la formation interne, parfois longue et sophistiquée. Mais on ne cherche pas seulement à disposer des futures élites. Un puissant besoin de main-d'œuvre qualifiée existe. A tous les échelons, on veut avoir le personnel correspondant et on y met les moyens.

Cela n'empêche pourtant pas le cynisme. Il faut aussi se débarrasser de ces ingénieurs et de ces chercheurs qui ont fait leur temps. On veut les remplacer par de plus jeunes, tout en souhaitant se prémunir pour l'avenir. Tant d'âpreté s'explique. L'Allemagne fédérale sait maintenant que son évolution démographique peut lui être défavorable. La machine économique, lancée à pleine vitesse, doit être alimentée, sous peine de ralentir. Avec l'influence de la troisième révolution industrielle, la recomposition du marché du travail multiplie les exigences. L'offre d'emploi bien adaptée peut ne pas coïncider avec la demande.

A entendre les directeurs du travail, en Allemagne, l'ère de la pénurie de main-d'œuvre est déjà ouverte. Dans l'univers du recrutement c'est la jungle, la concurrence sauvage. Et les anecdotes abondent à ce sujet.

Siemens, l'énorme conglomérat, a raflé il y a quatre ans l'équivalent de toute une génération de jeunes qui sortait de l'université en une année. La firme a recruté 60 000 personnes en cinq ans et ne paraît pas vouloir mettre un frein à sa boulimie. Elle comptait 328 000 salariés en 1984, dont 212 000 en Allemagne (contre 363 000 en 1986 dont 249 000 en RFA).

Guère en reste, le secteur de la banque a, de son côté, augmenté ses effectifs de 60 000 salariés au cours des quatre dernières années. La Deutsche Bank, le numéro un de la profession, a par exemple accru les siens de 3 000 personnes. Mais elle reconnaît que le mouvement ne se poursuivra plus à un tel rythme. Avec 54 700 « collaborateurs », pour un volume d'affaires de 274,7 milliards de deutschemarks, elle a sans doute atteint un palier.

« Les banques recrutent un an avant l'examen, se lamente un dirigeant d'entreprise. *Elles versent un salaire à des universitaires spécialisés dans la gestion économique. »* Les banquiers eux-mêmes admettent qu'ils ont tendance à anticiper leurs besoins et qu'ils engrangent actuellement les capacités qui constitueront leurs futures élites. D'une certaine façon, et ils le disent ainsi, *« il faut se faire des réserves »*.

La Deutsche Bank, encore elle, participe de la mode des programmes *trainees* qui se développent dans de nombreuses entreprises. Elle lui a assigné l'objectif de permettre l'intégration de 150 jeunes diplômés par an, avec l'idée d'en faire des dirigeants polyvalents et compétents. *« Il faudra que nous allions plus loin »*, prévient la direction du personnel.

Les *trainees* ? En quête de nouveaux talents, la banque écume les universités et les grandes écoles, y compris dans des spécialités qui lui sont étrangères. Avec une période d'essai de six mois, elle organise une immersion dans tous les métiers de la banque. Pendant deux ans, de la responsabilité d'une agence locale à la gestion des titres, elle forme ceux qui deviendront ses cadres supérieurs et assureront la relève.

Loin d'être due à un souci exclusivement social, cette attitude, fréquente dans les sociétés allemandes les plus renommées, s'explique par plusieurs raisons, et à commencer par l'évolution démographique en RFA.

40 % de jeunes en moins

Alors que la population active française ne cessera de croître à un rythme élevé jusqu'en 2003-2010, celle de l'Allemagne fédérale a commencé à régresser. Le nombre de personnes en âge (et désireuses) de travailler, qui augmentait encore de 0,7 % par an entre 1968 et 1973, a reculé de 0,2 % entre 1973 et 1979. Après une remontée passagère, de 0,6 % par an de 1979 à 1986, les actifs baisseront de 1,1 % par an jusqu'en 1990 puis de 0,9 % jusqu'en 1995. Autant dire que la main-d'œuvre disponible va se raréfier et qu'elle commence déjà à manquer, pour certaines qualifications ou professions.

Les cohortes de jeunes de moins de quinze ans sont de 40 % inférieures à celles des quinze-vingt-cinq ans, et, n'était la croissance de l'emploi féminin, ce serait déjà la catastrophe.

Au passage, cela représente quelques avantages pour le pays. Tandis que la France sait devoir craindre une aggravation quasi mécanique de son chômage, la RFA peut mener ses restructurations industrielles avec des facilités qui nous sont inconnues. Ainsi que le notait l'OFCE (Office français du commerce extérieur), *« l'Allemagne peut s'accommoder d'un rythme de croissance de longue période peu créateur d'emplois »*. Elle peut même supporter une destruction nette des postes de travail. A l'inverse, *« la France ne peut en aucun cas adopter une politique de croissance comparable car* [celle-ci] *serait en dysharmonie avec ses ressources humaines »*, poursuit l'OFCE (1).

La preuve ? L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a établi que, pour ramener son niveau de chômage à celui de 1979, la RFA devrait, à compter de maintenant, créer 0,1 % d'emplois supplémentaires par an pour atteindre l'objectif d'ici à 1990. Si elle patientait jusqu'en 1995, elle pourrait se permettre un recul annuel de 0,5 %.

A Francfort, au siège de la Deutsche Bank, mais également à Stuttgart, à la Standart Elektrik Lorenz AG (SEL), filiale du groupe Alcatel NV, on tient à ce propos les mêmes discours que chez Siemens, à Munich, ou que chez MBB (Messerschmitt-Bölkow-Blohm), à Ottobrone, le partenaire allemand de l'Aérospatiale pour l'Airbus.

Attirés vers l'entreprise

La banque, qui mise sur le développement des services rendus à la clientèle et entend faire face à la compétition européenne ou internationale, redoute le moindre choix en main-d'œuvre. La SEL s'en soucie, qui veut posséder les équipes nécessaires à la mise au point de techniques d'avant-garde.

Mais c'est chez Siemens, stature oblige, qu'on s'en préoccupe le plus. *« L'homme devient le capital décisif dans l'entreprise »*, déclare M. Hans Schlitzberg, le directeur du personnel.

Alors que le nombre d'apprentis formés dans les écoles techniques maison avait été excessif au cours des dix dernières années, le phénomène s'est aujourd'hui inversé. Le nombre de places disponibles est supérieur à celui des jeunes qui sortent du système scolaire. Il a fallu mettre en place d'autres méthodes, dont le modèle PETRA, pour attirer de nouveaux apprentis à qui l'on apprend à travailler de façon plus indépendante, avec davantage de responsabilités, en jouant sur les attitudes et les comportements.

On s'intéresse aux personnes de formation universitaire, dont 120 000 sont au chômage. On offre une formation à 2 000 d'entre eux, parce que, explique M. Hans Jörg Hörger, responsable de la politique de formation, *« on a besoin d'experts, mais aussi de spécialistes en communication ou de programmeurs en organisation »*. A l'issue de ces cours de reclassement ou de recyclage, 80 % des participants trouvent un emploi, dont une partie chez Siemens. Pareillement, la multinationale s'est associée à des *« contrats de reconversion »* pour les étudiants, mis en place à la demande de l'Office fédéral du travail, mais se garde bien de les embaucher. *« Ce serait égoïste »*, fait-on remarquer, quand l'évolution démographique inquiète tous les employeurs. *« En 2030*, souligne M. Gustav Heinz, responsable de la protection sociale, *un tiers de la population allemande aura plus de soixante ans et il y aura seulement 9,1 millions de jeunes... »*

Des ingénieurs âgés et dépassés

Mais la situation générale devient terriblement contraignante quand, comme c'est le cas pour MBB, on a en outre une réputation entachée par des activités militaires ou, encore, que la pyramide des âges s'y est par trop déformée.

« Tout cela est grave, voire dangereux pour nous, avoue volontiers M. Ehrard Spidel, directeur du personnel. *« L'offre de main-d'œuvre va être influencée par la baisse démographique. La lutte sera encore plus féroce qu'aujourd'hui pour avoir du personnel qualifié, alors que nous sommes déjà en concurrence avec Siemens et AEG, par exemple. »* En 1986, un quart des effectifs de MBB appartenaient à la tranche des quarante-deux-cinquante ans, qui aura l'âge de la retraite à la fin du millénaire. *« Tout d'un coup, nous allons perdre 25 % de notre personnel*, poursuit M. Spidel. *Personne ne sait comment on peut trouver une solution à ce problème »*, qui provient aussi de l'expansion qu'a connue la société entre 1960 et 1970.

Mais ce n'est pas tout. Les mêmes sociétés, particulièrement efficaces, doivent dans le même temps affronter les mutations technologiques et poursuivre leur course à la compétitivité. Chez MBB, où la question est franchement abordée, cela prend un tour presque dramatique. *« A Ottobrone, 38 % de nos ingénieurs sont âgés de quarante-cinq à cinquante-quatre ans »*, souligne M. Spidel *« et la qualification de ces collaborateurs ne correspond plus à l'évolution des techniques »*. *« Leur expérience*, précise-t-il, *ne pourra bientôt plus compenser leurs lacunes en savoir-faire. Ces groupes d'âge sont moins bons que les plus jeunes sur ces critères... »*

Aussi l'étau se resserre-t-il. Il peut aller jusqu'à mettre en péril la santé de l'entreprise. A vitesse accélérée, il faut organiser des dispositifs soit pour permettre le départ en préretraite de ces techniciens ou de ces chercheurs dépassés, soit pour favoriser, par la formation, leur déplacement vers d'autres responsabilités. Et cela tout en sachant que les qualités prônées pour la recherche, fait remarquer le docteur Wolfgang Schroeder, responsable de la politique de développement, ne coïncident pas toujours avec celles d'un cadre supérieur, dirigeant d'une unité ou d'un programme.

En même temps, il faut réussir l'intégration de jeunes diplômés, y compris en ayant recours aux fameux *trainees*, mais avec le handicap d'avoir partie liée avec l'armement et, donc, d'être souvent mal jugé.

Le déclin des industries traditionnelles

« On essaie de recruter des ingénieurs à l'étranger, mais le succès est limité », conviennent les directeurs du personnel de MBB. Il y a bien eu l'embauche de deux cents Anglais, de quelques Français, d'Italiens, de Grecs ou de Turcs, mais, affirme M. Spidel, *« on sait que le marché du travail, à ce niveau de compétence, est le même dans toute l'Europe »*. *« Notre problème ne sera pas résolu en attirant des diplômés d'autres pays »*, fait-il remarquer, même si l'on commence à savoir, en France, qu'un jeune sortant d'une Sup de Co moyenne se fait embaucher en moins de trois semaines en Allemagne.

Au-delà de la contrainte démographique propre à l'Allemagne, la forte offre d'emplois de haut niveau est en effet une constante européenne, qui ne permet pas de croire à une régulation par des apports extérieurs, hormis pour certains secteurs ou quelques spécialités.

Cela n'empêche pas non plus un taux de chômage qui est actuellement de 8 % en RFA. Aux industries ou aux services du tertiaire, qui constituent ou accompagnent la réussite économique allemande, correspondent également, en négatif, des secteurs traditionnels soumis à des difficultés sérieuses. Les uns réclament une main-d'œuvre très qualifiée, alors que les autres se débarrassent de sureffectifs aux compétences dépassées.

C'est d'ailleurs ce qui amène M. Klaus Zwickel, membre du comité directeur de la puissante fédération syndicale IG Metall, à minimiser le problème démographique. Confronté aux suppressions d'emplois, dans les mines, la construction navale et la sidérurgie, il redoute maintenant les licenciements dans l'automobile. Les dirigeants de Ford lui ont récemment annoncé que la branche perdrait 60 000 emplois.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Sur le sujet, on peut utilement consulter le livre intitulé *France-Allemagne : débats sur l'emploi* avec des textes de Margaret Maruani et de Emmanuèle Reynaud. Editions Syros, collection « TEN », 320 pages, 290 francs.

Quinze jours d'emploi dans « le Monde »

● **Aux Etats-Unis, l'emploi mobilise la communauté tout entière.** — La réussite américaine en matière d'emploi ne s'explique pas seulement par la politique économique de Ronald Reagan. Des mécanismes ont été mis en place et les Etats, à défaut de l'Etat fédéral, interviennent beaucoup. Surtout, les collectivités locales, les industriels, les banquiers et la population oublient leurs divergences pour s'associer autour d'un seul but, créer de l'emploi (*le Monde* du 23 janvier).

● **Chômeurs à cinquante ans : le virage d'une vie.** — Au cours de l'émission télévisée « Médiations », animée par François de Closets, des chômeurs de cinquante ans sont venus dire leur tragédie. Leurs témoignages bouleversants, autant que leur volonté de se battre ont impressionné (*le Monde Radio-Télévision* des 24 et 25 janvier).

● **M. Séguin s'interroge sur la valeur de référence du SMIC.** — En conclusion d'un colloque organisé avec l'OCDE et consacré à l'emploi américain, M. Philippe Séguin a prononcé un discours en forme de constat et, déjà, de testament. L'analyse crue et le propos lucide, le ministre s'est interrogé sur le SMIC, la protection sociale et leur influence sur la création d'emplois (*le Monde* du 26 janvier).

● **La retraite à soixante ans.** — Instituée en 1982, cette réforme a surtout concerné les cadres et les chômeurs sans guère améliorer l'emploi. En fait, la mesure s'est substituée à la formule des garanties de ressources qui avaient déjà eu les mêmes résultats (*le Monde Economie*, du 26 janvier).

● **Le sort des 4,5 millions de personnes en état de pauvreté fait l'objet d'un consensus.** — Nombre de partis politiques et d'hommes politiques évoquent la situation préoccupante des pauvres, souvent victimes du chômage. On parle de plus en plus d'un revenu social garanti (*le Monde* du 26 janvier).

● **Augmentation de 0,6 % du chômage en décembre.** — En raison des fêtes de fin d'année, le traitement social a cafouillé et entraîné une augmentation du nombre de chômeurs. Cela revient à révéler que le résultat obtenu est particulièrement vulnérable et que les statistiques sont à la merci de la moindre perturbation. D'ailleurs, le mouvement de créations d'emplois n'apparaît toujours pas (*le Monde* du 27 janvier).

● **L'emploi des handicapés.** — Les décrets d'application de la loi du 10 juillet 1987 viennent d'être publiés. Ils offrent une certaine souplesse dans l'application d'un règlement qui impose normalement aux entreprises de vingt salariés d'employer 6 % de handicapés et d'accidentés (*le Monde* du 30 janvier).

Economie

SOMMAIRE

■ Les banques américaines ont abaissé à 8 1/2 % leur taux de base (*lire ci-dessous*).

■ Dans un rapport rendu public à Washington, la Commission américaine des opérations de Bourse considère que, si le système informatique n'est pas la seule cause du krach boursier d'octobre, il n'en a pas moins provoqué des effets indirects négatifs (*lire ci-dessous*).

■ La crise de la dette n'a toujours pas provoqué de défaut de paiement majeur de la part des pays du tiers-monde (*lire page 32*).

■ Air Inter organisera, à partir de la fin du premier semestre 1988 plusieurs vols par semaine entre Paris et une capitale étrangère sous son propre pavillon (*lire page 31*).

■ M. Balladur a indiqué que la Commission des opérations de Bourse verra ses pouvoirs renforcés afin que soit sanctionné tout manquement aux règles déontologiques (*lire page 34*).

En attendant l'arrêt du tribunal de commerce

Un compromis concernant la Générale de Belgique reste possible entre les groupes Gevaert et De Benedetti

BRUXELLES
de notre correspondant

« *Les puristes invoqueront les conséquences qui vont désormais peser sur l'image de la Belgique en tant que plaque tournante européenne.* » Ce commentaire acide du *Soir* de Bruxelles vise la décision ou plutôt la non-décision de la Commission bancaire de la capitale belge concernant la validité de l'OPA (offre publique d'achat) lancée par Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique.

Pour la troisième fois, en effet, la Commission n'a pas révélé dans son avis si oui ou non l'OPA était valable, notamment en ce qui concerne l'information des actionnaires. La Commission le précisera – elle n'a pas donné de date – « *lorsque l'incertitude quant à l'exercice des droits de vote sera levée* ». Il lui faudra donc attendre le verdict définitif du tribunal de commerce, mais aussi le moment où « *elle disposera de plus d'informations sur la structure actuelle de l'actionnariat de la Société générale et* [où] *elle aura pu vérifier les remarques techniques de celle-ci sur le projet des prospecteurs* ».

Qui est dupe ? En fait, la Commission bancaire – osons le dire – n'a pas eu le courage de trancher dans une affaire dont dépend, certes, une partie importante de l'avenir économique de la Belgique tout entière. Si les responsables de la Société générale se montrent satisfaits de cette non-décision qui leur permet de gagner encore du temps et de renforcer le dispositif de défense qu'ils sont en train d'ériger, en revanche, l'homme d'affaires italien a manifesté son mécontentement. Le groupe Cerus regrette dans un communiqué officiel que, « *s'agissant d'un enjeu aussi important pour l'Europe, la Belgique et la Société générale, la Commission n'ait pas pris, alors qu'elle était en possession de tous les éléments lui permettant de le faire, de décision véritable* ». Carlo De Benedetti, que nous avons rencontré dans ses bureaux improvisés du vingt-troisième étage du Hilton de Bruxelles, au moment où tombait le communiqué de la Commission bancaire, a été très critique à l'égard de cette dernière.

« *Le pays a compris l'enjeu actuel, les milieux internationaux l'ont compris, la presse l'a compris, la Commission bancaire ne l'a pas compris.* » Le patron d'Olivetti a manifesté sa volonté de continuer et de maintenir intégralement son projet de créer à partir de la Société générale le premier holding européen.

Augmentation de capital ou pas ?

Que va-t-il maintenant se passer ? Dès le mercredi 3 février, le tribunal de commerce de Bruxelles devait rendre son jugement en référé quant à l'autorisation de l'augmentation de capital – gigantesque – décidée par la Société générale, quelques heures, voire quelques minutes, après l'annonce de l'OPA pour « noyer » la participation de Carlo De Benedetti. Par deux fois, le tribunal s'est prononcé contre cette augmentation sans que la Société générale en tienne compte. Supérieure juridiquement à l'avis de la Commission bancaire, sa décision devrait aussi influencer les conclusions définitives de celle-ci. Si le tribunal confirme ses jugements antérieurs, plus rien apparemment ne pourrait s'opposer à Carlo De Benedetti (encore que la Société générale puisse faire appel).

Si le tribunal autorise l'augmentation de capital, la partie qui se jouera entre le « condottiere » et André Leysen promet d'être passionnante, compte tenu des enjeux. Le patron de Gevaert a annoncé avoir trouvé 30 milliards de francs belges en plus de la relance pour acheter dix millions de nouvelles actions de la Société générale, il deviendrait alors le principal actionnaire de la Société. D'où le désir de beaucoup de responsables de voir les deux hommes s'asseoir autour d'une table pour discuter les termes d'un accord éventuel et éviter ainsi que la partie ne « flambe » exagérément. André Leysen et Carlo De Benedetti devraient d'ailleurs se rencontrer le 3 février. Ils se sont déjà vus la semaine dernière à Anvers sans aboutir à un accord. Ils ont parlé en anglais ; toutefois, « *quand la conversation prenait un tour plus brutal, nous parlions français* ». Les deux hommes avaient ainsi évoqué les possibilités de collaborer. Le compromis, selon Carlo De Benedetti, n'était pas loin. André Leysen aurait accepté facilement de confier la gestion du groupe à son homologue italien. « *A soixante-deux ans*, aurait dit André Leysen, *je n'ai plus envie de gérer !* » Carlo De Benedetti, pour sa part, aurait accepté la parité des actions, c'est-à-dire que les deux groupes aient chacun 25 % des parts de la Société générale, à condition toutefois de posséder la majorité au sein du conseil d'administration.

« *Si je gère la Société, je veux avoir cette majorité*, commente Carlo De Benedetti, *car je ne peux me bagarrer en aval avec les syndicats, le management, les concurrents, le marché, et, en amont, avec le conseil d'administration.* » André Leysen n'aurait pas accepté cette dernière clause. Mais les ponts n'étant pas rompus, un accord est toujours envisageable, de même que l'entrée en lice de nouveaux interlocuteurs.

En attendant, Carlo De Benedetti peaufine son projet concernant l'avenir de la Société générale, même s'il estime devoir disposer de trois ans pour présenter le nouveau visage de celle-ci. Il aurait toutefois accepté la suggestion de Philippe Maystadt, le ministre de l'économie, de filialiser certaines sociétés du groupe garantes des services publics (Electricité, Gaz...) pour permettre aux pouvoirs publics belges de disposer soit d'une minorité de blocage au sein du conseil d'administration de ces sociétés, soit d'un commissaire du gouvernement avec droit de veto.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

La désorganisation des marchés boursiers

L'informatique mise en accusation à New-York

(Suite de la première page.)

Il demande notamment une réduction de la liberté laissée actuellement aux opérateurs de fixer eux-mêmes les fourchettes qui leurs paraissent appropriées. De même, la SEC demande que les horaires des fixings tiennent compte des dangers et que les transactions sur le marché à terme ne commencent pas avant celles du marché au comptant. Sensible à ces critiques, la Bourse de New-York a déjà mis en place une réduction « *volontaire et expérimentale* » du recours à la puissante unité centrale du système informatique du Big Board, celui qui réunit plusieurs centaines de charges sous forme d'association.

Bien sûr, une telle réduction déplaît à bon nombre de gros opérateurs, qui ont non seulement contribué financièrement à la création du système, mais ont également basé leurs stratégies respectives sur les possibilités offertes par les programmes informatiques. Malgré ces résistances, les conclusions de la SEC paraissent de nature à condamner, à brève échéance, certaines pratiques actuelles, car le mécontentement des petits porteurs – dépourvus de moyens informatiques adéquats – commence à ressembler à une véritable fronde politique.

Selon plusieurs sondages, les tenants du « capitalisme populaire », si cher à l'Amérique (47 % des investisseurs de la place de New-York disposent de portefeuilles de moins de 30 000 francs), trouvent la domination des investisseurs institutionnels non seulement injuste, mais, selon certains, carrément criminelle. Les conclusions de la SEC vont d'ailleurs dans le même sens que celles avancées, il y a quelques semaines, par la commission Brady pour le compte de la Maison Blanche, et par l'étude du tout-puissant Office général de comptabilité (GAO) du Congrès.

A l'inverse du rapport Brady, la SEC – où, en privé, on s'affirme « *plus proche des réalités* » – refuse d'envisager des limites pour les variations des cours lors d'une séance, estimant qu'une telle pratique serait « *contraire, en quelque sorte, aux fondements mêmes du système boursier* ». En revanche, son rapport critique amèrement le comportement des « spécialistes », ces maisons chargées d'intervenir sur environ soixante-dix valeurs afin d'empêcher des variations trop importantes de leurs cours. « *Un nombre inquiétant de charges spécialisées étaient, le 19 octobre, vendeuses* », alors que leur rôle était justement d'acheter les valeurs en chute libre, constate le rapport.

Seule la Réserve fédérale trouve grâce aux yeux de la SEC : sa décision de déverser, dès le 20 octobre, de larges montants de liquidités sur les banques aurait permis d'éviter le pire. En effet, quelques jours après le « lundi noir », la moitié des charges étaient à découvert auprès de leurs banques en raison de la chute de l'ensemble des valeurs, y compris de celles qui servaient à garantir le fonctionnement des opérations de change.

S'exprimant le même jour devant la commission des affaires bancaires du Sénat, Nicholas Brady a réitéré les opinions exprimées dans son rapport, soulignant qu'« *en l'abscence d'un meilleur contrôle du Program Trading, un nouveau krach boursier est inévitable* ».

Plus nuancé, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, a affirmé à son tour devant les sénateurs que « *la chute des cours du 19 octobre était due, en partie, aux moyens de communication modernes et aux capacités des procédés informatiques* ». Toutefois, M. Greenspan a estimé que la valeur de l'indice Dow Jones avait été poussée trop loin et que « *quelque chose devait arriver, tôt ou tard* ».

En revanche, le président de la FED s'est montré hostile aux propositions en faveur d'une plus grande réglementation des marchés boursiers : « *Certains aspects des irrégularités constatées ne sauraient être réellement corrigés par les pouvoirs publics* », a-t-il déclaré, refusant du même coup d'élargir les compétences de son institution, afin de prévenir l' « *introduction d'un dangereux sentiment de sécurité* » dans le milieu cambiste. Tout au plus M. Greenspan est-il prêt à envisager une éventuelle fusion de certaines activités des marchés au comptant et des marchés à terme.

CHARLES LESCAUT.

Nouvelle baisse du taux de base des banques américaines

Les grandes banques américaines ont abaissé d'un quart de point leur taux de base (*prime rate*) ramené de 8,75 % à 8,50 %. C'est la troisième fois que ce taux de base est abaissé depuis le krach de la Bourse de New-York, le 19 octobre dernier. Il avait, auparavant, été augmenté cinq fois, passant de 7,50 % en avril à 9,25 % au début octobre, en liaison avec la hausse des taux à long terme. Le 22 octobre, ce taux de base revenait à 9 %, puis à 8,65 % le 5 novembre.

La diminution annoncée le 2 février reflète la baisse des taux observée depuis quelques jours aux Etats-Unis sur le marché des obligations (*le Monde* du 3 février) et sur le marché interbancaire. Elle est à rapprocher, également, du fléchissement des indicateurs économiques américains en décembre, pour le troisième mois consécutif, et de la chute des ventes de logements au cours du même mois.

Elle traduit, enfin, un ralentissement général de l'économie, redouté par la Maison Blanche, qui exercerait de discrètes pressions sur la Réserve fédérale afin que cette dernière abaisse son taux d'escompte, pour conjurer ce ralentissement. Mais la Réserve reste prudente, estimant que la stabilisation du dollar reste fragile et qu'il convient de ne pas prendre de décision précipitée.

Ralentissement de la conjoncture aux Etats-Unis

Le ralentissement de l'activité économique se confirme aux Etats-Unis. Pour le troisième mois consécutif, l'indicateur composite, formé d'une batterie de neuf indices, a enregistré une baisse. De 0,2 % en décembre, après 1,2 % en novembre et 0,1 % en octobre, ce nouveau recul confirme les analyses de ceux qui annoncent un essoufflement de la croissance. Cinq indices sur neuf ont, en effet, poussé l'indicateur à la baisse, dont ceux concernant le prix des stocks et le temps de travail hebdomadaire.

En annonçant, le même jour, une baisse de 6,2 % en rythme annuel des ventes de maisons neuves en décembre, le département du commerce n'a fait que confirmer la tendance au ralentissement. Pour l'ensemble de 1987, le recul de la construction a atteint 10,1 %.

Reste à savoir de quelle ampleur sera le ralentissement et si une récession se profile à l'horizon. Sur ce point, les avis divergent. Certains économistes le pensent. En revanche, avec son optimisme tranquille habituel, M. Beryl Sprinkel, responsable des conseillers économiques de la Maison Blanche, s'est déclaré enchanté des résultats publiés mardi 2 février. Ils vont dans le bon sens, selon lui, et permettent au gouvernement d'espérer tenir ses objectifs, une expansion de 2,4 % en 1988.

BILLET

M. Daniel Bouton, nouveau directeur du budget

Un poste-clé

L'un est bordelais, l'autre est parisien. L'un est brun et mince, élégant même, l'autre blond, presque massif. L'un aime la mer et le bateau, l'autre adore l'opéra. Le premier, qui s'appelle Michel Prada, s'en va ; le second, Daniel Bouton, arrive.

Enjeu de ce chassé-croisé : la direction du budget, l'un des postes les plus prestigieux du ministère de l'économie et des finances. Une direction par laquelle toute dépense publique doit passer pour être acceptée.

Michel Prada n'aura pas occupé longtemps ce poste éminent : deux ans et un mois seulement. Ses prédécesseurs avaient régné beaucoup plus longtemps : Jean Choussat, quatre ans, entre 1981 et 1985 ; ou, bien avant lui, l'illustre et terrible Renaud de La Génière, qui savait si bien résister à Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances. Renaud de La Génière avait régné huit ans, d'avril 1966 à juin 1974.

Homme d'expérience

Michel Prada va prendre en main les destinées du CEPME, le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises. Il y trouvera une distance d'avec la vie politique qu'il souhaitait. Aura-t-il été un bon directeur du budget ? La direction de la comptabilité publique, dont il avait été un excellent directeur (1978-1985), ne l'avait pas préparé aux tâches budgétaires, malgré ce qu'un jugement rapide pourrait faire croire.

L'intelligence, les capacités intellectuelles, ne sont certes pas en cause : Michel Prada en avait à revendre. Et le temps aura manqué au Bordelais pour s'affirmer dans une période difficile, parce que idéologiquement très politisée. Le souhaite-t-il d'ailleurs ? On lui saura gré, en tout cas, d'avoir assuré – sans heurt – la transition entre le dernier gouvernement de gauche – celui de M. Fabius – et l'équipe de droite conduite par M. Chirac.

Daniel Bouton n'a que trente-huit ans, mais une expérience déjà ancienne du budget : plus de dix ans de sérail. Personne – pas même dans les anciennes équipes Mauroy et Fabius – ne conteste les compétences, l'intelligence de ce « costaud », qui, sous des airs parfois trop autoritaires, sait parfaitement manœuvrer. Daniel Bouton aura été directeur de cabinet d'Alain Juppé, ministre du budget, depuis la victoire de la droite aux élections de mars 1986. C'est dire qu'il a choisi son camp. Comme directeur du budget, il devra, au contraire, s'opposer aux « politiques » qui ont souvent tendance à trop charger la barque des dépenses publiques lorsque s'approchent les échéances électorales.

Jean Choussat, dont les sympathies socialistes étaient connues, avait su – comme directeur du budget – dire non et se battre bec et ongles contre les débordements de la gauche en 1981 et 1982. Il avait dit et répété qu'on ne résout pas les problèmes du chômage et de la croissance économique en créant des emplois publics par dizaine de milliers. Et il avait finalement fait triompher ses idées, en laissant un message essentiel : la productivité n'est pas seulement l'affaire du secteur privé. Le secteur public doit aussi s'en soucier.

La Direction du budget a toujours été un poste-clé de notre vie économique et sociale. C'est aussi à travers elle que passe la contradiction étatisme-libéralisme. On peut, à cette fonction, se battre, imaginer et, pourquoi pas, innover.

ALAIN VERNHOLES.

Le Japon condamné au GATT

Tokyo cherchera à limiter les conséquences d'une lente libéralisation des achats agricoles

Le Japon a formellement accepté, le mardi 2 février, de lever les restrictions imposées aux importations de douze produits agricoles (1) en avalisant le rapport le condamnant, au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), après une plainte déposée par les Etats-Unis. En conclure que Tokyo a cédé semble toutefois trop rapide. Si à Genève, l'ambassadeur nippon, M. Yoshio Hatano, a bien indiqué que les restrictions sur ces produits seraient levées « *dès que possible* », le ministre de l'agriculture, M. Takashi Sato, déclarait à la presse, le mercredi 3 février, qu'il maintiendrait des quotas d'importation sur deux produits particulièrement sensibles « *le lait en poudre et les féculents* ».

L'équipe Takeshita semble vouloir harmoniser les « *demandes étrangères* » comme l'a indiqué un porte-parole gouvernemental sans pour autant heurter de front les intérêts des agriculteurs dont le poids politique pour le parti au pouvoir n'est plus à démontrer. Une équipe spéciale sera créée au sein du ministère de l'agriculture pour élaborer des mesures de libéralisation qui pourraient être mises en œuvre à compter du 1er avril 1988 pour certains produits comme la purée de fruit et dans un délai de trois ans pour d'autres comme les ananas en boîte. Mais Tokyo prévoit l'octroi de subventions aux producteurs locaux afin de les protéger de la nouvelle concurrence qui s'annonce. Le casse-tête des subventions auquel les pays industriels ont promis de s'attaquer n'est pas prêt d'être résolu.

(1) Outre le lait en poudre et les féculents, les produits visés par la condamnation du GATT sont les pamplemousses, le fromage, le bœuf et le porc en boîte, le sucre de raisin, la purée et la pâte de fruit, les ananas en conserve, le jus de fruit et de tomate, la sauce tomate et le ketchup.

Économie

TRANSPORTS

La préparation de l'Europe aérienne

Air Inter desservira une capitale européenne à partir du mois de juin

C'est avec une satisfaction évidente que M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, a annoncé, le 3 février, que sa compagnie *« organiserait, à partir de la fin du premier semestre 1988, plusieurs vols par semaine entre Paris et une capitale européenne avec l'un de ses Mercure et sous son propre pavillon »*.

Cette innovation suppose une modification des statuts de la compagnie intérieure, qui lui interdisent, actuellement, de quitter le territoire national. Elle interviendra en coopération avec Air France, qui, seule, pour l'instant, détient les droits de trafic régulier en Europe.

Cette annonce vient à point nommé pour redonner de la vigueur à une entreprise durement secouée par le conflit qui oppose sa direction et les syndicats de navigants au sujet de la composition des équipages des Airbus 320, qui seront mis en service en juin prochain. A vrai dire, le malaise est plus moral qu'économique. Air Inter a connu, en 1987, des résultats financiers satisfaisants, avec un bénéfice de 90 millions de francs et une marge brute de 800 millions, pour un chiffre d'affaires de 6 750 millions de francs, malgré les petes : 70 millions du fait des grèves des contrôleurs aériens, et 117 du fait des arrêts de travail des pilotes et des mécaniciens.

La formule « plein ciel »

A l'origine de cette bonne santé, il y a la poursuite de la croissance commerciale, avec un million de passagers supplémentaires par rapport à 1986. Air Inter a transporté, l'an dernier, 12 810 000 voyageurs et atteint le coefficient de 69,3 % de remplissage de ses avions, grâce à ses tarifs réduits (familles à deux, cartes Evasion, enfants, jeunes et étudiants). Pour la première fois dans l'histoire de la compagnie, un passager sur deux (hors abonnés) a bénéficié d'une réduction tarifaire. N'ayant pas bougé depuis deux ans en valeur, le tarif moyen a baissé de 8 % en francs constants, et aucune hausse n'est prévue pour 1988.

Le revers de cette médaille est le mécontentement de plus en plus exprimé par la clientèle d'affaires, qui paie le plein tarif, désireuse d'obtenir des prestations améliorées par rapport aux voyageurs à basse contribution : *« Nous ne pouvions continuer à vendre à des prix différents le même produit »*, explique M. Eelsen, qui a, dès 1985, écarté l'idée de créer une première classe ou une classe « affaires » car *« nous aurions perdu notre souplesse d'exploitation en introduisant des sièges de tailles différentes. »*

Il a donc été décidé de donner à partir d'avril 1988, de donner à la clientèle à haute contribution des attentions particulières, grâce à la formule « plein ciel ».

Le passager « plein ciel » aura acquitté le tarif fort ou sera un abonné. Il recevra une carte d'embarquement dont le code le distinguera du voyageur à tarif réduit (dit de loisirs). Il embarquera en dernier sur les vols blancs ou bleus et sera installé à l'avant de l'appareil. Un rideau ou un panneau mobile le séparera du commun des passagers. Il aura droit au journal de son choix, à une boisson chaude gratuite jusqu'à 9 h 30, et à toutes les boissons non alcoolisées au-delà. Il débarquera le premier de l'appareil, et ses bagages seront déposés en priorité sur le tapis de livraison.

L'outil informatique qui sous-tend cette formule permettra à la compagnie de connaître et de gérer au mieux ses différents types de clientèle et de réserver de la place dans chaque avion aux voyageurs professionnels, qui, par nature, décident de leur départ au dernier moment. Sur les vols rouges (11 % des vols), où tout le monde paie le plein tarif, les prestations seront identiques pour tous, mais les embarquements seront cadencés pour éviter les attroupements.

Ces améliorations représentent une petite révolution pour le personnel de la compagnie, appelé à un réel effort en direction de la clientèle. En revanche, il n'est pas sûr qu'elles satisfassent ceux qui se plaignent de l'exiguïté des 314 sièges d'un Airbus.

M. Eelsen candidat

Le président d'Air Inter affrontera en 1988 deux épreuves. D'abord, la mise en service de quatre Airbus A-320, pour lesquels dix équipages sont en cours de formation. M. Eelsen se réjouit que la cour d'appel de Paris ait estimé, la semaine dernière, que les syndicats de pilotes pouvaient contester les conséquences du pilotage à deux hommes de cet avion mais pas son principe. Il pense que ces pilotes comprendront, comme ceux de l'australien Ansett, qu'il n'existe pas de place pour un troisième homme dans le cockpit du petit Airbus. Il joue la carte de la patience.

La deuxième échéance de M. Eelsen se situe également en juin, puisque son mandat de président arrivera à son terme. Les aléas électoraux appartiendront alors au passé. Avant de pouvoir postuler à un nouveau mandat, il lui faudra demander au conseil d'administration de le réélire membre de ce conseil. *« Il est encore trop tôt pour décider,* dit-il, *mais je pense que je redemanderai à faire partie de cette instance. »* Pourquoi abandonner ce fauteuil au moment où il faudra réussir le passage à l'âge adulte d'une compagnie enfin promise à l'espace européen ?

ALAIN FAUJAS.

Point Air : M. Douffiagues s'oppose à la décision du tribunal de Mulhouse

Après avoir appris que le tribunal de commerce de Mulhouse confiait la reprise de la compagnie Point Air à TEA France et non à Minerve comme il le souhaitait, M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a publié, le 2 février, un communiqué où il déclare qu'il n'est pas dans ses intentions de contredire le conseil supérieur de l'aviation marchande, qui a refusé d'attribuer les droits de trafic de Point Air à TEA. Cette position, si elle devait être maintenue, condamne Point Air à la disparition.

La position du ministre se fonde sur la nécessité de ne pas multiplier en France les compagnies charters. En réalité, elle est inspirée par la crainte que TEA, filiale nº 1 belge du charter, inspire aux compagnies françaises. En effet, TEA représente un autre risque que Minerve pour Air France, Air Inter et UTA. Cette compagnie, fondée en 1970, possède huit Boeing 737, un Boeing 707 et un Airbus A-300 qui opèrent à partir de Bruxelles et de la Turquie. Elle a commandé onze Boeing 737. Ses tarifs sont inférieurs à ceux pratiqués par les transporteurs français.

● **Les navigants d'UTA en grève.** — Les syndicats SNPL (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens) appellent le personnel navigant d'UTA à une grève, du mercredi 3 février à 0 heure au samedi 6 février à minuit. Ils s'opposent au transfert d'équipages à la compagnie Aéromaritime, filiale d'UTA, qui effectuera à partir du printemps des vols charters en Europe. Dans un communiqué, les syndicats déclarent que le personnel *« aurait des salaires nettement inférieurs à ceux proposés dans les autres compagnies charters »*. La direction annonce qu'elle sera en mesure d'assurer tous ses vols malgré la grève, mais que des modifications d'horaires peuvent intervenir.

★ Renseignements : (1) 47-76-41-52 et 47-76-95-75.

AFFAIRES

M. Alain Madelin à Prague

La première société mixte franco-tchécoslovaque est née

En visite à Prague, mardi 2 février, M. Alain Madelin, ministre français de l'industrie, a été reçu par le chef du gouvernement tchécoslovaque, M. Strougal, ainsi que par son homologue, M. Gerle. Il a ensuite assisté à la signature de l'acte de naissance de la première société mixte franco-tchécoslovaque, Tourinvest.

PRAGUE
de notre envoyé spécial

La première société mixte franco-tchécoslovaque est née. M. Simonet, le président du conseil de surveillance de CBC (Compagnie générale de bâtiment et de construction, du groupe Compagnie générale des Eaux) et M. Pleskot, le directeur général de la principale société d'Etat dans le secteur du tourisme, Cedok, ont signé, mardi 2 février à Prague, l'acte constitutif d'une société commune, baptisée Tourinvest. Le capital de cette société mixte, qui sera de 150 millions de couronnes (environ 75 millions de francs) sera détenu à 49 % par la société française de construction et à 51 % par Cedok. La création de cette firme mixte s'inscrit dans le programme de développement des capacités hôtelières engagé par les autorités tchécoslovaques et qui prévoit la construction de 10 000 lits d'ici à 1995. Elle répond aussi à leur volonté de favoriser, à l'instar de l'URSS, la création de sociétés mêlant capitaux locaux et occidentaux.

Tourinvest, la nouvelle société, présidée par un Tchèque, sera chargée de construire et d'exploiter des hôtels en Tchécoslovaquie, essentiellement à Prague et à Bratislava (Slovaquie). Elle devrait engager dès cette année la construction d'un hôtel quatre étoiles de mille cinq cents lits à Prague et reconstruire le plus grand hôtel de Bratislava, le Carlton (sept cents lits). Le montant total des travaux correspondants devrait s'élever, pour le constructeur français, CBC, à 1 milliard de francs .

Pour la CBC (ex-Campenon Brinard qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de francs), la création de cette société mixte n'a pas été chose facile. Jusqu'à présent, il n'y a, en Tchécoslovaquie ni loi ni décret public qui définissent précisément le statut de ces sociétés mixtes. Depuis que les autorités ont fait connaître leur intérêt dans ce domaine, au début de 1987, trois sociétés mixtes seulement ont été créées. L'entreprise d'Etat Tesla (matériel électrique) en a créé une avec un partenaire danois pour la fabrication de matériels de laboratoires, et une autre avec Philips pour la production de magnétoscopes. Cedok à, par ailleurs, déjà créé une firme mixte analogue à Tourinvest, Hôtelinvest, avec un partenaire autrichien Warimpex.

Relations de confiance

Trois facteurs au moins ont pesé en faveur de CBC dans une compétition à laquelle ont participé, d'après le directeur de Cedok, une trentaine de concurrents occidentaux. A l'occasion de la construction d'un hôtel Forum, à Bratislava, l'entreprise française à réussi à créer, depuis quatre ans, des relations de confiance avec les Tchèques.

Le fait d'avoir accepté, dans le cadre de contre-achats, de commercialiser en France du matériel de BTP tchécoslovaque (9 millions de francs en 1987, 20 millions de francs sont prévus en 1988) a été ensuite très apprécié. Enfin, la démarche de la CBC est apparue bien adaptée à la demande des Tchécoslovaques. *« Comme constructeur, nous avons une approche originale, nous sommes venus avec nos partenaires financiers et avec des représentants des grands groupes hôteliers »*, explique M. Simonet.

ERIK IZRAELEWICZ.

M. Daniel Bouton, nouveau directeur du budget

Un poste-clé

Le Japon condamné au GATT

Tokyo cherchera à limiter les conséquences d'une lente libéralisation des achats agricoles



Économie

SOCIAL

Adidas France va supprimer 531 emplois

STRASBOURG
de notre correspondant

La direction d'AdidasFrance a annoncé mardi au comité d'entreprise réuni à Landersheim (Bas-Rhin) qu'elle entendait supprimer 531 emplois dans les prochains dix-huit mois. Trois cents de ces postes disparaîtront en Alsace, à Landerheim, La Walck-Pfaffenhoffen, Marmoutier et Dettwiller. L'unité de Bitche (Moselle) sera fermée dès avril. Celle de Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes) perdra 113 personnes et la filiale de Charmoise-Nontron (Dordogne) 51 salariés. Au total, Adidas France emploie environ 2400 personnes, et le groupe plus de 4000 salariés en France.

M. Gerhard Prochaska, cogérant d'Adidas France, a précisé que ce plan de restructuration de l'entreprise spécialisée dans les équipements sportifs – et surtout les chaussures – était imposé par la baisse du dollar et son contrecoup sur la concurrence des pays du Sud-Est asiatique et d'Europe de l'Est. Le prix de revient d'une chaussure fabriquée en Asie, importée et dédouanée, serait de 30 % à 50 % inférieur au même produit fabriqué en France, estiment les responsables d'Adidas. Actuellement, Adidas-France importe 70 % environ des chaussures qu'elle vend. « *Un niveau raisonnable de production propre en France* » serait de 15 à 20 %, calcule la direction.

Les suppressions de postes seront accompagnées d'un plan social dont une première version a été remise aux membres du comité d'entreprise qui doit en discuter le 16 février. Elle prévoit 200 préretraités avec le concours du Fonds national pour l'emploi (FNE), des congés de conversion, des aides au retour pour les travailleurs étrangers et la mise en place d'antennes spécialisées pour aider le personnel dans son reclassement. Ceux qui créeraient leur propre entreprise y seraient aidés par Adidas. L'intersyndicale CFTC, CFDT, FO, CGT s'est déclarée hostile à tout licenciement sec et veut étudier le plan social de près.

Le chiffre d'affaires d'Adidas France baisse depuis deux ans. En 1987, il était de 2,46 milliards de francs. L'année dernière, la firme avait exporté 44 % de sa production, alors qu'en 1985 l'exportation représentait 58 % du chiffre d'affaires, dont 14 % vers les Etats-Unis. Il y a plusieurs mois, Adidas avait stoppé d'importants marchés de sous-traitance. La maison mère, en Allemagne, a déjà supprimé plus de 1 000 emplois.

JACQUES FORTIER.

● **700 suppressions d'emplois chez Bull en 1988.** – Bull a confirmé lors d'un comité d'entreprise que ses effectifs diminueraient de 700 personnes environ en 1988 (*le Monde Affaires* du 19 décembre 1987). Ces mesures toucheront en particulier la division Bull MTS (micros et terminaux), où 250 emplois seront supprimés dès cette année, une décroissance supplémentaire de 150 à 200 personnes étant envisagée pour 1989. Une décision sur cette question sera prise à la fin 1988 « *pour prendre en compte l'évolution du marché* ».

Pour la première fois depuis 1953

Les Etats-Unis ratifient une convention de l'OIT

Par un vote de soixante-douze voix contre deux, le Sénat américain a ratifié, le 2 février, la convention 144 de l'OIT (Organisation internationale du travail) sur l'examen périodique par une commission tripartite syndicats, patronat, gouvernement, de la compatibilité des législations nationales sur le travail avec les conventions élaborées par l'OIT. Un autre vote a permis ensuite la ratification de la convention 147, qui porte sur les conditions de vie, de santé et de sécurité des marins.

L'événement serait de peu d'importance si les Etats-Unis, membres de l'OIT depuis 1934, n'avaient pas signé de convention depuis 1953. Sur les cent soixante-deux conventions actuellement mises au point par l'OIT, sept seulement avaient été juqu'à présent acceptées par le Sénat, et cela plaçait les délégations américaines, à Genève, dans une situation délicate. En effet, à chaque fois que les représentants américains soulevaient la question du respect des droits de l'homme dans les pays totalitaires, ceux-ci rappelaient systématiquement le refus des Etats-Unis de ratifier les conventions proposées par l'OIT depuis trente-cinq ans.

● **UNEDIC : la convention signée le 30 décembre est publiée au *Journal officiel*.** – Le *Journal officiel* a publié le 2 février un arrêté portant agrément de la nouvelle convention d'assurance chômage signée le 30 décembre entre le patronat (CNPF, CGPME) et quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC). La contribution pour l'UNEDIC est passée à 6,90 %, dont 4,43 % à la charge des employeurs et 2,47 % pour les salariés. Le texte modifie le mode de calcul du salaire de référence et sa revalorisation. Il est précisé qu'une participation de 1 % pour le financement des retraites complémentaires est précompté sur la partie de l'allocution égale à 40 % du salaire journalier.

● **Recul électoral de la CGT à Billancourt.** – La CGT recule au profit de la CFDT aux élections des délégués du personnel à Renault-Billancourt pour le deuxième collège comme pour le premier (*le Monde* du 23 janvier), mais reste le premier syndicat. Sur 4 412 inscrits et 2 715 exprimés (61,5 %), la CGT recueille 37,31 % des suffrages (– 2,68 points par rapport à 1986) et 8 sièges (– 1), la CFDT 21,88 % (+ 2,08 points) et 5 sièges (+ 1), la CGC 24,6 % (+ 0,08 %) et 5 sièges (– 1) et FO 12,6 % (+ 0,45) et 2 sièges (sans changement). La CFTC avec 2,50 % (+ 0,20) et le SIR (Syndicat inter-Renault) avec 1,11 % n'ont toujours pas de siège.

PRESSE

Editeur de « Marie-France »

La SOPEFF dépose son bilan

La Société de publications économiques féminines et familiales (SOPEFF) a déposé son bilan le 2 février. Le tribunal de commerce examinera le dossier vendredi. La SOPEFF édite le mensuel *Marie-France* (361 867 exemplaires diffusés en France) et l'hebdomadaire *Point de vue-Images du monde* (281 000 exemplaires). Officiellement, le dépôt de bilan ne concerne que ces deux titres, mais la SOPEFF détient aussi une participation majoritaire dans Edifap qui publie l'hebdomadaire *Femme d'aujourd'hui* et le mensuel *Femme pratique*. La société possède, en outre, l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), en dépôt de bilan depuis la mi-décembre.

La direction de la SOPEFF se refuse pour l'instant à tout commentaire sur les difficultés de ce groupe de presse féminine qui affiche 150 millions de francs de passif. Dans une note adressée au personnel de l'entreprise, son gérant, M. Maurice Brébart, rappelle son projet, conçu en 1984, de construire « *un groupe de presse familial important, mais non tentaculaire consacré au retour aux valeurs essentielles de la société française* ». Il ajoute « *Nous n'avons pas été suivi par nos partenaires professionnels politiques et bancaires.* » La SOPEFF aurait eu des difficultés avec sa banque qui n'a pas versé les salaires de janvier au personnel.

M. Brébart s'engage dans la même note à préserver les intérêts du personnel en étudiant toutes les possibilités de reprise.

Devant le comité d'entreprise, réuni le 2 février, le gérant de la SOPEFF a assuré que plusieurs repreneurs étaient sur les rangs. Le groupe allemand Bauer est déjà en négociation. Havas a fait savoir qu'il était intéressé.

J.-F. L.

DÉVELOPPEMENT

Elément essentiel de financement pour le tiers-monde

L'aide publique reste stationnaire

Refusant de céder au « *découragement* » qui gagne certains spécialistes, le président du Comité d'aide au développement (CAD), M. Joseph Wheeler s'attache, dans la présentation du rapport annuel de l'organisation, à mettre en valeur les progrès réalisés pour aider le tiers-monde à résoudre les multiples problèmes qui handicapent son avenir.

Ces progrès tiennent plus à un nouveau réalisme et à l'absence de catastrophe qu'à un renversement de tendance. Ainsi, la crise de la dette n'a toujours pas provoqué de défaut de paiement majeur. De même, la contraction, constante depuis 1982, des flux de capitaux privés et des crédits commerciaux s'est traduite, à prix et taux de change constants, par une chute de quelque 17 % de l'apport total des ressources financières aux pays en développement en 1986. Mais, en dépit des politiques d'austérité budgétaire suivies par la majorité des pays donateurs, l'aide publique au développement, accordée à des conditions privilégiées, a augmenté de 1,5 % en termes réels cette même année, la dernière connue en termes statistiques fiables.

Pour les pays membres du CAD (dix-huit pays de l'OCDE) à l'origine de près de 80 % de cette aide privilégiée et devenue essentielle, le cap des 36,68 milliards de dollars a ainsi été atteint. Il n'y a pas de quoi pavoiser. En pourcentage de leur produit national brut, leur apport se stabilise à 0,35 %, comme en 1985. On est encore très loin de l'objectif de 0,7 % fixé dès 1970 par les Nations unies et solennellement réaffirmé, en juin 1987, lors du sommet de Venise réunissant les sept principaux pays industriels.

La France se situe toujours dans la bonne moyenne avec 0,49 % du PNB consacré à l'aide publique au développement (hors crédits attribués aux DOM-TOM). Le Japon, en dépit d'efforts promis pour l'avenir, n'a pas décollé des 0,29 % et les Etats-Unis, en queue de peloton devant l'Autriche, sont retombés de 0,24 % à 0,23 %. Seule exception, l'Italie a réalisé un bond spectaculaire, son aide passant de 0,31 % de son PNB en 1985 à 0,40 % un an plus tard.

Cet état de choses devrait s'améliorer en 1987 pour la France ou le Japon notamment, ce qui permettrait d'augmenter de 2 % en termes réels l'apport des pays du CAD. Il reflète malgré tout un piétinement que la mise en œuvre de nouveaux programmes masque mal. Multiplication des prêts à déboursement rapide de la Banque mondiale, nouveaux moyens financiers du Fonds monétaire international et allongement des délais de remboursement accordés par le Club de Paris lors du rééchelonnement de dette des pays les plus démunis, le « *réalisme* » l'a en effet emporté. L'Afrique subsaharienne, qui compte la majorité des pays les plus pauvres, en sera la principale bénéficiaire. Mais ces options restent sans commune mesure avec les difficultés à surmonter alors que, M. Wheeler le rappelle, quelque 700 millions de personnes sont acculées à une situation de survie.

F. Cr.

Le retour de Ryad, de Moscou et de Pékin

Plus difficile à cerner que celle des pays industriels occidentaux, l'aide des pays non membres du Comité d'aide au développement a repris une courbe ascendante après plusieurs années de baisse. Sans pouvoir donner d'éléments en termes réels, le rapport du comité apporte à ce sujet quelques précisions intéressantes.

Totalisant 10 milliards de dollars en 1986, cette aide a augmenté de 30 % en un an. Elle a, pour les quatre cinquièmes, été fournie par l'Arabie saoudite et l'URSS qui ont ainsi assuré 17 % de l'aide publique au développement accordée par la communauté internationale.

Parmi les pays de l'OPEP, les Saoudiens ont conforté leur première place en augmentant leurs contributions de près de 1 milliard de dollars. A 3,6 milliards de dollars en 1986, celles-ci représentaient 4,5 % du produit national brut du royaume. Au sein du CAEM (1), l'Union soviétique a joué un rôle similaire en accordant 4,6 milliards de dollars – soit 0,29 % de son PNB selon les évaluations du CAD, – essentiellement à Cuba, à la Mongolie et au Vietnam.

Selon les indications fournies, pour la première fois, par l'URSS lors de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) au printemps 1987, ces prêts sont en moyenne assortis d'un taux d'intérêt de 2,8 % et sont attribués sur 16,5 ans, dont 4,7 ans de grâce. Autre élément nouveau, la Chine semble avoir doublé le volume de ses crédits d'aide en 1986 pour les porter à 366 millions de dollars en raison de son retour dans toutes les organisations multilatérales. L'aide bilatérale de Pékin a, elle, très légèrement augmenté pour s'établir à 143 millions de dollars, au profit essentiellement de l'Afrique.

(1) Conseil d'aide économique mutuelle ou COMECON.

Engagement naval et dépendance énergétique

Les Américains à la merci du Golfe

(Suite de la première page.)

La durée de cette opération de maintien de l'ordre international est, elle aussi, incertaine. L'analyse politique des responsables occidentaux devrait conduire à un maintien durable des flottes occidentales. Que dit en effet M. McFarlane, naguère mêlé aux ventes d'armes à l'Iran ? « *Nous ne pouvons nous attendre à une contre-révolution de la part des soi-disant modérés. Dans la mesure même où de tels modérés existent, ils sont en petit nombre et sans liens suffisant avec les militaires pour influencer un changement. La révolution est un fait supporté avec foi par une jeunesse iranienne qui représente plus de 60 % de la population.* »

« Modus vivendi »

La reconnaissance sans ambiguïté de la révolution iranienne et la fin du conflit entre l'Iran et l'Irak – qui passe sans doute par l'éviction de Saddam Hussein – devraient permettre un *modus vivendi*, dans l'après-Khomeiny, qui verrait la République islamique cesser de soutenir le terrorisme ou tenter d'exporter sa révolution. « *Mais*, dit Robert MacFarlane, *il sera important, jusqu'à la définition d'une nouvelle politique, que le déploiement des flottes américaine et alliées continue comme la preuve de notre volonté politique.* »

Or l'on s'aperçoit depuis quelques semaines que, pour des raisons économiques ou politiques, la plupart des pays veulent réduire leur engagement. Les Néerlandais ont cherché à persuader les Belges et les Britanniques qu'une meilleure coopération permettrait de diminuer le nombre de leurs dragueurs de mines de dix à quatre, et Washington a annoncé une réduction du nombre de ses navires dans la région. Le fait que tous les candidats démocrates à l'investiture – à l'exception du sénateur Albert Gore – se soient déclarés hostiles à cet engagement, parlant volontiers de « *nouveau Vietnam* » ou de « *nouveau Liban* », à une époque où les Etats-Unis ont la tentation d'un repliement sur eux-mêmes, n'y est sans doute pas étranger.

Une autre ambiguïté tient à la politique énergétique, menée par Washington – ou plus exactement à l'absence totale de politique énergétique hormis la constitution de stocks stratégiques, – qui a pour conséquence d'accroître la dépendance extérieure des Etats-Unis depuis 1982.

Le bas prix du pétrole a pour effet de réduire la production intérieure, l'exemple de l'Oklahoma est là pour le montrer : « *Un nombre important de puits, au coût marginal élevé, ont été comblés, et leurs ressources sont perdues à jamais. L'extraction a ainsi baissé de 20 % en deux ans* », explique le sénateur Boren. La moitié des sociétés de service et de fournitures du secteur pétrolier ont disparu, et le nombre d'étudiants dans ces matières a chuté des deux tiers. Mais cinq Etats producteurs pèsent de peu de poids face à quarante-cinq Etats consommateurs, et l'indépendance énergétique n'est visiblement plus une priorité outre-Atlantique.

La loi sur le commerce, qui devrait être votée en mars, pourrait bien prévoir – il y a plus de 50 % de chances, dit-on aujourd'hui – la suppression de la « Windfall Profit Tax », cette taxation des bénéfices exceptionnels adoptée au début de 1980, en plein second choc pétrolier, pour confisquer une partie de la hausse des prix et qui est aujourd'hui une entrave à l'investissement et à l'extraction. Il en résulterait un gain de 800 000 barils par jour. Plus incertaine en outre est l'imposition d'une taxe à l'importation, même si la plupart des candidats à l'élection présidentielle, chez les démocrates comme chez les républicains, s'y montrent favorables. Il faudrait pour que les consommateurs la tolèrent une nouvelle et forte chute des prix du brut.

200 milliards de dollars

Il semble acquis, en revanche, que des mesures seront prises cette année pour rendre à l'extraction les terres prometteuses, de l'Arctique américain, dans l'Artic National Wildlife Refuge, une province pétrolière aussi importante que l'Alaska mais protégée jusqu'à présent par des textes sur l'environnement.

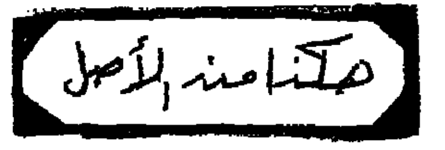
Mais quand bien même toutes ces décisions seraient-elles prises, cela ne suffirait pas à entraver la tendance actuelle à la réduction des réserves. Car, au milieu de prévisions incertaines et souvent démenties, il y a sur la capacité pétrolière américaine quelques certitudes. C'est dans ce pays qu'il y a eu le plus de recherches. 72,8 % des forages réalisés dans le monde depuis la découverte de l'or noir l'ont été aux Etats-Unis contre 0,3 % au Proche-Orient. Cela explique que le coût moyen de découverte et de développement (sur la période 1976-1985) soit inférieur à un demi-dollar au Proche-Orient, contre près de 7 dollars aux Etats-Unis. Chaque puits américain (il y en a 620 000) produit en moyenne 14 barils par jour, alors que les 3 000 puits des pays de l'OPEP du Proche-Orient fournissent 3 900 barils quotidiennement.

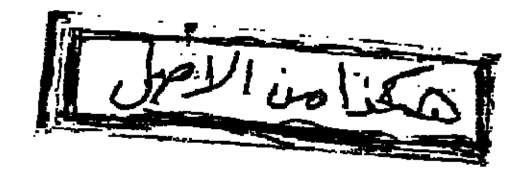
Il est donc peu probable que l'on trouve encore outre-Atlantique des gisements géants. La meilleure chance de développer les réserves réside dans l'amélioration des techniques de récupération secondaire sur les champs existants.

Côté consommation, la diversification énergétique est plus difficile dans un pays qui utilise le pétrole pour près des deux tiers dans les transports qu'en Europe, où cette proportion est inférieure à 50 %. Et la réduction de la demande de carburants nécessiterait une politique volontariste de normes de consommation des moteurs que les Américains ont bien vite abandonnée tant elle avantageait les constructeurs automobiles étrangers, et d'abord japonais.

Les projections faites par l'un des dirigeants d'AMOCO, Richard M. Morrow, comme celles de l'organisme Gulf Futures, apparaissent, dans ces conditions, politiquement et économiquement inacceptables. La dépendance pétrolière de l'Amérique passerait, en effet, d'un peu plus de 40 % aujourd'hui à une fourchette de 55 à 70 % en l'an 2000 (une date moins éloignée de nous que celle du premier choc pétrolier) ; et la « facture », aujourd'hui de 47 milliards de dollars, approcherait les 200 milliards. Comment, dans ces conditions, le Proche-Orient, qui n'assure aujourd'hui que 6 % de la consommation pétrolière américaine, mais dipose des deux tiers des réserves pétrolières mondiales, ne serait-il pas un sujet de préoccupation croissant pour les Etats-Unis dans la prochaine décennie ?

BRUNO DETHOMAS.





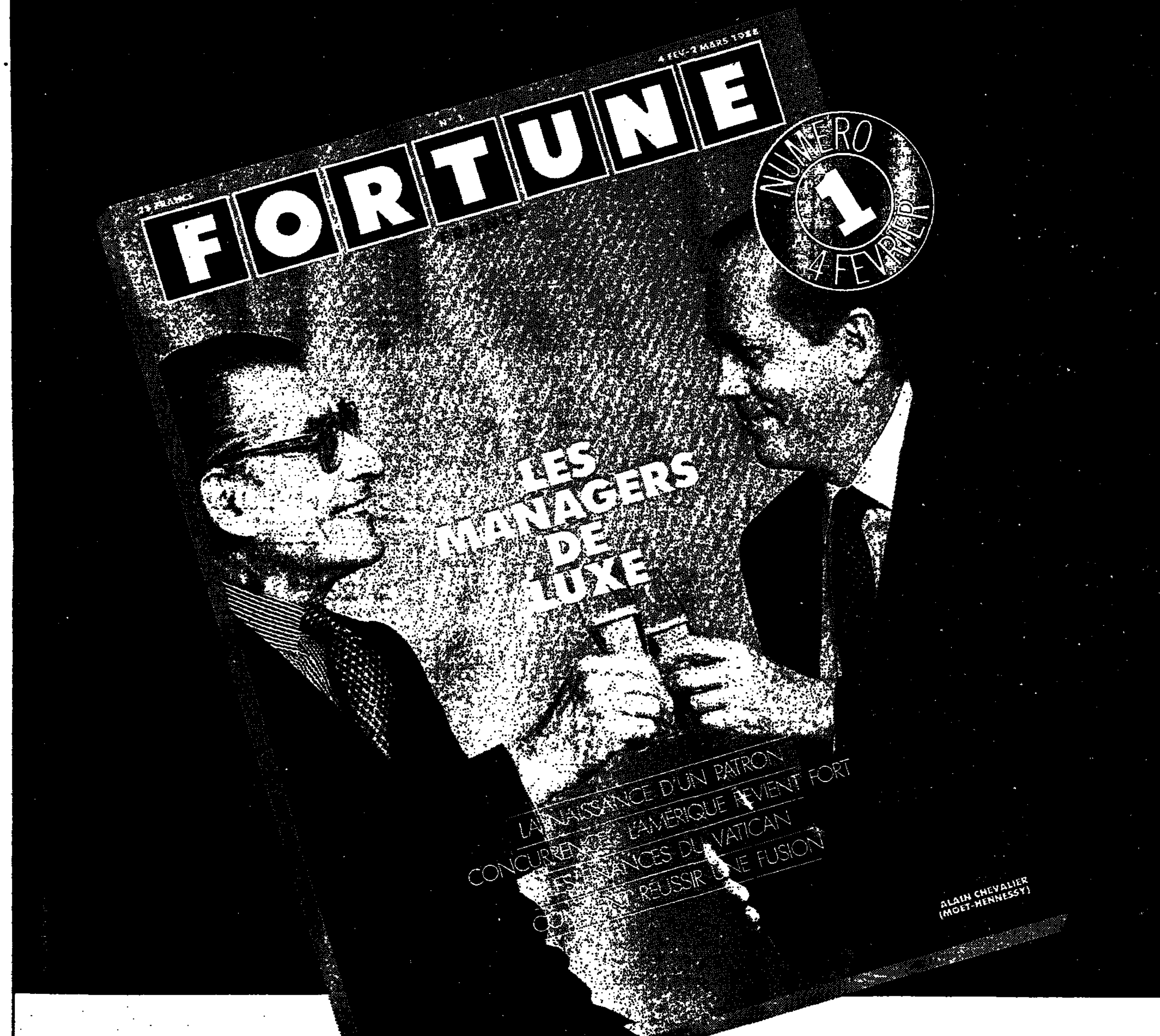
...financement pour le tiers-monde

...ne reste stationnaire

Le retour de Ryad, de Moscou et de Pékin

...ral et dépendance énergétique

...s à la merci du Golfe



Marchés financiers

Le vingtième anniversaire de la Commission des opérations de Bourse

M. Balladur demande à la COB d'être « active dans la répression des délits »

Pour célébrer son vingtième anniversaire, la Commission des opérations de Bourse (COB) est sortie de sa réserve traditionnelle en organisant, mardi 2 février, une journée d'étude sur les nouveaux marchés et la protection de l'épargne. Au travers des débats suscités par cet organisme de surveillance de la Bourse, deux thèmes sont revenus en permanence : la transparence et l'intégrité des marchés.

La transparence, selon M. Yves Le Portz, président de la COB, *« doit se manifester aussi bien dans la vie des sociétés que dans les procédures du marché ou dans la gestion des patrimoines »*. Il a rappelé l'effort que les sociétés doivent entreprendre par priorité pour publier leurs comptes consolidés dans les quatre mois qui suivent la clôture de leur exercice. *« Il n'est pas besoin de souligner que les comptes doivent être fiables et sincères »*, a-t-il quand même précisé avant d'évoquer le krach boursier. *« Les variations importantes des cours des valeurs mobilières depuis la crise d'octobre dernier accroissent aujourd'hui les exigences de sincérité des comptes. La Commission a publié des recommandations quant à l'évaluation des portefeuilles titres ; elle va le faire dans quelques jours en ce qui concerne l'utilisation des marchés à terme et d'options. »* Il a souhaité à nouveau l'instauration d'*« un horodatage strict à l'arrivée des ordres »* pour vérifier leur exécution dans des conditions correstes.

L'intégrité du marché passe selon M. Le Portz, par l'instauration progressive d'une déontologie professionnelle adaptée aux nouvelles conditions du marché. Dans cet esprit, M. Gilles Brac de la Perrière, président de la banque Pallas France, mène depuis un an une réflexion avec les professionnels de la place. Le rapport définitif devrait être publié à la fin du mois. Il ne s'agira pas d'une *« réglementation tatillonne »* mais plutôt d'une ligne de conduite reposant sur des principes généraux comme l'obligation de diligence, la priorité donnée à l'intérêt du client, l'exécution des ordres aux meilleurs conditions du marché, la gestion indépendante des activités, ou encore l'interdiction de mise en circulation d'informations confidentielles.

Droit des actionnaires

Ces règles une fois arrêtées seront applicables aux différentes professions opérant sur les marchés financiers. A charge pour la COB d'y veiller. L'intégrité des marchés passe aussi par le respect du droit des actionnaires, lesquels, depuis les privatisations, ont quadruplé. Pour leur permettre de s'exprimer vient d'être institué le vote par correspondance. Son entrée en vigueur cette année, décidée par les pouvoirs publics risque de ne pas être aisée, car les banques comme les entreprises sont de plus en plus nombreuses à contester ce mode d'expression, arguant des coûts importants que cela génère.

Aucune des affaires en cours – l'escroquerie dont a été victime la COGEMA ou encore la demande de sanctions contre deux charges d'agents de change accusés d'avoir violé le principe de neutralité des transactions – n'a été évoquée. Sans s'y attarder, ni même les citer, le ministre des finances, M. Edouard Balladur a simplement indiqué dans son discours de clôture : *« Il appartient aux professionnels et aux autorités du marché de tirer les leçons des incidents qui sont survenus pour prévenir la répétition des défauts de surveillance et dissuader toute tentative d'entorse aux règles de déontologie. Quant à la COB, elle devra se montrer particulièrement efficace et active dans la répression des délits. »*

Vingt ans, c'est pourtant l'entrée dans le monde adulte et la prise en charge des responsabilités. La COB aurait pu, mardi, montrer publiquement sa maturité en évoquant ces « incidents » qui troublent plus d'un investisseur français ou étranger. Elle ne l'a pas fait.

DOMINIQUE GALLOIS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

1715 1715

MARTELL

COGNAC

AVIS MOTIVE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARTELL

Dans sa séance du 1er février 1988 au cours de laquelle tous les administrateurs étaient présents, le Conseil d'Administration a pris connaissance de la proposition de MUMM, filiale de SEAGRAM, à 3 475 francs l'action.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres, recommande de retenir l'offre de MUMM dont il approuve le principe et les modalités.

Comme il l'a souligné dans sa séance du 13 janvier, le Conseil d'Administration estime que le Groupe SEAGRAM constitue le meilleur partenaire pour la Société MARTELL et il a la conviction que l'offre de MUMM assurera à la Société MARTELL les meilleures perspectives de croissance et de développement à long terme.

Du point de vue des actionnaires, le Conseil d'Administration constate que le prix proposé par MUMM, soit 3 475 francs par action, 4 091 francs par obligation convertible 8,75 % 1977 et 3 823 francs par obligation convertible 8,50 % 1985, constitue la plus élevée.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, estime qu'une réponse favorable à l'offre publique d'achat de MUMM, filiale de SEAGRAM est avantageuse pour les porteurs d'actions et d'obligations convertibles MARTELL et considère qu'il est temps que prenne fin une longue période d'incertitude pour que la Société MARTELL puisse continuer dans la sérénité et dans le cadre du Groupe SEAGRAM l'activité qu'elle exerce depuis près de trois siècles.

A titre personnel, tous les membres du Conseil d'Administration apporteront à l'offre publique d'achat de MUMM, filiale de SEAGRAM, leurs propres titres ainsi que les titres des membres de leurs familles respectives pour lesquels ils ont reçu mandat, soit environ 38 % du capital après conversion totale des obligations, soit 1 510 747 actions. Ce capital comprend les 19 390 actions détenues par la Société, dans le cadre de la régularisation des cours, ainsi que 65 000 actions d'auto-contrôle qui ne sont pas apportées aux offres.

A la connaissance des membres du Conseil d'Administration, il n'existe pas d'accords entre les membres de la famille susceptibles d'avoir une incidence sur l'issue de l'opération, les branches familiales ayant fait part au Conseil – de la résiliation en date du 12 janvier 1988 de l'acte notarié de cession sous condition suspensive – ainsi que de la résiliation, sous la condition résolutoire qu'au 30 juin 1988 les signataires ne détiennent pas ensemble plus de 35 % du capital, du Protocole d'Actionnaires comportant un droit de préemption et d'agrément.

NEW-YORK, 2 fév. ↑

Légère reprise

Irrégulier en début de semaine, Wall Street, malgré quelques soucis d'ordre économique, a manifesté, mardi, de timides tendances à la hausse. Cependant, l'indice Dow Jones des industrielles n'a pas réussi quand même à maintenir toute son avance. Un instant parvenu à la cote 1 965,02, il s'est finalement établi à 1 952,91, avec un modeste gain de 8,28 points. Le bilan de la journée a été d'une qualité comparable. Sur 1 976 valeurs traitées, 846 ont monté, 667 ont baissé et 463 n'ont pas varié. Diverses informations ont quelque peu contrarié la Bourse, le recul de 0,2 % du principal indicateur économique pour décembre et la forte baisse des ventes de maisons individuelles (– 6,2 % le même mois). En outre, le Trésor américain lançait, le même jour, la première tranche de son opération de refinancement, et beaucoup attendaient d'en connaître les premiers résultats pour se faire une religion. Finalement, les craintes se sont un peu apaisées, la décision des grandes banques d'abaisser leurs taux de base de 0,25 % contribuant à détendre l'atmosphère. L'activité a diminué, et 164,92 millions de titres ont été échangés, contre 210,6 millions la veille.

VALEURS	Cours du 1er fév.	Cours du 2 fév.
Alcoa	38 3/4	38 1/2
Allegis (ex-UAL)	70 1/2	71
A.T.T.	28 1/2	28 7/8
Boeing	46 1/4	46
Chase Manhattan Bank	23 1/4	23
Du Pont de Nemours	82 1/2	83 3/8
Eastman Kodak	43 3/8	43 5/8
Exxon	41	41 3 8
Ford	42 7/8	43
General Electric	44	44 1/8
General Motors	66 7/8	64 3/8
Goodyear	58 3/4	58 7/8
I.B.M.	110	109 3/4
I.T.T.	47 1/4	46 3/8
Mobil Oil	43 1/4	42 7/8
Pfizer	53 3/4	53 3/8
Schlumberger	31 5/8	31 7/8
Texaco	37	37
Union Carbide	20 5/8	21
U.S.X.	30 3/4	30 3/4
Westinghouse	51	51 5/8
Xerox Corp.	54 3/4	55 1/4

PARIS, 3 février ↑

Poursuite de la hausse

Troisième séance consécutive de hausse sur le marché des actions. Dès l'ouverture, l'indicateur de tendance confirmait le redressement, amorcé lundi et mardi, en affichant un gain de près de 1,5 %. Le mouvement s'amplifiait en séance, et la journée se terminait sur une hausse de 2,5 %. A l'origine de ce renforcement, l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt qu'anticipent largement les opérateurs sur le MATIF. Le contrat sur le notionnel à échéance mars progressait de près de 1 % à plus de 103. Cela confère à cet emprunt un taux implicite de 9,4 %, inférieur aux 9,75 % actuels. L'effervescence régnait sur ce marché dopé par la baisse d'un quart de point du taux de base bancaire des banques américaines. Une importante activité régnait également au rez-de-chaussée du palais Brongniart. Cette hausse très rapide risque d'entraîner un courant de ventes et une chute brutale des cours. Selon les autres, graphiquement, le marché est reparti de l'avant.

Les valeurs les plus recherchées étaient les « opéables » comme Télémécanique, où près de 90 000 titres auraient encore été échangés. Des mouvements importants étaient encore observés sur Aussédat-Rey et même sur DMC, tandis que les Docks de France se repliaient légèrement après leur progression des deux derniers jours.

Parmi les plus fortes hausses figuraient également les Signaux, avec plus de 10 % de gain, ainsi qu'Euromarché et Primagaz. En revanche, parmi les baisses apparaissaient Bail-Investissement et Lebon. Tout comme la veille, le volume des transactions a dépassé le milliard de francs et les étrangers ont à nouveau fait une apparition, un retour qui reste cependant timide et fragile. Tout dépendra de l'évolution des jours prochains.

LONDRES, 2 février ↓

Irrégulière

Les valeurs à la Bourse de Londres ont évolué de façon irrégulière, mardi, dans une ambiance calme. Mais la tendance demeurait à la baisse. L'indice FT terminait la journée sur un recul de 0,2 %, à 1 420,1. Le volume des transactions a, quant à lui, diminué à 24 230, contre 27 907 lundi. Les investisseurs britanniques ont fait preuve de prudence dans l'attente des réactions du marché américain aux prochaines opérations de refinancement du Trésor des Etats-Unis. Le conglomérat industriel et commercial Lonrho a annoncé une hausse de 21 % de son bénéfice avant impôt pour 1987, à 200 millions de livres contre 165 millions l'année précédente. Rank Organisation, spécialisé dans le cinéma, les loisirs et la reprographie, a déclaré une progression de 27 % de son résultat avant impôt pour l'année terminée fin octobre, à 208,3 millions de livres contre 164,1 millions précédemment.

Dans ce marché calme, les valeurs exportatrices comme ICI et Glaxo se sont repliées, de même que les pétrolières et les assurances. Les fonds d'Etat se sont raffermis, ainsi que les mines d'or.

TOKYO, 3 février ↓

Nouvel effritement

Le Kabuto-Cho a encore affiché une petite mine mercredi. L'effritement des cours, amorcé la veille, s'est poursuivi, et, à la clôture, l'indice Nikkeï était en repli de 76,84 points, à 23 595,37.

L'affaiblissement du dollar a généralement incité les investisseurs à se montrer prudents. Beaucoup, en outre, attendaient de connaître les premiers résultats de la première grande adjudication américaine de bons du Trésor de l'année.

L'activité cependant n'a pas été très forte, et, comme la veille, quelque 500 millions de titres ont été échangés.

Les valeurs fortement capitalisées se sont tout de même alourdies, comme Nippon Steel, Kawasaki Steel et Ishikawa Jima Harina Heavy Industries. Repli également de Toshiba. A l'inverse, les valeurs spéculatives de taille moyenne ont gagné du terrain.

VALEURS	Cours du 2 fév.	Cours du 3 fév.
Akai	480	475
Bridgestone	1 280	1 280
Canon	980	981
Fuji Bank	3 250	3 250
Honda Motors	1 370	1 360
Matsushita Electric	2 220	2 190
Mitsubishi Heavy	570	585
Sony Corp.	4 720	4 650
Toyota Motors	1 900	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

● **Martell : Grand Met apporte ses titres à Seagram.** – Le groupe britannique Grand Metropolitan, candidat malheureux au rachat des cognacs Martell, a décidé d'apporter à Seagram les actions Martell (21,8 % du capital) qu'il détient. Grand Met *« se félicite de la plus-value d'environ 40 millions de livres* [quelque 400 millions de francs] *réalisée sur sa participation »* dans Martell.

● **Métrologie International : résultats en hausse et acquisitions.** – Métrologie International, spécialisée dans la distribution et la maintenance informatique, a réalisé, en 1987, un chiffre d'affaires en hausse de 39 % et un résultat consolidé en progression de 64 %. Pour cette année, l'entreprise table sur un chiffre d'affaires consolidé de 1,7 milliard de francs (contre 920 millions de francs en 1987) et un résultat net consolidé du groupe de l'ordre de 35 millions (contre 20 millions cette année). En effet, Métrologic International vient d'annoncer le rachat de 95 % de la société SMO Bureautique, ainsi qu'une participation de 20 % dans la société britannique Trinitec PLC.

● **Electrolux : hausse de 18 % du bénéfice consolidé.** – Le groupe suédois d'électroménager Electrolux affiche, pour 1987, un bénéfice consolidé en hausse de 18 %, à 3,05 milliards de couronnes (autant de francs français). Sa croissance a été particulièrement forte au dernier trimestre (+ 25 %). Le chiffre d'affaires total s'est inscrit en progression de 26,5 %, à 67,2 milliards de couronnes, en raison de l'intégration dans les comptes de plusieurs sociétés absorbées en 1986 ou rachetées en 1987.

● **Résultats records pour Compaq.** – La société informatique Compaq Computer affiche, pour 1987, des performances records : son bénéfice net a été multiplié par trois, à 136 millions de dollars (contre 42,9 millions de dollars) et son chiffre d'affaires par deux, à 1,22 milliard (contre 625,2 millions de dollars). Compaq est le leader mondial des micro-ordinateurs compatibles et portables.

● **Grace sort du rouge.** – Le groupe chimique américain Grace (WR) est sorti du rouge en 1987, affichant un bénéfice de 173 millions de dollars, contre une perte de 472,2 millions, pour un chiffre d'affaires en progression de 21,2 %, à 4,51 milliards de dollars.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	600	....
Alain Manoukian	151 40	152
Amault & Associés	348 30	355
Asystel	280	270
B.A.C.	420	420
B. Demachy & Assoc.	329 60	332
B.I.C.M.	635	630
B.I.P.	400	405
Bolloré Technologies	650	670
Boiron	579	585
Câbles de Lyon	920	930
Calberson	519	540
Canal Plus	394	405
Cardif	1002	1042
C.D.M.E.	660	670
C. Equip. Elect.	307 50	304
C.E.G.I.D.	449 80	467 80 d
C.E.G.E.P.	128	128
C.E.P.-Communication	888	900
C.G.I. Informatique	468 10	498 80 d
Ciments d'Origny	354	368 20 d
C.N.I.M.	257	246 70 o
Concept	203	....
Conforama	380	381
Dafsa	125	130
Dauphin O.T.A.	2500	2450
Devanlay	1010	1035
Deville	651	677
Drouot-Cb. convert.	....	....
Editions Belfond	90	90
Elect. S. Dassault	333	346
Elysées Investiss.	17 80	18 10
Expand	328	330
Filipacchi	271	281 80 d
Finacor	482	482
Guintoli	505	541 d
Guy Degrenne	628	540
I.C.C.	220	220
IDIA	150	154
I.G.F.	90	90
IM2	79 80	82 80
Int. Metal Service	160	....
La Commande Electro.	202	204
Le gd livre du mois	156	160
Loca Investissement	245	245
Locamic	140	140
Manutan	220	228 80 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Martin Immobilier	274 50	285
Metallurg. Minière	94	94
Métrologie Internat.	242	260 d
Métroservice	110	114
M.M.B.M.	421 20	438
Molex	205	201
Navale-Delmas	402	400
Olivetti-Logabax	130	135 20
Om. Gest.Fin.	280	280
Petit Bateau	111 10	110
Petrofigaz	220	245
Pier Import	140	145
Presbourg (C. In. & Fin.)	99 90	99 70
Rexel	685	688 d
St-Gobain Emballage	1030	1040
St-Honoré Matignon	127	127
S.C.G.P.M.	119 10	99 30 o
Segin	197 50	205 50
Semo-Metra	380	405 d
S.E.P.	800	810
S.E.P.R.	890	900
Sligos	751	781
S.M.T.Goupil	180	184
Sodinforg	526	547
Sofibus	337	342
Supra	220	223
TF 1	176	183
Unilog	103 50	107 50
Union Financ. de Fr.	405	421 20
Valeurs de France	291 90	292

Marché des options négociables le 2 février 1988

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	20	30	10,50	20
Lafarge-Coppée	1 000	105	–	42	60
Michelin	140	20	27	6,50	12,40
Midi	920	150	180	30	–
Paribas	280	11	17	21	34
Peugeot	920	25	62,50	–	–
Saint-Gobain	400	29	43	–	–
Thomson-CSF	120	16,60	23	4,55	6,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 février 1988

Nombre de contrats : 72 835

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	102,50	101,15	100,70
Précédent	102,25	100,95	100,55

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	2,63	2,79	0,15	1,64

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6970 F =

Après s'être replié dans la matinée, le dollar s'est redressé sur toutes les places financières internationales, où cependant le plus grand calme a régné. A Paris, il s'est échangé à 5,6970 F (contre 5,6990 F).

FRANCFORT	2 fév.	3 fév.
Dollar (en DM)	1,6892	1,6810

TOKYO	2 fév.	3 fév.
Dollar (en yens)	128,90	127,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 fév.) .... 7 3/8-7 1/2 %

New-York (2 févr.) .... 6 1/2-6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	1er fév.	2 fév.
Valeurs françaises	88,6	90,9
Valeurs étrangères	100,8	100,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	251,8	254,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er fév.	2 fév.
Industrielles	1944,63	1952,91

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er fév.	2 fév.
Industrielles	1 423,10	1 420,1
Mines d'or	252,8	257,3
Fonds d'Etat	89,17	89,35

TOKYO

	2 fév.	3 fév.
Nikkeï Dow Jones	23 672,23	23 595,37
Indice général	1915,84	1910,81

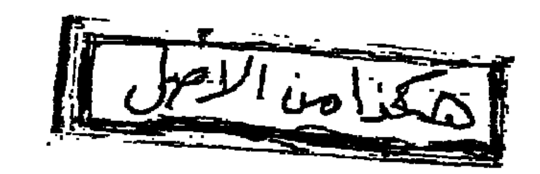
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou	UN MOIS dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou	DEUX MOIS dép. –	SIX MOIS Rep. + ou	SIX MOIS dép. –
$ E.-U.	5,6700	5,6720	+ 27	+ 40	+ 55	+ 80	+ 290	+ 360
$ can.	4,4450	4,4451	– 60	– 35	– 110	– 70	– 190	– 90
Yen (100)	4,4314	4,4364	+ 125	+ 150	+ 238	+ 272	+ 819	+ 908
DM	3,3730	3,3762	+ 109	+ 127	+ 225	+ 250	+ 738	+ 803
Florin	3,0030	3,0058	+ 75	+ 90	+ 160	+ 180	+ 540	+ 600
FB (100)	16,1400	16,1500	+ 100	+ 200	+ 250	+ 400	+1 150	+1 600
FS	4,1357	4,1401	+ 214	+ 233	+ 403	+ 431	+1 141	+1 218
L (1 000)	4,5815	4,5835	– 110	– 70	– 235	– 190	– 618	– 500
£	10,0416	10,0508	– 128	– 88	– 243	– 182	– 552	– 384

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/8	6 3/8	6 1/8	6 3/8	6 1/4	6 1/2
F.S.	0 1/2	1	1 1/16	1 3/16	1 7/16	1 9/16	2 1/4	2 3/8
L (1 000)	9 1/4	10	10	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 3/4
£	8 1/4	8 1/2	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9 1/8	9 1/4
F. franç.	7 1/8	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4	8 1/4	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 3 FEVRIER

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection)

2/2

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ★ : marché continu

PARIS

Second marché

[illegible]

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 2 février 1988

[illegible]

MATIF

[illegible]

INDICES

[illegible]

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

[illegible]

TAUX DES EUROMONNAIES

[illegible]

Le Monde

Tragique « bavure » à Marseille

Un policier tue un jeune homme pris pour un voleur de voitures

Un jeune homme de vingt-six ans, Christian Dovero, a été tué, mardi 2 février à Marseille, par un policier qui tentait de l'interpeller sur un parking. La victime, fils d'un chauffeur de taxi, avait été prise pour un voleur de voitures. Christian Dovero était en compagnie de son père lorsque le policier a fait feu après l'avoir vu tourner autour d'une voiture dont le vol avait été signalé. La méprise a mis en émoi la corporation des chauffeurs de taxi de Marseille, dont plusieurs dizaines de membres, avertis par radio, se sont rapidement rassemblés sur les lieux, croyant à une nouvelle agression de chauffeur.

Mercredi matin, le policier, âgé de vingt-huit ans, gardien de la paix à la brigade du secteur Nord, était toujours gardé à vue. Il pourrait être inculpé d'homicide involontaire dans les prochaines heures.

Selon les responsables de la police, c'est à la suite de l'appel du propriétaire d'un parking situé dans le 14e arrondissement de Marseille signalant trois voitures paraissant abandonnées, que trois gardiens de la paix en civil, mais munis de leur brassard, sont intervenus pour établir une surveillance et tenter de prendre en flagrant délit d'éventuels voleurs.

Quelques instants plus tard, Christian Dovero et son père sont arrivés en voiture, vraisemblablement pour récupérer la BMW de Christian, qui était garée depuis plusieurs jours sur le parking, où stationnait également une Lancia rouge, volée à Vitrolles quelques jours auparavant. Christian Dovero, selon les policiers, s'en serait approché pour l'examiner. Il aurait alors dit à son père qu'il désirait une voiture de ce type, puis les deux hommes seraient remontés dans leur véhicule. C'est à ce moment-là que les policiers sont intervenus, menaçant les deux automobilistes de leurs armes. Une bousculade s'est ensuivie, Christian Dovero, selon les gardiens de la paix, tentant de s'emparer de l'arme d'un policier. C'est alors que le coup serait parti, tuant net le jeune homme.

M. Robert Pandraud a immédiatement demandé à l'inspection générale de la police nationale d'ouvrir une enquête sur les conditions de cette intervention. L'IGPN devra notamment déterminer si, au moment de l'intervention, l'arme du policier, un revolver de calibre 38, avait son chien levé.

Faisant le lien entre la mort, le 28 janvier, d'un inspecteur abattu à Toulon par un truand et le drame de Marseille, la CFDT-police, dans un communiqué, appelle les pouvoirs publics et les policiers à réfléchir sur *« la formation aux techniques d'intervention, aux dangers de la routine, à la maîtrise de l'armement et à une professionnalisation accrue »*.

Déraillement d'une rame près de Lyon

Un « caillou » de 600 kilos sur la voie du TGV

LYON
de notre bureau régional

Pour la deuxième fois depuis la mise en service du TGV, une rame en exploitation commerciale a déraillé (1). L'accident s'est produit, mardi 2 février, à 16 h 20, sur la ligne Lyon-Grenoble, à hauteur de la commune de Ternay (Isère) à une vingtaine de kilomètres de l'agglomération lyonnaise. Le TGV 641, composé d'une seule rame, avait quitté la gare de la Part-Dieu, à Lyon, à 16 h 6, avec deux cent cinquante passagers. Il circulait à 155 km/heure lorsque la motrice a heurté un bloc de pierre taillée, d'un mètre de section et pesant environ 600 kilos, arraché accidentellement à un pont enjambant la voie ferrée et immobilisé sur la voie ferrée.

Le choc a provoqué le déraillement du boggie avant de la motrice à l'entrée d'une longue courbe. Par chance, le convoi, d'un poids total de 400 tonnes, est resté parfaitement dans l'axe de roulement, labourant le ballast sur 900 mètres avant de s'immobiliser. L'accident n'a fait aucun blessé.

C'est à bord d'un autorail que les voyageurs du TGV 641 ont poursuivi leur voyage jusqu'à Grenoble. Les services techniques de la SNCF sont parvenus, avec des vérins hydrauliques, à replacer la motrice sur les rails un peu après minuit.

Les gendarmes de La Verpillière ont ouvert une enquête pour tenter d'identifier le véhicule qui a heurté le pont et provoqué la chute de l'élément en pierre du parapet. Le fait que le propriétaire du véhicule n'a pas alerté aussitôt le service de sécurité le plus proche a été jugé par un membre de la direction régionale de la SNCF comme un *« acte de malveillance manifeste »*.

(1) Le premier accident avait été provoqué par attentat, en 1983, sur un TGV circulant dans la vallée du Rhône.

Voiture 17, place 67

Soudain des vibrations, suivies d'étranges chocs contre le plancher du wagon. La sensation d'un ralentissement commandé d'urgence. Et le TGV s'immobilise en rase campagne. Les voitures 18 et 17, qui suivent immédiatement la motrice, sont aussitôt enveloppées d'une fumée blanche. Début d'incendie ? Une jeune fille se lève, propose de quitter la rame. Les autres voyageurs restent assis. Interrogatifs. Le silence, qui suit l'arrêt inattendu, rassure. Pas de cris. Aucune panique. Les premières plaisanteries fusent : *« On a dû éclater ! » « Avant qu'ils trouvent le cric, on en a pour un moment ! »* Une information officielle tombe des haut-parleurs : *« Pour votre sécurité, nous vous demandons de ne pas descendre sur la voie. »*

A cet instant — deux minutes après l'arrêt forcé — personne n'a encore vraiment quitté son siège. Mais la consigne ne résistera pas longtemps devant un sentiment irrépressible : la curiosité. *« J'espère bien qu'on va nous dire ce qu'il y a »*, interroge une dame, angoissée à l'idée d'arriver en retard. Le groupe des « drôles », installés au centre de la voiture 17, reprend ses commentaires à haute-voix : *« On a dû heurter quelque chose sur la voie »*, propose le plus sage. *« A 100 kilomètres/heure il faut trois kilomètres pour s'arrêter »*, affirme, d'un ton assuré, l'un de ses compagnons. L'information, officielle, tombe tout à coup : *« Notre train vient de dérailler... »* Les conversations s'arrêtent brutalement. Les gens se regardent, inquiets rétrospectivement. *« Nous vous donnerons de plus amples informations dès que nous serons en mesure de le faire »*, poursuit la voix du chef de train, manifestement ému. Un voyageur émet l'hypothèse d'un attentat. Les rires deviennent plus nerveux. Pour la troisième fois en quinze minutes le chef de train informe les voyageurs : *« Le TGV est bloqué par suite du déraillement de la motrice... »* Suivi d'un rappel des mesures de sécurité. En vain. Les premiers témoins, passant outre les consignes, sont descendus sur le ballast. Certains, déjà, regagnent leur place. Ils confirment : *« Le premier essieu est en l'air. On est sur les galets ! »* Les rires reviennent. Du coup les « jojos » de service sortent un appareil photographique : *« Tu vas voir, les journalistes vont arriver, on pourra leur vendre. »* Bras sur les épaules, ils posent devant le nez orange du TGV, légèrement penché sur la gauche, comme une bête blessée. Un peu à l'écart, un voyageur observe, gravement, les sillons que les roues du boggie ont laissés dans le ballast. Deux traces de neuf cent mètres de longueur, parallèles aux rails, faites à plus de 150 kilomètre à l'heure. *« On revient de loin, tout de même ! »*

BERNARD ELIE

La mort de René Massigli

La résistance à Hitler

René Massigli, ambassadeur de France, est mort, le mercredi 3 février. Il était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans.

Il y avait chez René Massigli quelque chose de la statue du Commandeur. Protestant sévère, aux traits burinés par les ans, d'une haute taille qui semblait embarrasser sa démarche, enfermé dans sa myopie, il laisse l'image d'un homme qui ne transige pas. Traditionaliste par le style, attaché aux formes, dont il jugeait le respect indispensable à tout ordre international, il pratiqua toute sa vie le contraire de la souplesse diplomatique si souvent brocardée : antimunichois quand il était sous les ordres directs de Georges Bonnet, gaulliste en France occupée, rejetant toute allégeance inconditionnelle au général de Gaulle quand celui-ci l'appela près de lui, adressant des remontrances à Pierre Mendès France quand la détermination du président du conseil de 1954 lui paraissait fléchir...

Né douze ans avant le siècle, normalien, agrégé d'histoire, il fut d'abord universitaire et maître de conférences à Lille en 1913. C'est par le biais des grandes rencontres internationales, à commencer par le secrétariat de la conférence de la paix en 1919, qu'il aborda la diplomatie. A Washington, Gênes, La Haye, Lausanne, Londres, Nyon, Genève, etc., il est, entre les deux guerres, partout où l'on s'efforce de colmater une paix qui fait eau de toutes parts. Après un passage au Conseil d'Etat puis à la SDN, comme chef du service français, il devient en 1933 sous-directeur, puis en 1937 directeur des affaires politiques et commerciales du Quai d'Orsay ; direction qui « coiffait » alors l'essentiel de l'action extérieure de la France.

Nul ne fut plus prompt que lui à dénoncer la montée du péril hitlérien et à lui faire barrage. Très tôt, il sent venir la remilitarisation de la Rhénanie, en violation des engagements pris par l'Allemagne, et presse le gouvernement de préparer la riposte commerciale et militaire. Hitler ayant franchi le pas le 7 mars 1936, Massigli écrit le discours que prononça le lendemain le président du conseil Albert Sarraut en soulignant la fameuse phrase : *« Nous ne laisserons pas Strasbourg exposée au feu des canons allemands. »* Peine perdue : le gouvernement ne se jugea pas engagé pour autant à passer aux actes. La porte était ouverte à la décadence, à Munich, à la guerre et à l'occupation. Pendant toute cette période, écrit J.-B. Duroselle, Massigli fut *« le meilleur champion de la résistance effective à Hitler ! »* (1).

Tenu à l'écart des tractations qui dépecèrent la Tchécoslovaquie, il n'en met pas moins son ministre en garde contre une politique qui *« ne pourra qu'encourager Hitler à persévérer »*. Douze jours après Munich, il est écarté du Quai d'Orsay et envoyé comme ambassadeur à Ankara où il s'emploiera avec succès à empêcher la Turquie de se laisser séduire par l'Allemagne.

Après l'armistice, il est bien entendu mis en disponibilité par Vichy (31 juillet 1940) et attendra, à Lyon, que le général de Gaulle l'appelle, en 1942, pour le nommer (janvier 1943) commissaire aux affaires étrangères puis ministre dans le gouvernement provisoire.

Après la Libération, le général de Gaulle l'envoie comme ambassadeur à Londres, où il consacrera onze ans d'efforts au rapprochement franco-britannique. Il a raconté cet épisode dans un ouvrage dont le titre désabusé, *Une comédie des erreurs*, reflète mal la conviction qui l'anime (2). Son objectif est une Europe indépendante, du type *« Europe des Etats »* — gaullienne en quelque sorte — mais fondée sur l'entente franco-allemande. Il croit un moment réussir quand Mendès France arrive au pouvoir et négocie, en 1954, les accords fondant l'Union de l'Europe occidentale. Mais la chute du président du conseil, qui l'avait nommé secrétaire général du Quai d'Orsay, coupe les ailes à l'« Europe des Sept ». Dix-huit mois plus tard, René Massigli, qui avait d'ailleurs dépassé de trois l'âge limite, est mis à la retraite, couvert d'honneurs et de louanges mais non sans regrets mêlés d'amertume. Le lot de Cassandre.

MAURICE DELARUE.

(1) J.-B. Duroselle, *la Décadence*.
(2) Voir *le Monde* du 5 août 1978.

Le décès du comédien Marcel Bozzuffi

Une « gueule »

Le comédien Marcel Bozzuffi est mort mardi 2 février. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Pendant une trentaine d'années il a été truand, tueur froid, flic douteux, au service du cinéma français. Un emploi de « deuxième couteau », comme on disait autrefois dans les théâtres de mélodrame. Son physique de dur, son allure énigmatique, inquiétante, le disposaient à cela. Mais c'était aussi un comédien solide, qui sut s'affirmer dans des rôles non stéréotypés.

Marcel Bozzuffi naît à Rennes le 28 octobre 1929. Après son service militaire, il vient à Paris, suit des cours chez René Simon, qui lui aurait dit : *« Votre place est au cirque Médrano »*, sans réussir à le décourager. Il débute dans des petits rôles au cinéma en 1955, mais on le remarque lorsque Gilles Grangier le fait tourner auprès de Jean Gabin (*Le rouge est mis*, *Gas-oil*). Marcel Bozzuffi est une « gueule » et ne manque pas de séduction.

René Clément (*le Jour et l'Heure*, 1962), Jean-Pierre Melville (*le Deuxième Souffle*, 1966), Costa-Gavras (*Z*, 1968) et Claude Lelouch (*la Vie, l'Amour, la Mort*, 1968, *Un homme qui me plaît*, 1969, *le Voyou*, 1970) révèlent son vrai talent. Il va tourner aux Etats-Unis : *French Connection*, de William Friedkin (1971), *Images*, de Robert Altman, et en Italie, où dans de nombreux films il se distingue sous la direction de Carlo Lizzani (*la Vengeance du Sicilien*, 1972), de Francesco Rosi (*Cadavres exquis*, 1975), de Mauro Bolognini (*la Grande Bourgeoise*, 1974).

Marcel Bozzuffi a été aussi auteur au théâtre et à la télévision, pour laquelle il a écrit, au début des années 80, *les Grands Ducs*, réalisé par lui-même. En 1983, il avait tenu un de ses meilleurs rôles dans le premier film de Pascal Ortega, *l'Amour fugitif*, et l'on n'oubliera pas qu'au cinéma il avait été l'auteur complet et l'interprète de *l'Américain* (1969), chronique rouennaise d'une génération perdue, film mélancolique sur la réalité contemporaine de la province.

JACQUES SICLIER.

Sur le vif

« Vous seul, aujourd'hui... »

Ça vous épate pas, vous, cette tontonmanie ? Ce peuple entier, debout, tendu, dressé vers le grand timonier ? Cette irrésistible lame de fond venue s'écraser sur les marches de l'Elysée, cet appel tonitruant répercuté de proche en proche : Ne nous quitte pas, O toi, le Sauveur, l'Etre suprême, le père de la Nation ?

Moi si, quand même un peu. Je me disais : c'est pas possible, ils doivent le susciter, le fouetter, l'orchestrer, ce grand cri d'amour fou, les groupies à mon Mimi. Et puis, devant leurs démentis indignés : Qui ? Nous ? Jamais de la vie ! Il s'agit d'un cri absolument irrépressible, jailli du plus profond de la France profonde, je me suis inclinée. Autant pour moi !

Et alors là, ce matin, qu'est-ce que je trouve au courrier ? Une bafouille d'Yvette Roudy à la gloire de mon Mimi. Il est génial. Faut pas qu'il s'en aille. Faut que je lui demande de rester, moi aussi. Comment ? Simple. Suffit de signer la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

Pendant cinq ans, vous avez impulsé une politique nouvelle qui a fait passer sur notre pays un souffle de liberté et d'espoir. Vous avez contribué à élever la France au rang des grandes démocraties dans le domaine des droits de l'homme et des droits de la femme. Cette œuvre doit être poursuivie. Vous seul pouvez aujourd'hui relancer ce mouvement de progrès un instant interrompu. Soyez assuré que je serai le moment venu à vos côtés avec des millions d'autres, décidée à soutenir votre action. »

Vous avez vu ? On va être des millions à lui écrire en termes tout aussi spontanés qu'on l'adore et qu'on le désire, ce chéri. Qu'est-ce qu'il va être content ! Ah ! J'oubliais, on peut aussi lui faire part de notre reconnaissante admiration par téléphone. Le numéro est indiqué. Des fois qu'on l'aimerait pas au point de se fendre d'une enveloppe timbrée.

CLAUDE SARRAUTE.

L'élection présidentielle officiellement fixée aux 24 avril et 8 mai

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a présenté, le mercredi matin 3 février, au conseil des ministres, le projet de calendrier de la campagne présidentielle qui fixe notamment au 24 avril le premier tour de scrutin et au 8 mai le second.

Le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé, qui rendait compte des délibérations, a indiqué que le mandat du chef de l'Etat s'achèverait donc au plus tard le 20 mai 1988 à minuit.

Le calendrier des opérations électorales

Sous réserve de l'avis du Conseil constitutionnel, le choix des dates retenues entraîne le calendrier suivant pour l'organisation de la consultation :

● *vendredi 26 février* : publication du décret fixant au 1er mars la date d'envoi par l'administration des formulaires de présentation à tous les citoyens habilités à présenter un candidat ;

● *jeudi 17 mars* : publication du décret portant convocation des électeurs et installation de la commission nationale de contrôle de la campagne électorale ;

● *mardi 5 avril à minuit* : clôture de la période de réception des présentations par le Conseil constitutionnel ;

● *vendredi 8 avril au plus tard* : publication de la liste des candidats arrêtée par le Conseil constitutionnel et ouverture de la campagne électorale ;

● *vendredi 22 avril à minuit* : fin de la campagne électorale officielle pour le premier tour ;

● *dimanche 24 avril* : premier tour de scrutin ;

● *vendredi 29 avril* : publication des noms des deux candidats admis à se présenter au second tour éventuel, et début de la campagne officielle ;

● *vendredi 6 mai à minuit* : fin de la campagne électorale officielle pour le second tour, et mercredi 18 mai au plus tard, proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.

● *dimanche 8 mai* : second tour de scrutin.

Autorisation prochaine de la publicité télévisée pour le disque

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, le 2 février, l'autorisation prochaine de la publicité télévisée pour le disque. Cette mesure destinée à *« permettre la promotion du disque »* passera par la modification du décret qui interdit de télévision la publicité de certains secteurs, parmi lesquels l'édition ou la distribution. L'annonce de la décision du premier ministre était accueillie, mardi, avec satisfaction par les producteurs et éditeurs de disques ainsi que par la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

La mesure, précise-t-on à Matignon, donnera également un *« coup de pouce »* à la chaîne musicale qui, si elle voit le jour, aura besoin de ressources publicitaires et à laquelle M. Chirac a réaffirmé son attachement personnel.

URSS

Douze innocents avaient été condamnés pour le meurtre de trente-trois femmes

Moscou. — Douze personnes ont été accusées à tort pour avoir assassiné trente-trois femmes en Biélorussie, et les erreurs judiciaires n'ont été reconnues qu'après l'arrestation l'année dernière du véritable meurtrier.

Le procureur de Biélorussie, M. Gueorgui Tarnavski, cité par l'agence Tass, a précisé que les enquêteurs chargés de cette affaire *« avaient fait fausse route »* durant quinze ans jusqu'à l'arrestation du meurtrier, un certain G. Mikhassevitch, qui travaillait comme ajusteur dans un kolkhoze (ferme collective) de la région de Vitebsk, et qui a été condamné et exécuté en mai dernier.

L'instruction avait, par ailleurs, été entachée de *« violations de la légalité »* ayant conduit à l'arrestation des douze innocents qui avaient été traduits en justice. Toutes ces personnes ont été réhabilitées, a ajouté le procureur, et les enquêteurs coupables sont actuellement l'objet de poursuites judiciaires.

En décembre 1986, l'hebdomadaire *Literatournaïa Gazeta* avait affirmé que les douze innocents avaient connu *« un châtiment très sévère »*, ce qui pourrait signifier qu'ils ont été exécutés. — *(Reuter, AFP.)*

● **Le Crédit lyonnais privatisé après la présidentielle.** — Le Crédit lyonnais sera privatisé après l'élection présidentielle, quel qu'en soit le résultat, a affirmé, le 3 février, à Tokyo, son président-directeur général, M. Jean-Maxime Lévêque. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1988 a été tiré à 491 765 exemplaires

A C D E F G H